ANCOLS
Contrôle Évaluation Études
Agence nationale de contrôle du logement social

RAPPORT DÉFINITIF DE CONTRÔLE

N° 2015-170 Octobre 2016

Société immobilière de la Guyane (SIGUY)

Cayenne (973)

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DES FINANCES
ET DES COMPTES
PUBLICS

MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE,
DE L'INDUSTRIE
ET DU NUMÉRIQUE

MINISTÈRE
DU LOGEMENT
ET DE L'HABITAT
DURABLE

Rapport définitif de contrôle n°2015-170 Octobre 2016

Société immobilière de la Guyane (SIGUY)

Cayenne (973)

Document administratif à caractère nominatif dont la diffusion est régie par les articles 2 et 6 de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978

FICHE RECAPITULATIVE DU RAPPORT N° 2015-170

SOCIETE IMMOBILIERE DE LA GUYANE (*SIGUY*) - 973

Président : M. Georges-Michel Phinera-Horth
Directeur général : M. Alain Le Corre
Adresse : 25, avenue Pasteur, BP 256, 97326 Cayenne Cedex

Au 31 décembre 2014 :	Nombre de logements familiaux gérés :	7 589
	Nombre de logements familiaux en propriété :	7 589
	Nombre de places en résidences spécialisées en propriété :	129

Indicateurs	**SIGUY**	**SEM immobilières d'Outre-mer (2013)** (4)	**France métropolitaine (2013)**	**Source**
Patrimoine	*(5)*			
Logements vacants *(hors vacance technique) (%)*	4,9	2,8	3,0	
Logements vacants à plus de 3 mois *(hors vacance technique) (%)*	Nc	1,5	1,6	
Taux de rotation *(hors mises en service) (% annuel)*	8,3	10,4	9,7	
Évolution du parc géré depuis 5 ans *(%)*	42	25		
Age moyen du parc *(en années)*	23	17,1	36	
Populations logées				(1)
Locataires dont les ressources sont :				
< 20 % des plafonds *(%)*	Nc		19,3	
< 60 % des plafonds *(%)*	Nc		59,9	
> 100% des plafonds *(%)*	Nc		10,4	
Bénéficiaires d'aide au logement *(%)*	51		50,6	
Familles monoparentales *(%)*	Nc		20,0	
Personnes isolées *(%)*	Nc		37,4	
Gestion locative				
Médiane des loyers mensuels *(€/m² de surface habitable)*	5,7		5,4	(2)
Taux d'impayés inscrit au bilan *(% des loyers et charges)*	32		13,5	(3)
Structure financière et rentabilité				(3)
Fonds de roulement net global (mois de dépenses)	-3,9			
Autofinancement net / chiffre d'affaires (%)	-9,4	9,7	11,8	

(1) Enquête OPS 2012
(2) RPLS au 1/1/2014
(3) Bolero 2013 : ensemble des OLS
(4) Source : observatoire SEM immobilières 2015 (Fédération des EPL)
(5) Source : Siguy 2014

Points forts

- Implantation géographique (*premier bailleur du département*)
- Parc relativement récent et en état correct
- Soutiens financiers réguliers et massifs des actionnaires et partenaires extérieurs

Points faibles

- Organisation et fonctionnement insatisfaisants de la société
- Gouvernance financière défaillante
- Situation financière extrêmement fragile nécessitant des apports extérieurs massifs
- Trésorerie insuffisante et menace sérieuse et récurrente de cessation de paiement
- Absence de fiabilité des données relatives à la comptabilité de programme
- Management et politique salariale incompatibles avec la santé financière dégradée et la mission sociale de la société
- Problème de cohérence et de fiabilité des bases de données
- Taux de vacance élevé
- Récupération des charges irrégulière et déficiente
- Baux de location non accompagnés des annexes réglementaires
- Conventions de réservation non formalisées
- Absence de concertation locative
- Niveau des impayés très élevé
- Développement récent du parc non adapté à la demande (*besoin important de logements très sociaux et non de PLS*)
- Maîtrise d'ouvrage défaillante se traduisant par un déficit important de la maîtrise administrative, comptable, technique et financière des opérations nouvelles (*menées dans le cadre de la défiscalisation ou non*)
- Défaut dans la contractualisation (*mandats*) avec les communes
- Pertes financières sur les activités autres que le logement social

Irrégularités

- Composition du conseil d'administration ne comportant pas de représentant des locataires

- Irrégularités et anomalies constatées dans la commande publique
- Dépassement des plafonds maxima de loyers autorisés (*27% des logements*)
- Hausse annuelle des loyers pratiqués non réalisée au 1er janvier
- Pas de vérification des assurances des locataires
- Enquêtes OPS non réalisées en 2012 et 2014
- Composition et fonctionnement de la CAL non conformes
- 28 attributions irrégulières de logements ; un logement sur cinq attribué hors CAL
- Radiations des demandes de logement après attribution d'un logement non systématiquement réalisées
- Effectifs affectés à des tâches de gardiennage et de surveillance insuffisants
- 25 logements loués à des personnes morales pour des usages autres que l'habitation
- Dossiers « amiante » non constitués pour une partie du parc
- Entretien et suivi des ascenseurs et des portails automatiques insuffisants

Précédent rapport de contrôle : 2004-171 *(juin 2005)*
Contrôle effectué du 28 septembre 2015 au 23 octobre 2015
Diffusion du rapport définitif : Octobre 2016

RAPPORT DE CONTROLE N° 2015-170
SOCIETE IMMOBILIERE DE LA GUYANE (*SIGUY*) – 973

SOMMAIRE

Synthèse 5
1. Préambule 7
2. Présentation générale de l'organisme dans son contexte 7
2.1 Contexte socio-économique 7
2.2 Gouvernance et management 10
2.2.1 Évaluation de la gouvernance 10
2.2.2 Direction générale 10
2.2.3 Évaluation de l'organisation et du management 12
2.2.4 Commande publique 13
2.2.5 Gouvernance financière 15
2.3 Train de vie et politique salariale de la société 15
2.4 Conclusion 17
3. Patrimoine 18
3.1 Caractéristiques du patrimoine 18
3.1.1 Description et localisation du parc 18
3.1.2 Données sur la vacance et la rotation 19
3.2 Accessibilité économique du parc 20
3.2.1 Loyers 20
3.2.2 Supplément de loyer de solidarité *(SLS)* 21
3.2.3 Hausse annuelle des loyers 21
3.2.4 Rattrapage des loyers 22
3.2.5 Charges locatives 22
3.2.6 Assurances locataires 23
4. Politique sociale et gestion locative 24
4.1 Caractéristiques des populations logées 24
4.2 Accès au logement 24
4.2.1 Connaissance de la demande 24
4.2.2 Politique d'occupation du parc de l'organisme 25
4.2.3 Gestion des attributions 25
4.3 Qualité du service rendu aux locataires 27
4.4 Traitement des impayés 29
4.5 Location à des tiers ou occupations non règlementaires 30

4.6 Conclusion 30
5. Stratégie patrimoniale 31
5.1 Analyse de la politique patrimoniale 31
5.2 Évolution du patrimoine 32
5.2.1 Reprise du parc de la SA d'HLM et développement de l'offre nouvelle 32
5.2.2 Réhabilitations et rénovation urbaine 33
5.3 Exercice de la fonction maîtrise d'ouvrage 33
5.3.1 Evolution de l'organisation 33
5.3.2 Analyse d'opérations 34
5.4 Maintenance du parc 35
5.4.1 Entretien du patrimoine 35
5.4.2 Exploitation du patrimoine 36
5.4.3 Sécurité dans le parc 37
5.5 Ventes de patrimoine 37
5.6 Autres activités 38
5.7 Conclusion 39
6. Tenue de la comptabilité et analyse financière 39
6.1 Tenue de la comptabilité 39
6.2 Analyse financière 41
6.2.1 Analyse de l'exploitation 42
6.2.2 Analyse des dépenses 43
6.2.3 Structure financière 45
6.3 Analyse prévisionnelle – Procédure CGLLS 49
6.4 Conclusion sur la solidité financière 53
Liste des annexes 55
Annexes au rapport 56

SYNTHESE

La société immobilière de la Guyane (*Siguy*) est le principal bailleur du département de la Guyane. Suite à la dissolution de la SA d'HLM de Guyane en 2011, elle possède près de la moitié des logements sociaux gérés par les trois bailleurs implantés sur le département. Cette société d'économie mixte immobilière d'outre-mer *(SIDOM)* produit également quelques opérations en accession et exerce en parallèle une activité d'aménageur-constructeur pour les collectivités locales *(mandats et concessions RHI)*. Compte tenu de la très forte croissance démographique et de la précarité de la population, les besoins en matière d'aménagement et de logement social sont très importants.

Le patrimoine géré par la Siguy était au 31 décembre 2014 de 7 589 logements familiaux implantés sur dix-sept communes. La taille de ce patrimoine a progressé de 42 % entre 2010 et 2014, notamment sous l'effet des 1 545 logements livrés sur cette période et de la reprise de 787 logements de la SA HLM de Guyane en 2011. La société possède également 216 locaux commerciaux ou divers ainsi que quatre foyers gérés par des tiers représentant 85 équivalents logements.

De par sa gestion et son management déficients, et surtout son manque de maîtrise opérationnelle et financière dans la conduite de ses opérations d'investissement, la Siguy s'est mise dans une très mauvaise situation financière dont la gravité a été masquée par l'utilisation des financements des nouvelles opérations pour terminer les plus anciennes et par le nombre et la complexité des opérations menées dans le cadre de la défiscalisation. Enfin, les opérations d'accession menées sur fonds propres et les opérations en mandat portées financièrement pour le compte de collectivités locales ont encore aggravé cette situation. Ne disposant plus d'informations suffisamment fiables, la Caisse des dépôts et consignation (*CDC*) a arrêté la mise en place de ses financements au mois de mai 2014 et la société a décidé de ne plus lancer aucune opération nouvelle. Fin 2014, le manque de financement a été évalué à 74 M€ pour terminer les opérations en cours. Le défaut de paiement étant inévitable, une aide temporaire de 6,3 M€ a été mise en place par l'Etat et l'AFD en février 2015.

La rentabilité de la société ne permettant pas de faire face aux risques liés, d'une part aux investissements locatifs, et d'autre part, aux coûts d'entretien ou de remise à niveau du parc, l'ensemble des partenaires a été sollicité pour que la société puisse, dans un premier temps, poursuivre son activité de bailleur social et, dans un second temps, retrouver un équilibre financier à l'horizon 2020. Cette mobilisation a abouti à la signature d'un nouveau protocole CGLLS de consolidation 2013-2020, prévoyant une augmentation de capital *(Etat et AFD)* et une subvention de la Caisse de garantie du logement locatif social *(CGLLS)*, chacune d'un montant de 20,457 M€, un réaménagement de la dette *(CDC)* intégrant un redéploiement massif de prêts *(GAIA)* arrivés à échéance, et l'obtention de nouveaux financements complémentaires. Il prévoit également des mesures structurelles internes importantes. La mise œuvre de ce protocole est vitale car, à octobre 2015, la situation financière de la Siguy reste critique.

A la date du contrôle, l'efficience de la société est considérée comme fortement pénalisée par son organisation, son déficit de personnel qualifié mais aussi par le coût de sa masse salariale. Les négociations successives, menées depuis 2003 avec les représentants du personnel sur l'organisation du travail et sur les salaires, ont conduit à cette situation, certes avantageuse pour les salariés, mais qui constitue aujourd'hui objectivement un frein au redressement de la société. La situation financière précaire n'offre pas la latitude à la société pour se renforcer. Des efforts durables

sont nécessaires pour la ramener dans des modes de fonctionnement plus normalisés. En particulier, la société doit porter toute l'attention nécessaire à la suppression des irrégularités et des dysfonctionnements constatés *(en matière de gouvernance et de politique salariale notamment).*

En matière de maîtrise technique et financière des opérations, la société doit se doter d'un contrôle interne et de tableaux de bord pour permettre au conseil d'administration de mieux suivre l'activité des services et le respect des procédures, notamment en matière de commande publique pour laquelle les irrégularités perdurent depuis le précédent contrôle.

La société doit impérativement prendre les mesures de gestion nécessaires pour améliorer la rentabilité d'exploitation et régulariser l'ensemble des problèmes identifiés lors du contrôle : réalisation des enquêtes bisannuelle ou annuelle *(OPS et RPLS),* respect des plafonds maxima de loyer autorisés, fiabilisation des données patrimoniales, revalorisation des loyers sous évalués, amélioration indispensable du traitement des impayés et de la récupération des charges, vérification des assurances des locataires, ...

Concernant l'accès au logement, la composition et le fonctionnement de la CAL doivent être revus et soumis au CA afin de les mettre en conformité avec la réglementation. Outre le passage systématique en CAL des dossiers d'attribution, un effort important de formalisation et d'organisation doit être fait afin de mettre en application la politique de peuplement décidée et de diminuer significativement et durablement la vacance tout en garantissant la traçabilité des décisions.

La société doit mener à terme les opérations de rénovation engagées, notamment dans le cadre des opérations ANRU, et respecter les engagements fixés dans le nouveau protocole de consolidation CGLLS afin de maintenir un niveau suffisant d'entretien du patrimoine existant.

Une réorganisation profonde de la société et de son fonctionnement, concernant notamment la direction administrative et financière et la direction du patrimoine et du développement, est impérative. Au-delà des aides financières importantes prévues, la mise en œuvre de l'ensemble des mesures internes constitue l'un des engagements majeurs du nouveau protocole de consolidation. Des actions et des résultats concrets sont attendus et doivent faire l'objet d'évaluations régulières. Il importe que le conseil d'administration devant lequel le directeur général doit rendre compte de sa gestion, se tienne très régulièrement informé du bon avancement de cette réorganisation, dont le succès subordonne un redressement durable de la société.

Le protocole de consolidation contraint la Siguy à céder des opérations immobilières *(pouvant se heurter à difficultés administratives)* que la société doit impérativement mener à terme pour que soient débloquées les aides financières prévues. Afin de ne pas prendre davantage de risques financiers et de laisser le temps à la Siguy de réorganiser pleinement sa fonction de maître d'ouvrage, la production de nouveaux logements sociaux, livrables à compter de 2018, sera limitée selon ce même protocole à une centaine de logements par an.

Le Directeur général

Pascal MARTIN-GOUSSET

1. PREAMBULE

L'Ancols exerce le contrôle de la société Siguy, société immobilière de la Guyane, en application de l'article L. 342-2 du code de la construction et de l'habitation: *« l'agence a pour missions : 1° de contrôler de manière individuelle et thématique : le respect, par les organismes (…) des dispositions législatives et réglementaires qui leur sont applicables ; l'emploi conforme à leur objet des subventions, prêts ou avantages consentis par l'Etat ou par ses établissements publics et par les collectivités territoriales ou leurs établissements publics ; 2° d'évaluer (…) l'efficacité avec laquelle les organismes s'acquittent de la mission d'intérêt général qui leur est confiée au titre de l'article L. 411-2 (…), la gouvernance, l'efficience de la gestion, l'organisation territoriale et l'ensemble de l'activité consacrée à la mission de construction et de gestion du logement social (…)»*.

Le précédent rapport d'inspection de la Miilos *(n° 2004-171 diffusé en juin 2005)* soulignait l'amélioration de la situation financière de la société après deux plans de redressement successifs. Au vu des besoins constatés dans le département, la société avait décidé de s'investir davantage dans la production de logements sociaux. Malgré une réorganisation opérée en 2003 et des réflexions conjointes direction-personnel menées en 2004, la persistance de lacunes avait cependant été relevée dans la comptabilité. La Siguy devait également mener un travail en profondeur sur les impayés dont le niveau n'était pas admissible.

Depuis fin 2012, la société connaît de nouvelles difficultés financières. Elle a demandé l'aide des actionnaires, de la CGLLS et a fait appel en 2014 à un conciliateur de justice. Le tribunal mixte de commerce *(TMC)* de Cayenne a désigné la SCP Gilibert & associés comme conciliateur de la Siguy par ordonnance du 10 décembre 2014. Le protocole de conciliation a été validé et a fait l'objet d'une action en homologation de transaction par le Tribunal de Grande Instance de Cayenne le 8 octobre 2015. Un protocole de consolidation portant sur la période 2013-2020, calqué sur le protocole de conciliation, a été signé par la CGLLS le 18 août 2015 et approuvé par le comité des aides le 17 septembre 2015. Il s'agit du troisième plan de redressement après ceux de 1992 et 1999.

2. PRESENTATION GENERALE DE L'ORGANISME DANS SON CONTEXTE

2.1 CONTEXTE SOCIO-ECONOMIQUE

La Guyane est un département et une région d'outre-mer situé en Amérique du sud. Avec une superficie de 83 534 km2, la Guyane est le plus grand département français *(13 % du territoire national)* mais aussi l'un des moins peuplé *(moins de 0,4 % de la population nationale en 2012[1] et moins de 3 habitants par km²)*. Les neuf dixièmes de la population se concentrent sur la bande côtière qui longe l'océan Atlantique. A l'ouest, le fleuve Maroni constitue la frontière naturelle avec le Suriname sur une distance de 730 km et à l'Est, l'Oyapock marque la frontière avec le Brésil sur 510 km. Au sud, l'étendue de la forêt amazonienne rend difficile l'accès à l'ensemble du territoire.

[1] INSEE 2012

La population de la Guyane est estimée à 250 377 habitants en 2014[2]. Elle est en constante augmentation et pourrait atteindre 574 000 en 2040, en raison d'un fort taux de croissance naturelle et sous l'effet d'une immigration importante venant des pays proches *(Brésil, Guyana, Haïti, Suriname)*.

Évolution prévisionnelle de la population des départements antillo-guyanais

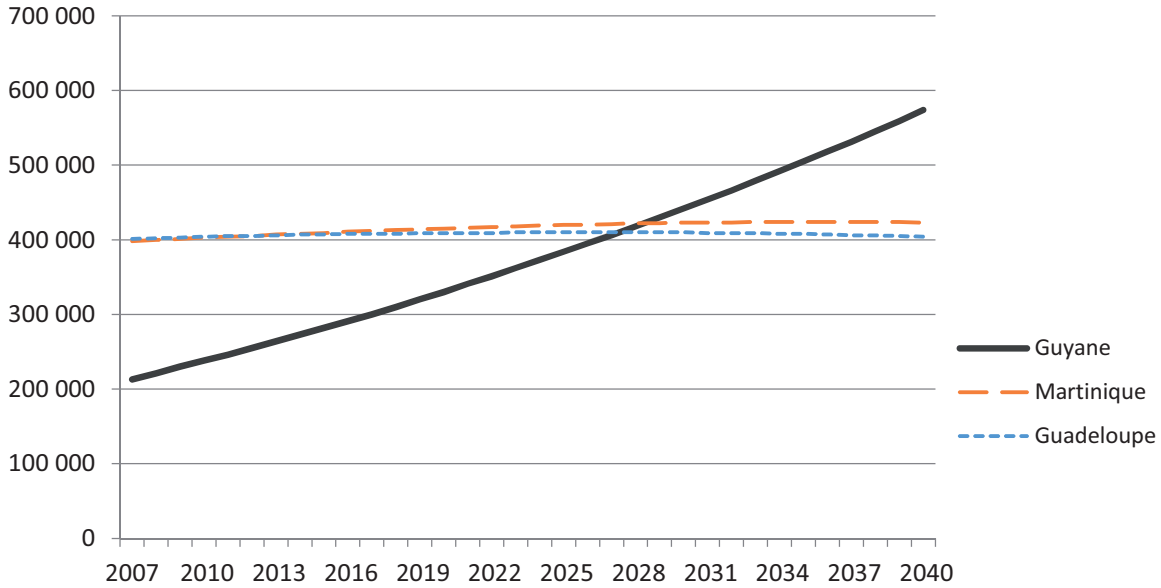

Source : Insee, Omphale 2010

[2] Données provisoires INSEE

En 2012, le taux d'activité des 15 à 64 ans est de 61 % en Guyane[3]. Ce chiffre place la Guyane derrière la France métropolitaine *(73 %)* mais aussi en deçà des autres départements français d'Amérique. Les difficultés sur le marché de l'emploi se caractérisent par de fortes inégalités entre les hommes et les femmes. Ces dernières sont ainsi moins souvent actives *(58 % contre 64 % pour les hommes)*[3] et ont un taux d'emploi inférieur *(36,7 % contre 47,4 % pour les hommes)*. Le chômage atteint un niveau très élevé avec un taux de 31,2 % en 2012 *(contre 12,7 % pour la France métropolitaine)*.

La problématique du logement en Guyane constitue un enjeu important et un thème pour l'aménagement du territoire[4]. La croissance du nombre de logements a accompagné l'augmentation de la population qui a été multipliée par sept en cinquante ans. L'offre de logements reste cependant insuffisante au vu des besoins actuels et futurs. Les ménages consacrent en moyenne 19 % de leur budget au logement contre 16 % en métropole[5]. Un tiers des ménages vivent en surpeuplement, le nombre d'habitants par pièce est quasiment deux fois plus élevé qu'en métropole. De plus, de nombreux logements ne possèdent pas les éléments de confort de base : 16 % des logements situés sur le littoral cumulent au moins trois défauts, comme l'absence d'eau chaude *(non obligatoire),* l'humidité, des installations électriques non protégées, l'absence de WC, de salle d'eau ou d'eau courante, contre 2 % en métropole. A l'intérieur des terres, où sept communes ne sont pas desservies par le réseau routier *(représentant 18 300 habitants)*, le constat est pire avec 76 % des logements qui ne disposent d'aucune installation sanitaire intérieure et 42 % qui ne possèdent ni eau ni électricité. 15 % sont des habitations de fortune et 9 % des cases traditionnelles.

En 2012, la part des résidences principales est de 89,7 % en Guyane *(83,1 % en France)* et la part des ménages propriétaires de leur résidence principale est de 44,8 % *(57,7 % en France)*. Le parc de logements sociaux est plutôt récent *(44 % du parc social a moins de 15 ans)*, globalement de bonne qualité et situé à proximité des zones d'emplois. Il est concentré sur la zone littorale *(98,3 %)*. Les quatre villes principales concentrent 81 % du parc social *(Cayenne 38 %, Kourou 20 %, Matoury 12 % et Saint-Laurent-du-Maroni 11 %)*.

La Siguy, société immobilière de la Guyane, est une société d'économie mixte immobilière d'outre-mer *(SIDOM)* qui a une activité de bailleur social *(construction et gestion locative de logements sociaux et intermédiaires)*. Elle produit également quelques opérations en accession et exerce en parallèle une activité d'aménageur-constructeur pour les collectivités locales *(mandats et concessions RHI)*. Suite à la dissolution de la SA d'HLM de Guyane en 2011, il ne reste plus actuellement que trois bailleurs sociaux implantés sur le département. La Siguy, propriétaire de près de la moitié des logements sociaux, est le principal bailleur.

Le patrimoine géré par la Siguy s'établissait au 31 décembre 2014 à 7 589 logements familiaux implantés sur dix-sept communes. La taille de ce patrimoine a progressé de 42 % entre 2010 et 2014 *(cf. tableau § 5.2.1)* notamment sous l'effet de la reprise du patrimoine de la SA HLM de Guyane en 2011 *(787 logements)* et de l'accélération des constructions entre 2011 et 2014 *(1 545 logements livrés)*.

[3] Source INSEE

[4] Cf. étude de l'INSEE et de la DEAL : le logement aujourd'hui et demain en Guyane *(2014)*

[5] Source INSEE, Enquête Budget de Famille 2006

La société possède également 181 locaux commerciaux ou assimilés, 20 locaux communs résidentiels *(LCR),* 15 locaux administratifs *(et divers)* ainsi que quatre foyers gérés par des tiers représentant 85 équivalents logements.

2.2 GOUVERNANCE ET MANAGEMENT

La Société Immobilière de Guyane *(Siguy)* a été créée le 14 novembre 1975, en application de la loi n° 46-860 du 30 avril 1946 *(Société anonyme immobilière des DOM, immatriculée le 8 décembre 1975, R.C.S. Cayenne TMC 304 992 993)*. Son siège social est sis 25, avenue Pasteur à Cayenne.

2.2.1 Évaluation de la gouvernance

Le capital social de la société s'élève à 1 437 380,80 € divisé en 94 286 actions de 15,2449 € entièrement libérées. L'actionnaire majoritaire est l'Etat avec 54,24 % des actions. Ses parts sont portées par l'agence française de développement *(AFD)* qui dispose au total de 71,06 % des droits de vote aux assemblées générales des actionnaires. Le conseil départemental de la Guyane est le deuxième actionnaire avec 19,62 % des actions.

Les comptes de l'année 2013 ont été dans un premier temps considérés comme insuffisamment représentatifs de l'état de la société *(cf. § 6.1)* et, compte tenu du délai pour mener les différents contrôles et audits externes, n'ont été finalement approuvés par l'assemblée générale *(AG)* que le 11 mars 2015. A l'exception de cette dernière assemblée générale, la lecture des procès-verbaux montre que les questions abordées restent très générales. Aucune vision stratégique n'est abordée et les comptes sont validés sans débat. Il est à noter que le représentant de l'AFD représentant l'Etat à l'AG n'a été physiquement présent que deux fois sur les quatre assemblées tenues entre 2010 et 2014.

Le conseil d'administration *(CA)* a été présidé depuis avril 2004 jusqu'au 25 juin 2015 par Mme Marie-Thérèse Morel, réputée démissionnaire de la présidence depuis le 14 mai 2015 *(dépassement de la limite d'âge prévue aux statuts)*. M. Georges-Michel PHINERA-HORTH, représentant la Caisse d'allocations familiales *(CAF),* lui a succédé. Le CA, composé de 11 membres, se réunit en moyenne quatre fois par an et fait l'objet de comptes rendus écrits.

Le conseil d'administration ne comprend formellement pas de représentants des locataires (*non conforme aux dispositions des articles L. 481-6 et R. 481-6 du CCH*). La réglementation impose la nomination de deux représentants des locataires pour les SEM gérant plus de 300 logements. Il est rappelé que les représentants élus des locataires ne prennent pas part au vote sur les questions qui n'ont pas d'incidence sur la gestion des logements. Un de ces représentants doit également être nommé à la commission d'attribution de logement *(cf. § 4.2.2).* Dans sa réponse, la société indique les noms des deux représentants élus et désignés par le CA en décembre 2014. Ils sont invités au CA depuis février 2015.

2.2.2 Direction générale

La société a été dirigée par M. Bruno Chauvier du 1er avril 1999 au 16 octobre 2013 *(il avait déjà exercé cette même fonction entre 1983 et 1988)*. Le conseil d'administration a mis fin à son mandat de directeur général le 16 octobre 2013 pour résultat insuffisant, perte de confiance avec les administrateurs et situation de conflit d'intérêt lié à son mandat d'administrateur au sein de la Sicav Equimoneplus[6] entre 1999 et 2012.

[6] Mandat de gestion des excédents de trésorerie de la Siguy confié le 2 novembre 1999 à la société Equigest.

M. Alain Le Corre, arrivé à la Siguy en 2012 comme directeur du développement, a été désigné directeur général par intérim du 16 octobre 2013 au 14 mai 2014, date à laquelle il a été officiellement nommé directeur général. Il bénéficie dorénavant d'un mandat social de DG rémunéré qui a suspendu de fait son contrat de travail. A l'instar de son prédécesseur, un logement de fonction et un véhicule de fonction lui ont été attribués par le conseil d'administration.

[8] Sur la base minimale d'un loyer mensuel de 1 540 € correspondant au loyer de sa précédente villa de fonction

2.2.3 Évaluation de l'organisation et du management

Sur la base de l'organigramme, l'effectif moyen constaté est d'environ 90 salariés *(en incluant les CDD et les intérims)*. Rapporté au nombre de logements, cela représente moins de 12 salariés par tranche de 1 000 logements ce qui place la société en dessous de la moyenne de 20 salariés constatée pour les SEM *(exercice 2013)*. Depuis le dernier contrôle de la Miilos en 2004, les effectifs de la société ont augmenté de 45 % en 10 ans *(62 salariés en 2004)*. Le parc est passé sur la même période de 4 392 à 7 589 logements familiaux *(+73 %)*.

Depuis le changement de direction générale fin 2013, l'organisation de la société est en forte évolution *(suppression du secrétariat général en 2014 puis fusion des directions du patrimoine et du développement début 2015)*. La société s'appuie actuellement sur trois directions et sur deux services *(cf. annexe 2)* :

- direction de la gestion locative *(DGL)* ;
- direction du patrimoine et du développement *(DPD)* ;
- direction administrative et financière *(DAF)* ;
- service administratif et de gestion du personnel ;
- service juridique.

Courant 2016, l'organigramme de la Siguy va être de nouveau modifié à la suite de la réorganisation en cours menée avec l'aide de la société Le plan de restructuration prévoit la suppression de postes dans le cadre d'un plan de départs volontaires *(cinq chargés d'opérations et cinq postes au service financements et marchés),* mais intègre le redéploiement de plusieurs postes entre les services *(cf. annexe 3)*. Globalement, l'effectif de l'organigramme cible de la société reste stable autour de 90 salariés.

La société ne dispose pas actuellement de système organisé de gestion des procédures ou de contrôle de gestion (*cf. § 2.2.5*). Un chef de projet « organisation, méthode et qualité » est cependant prévu dans l'organigramme cible. A l'exception de la gestion locative et de quelques tableaux de suivi, il n'existe pas de tableaux de bord permettant à la direction générale et au conseil d'administration de suivre au plus près l'activité de la société. Leur mise en place ne pourra cependant être effective qu'après la fiabilisation des données brutes (*cf. difficultés rencontrées par la société explicitées dans les paragraphes 2.2.5 et 3.1.1*).

Les trois agences (*Cayenne, Matoury et Saint-Laurent-du-Maroni*) sont rattachées à la direction de la gestion locative. Elles ont la charge de l'ensemble de la gestion locative à l'exception de la gestion des attributions qui reste centralisée au siège. La gestion administrative des locataires est assurée en

agence par un ou deux chargés de clientèle. Trois autres agents assurent le recouvrement des impayés, le suivi social des locataires en difficulté et le contentieux. La relation de proximité est assurée par huit bureaux de gérance, qui sont implantés au cœur des groupes les plus importants, et qui associent chacun un gérant, un agent technique et un ouvrier polyvalent. L'ouverture d'un neuvième bureau est prévue après la mise en service des logements de la ZAC Soula à Macouria. Ces personnels vont représenter à terme 30 % des effectifs de la Siguy. La société ne possède pas de régie d'entretien. De menus travaux d'entretien peuvent néanmoins être réalisés par les ouvriers polyvalents (*OPMP*).

Un rapport social est élaboré chaque année. Les agents disposent de fiches de poste et bénéficient d'un entretien annuel d'évaluation. Les dépenses de formation ont représenté 93 k€ en moyenne sur les cinq dernières années mais sont toutefois en baisse notable en 2013 et 2014. La moyenne d'âge est de 44 ans et l'ancienneté moyenne est de 12 ans. Le personnel masculin représente 58 % des effectifs.

2.2.4 Commande publique

Selon les dispositions de l'article L. 481-4 du CCH, la Siguy est soumise aux dispositions de l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 et de son décret d'application qui régissent les règles de la commande publique. La société dispose depuis 2007 de deux documents distincts précisant les procédures *(formalisées et librement définies)* selon le montant et la nature des marchés. Ceux-ci ont été mis à jour en mai 2015 et n'appellent pas d'observation particulière.

Des irrégularités et anomalies ont cependant été relevées dans les modalités de passation et d'attribution des marchés (*non conforme à l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005 et à son décret d'application n°2005-649 du 30 décembre 2005*). Les procédures de 2007 évoquées ci-avant n'ont matériellement pas été mises en œuvre et la société a continué à attribuer des marchés de prestations en dehors de tout respect des principes fondamentaux de la commande publique, à savoir la liberté d'accès à la commande publique, l'égalité de traitement des candidats et la transparence des procédures. Certaines pratiques irrégulières avaient déjà été relevées dans le précédent rapport de la Miilos et n'ont pas été corrigées.

A l'instar de difficultés rencontrées dans l'analyse des opérations de construction (*cf. § 5.3.2*), la vérification des dossiers d'appel d'offres n'a pu être réalisée que partiellement sur des dossiers incomplets. La société n'a notamment pas pu fournir les procès-verbaux des commissions d'appel d'offres pour les marchés de travaux contrôlés. Les anomalies et irrégularités suivantes ont néanmoins été relevées :

- les contrats de maîtrise d'œuvre ne font pas l'objet de procédure de mise en concurrence *(cf. 5.3.2) ;* douze de ces contrats dépassent pourtant les seuils des procédures formalisées *(cf. annexe 4)* ; les contrôles ont porté sur les opérations « Occuli-Mauzole », « Saint-Maurice Centre-Kamougue » et « ZAC Soula » ; pour ce dernier dossier, le déroulement du concours d'architecture et les procédures de passation des trois marchés de maîtrise d'œuvre n'ont pas pu être présentés à l'équipe de contrôle ;
- les missions d'ordonnancement, de coordination et de pilotage *(OPC)* des chantiers neufs ont été confiées de gré à gré au ; plusieurs marchés dépassent le seuil des procédures formalisées ; le montant des prestations demandées à ce bureau d'études s'élève à 1,2 M€ pour les années 2010 à 2014 ; par ailleurs une mission OPC de 230 k€ concerne une opération réalisée en VEFA pour laquelle la Siguy n'était pas maître d'ouvrage *(cf. § 5.3.2) ;* les documents fournis lors du contrôle pour ce dossier ne justifient ni l'utilité ni la réalisation complète de cette mission de coordination et de pilotage du chantier (*OPC*) ;

- les mandats de maîtrise d'ouvrage des opérations réalisées à Saint-Laurent-du-Maroni ont été confiés de gré à gré à la société
  les rémunérations du mandataire oscillent entre 295 k€ et 687 k€ pour les cinq dernières opérations ;
- le suivi des marchés est insuffisant ; les avenants ne sont pas systématiquement formalisés malgré l'évolution des prestations demandées, par exemple : nombre de logements construits incohérent pour la maîtrise d'œuvre de la « ZAC Soula » (*contrats initiaux passés pour 261 logements mais seulement 243 construits)* ou modifications des conditions de réalisation des travaux de l'opération « Saint Maurice centre - Kamougue» *(délais et prestations) ;*
- l'analyse de la procédure d'appel d'offres du chantier n°4 des travaux de la « ZAC Soula » montre que le choix du titulaire *pour 8,24 M€)* est entaché d'une erreur sur le calcul des notes attribuées aux entreprises candidates ; la CAO du 23 août 2012 a validé la proposition du maître d'œuvre sans relever les incohérences *(note maximale accordée malgré l'absence du planning d'exécution des travaux) ;*
- malgré l'observation formulée lors du précédent contrôle, la Siguy n'a pas mis en place de marchés à bons de commande pour l'entretien des ensembles immobiliers *(entretien courant des parties communes, des espaces verts et remise en état des logements)* ; pour ce type de prestations, les dépenses estimées annuellement dépassent pourtant le seuil des procédures formalisées ; seul un agrément des sociétés pouvant être sollicité par les agences est assuré par le service juridique après simple vérification des situations administratives des sociétés ; cette procédure intervient sans mise en concurrence et ne respecte pas les principes fondamentaux de la commande publique ;
- les contrats d'entretien des ascenseurs du groupe « Mirza A » et « Floralies » signés respectivement le 29 août 2014 *(10 500 €/an)* et le 5 octobre 2006 *(20 729 €/an)* sont renouvelés tacitement sans limitation de durée, en contradiction avec l'article 5 du décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005 ;
- les contrats signés le 23 mai 2013 pour une durée de trois ans avec la société
  portant sur l'entretien des groupes immobiliers « Cabassou 1 et 2 » et « Terrasses de Calimbé », pour un montant annuel de 109 940 € *(cumul des trois lots),* ont été conclus sans procédure formalisée ; aucun élément concernant la procédure de mise en concurrence n'a pu être fourni.

La société n'a pas établi et présenté au CA le rapport annuel sur l'exécution des marchés formalisés *(non conforme aux articles R. 433-6 et R. 481-3 du CCH*). Ce rapport doit comporter pour chaque marché le montant initial du contrat, les sommes effectivement versées et, le cas échéant, les raisons de l'écart constaté. Dans sa réponse, la société s'engage à présenter le rapport d'exécution des marchés à un prochain CA.

2.2.5 Gouvernance financière

Jusqu'en octobre 2013, la gouvernance financière de la Siguy reposait exclusivement sur le seul directeur général. La société ne disposait donc ni d'un comité financier, ni d'un comité d'investissement pour notamment analyser les conséquences des nombreux surcoûts non financés des opérations locatives. Pour ces opérations, le conseil d'administration n'avait connaissance, lors de la validation de leur lancement, que d'une information relative à un budget prévisionnel. Au-delà, il n'avait qu'une information globale au moment de l'approbation annuelle des comptes de la société.

La société ne dispose ni d'un contrôle de gestion ni de tableaux de bord financiers satisfaisants. Un contrôle de gestion interne, s'appuyant sur des tableaux de bord financiers pertinents, aurait permis de s'assurer que chaque transaction a été correctement traitée comptablement. Il aurait permis aussi de s'assurer que toutes les décisions prises sont bien exécutées et qu'il n'y pas de dérive. Dans un contexte de fort développement de la société avec en particulier le recours aux financements défiscalisés, source d'une certaine complexité, un tel contrôle aurait mis en évidence plus tôt les défauts de financement et de maîtrise des budgets des opérations d'investissement. Les défauts n'ayant été caractérisés que par les audits des commissaires aux comptes (*CAC*) et de la société Sémaphores à partir de 2014, les mesures de correction n'ont pas été anticipées. Dans sa réponse, la société rappelle que le plan de redressement en cours prévoit la création d'une fonction contrôle de gestion rattachée à la direction financière et indique qu'un recrutement va être engagé au second semestre 2016. De plus, des suivis budgétaires sont d'ores et déjà mis en place en s'appuyant sur l'outil IKOS (*entretien courant, frais généraux,…*).

En ce qui concerne les opérations menées dans le cadre de la défiscalisation, les premiers débouclages pourraient intervenir à compter de 2016 avec « Les Jardins de Balaté », puis en 2018 avec « Les Jardins de Pierre » et la « Résidence Kenya ». Un bilan devra être conduit sur le coût de ces opérations qui sont grevées de nombreux frais supplémentaires *(rémunération de l'arrangeur, frais de notaires dus lors de la vente et de la sortie d'opération)* et de risques juridiques insuffisamment appréhendés par la Siguy.

2.3 TRAIN DE VIE ET POLITIQUE SALARIALE DE LA SOCIETE

L'organisation et le management insatisfaisants de la Siguy se sont traduits par une politique salariale et un train de vie incompatibles, d'une part, avec la mauvaise santé financière et d'autre part, avec la mission sociale de la société. L'absence de contrôle interne et la centralisation des décisions au niveau de l'ancien directeur général ont créé un environnement propice à l'accumulation de dépenses très favorables aux salariés participant directement aux coûts de gestion élevés de la société *(cf. § 6.2.2)*. Il est notamment relevé que :

- la masse salariale est élevée malgré un effectif rapporté au logement très inférieur aux moyennes constatées pour l'ensemble des SEM *(cf. § 6.2.2) ;* le salaire annuel moyen brut[10] est de 45 044 € en 2015 ; les rémunérations font l'objet d'une négociation annuelle avec les délégués du personnel ; la hausse de la valeur du point de la grille indiciaire *(comptant pour 81 % dans le calcul des salaires)* et la prime automatique de 1 % d'ancienneté *(plafonnée à 25 %)* ont contribué à une hausse de la masse salariale de +21 % entre 2011 et 2014 ; sur la même période les effectifs n'ont augmenté que de 3 % ; le niveau de rémunération constaté apparaît comme globalement élevé au vu de la typologie réelle des emplois occupés dans

[10] Salaire moyen par tête (SMPT)

la société ; il est à noter que la situation financière de la société n'a pas permis d'augmenter la valeur du point en 2015 ;

Dépenses de personnel	2011	Evolution 2012		Evolution 2013		Evolution 2014	
Effectif Temps Plein Travaillé *(ETPT)**	83,16	87,21	+4,9 %	87,98	+0,9 %	85,57	-2,7%
Masse salariale *(k€)*	3 181	3 334	+4,8 %	3 503	+5,1 %	3 854	+10,0%

* hors intérim

La forte hausse des dépenses de personnel constatée en 2014 s'explique notamment par la hausse des salaires et des charges sociales, par le recours important à l'intérim *(DAF)* et par le versement de quatre primes de départ en retraite.

- l'accord relatif à la réduction du temps de travail signé le 2 juin 1999 fixe à 1 526 le nombre d'heures travaillées annuellement, le temps travaillé à la Siguy est donc inférieur de 5 % à la durée légale du travail *(1 607 heures)* ;
- l'intéressement au titre des années 2011 et 2012 a été versé aux salariés sans accord légal *(l'accord d'intéressement 2006-2008 avait exclu dans son article 3 son renouvellement tacite)* ; le calcul de l'intéressement est par ailleurs contestable ; d'une part, la régularité et la fidélité des comptes sont susceptibles d'être remis en cause *(cf. § 6.1)* et d'autre part, les indicateurs de gestion locative (*données de vacance largement sous estimées par exemple)* n'ont pas été correctement calculés ;
- une trentaine de salariés locataires de la Siguy bénéficient depuis 2004 d'un abattement de 20 % du loyer principal *(sous réserve d'un prélèvement du loyer sur le salaire)* ; cette réduction est un avantage qui ne se justifie pas pour raison de service et constitue une atteinte au principe d'égalité de traitement de l'ensemble des locataires ;

- pour un effectif de 90 personnes environ, la société dispose d'une confortable flotte de 47 véhicules, dont quatre de fonction ; ce nombre déjà conséquent n'empêche cependant pas d'autoriser des salariés à utiliser leur véhicule personnel pour des raisons de service moyennant un remboursement ; une forte baisse des dépenses de la flotte automobile *(-21 %)* est cependant intervenue en 2014 suite au non remplacement de véhicules en fin de crédit-bail ;
- en application d'une procédure « prêt CAPAEX » du 8 juin 2004, des prêts sont accordés aux salariés pour pallier des événements familiaux ou l'achat de véhicules pour les « besoins du service » ; l'organisme n'a pas vocation à consentir des prêts à son personnel ; les prêts accordés doivent conserver un aspect exceptionnel afin de s'assurer du respect de l'article L. 511-5 du code monétaire et financier qui interdit à toute personne, non agréée en tant qu'établissement de crédit, de consentir des prêts à titre habituel ;

L'organisation du temps de travail, les effectifs tendus et les qualifications des personnels en place ne permettent pas à la Siguy d'assurer la totalité de ses missions dans des conditions satisfaisantes. L'équipe de contrôle constate que, malgré les moyens financiers consacrés, l'effectif tendu de la société et l'inadéquation entre les qualifications nécessaires et les missions confiées à certains personnels, ne permettent pas actuellement à la Siguy d'assumer pleinement la gestion d'un parc locatif social de près de 8 000 logements. Sur les cinq dernières années, la société a vu son nombre de logements gérés augmenter de 42 % alors que, dans le même temps, le nombre d'employés n'a augmenté que de 18 % environ *(75 salariés en décembre 2009)*. Rapporté au nombre de logements, les effectifs représentent moins de 12 salariés par tranche de 1 000 logements contre une moyenne de 20 salariés constatée pour les SEM *(exercice 2013)*. De plus, l'efficacité du travail semble également grevée par un temps travaillé inférieur au délai légal et par des plages horaires inadaptées *(après-midis des mardis, mercredis et vendredis non travaillés et journées continues pour l'ensemble des personnels de terrain de 7h à 13h30)*.

Dans sa réponse, la société n'apporte pas d'élément nouveau sur ces différents points à l'exception du lancement d'une négociation sur les plages horaires de travail et la modification des avantages en nature des quatre véhicules de fonction à compter du 1er juin 2016.

2.4 CONCLUSION

L'efficience de la société est actuellement fortement pénalisée par son organisation, son déficit de personnel qualifié et compétent, mais aussi par le coût de sa masse salariale. La situation financière précaire et les niveaux de salaires pratiqués n'offrent pas la latitude nécessaire à la société pour se renforcer, sans craindre de voir ses coûts de gestion fortement augmenter. Des efforts durables sont nécessaires pour la ramener dans des standards et des modes de fonctionnement normalisés. Les négociations successives, menées depuis 2003 avec les représentants du personnel sur l'organisation du travail et sur les salaires, ont conduit à une situation, certes avantageuse pour les salariés, mais qui constitue aujourd'hui objectivement un frein au redressement de la société.

Elle doit également mettre en place un contrôle interne et des tableaux de bord permettant de mieux suivre l'activité des services et le respect des procédures notamment en matière de commande publique pour laquelle les irrégularités ont perduré malgré les observations déjà formulées dans le rapport du précédent contrôle.

Enfin, la société pourrait, par exemple, se doter d'un « comité d'investissement » permettant de mieux maîtriser les opérations et d'en rendre compte précisément et régulièrement au CA.

3. PATRIMOINE

3.1 CARACTERISTIQUES DU PATRIMOINE

3.1.1 Description et localisation du parc

Au 31 décembre 2014, la Siguy possède un patrimoine de 7 589 logements familiaux et de quatre résidences-foyers représentant 85 équivalents-logements *(intégralement confiés en gestion à des tiers)*. Les logements individuels représentent 16 % du parc. Les T3 et les T4 représentent 68 % des logements. Le parc est relativement récent *(moyenne d'âge de 23 ans)*, cependant un quart des logements ont été construits il y a plus de 30 ans et nécessitent des rénovations. Les logements « libres » financés en dehors de toute aide financière de l'Etat ne représentent que 1,8 % du parc *(gérés hors champ social)*.

Les logements sont répartis dans 17 des 22 communes de la Guyane. Néanmoins, les trois communes de l'île de Cayenne et la commune de Saint-Laurent-du-Maroni accueillent à elles seules 90 % du parc de la société. Les communes de Cayenne et Saint-Laurent-du-Maroni comptent 41,6 % du parc de la Siguy en zone urbaine sensible *(ZUS)*. Par ailleurs, l'ensemble de la Guyane est également classé depuis juillet 2013 en zone de revitalisation rurale *(ZRR)*.

Patrimoine de la Siguy au 31 décembre 2014	Logements familiaux	Places en résidences-foyers Unités autonomes	Chambres	Total**
Nombre de logements en propriété gérés par l'organisme	7589	0	0	**7589**
Nombre de logements en propriété non gérés par l'organisme	0	64	21*	**85**
Total	**7589**	**64**	**21***	**7674**

** 65 chambres comptées en équivalent logement **en équivalent logement*

Des problèmes de cohérence et de fiabilité de la base de données *(Ikos*) ont été identifiés lors du contrôle (*impacts sur les résultats de l'enquête RPLS et sur les quittancements*). Jusqu'à l'été 2014, la société ne comptabilisait les logements qu'après la première mise en location. Ce calcul qui diminuait artificiellement le problème de vacance *(cf. § 3.1.2)* a été modifié. Au-delà des difficultés liées à la première commercialisation, touchant notamment les logements financés en PLS, les données contenues dans le progiciel doivent être consolidées dans les meilleurs délais afin de renseigner correctement l'enquête RPLS. La base de données a été renseignée initialement à partir de données qui auparavant étaient gérées sur de simples tableurs. De nombreuses données sont manquantes, mal renseignées ou erronées *(type de financement, ZUS/ZRR, loyer plafond, date de mise en service, surfaces, réservataires, copropriété, ...)*.

Il a aussi été constaté lors du contrôle que le foyer Galmot *(44 chambres)*, acquis en mai 2014 par la société, n'était ni saisi dans le progiciel ni facturé au gestionnaire *(CIASIC/CCAS)*. La résidence Les Ecoles, foyer communal à Saint-Laurent-du-Maroni, mise à disposition du CCAS, n'a également pas été facturée pour des raisons similaires *(dix équivalents logements mis en service en 2000)*. De même, des logements rachetés en 2012, situés 22 rue Léon Gontrand Damas à Saint-Laurent-du-Maroni, ont fait l'objet depuis trois ans d'encaissement de loyers sans rattachement à un ensemble immobilier puisque le bien n'avait pas été créé dans le progiciel Les autres erreurs proviennent principalement de différences liées à des livraisons neuves partielles, des changements d'usage ou encore à des logements vendus ou démolis.

Ces exemples d'erreurs qui sont en cours de régularisation, révèlent les dysfonctionnements antérieurs ainsi que l'importance de la remise à niveau à mener.

3.1.2 Données sur la vacance et la rotation

Compte tenu des problèmes de fiabilité et de méthode de décompte de la vacance, les données ne sont pas pleinement exploitables avant l'année 2014. Le taux de mobilité est de 10,4 % *(moyenne de 9,7 % en France métropolitaine[11])*.

Les données concernant la vacance des logements indiquent une baisse significative du taux depuis l'été 2014 et, par voie directe de conséquence, la diminution du manque à gagner mensuel. Malgré ces résultats encourageants, le taux de 6,96 % constaté au 30 septembre 2015 reste supérieur à la moyenne nationale *(4,3 % en 2014)*.

Le taux de vacance financière est également en baisse significative mais reste supérieur à la moyenne des SEM d'outre-mer *(4% en 2013)*.

Logements : taux de vacance financière (*12 mois glissants)*

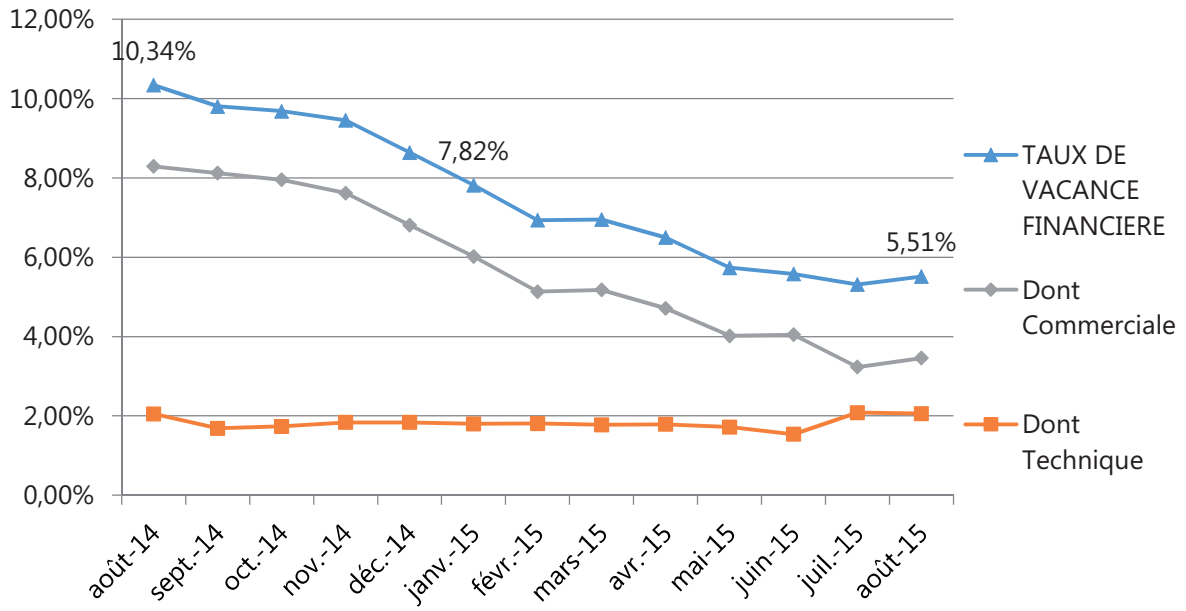

Source : Siguy - DGL

Lors de la visite de patrimoine, il a été constaté un grand nombre de logements vacants et laissés en déshérence dans le groupe « Les Alizés de Rémire » *(120 logements)*. Les villas mitoyennes ne sont plus louées depuis des mois, voire des années, dans l'attente de leur vente. Suite à un problème sur la situation juridique du foncier (*propriété du sol)*, aucune démarche de publicité n'a été lancée pour vendre les villas. Cette vacance, provoquée par l'attentisme de la société, entraine des pertes financières préjudiciables compte tenu de la santé financière dégradée de la société.

[11] Source enquête RPLS

3.2 ACCESSIBILITE ECONOMIQUE DU PARC

3.2.1 Loyers

Les logements ne sont pas conventionnés à l'APL et sont éligibles uniquement à l'allocation logement *(AL)*. En août 2015, celle-ci représente environ 35 % du quittancement et elle est perçue par 51 % des ménages logés par la Siguy.

En 2015, le loyer mensuel médian s'élève à 6,0 €/m^2 pour une surface habitable (*SH*) médiane de 80 m^2. Les loyers pratiqués par la société sont supérieurs à la moyenne de la France métropolitaine *(5,4 €/m2 en 2014)*. Ils sont néanmoins attractifs par rapport au prix du marché privé de la Guyane, à l'exception des logements financés en PLS ou en PLI qui trouvent difficilement preneurs car en concurrence directe avec les prix du marché privé *(à partir de 10 €/m^2)*.

Données sur les logements	**Totalité du parc loué**	***Dont logements financés LLTS***	***Dont logements financés LLS***	***Dont logements financés PLS***
Nombre	*7 545	*2 493*	*4 440*	*437*
Pourcentage	100 %	*33,0 %*	*58,8 %*	*5,8 %*
Loyer mensuel médian	480 €	*388 €*	*500 €*	*656 €*
Surface habitable médiane *(SH)*	80 m²	*76 m²*	*82 m²*	*78 m²*
Loyer mensuel/m² de SH	6,00 €/m²	*5,24 €/m²*	*6,06 €/m²*	*8,42 €/m²*

* Données RPLS 2015 sur seulement 7 545 logements

Les données de loyers fournies indiquent des niveaux de loyers relativement hétérogènes au sein du parc de la société. Ils traduisent indirectement la disparité du parc en termes d'ancienneté, de confort, d'équipements mais aussi d'attractivité avec des « turnovers » très différents selon les groupes.

A titre d'exemple, 538 des 6 933 des logements financés en LLS et LLTS bénéficient d'un loyer particulièrement bas puisque inférieur d'au moins 40 % aux plafonds définis pour l'année 2015.

A l'inverse, près de 28 % des logements sont au-dessus des loyers plafonds définis en 2015 pour le LLS. Les logements libres ou financés en *PLS et PLI* ne représentant que 8 % du parc, de nombreux dépassements des plafonds de loyer ont été constatés.

Près de 27 % des logements contrôlés sont en dépassement des plafonds maximums autorisés *(non conforme aux conventions de financement)* :

- sur 7 557 logements listés dans le progiciel de gestion pour l'année 2015, au total 2 921 loyers n'ont pas pu être réellement contrôlés faute de disponibilité des conventions initiales de financement *(39 % des logements) ;* un contrôle de cohérence a cependant permis de constater que 658 de ces 2 921 logements affichent des niveaux de loyer supérieurs aux taux plafonds définis pour l'année 2015[12] *(selon leur financement indiqué sous Ikos) ;*
- sur les 4 636 logements pour lesquels des données de loyers plafonds conventionnels ont été transmises, 1 376 sont en dépassement *(cf. annexe 5)*.

Au total, la somme des 2 034 dépassements est estimée à 100 k€ par mois, soit 1,2 M€ annuellement *(2,8 % des loyers encaissés)*. La Siguy doit disposer de l'intégralité des conventions de financement signées avec le préfet, corriger les irrégularités en ramenant l'ensemble des loyers en dessous des plafonds autorisés et rembourser les trop-perçus aux locataires concernés.

[12] Taux de loyers plafonds de 5,21€/m2 pour les LLTS, 6,51€/m2 pour les LLS et 9,77€/m2 pour les PLS

L'équipe de contrôle a par ailleurs constaté des incohérences entre les données saisies dans le progiciel Ikos et les conventions de financement signées par l'Etat :

- écarts sur le nombre de logements financés et réalisés *(ex : Schoelcher, Bambous, Saint-Maurice, Barbadine II, Badiane, cité Rebard, foyer Devèze à Cayenne) ;*
- écarts sur les financements indiqués et les conventions de financement *(ex : Saint-Maurice, Saint-Agathe, cité Rebard)* ; ce problème a été également relevé pour les attributions de logements ;
- écarts sur la typologie prévue et saisie *(ex : Schoelcher)* ;
- écarts sur les surfaces financées et quittancées *(ex : jardins du collège)*.

La Siguy est consciente de ces problèmes et s'attache actuellement à renforcer la fonction « facturation » au sein de la société, tout en procédant à l'intégration progressive dans le progiciel des données en cohérence avec les conventions de financement *(partiellement récupérées depuis un an auprès de la DEAL)*.

Le montant du loyer maximal n'est pas porté sur la quittance *(non conforme à l'article R. 445-13 du CCH)*. Dans sa réponse, la société s'engage à rectifier ce manquement.

3.2.2 Supplément de loyer de solidarité *(SLS)*

Comme le montre le tableau ci-après, environ 200 locataires ont été soumis au SLS depuis 2010 sans que les enquêtes SLS aient été menées à terme et sans prise en compte de l'exonération pour les zones de revitalisation rurale *(ZRR)*.

SLS	2010	2011	2012	2013	2014
Nombre de locataires assujettis *(ou facturés)*	202	220	203	194	179
Montant mensuel[13] du SLS encaissé *(€)*	2 026	2 254	2 062	1 973	1 827

La société facture irrégulièrement le SLS pour des logements situés en ZRR (*non conforme aux dispositions de l'article R. 441-31 du CCH*). Depuis l'arrêté du 9 avril 2009 classant 18 des 22 communes de Guyane en zone de revitalisation rurale *(ZRR)*, seuls 76 logements situés dans les communes de Sinnamary et Iracoubo étaient concernés par le SLS. Depuis l'arrêté du 10 juillet 2013 classant la totalité des communes en ZRR, plus aucun SLS n'est désormais exigible. La société doit régulariser cette situation et rembourser les trop-perçus aux locataires concernés. Dans sa réponse, la société indique avoir arrêté la facturation du SLS au 1er janvier 2016.

3.2.3 Hausse annuelle des loyers

Les hausses de loyers ne sont pas effectuées au 1er janvier de l'année pour l'ensemble des logements. Seul, le parc de l'ancienne SA HLM de Guyane est revalorisé au 1er janvier. Le plan de redressement, toujours opposable, impose en effet la revalorisation des loyers d'habitation au 1er janvier en tenant compte de l'évolution de l'indice de référence des loyers *(IRL)* avec un minimum de 1,8 % par an *(dans la limite des loyers plafonds de chaque programme)*. Les autres logements de la Siguy font l'objet d'une revalorisation annuelle selon l'IRL qui intervient à une date anniversaire propre à chaque groupe de logements. Dans sa réponse, la société indique que cette obligation n'est pas opposable aux logements sociaux (*non conventionnés*) d'Outre-Mer. Néanmoins, l'équipe de contrôle maintient que cette pratique entraîne une légère perte financière pour la société et n'est pas cohérente avec les modalités de révision des plafonds de loyers définies dans l'article 16 de l'arrêté du 14 mars 2011 relatif aux caractéristiques techniques et de prix de revient, aux plafonds de ressources et aux plafonds de loyers des logements locatifs sociaux et très sociaux dans les

[13] Du mois de décembre de l'année N

départements d'Outre-Mer, à Saint-Martin et à Mayotte, prévus par les articles R. 372-1 à R. 372-19 du code de la construction et de l'habitation.

3.2.4 Rattrapage des loyers

Dans le cadre du nouveau protocole CGLLS signé par la Siguy en octobre 2015, les loyers devront faire l'objet d'une augmentation minimale correspondant à l'indice IRL avec un minimum de 1,6 % par an. Toujours dans le cadre du protocole CGLLS, la Siguy va procéder à des augmentations supplémentaires, modulées par groupe, pouvant représenter jusque 8,4 % par an sur les LLS et LLTS, afin de rattraper les loyers notoirement sous-évalués. A l'horizon 2023, la quasi-totalité du parc pourrait ainsi atteindre les plafonds autorisés. Ces décisions ont été approuvées par le conseil d'administration du 25 juin 2015.

Les recettes potentielles de loyers supplémentaires sur la période 2016-2020 ont été évaluées par la société à 17,5 M€ mais retenues « par prudence » à hauteur de seulement 8,7 M€ dans le protocole CGLLS. Compte-tenu des nombreux dépassements des plafonds de loyer autorisés identifiés lors du contrôle (*cf. § 3.2.1, impact négatif évalué à 100 k€ par mois soit 6 M€ sur la période 2016-2020),* l'objectif sera de fait beaucoup plus difficile à atteindre.

3.2.5 Charges locatives

Jusqu'à fin 2013, le travail relatif à la récupération des charges était fait par le secrétariat général de la Siguy en s'appuyant sur des feuilles de tableurs qu'il réalisait et transmettait au service comptable pour déversement dans les comptes des locataires. A compter de 2014 *(charges récupérables au titre de l'année 2013)*, la société utilise l'outil de gestion Ikos afin de rationaliser la pratique et garantir l'exhaustivité des charges qui peuvent être récupérées auprès des locataires.

Le suivi et la régularisation des charges locatives sont réalisés au sein des trois agences de la direction de la gestion locative. L'aide de la direction administrative et financière est sollicitée si besoin. Il n'y a pas de chauffage, d'ascenseur *(sauf deux tours du programme Floralie et le bâtiment A du groupe Mirza),* de gardiennage ou d'employé d'immeuble. Le dispositif de proximité, constitué de gérants, d'agents techniques et d'ouvriers polyvalents ne fait pas l'objet d'une récupération. La Siguy n'est donc pas soumise à une situation complexe en ce qui concerne les charges récupérables.

Les investigations conduites par l'équipe de contrôle sur les charges récupérables de l'année 2013 montrent le caractère déficient du processus de récupération *(non conforme à l'article 23 de la loi n°89-462 du 6 juillet 1989)*.

La société ne constituant pas de dossier des charges récupérées, elle n'est donc pas en capacité de tenir les pièces justificatives à la disposition des locataires et n'a pas été en mesure de présenter des dossiers complets à l'équipe de contrôle. La régularisation des charges a lieu tardivement, au mois de décembre de l'année N+1 en général. Cette situation présente un risque accru en ce qui concerne le recouvrement lorsque le locataire est débiteur *(cf. § 4.4)*. Il conviendrait d'anticiper le traitement de la régularisation des charges pour que celui-ci soit effectif au plus tard en milieu d'année. Par ailleurs, certaines charges ne sont pas toujours répercutées sur les locataires *(TEOM par exemple)* ou sont récupérées indûment *(certaines résidences sont concernées par des imputations erronées et, au niveau des copropriétés, les propriétaires ne paient pas systématiquement les charges qui leur incombent, celles-ci étant supportées par les seuls locataires de la Siguy : c'est le cas des résidences Zéphir et Mont-Lucas par exemple)*. Le tableau suivant présente le taux de récupération des charges. Il permet d'apprécier le manque à gagner de la société à hauteur de 3,2 M€ sur la période 2010-2014.

Montants en k€	2010	2011	2012	2013	2014	Total
Charges récupérables	2 834	3 408	3 445	3 403	4 312	17 402
Charges quittancées	2 663	2 666	2 898	2 984	2 978	14 189
Montants non récupérés (*)	171	742	547	419	1 334	3 213

(*) *Évaluation réalisée par l'équipe de contrôle*

En se basant sur une vacance globale moyenne estimée à 8 % environ, le montant des charges récupérables non récupérées sur les logements occupés aurait dû être limité à 1,4 M€ sur la période 2010-2014 au lieu des 3,2 M€ évalués ci-dessus. La différence, soit 1,8 M€, grève de manière significative la rentabilité de la société *(cf. § 6.2)*.

A la demande de la mission de contrôle, trois dossiers de charges récupérables au titre de l'année 2013 ont été constitués ; ils appellent les observations suivantes :

- résidence 0093 Novaparc 1 : pour cette résidence, la Siguy n'a récupéré auprès de ses locataires que des factures relatives à l'entretien des espaces verts ; le nettoyage des parties communes, les frais d'électricité communs ou encore la taxe d'enlèvement des ordures ménagères n'ont donc pas été refacturés ;
- résidence 0048 Mont-Lucas 1 : des factures justificatives sont manquantes *(167 666 € justifiés pour 172 430 € récupérés selon la société)* et les montants des factures mensuelles du prestataire SODEXNET pour le nettoyage des parties communes ou pour l'entretien des espaces verts et voiries sont récupérés totalement ou partiellement sans explication ;
- résidence 0038 Cabassou 1 : le dossier justificatif communiqué est incomplet *(101 875 € justifiés pour 103 600 € récupérés)* et présente des factures en doublon *(factures GUYAVERT des périodes mai, juin et juillet par exemple)* ; concernant le marché GUYAVERT *(nettoyage des parties communes, des espaces verts et des voiries avec un lot 1 pour Cabassou 1, un lot 2 pour Cabassou 2 et un lot 3 pour Terrasses de Calimbé),* des factures pour les lots 2 et 3 sont partiellement récupérées sur les locataires de la résidence Cabassou 1 ; pour le lot 1 relatif à la résidence Cabassou 1, les montants des factures mensuelles sont récupérés totalement ou partiellement sans explication.

Pour les charges au titre de l'année 2013, et en particulier du fait du défaut de récupération de celles effectivement récupérables auprès des locataires, il ressort un sur-provisionnement global de plus de 20 % et une régularisation tardive en décembre de l'année 2014 pour un montant total de 908 k€. Ce point avait déjà été relevé lors du précédent contrôle effectué par la MIILOS en 2004. L'annexe 6 présente les 56 résidences concernées par une régularisation supérieure à 180 €/logement, au titre de l'année 2013 *(2 824 locataires)*. Compte tenu du caractère facilement prévisible des charges récupérables, la Siguy se doit d'ajuster de manière plus fine les provisions qu'elle appelle. Elle doit par ailleurs fiabiliser son processus de récupération des charges et enfin constituer des dossiers justificatifs au fil de l'eau pour chacune de ses résidences.

La nouvelle direction de la Siguy est consciente de la situation. Pour les charges récupérables, la problématique est reprise en main par le directeur administratif et financier et le directeur de la gestion locative en s'appuyant sur l'outil IKOS. L'objectif est que les charges 2014 soient régularisées de manière rigoureuse au plus tard lors du quittancement du mois de décembre 2015 *(terme à échoir) et que celles de 2015 le soient sur le quittancement d'octobre 2016*.

3.2.6 Assurances locataires

La société ne prend pas toutes les mesures nécessaires pour que les locataires souscrivent une assurance habitation (*non conforme aux dispositions de l'article 7 de la loi n° 89-462 du 6 juillet 1989*). L'article 7 de la loi du 6 juillet 1989 impose au locataire l'obligation « de s'assurer contre les risques dont il doit répondre en sa qualité de locataire et d'en justifier lors de la remise des clefs

puis, chaque année, à la demande du bailleur…». La Siguy exige la fourniture d'une attestation d'assurance lors de la signature du bail. Elle n'a en revanche pas organisé le recensement et la relance des renouvellements d'assurance. Au 26 septembre 2015, il y aurait seulement 1 545 locataires « à jour » *(21 %)* sur les 7 366 enregistrés dans la base de clients. Il est à noter que la société ne projette actuellement pas de souscrire une assurance pour le compte du locataire, récupérable auprès de celui-ci *(cf. loi 2014-366 du 24 mars 2014, article 1, I ; 10°)*. Dans sa réponse, la société s'engage à mettre en place une procédure de relance automatisée des locataires concernés.

4. POLITIQUE SOCIALE ET GESTION LOCATIVE

4.1 CARACTERISTIQUES DES POPULATIONS LOGEES

La Siguy n'a pas réalisé les deux dernières enquêtes d'occupation du parc social *(OPS)* de 2012 et 2014 *(non conforme aux dispositions de l'article L. 442-5 du CCH*). La société n'est pas en capacité de fournir des statistiques sur la population logée dans son parc. Aucune donnée permettant d'évaluer la population logée n'est collectée par le bailleur. Les dossiers, très incomplets fournis par la Siguy, pour le contrôle des attributions de logement, ne permettent pas non plus de qualifier précisément les ménages ayant bénéficié d'un logement ces dernières années.

Le bilan d'activité de la CAL pour l'année 2014 indique que 565 attributaires de logements disposaient de ressources inférieures au plafond LLTS *(soit les deux-tiers des attributions)*. Il a cependant été relevé un nombre significatif de ménages potentiellement au-dessus des plafonds de ressources (*cf. § 4.2.3.1*).

Aussi, compte-tenu de l'absence de données précises sur la population logée, l'équipe d'inspection n'est pas en capacité d'apprécier pleinement le rôle social joué par la Siguy.

Par ailleurs, l'enquête RPLS a été produite chaque année mais elle comporte des incohérences qui devront être traitées lors de la fiabilisation des données patrimoniales *(cf. § 3.1.1)*.

Dans sa réponse, la société s'engage à rectifier ces différents points à partir de l'exercice 2016.

4.2 ACCES AU LOGEMENT

4.2.1 Connaissance de la demande

La société procède à l'enregistrement dans le progiciel Ikos de l'ensemble des demandes qui lui sont transmises. Ces enregistrements font l'objet d'une transmission automatique *(ascendante seulement)* vers le système national d'enregistrement du numéro unique (*SNE*). Le nombre de demandeurs de logement augmente proportionnellement à la progression de la population en Guyane. Il était à fin 2014 de 13 590 ménages. Les données fournies par la Siguy indiquent que 91 % de ces demandes relèvent d'un logement à catégorie très sociale. Les trois-quarts des demandes enregistrées concernent des familles monoparentales *(54,8 %)* ou des célibataires *(19,5 %)*. Parmi ces demandes, la société estime que seuls 32 % de ces dossiers sont complets et recevables au sens de la réglementation en vigueur *(un bon nombre de demandeurs étant dans l'incapacité de produire leurs avis fiscaux)*. Les trois-quarts des besoins concernent les communes de l'ile de Cayenne et de Saint-Laurent-du-Maroni. Il est à noter que la production actuelle importante de PLS n'est pas

cohérente avec les besoins constatés en Guyane. Ceci explique, pour partie, les difficultés de commercialisation de ces logements de catégorie intermédiaire.

4.2.2 Politique d'occupation du parc de l'organisme

La procédure de fonctionnement et la composition de la commission d'attribution de logements *(CAL)* ont été définies par le CA le 6 septembre 1990 et ont été mises à jour le 22 février 2006. Le bilan d'activité de la CAL fait l'objet d'une présentation annuelle au CA. En 2014, la commission s'est réunie en moyenne deux fois par mois *(et non 40 fois comme indiqué dans le rapport communiqué au CA)* et a étudié en moyenne 1,5 candidatures par logement. En cohérence avec la demande de logement, 91 %[14] des attributaires d'un logement par la CAL disposaient de ressources inférieures aux plafonds très sociaux *(LLTS)*. Ces données n'ont cependant pas pu être vérifiées.

La composition de la commission d'attribution de logements et son fonctionnement sont empreints d'irrégularités (*non conforme aux dispositions des articles L. 441-2 et R. 441-9 du CCH*). Les membres présents en commission ne sont pas ceux qui sont prévus dans les documents *(à titre d'exemple, les représentants du collecteur ou des locataires en CAL n'ont pas été dûment désignés par le CA)*. Une commission unique ayant été constituée pour l'ensemble du territoire, les six membres doivent être nominativement désignés parmi les administrateurs de la société dont un a la qualité de représentant des locataires. Le Maire de la commune où sont situés les logements à attribuer, dispose d'une voix délibérative qui est prépondérante en cas de partage égal des voix. La société doit procéder rapidement à la mise à jour du règlement intérieur de la CAL et à la désignation nominative des membres de la CAL. De plus, malgré la tension de la demande sur le territoire, la Siguy ne propose pas systématiquement un minimum de trois candidats à l'examen de la commission d'attribution *(non conforme à l'article R. 441-3 du CCH)* et les procès-verbaux des CAL ne rapportent pas clairement la motivation des décisions. Depuis le mois de septembre 2015, la société utilise le progiciel pour la préparation des commissions. L'équipe de contrôle n'a pas pu constater les évolutions consécutives au déploiement du progiciel mais il est indéniable qu'il doit rapidement améliorer les conditions de travail de la commission et, par la même occasion, permettre la traçabilité de ses décisions. Ceci n'était pas le cas sur la période contrôlée. Les classements et décisions prises par la commission devront également faire l'objet d'une motivation dans les procès-verbaux. Les catégories de financement et les contingents *(cf. § 4.2.3.2)* devront également être clairement indiqués dans le progiciel et dans l'ordre du jour de CAL, contrairement à la pratique actuelle qui nécessite des ressaisies et des corrections manuelles. Enfin, le conseil d'administration n'est pas correctement informé de l'activité de la société en matière d'attribution de logements : le bilan de la CAL, communiqué annuellement, omet en effet un nombre important d'attributions de logements décidées hors CAL.

Dans sa réponse, la société indique avoir rectifié la majorité de ces points avec, en particulier un nouveau règlement de la CAL, approuvé par le CA du 4 février 2016.

4.2.3 Gestion des attributions

4.2.3.1 Analyse de la gestion des attributions

D'après les données fournies[15], la société a procédé à 1 001 attributions en 2013 et 849 en 2014 *(respectivement 844 et 621 indiquées dans le bilan d'activité de la CAL communiqué au CA)*. Les

[14] Donnée extraite du rapport 2014 sur les attributions présenté au CA du 25 juin 2015

[15] Base de données clients

données indiquent que plus d'une attribution sur cinq n'a pas fait l'objet d'une décision de la CAL. Suite à l'analyse globale des attributions au travers des différentes informations transmises *(analyse du fonctionnement de la CAL, lecture des procès-verbaux et analyse de la base clients,…)*, l'équipe de contrôle a choisi un panel de dossiers potentiellement irréguliers.

L'examen ciblé de 35 dossiers d'attribution de logements a confirmé que de nombreuses attributions ne sont pas soumises à la CAL et a mis en évidence 28 attributions irrégulières passibles des sanctions pécuniaires prévues à l'article L. 342-14-I-1 du CCH *(non conforme aux articles R. 441-1 et suivants du CCH)*. Le contrôle des dossiers a permis d'identifier les 50 irrégularités suivantes *(28 dossiers)* :

- un dossier d'attribution non fourni ;
- vingt attributions non soumises à la décision de la CAL ;
- onze dossiers incomplets *(revenus fiscaux, identité, situation familiale, …) ;*
- sept dossiers présentant un dépassement des plafonds autorisés *(LLS, PLS et PLI)* ;
- cinq dossiers sans numéro unique enregistré ;
- deux dossiers pour lesquels les contingents réservataires n'ont pas été respectés ;
- deux demandes de logement non radiés après attribution du logement ;
- deux locations à personnes morales non autorisées.

L'analyse des dossiers *(cf. annexes 7 et 8)* confirme l'ampleur et la récurrence des dysfonctionnements identifiés : attributions hors CAL, absences d'enregistrement des numéros uniques et dépassements des plafonds. Il est rappelé que le bailleur est passible d'une sanction pécuniaire, prévue à l'article L. 342.14-I-1°-a du CCH[16], d'un montant qui ne peut excéder l'équivalent de dix-huit mois de loyer en principal de chaque logement irrégulièrement attribué.

Par ailleurs, d'autres actes représentatifs de la mauvaise gestion de la Siguy ont été rapportés et constatés. Un logement a été longtemps prêté à sans contrepartie financière et un logement a été attribué irrégulièrement (*dépassement du plafond réglementaire de ressources et sans passage en CAL*) à un proche[17] de Concernant le parc de logements situé à Saint-Laurent-du-Maroni, les attributions de logement résultaient quasiment exclusivement des propositions faites par la commune *(parfois sans passage préalable en CAL)* et sans formalisme particulier.

L'équipe d'inspection a également constaté que l'ancienne direction a attribué une villa individuelle

La villa dont le financement n'est pas identifié, a cependant été classée en logement très social *(LLTS)* dans le progiciel La société ayant de fait défini les plafonds de ressources pour ce logement n'aurait pas dû attribuer le logement à un salarié dépassant de 77 % ces mêmes plafonds. Par ailleurs, l'analyse du dossier a montré que la Siguy avait planifié l'attribution du logement dans l'intention de le vendre au locataire. A cette fin, l'avis de France Domaine a été sollicité dès le mois de mars 2014. La villa a été estimée à 240 k€ sans compter les 29 k€ de travaux d'entretien réalisés dans le logement. La vente ne s'est pas concrétisée et le locataire présente de plus, au 16 octobre 2015, une dette locative de 9 118 € *(cf. § 4.4)*. Cet exemple montre les dérives et les inévitables conflits lorsque le bailleur social ne se fixe pas une ligne de conduite et de décision conforme à la réglementation.

[16] L'article L. 451-2-1 du CCH a été abrogé par la loi n° 2014-366 du 24 mars 2014 et remplacé par l'article L. 342.14-I-1°-a à compter du 1er janvier 2015.

[17] Egalement salarié de la Siguy depuis novembre 2008

Dans sa réponse, la société indique que des actions ont été mises en œuvre pour que la réglementation soit strictement appliquée et que concernant la Villa Rebard, elle est depuis reclassée en financement libre ; l'occupant actuel est en procédure de résiliation du bail et dès lors que le bien aura été récupéré, ce dernier sera vendu à la valeur du marché.

La Siguy ne procède pas à la radiation systématique des demandes de logement après attribution d'un logement *(non conforme aux articles L. 441-2-1 et R. 441-2-8 du CCH).* La société doit s'assurer de la radiation systématique du fichier d'enregistrement des demandeurs de logement social dès la signature du bail *(cf. article L. 441-2-1 et R. 441-2-8 du CCH).* Un contrôle sur les attributions intervenues au mois de septembre 2015 a montré que 40 % des demandes n'avaient pas été radiées dans le système d'enregistrement du numéro unique *(cf. annexe 8).* Il est rappelé qu'en cas de manquement, l'organisme s'expose aux sanctions prévues à l'article L. 342-14-I-1 du CCH. Dans sa réponse, la société indique avoir régularisé sa pratique.

Les baux ne sont pas accompagnés de la totalité des annexes obligatoires (non conforme à l'article 3-3 de la loi n° 89-462 du 6 juillet 1989 modifié par la loi n°2014-366 du 24 mars 2014). Le bailleur doit systématiquement remettre aux locataires entrants le dossier de diagnostic technique *(comprenant notamment, l'état des risques naturels, le constat de risque d'exposition au plomb pour les immeubles construits avant le 1er janvier 1949 et, à partir de 2014[18], un état de présence d'amiante, l'état de l'installation intérieure d'électricité et de gaz).* Sauf rares exceptions, ces pièces n'étaient pas présentes dans les dossiers contrôlés et ne sont pas communiquées aux locataires. Dans sa réponse, la société indique qu'elle doit réaliser les diagnostics en préalable au respect de ce point.

4.2.3.2 Gestion des contingents

Les conventions de réservation n'ont pas été systématiquement appliquées *(non conforme à l'article R. 441-5 du CCH)*. L'équipe de contrôle n'a pas pu obtenir l'ensemble des conventions de réservation. Outre les deux dossiers identifiés au paragraphe 4.2.3.1 pour lesquels le droit de réservataire n'a pas été respecté, l'ancien directeur général avait également donné comme instruction à ses services, par note n° 4020 du 29 septembre 2008, de ne pas remettre le logement à disposition du réservataire en cas de départ d'un locataire en fort impayé *(supérieur à 3 mois)*. Cette instruction irrégulière doit être immédiatement abrogée. Dans sa réponse, la société confirme l'abrogation de cette instruction et s'engage à tout mettre en œuvre pour respecter les droits des réservataires.

4.3 QUALITE DU SERVICE RENDU AUX LOCATAIRES

La société a organisé son service de proximité autour des trois agences de Cayenne[19], de Matoury et de Saint-Laurent-du-Maroni *(cf. annexe 2)*. Chaque siège d'agence accueille trois pôles *(social, clientèles et contentieux)* placés sous l'autorité directe du chef d'agence. Les trois agences accueillent plus de la moitié des salariés de la Siguy. Le personnel technique de proximité est composé de neuf gérants de patrimoine, huit agents techniques et huit ouvriers polyvalents *(OPMB)* fonctionnant en trinôme dans les bureaux de « gérance » implantés au cœur des ensembles immobiliers.

[18] Décret d'application 2016-1104 et 1105 du 11 août 2016 relatifs respectivement à l'installation intérieure de gaz et d'électricité *(Loi Alur).*

[19] L'agence de Cayenne est actuellement implantée au siège mais son déplacement dans le groupe « rénovation urbaine » est à l'étude afin de regrouper la direction du patrimoine et du développement au siège de la Siguy

Le gérant assure l'ensemble des relations avec le locataire, dont notamment les visites, les états des lieux, le précontentieux, l'enregistrement des réclamations et la remise en état des logements. Il encadre l'ouvrier polyvalent qui est chargé de l'entretien des parties communes des immeubles, auxquels il est affecté, et de l'exécution de petites réparations. L'agent technique est responsable du lancement et du suivi des travaux de réparations et d'aménagement (*maintenance courante, gros entretien et travaux d'aménagement lorsque ceux-ci ne sont pas pris en charge par la direction du patrimoine)*. Il participe à l'élaboration du plan d'entretien en proposant les travaux de gros entretien devant être programmés dans l'année.

Les réclamations sont saisies dans le progiciel par le gérant ou l'agent technique qui n'ont pas délégation pour engager les travaux. Les devis sont validés par le chef d'agence *(jusqu'à concurrence de 5 000 €)*. L'exploitation des données saisies indique que seulement 63 % des réclamations saisies depuis 2011 ont été clôturées *(cf. annexe 9)*. Ceci indique une appropriation insuffisante de l'outil et surtout l'absence de contrôle interne. Seules les demandes ayant fait l'objet d'un bon de commande sont en réalité réellement suivies par les agences. La société compte sur la mise en place d'indicateurs spécifiques et le déploiement de la nouvelle version en 2016 pour améliorer la situation.

Dossiers réclamations enregistrés dans Ikos	**2011**	**2012**	**2013**	**2014**	**2015**
Pourcentage de dossiers clôturés	65 %	66 %	68 %	66 %	48 %
Pourcentage de dossiers en cours ou non traités	35 %	34 %	32 %	34 %	52 %

(cf. détail en annexe 9)

La Siguy ne respecte pas les effectifs minimaux réglementaires pour le gardiennage et la surveillance de six ensembles immobiliers *(non conforme à l'article R. 127-1 du CCH et aux articles L. 271-1, R. 271-1 et suivants du code de la sécurité intérieure)*. Les bailleurs ont l'obligation d'affecter un effectif minimum de personnes aux fonctions de gardiennage ou de surveillance[20], afin de prévenir les risques pour la sécurité et la tranquillité des locaux. La société est concernée pour une quarantaine de groupes de plus de cent logements à Cayenne, Matoury et Saint-Laurent-du-Maroni. Les équivalents-temps plein comptabilisables sont actuellement insuffisants au vu des obligations réglementaires *(cf. annexe 10)*. L'organisme doit procéder à la vérification des effectifs présents et comptabilisables[21] et renforcer sa présence sur les ensembles HLM ne remplissant pas les dispositions définies par les articles L. 271-1, R. 271-1 et suivants du code de la sécurité intérieure. Dans sa réponse, la société décrit les redéploiements engagés pour progressivement respecter les effectifs de gardiennage minimaux.

La Siguy n'a pas élaboré de plan de concertation locative avec les représentants des locataires (non conforme à l'article 44 bis de la loi n° 86-1290 du 23 décembre 1986 tendant à favoriser l'investissement locatif, l'accession à la propriété de logements sociaux). Ce plan, validé par le conseil d'administration, doit définir les modalités pratiques de la concertation applicables aux immeubles ou aux ensembles immobiliers de son patrimoine. Il précise les règles destinées à formaliser les relations locatives locales, instaure un ou plusieurs conseils de concertation locative dont il peut prévoir la composition. Il accorde des moyens matériels et financiers attribués aux

[20] Une personne à temps plein ou équivalent temps plein par tranche de cent logements locatifs situés dans un immeuble ou groupe d'immeubles collectifs formant un ensemble situé soit dans une zone urbaine sensible, soit dans une commune dont la population dépasse 25 000 habitants ou qui est comprise dans une aire urbaine d'un seul tenant regroupant au moins 50 000 habitants

[21] Cf. circulaire n° 2002-10 UHC/DH 2/2 du 1er février 2002 relative aux obligations de gardiennage ou de surveillance de certains immeubles d'habitation

représentants des locataires pour exercer leurs fonctions dans ce cadre. Dans sa réponse, la société s'engage à le mettre en place en 2017.

Par ailleurs, aucune enquête de satisfaction n'a été conduite par la société rendant difficile toute évaluation de la satisfaction globale des locataires en place. La mise en place d'enquêtes est nécessaire pour permettre à la Siguy de disposer à l'avenir de réels indicateurs de satisfaction.

4.4 TRAITEMENT DES IMPAYES

Les impayés sont entièrement traités au sein des trois agences de la direction locative. Les gérants ont la responsabilité des relances automatiques, le précontentieux et le contentieux sont gérés par deux agents en liaison avec un collaborateur entièrement dédié au traitement social des locataires en difficulté. L'information de la caisse d'allocation familiale *(CAF)* est faite de manière automatisée.

La désorganisation de l'agence de l'Ouest à Saint-Laurent-du-Maroni, depuis 2012, oblige les équipes de Cayenne et de Matoury à assurer des missions sur place pour traiter les dossiers les plus importants.

A l'entrée des locataires, les aides du LOCA-PASS sont sollicitées lorsque cela est possible. Par la suite, afin d'orienter au mieux les locataires en difficulté, la Siguy coordonne son action avec les travailleurs sociaux de la CAF, du Conseil général, des collectivités (*Cayenne et de Saint-Georges*) et de la caisse générale de la sécurité sociale en particulier.

Des plans d'apurement *(PA)* informels sont proposés en phase précontentieuse *(PA verbaux répertoriés dans Ikos)* ; ils font alors l'objet d'un suivi mensuel par les chargés de clientèle. Par ailleurs, des PA formels signés sous l'égide du tribunal d'instance interviennent dans le cadre des procédures contentieuses.

Le niveau des impayés très élevé pèse lourdement sur la rentabilité de la Siguy. Au 30 septembre 2015, pour les 7 685 logements de la Siguy, la dette globale *(présents et sortis)* des locataires s'élève à 13,9 M€ pour 5 771 dossiers. Elle se décompose ainsi :

- 6,8 M€ représentant 3 919 dossiers pour les débiteurs présents ;
- 7,1 M € représentant 1 852 dossiers pour les débiteurs sortis.

Plus de 50 % des locataires présents sont ainsi en impayé. De nombreux dossiers souffrent d'un défaut de traitement ou de suivi, c'est en particulier le cas de la quasi-totalité des locataires partis.

Lorsqu'elles sont initiées, les procédures contentieuses vont régulièrement à leur terme, les expulsions prononcées par le juge sont quantitativement significatives *(112 en 2013 et 155 en 2014 ; 28 expulsions effectives en 2013, 65 en 2014)* et le concours de la force publique est régulièrement accordé.

Les résultats globaux obtenus en termes d'impayés figurent dans le tableau présenté ci-dessous. Ils se sont dégradés jusqu'en 2012 et s'améliorent lentement ensuite. En 2013 et 2014, ils restent cependant très au-dessus des médianes 2013 des organismes de logement social. Au regard des SEM immobilières des Outremer qui présentent un pourcentage d'impayés en moyenne de 1,8 % du

quittancement[22] en 2013, la Siguy se situe bien au-delà à 3,1 % lissés sur 2013-2014. Ce résultat insatisfaisant est directement lié au manque de personnel pour traiter cette problématique dans un contexte de forte évolution du patrimoine. La faiblesse de l'organisme dans le traitement des impayés avait déjà été largement pointée lors du précédent contrôle de la MIILOS en 2004 *(les créances des locataires représentaient 29 % du produit des loyers et charges quittancés en 2003 et le niveau des impayés était considéré comme déjà inadmissible)*. La Siguy doit s'organiser dans les meilleurs délais pour que le traitement des situations d'impayés s'améliore durablement. C'est un engagement qu'elle a pris dans le cadre du protocole de consolidation CGLLS qu'elle a signé le 25 septembre 2015 *(cf. § 6.3)*.

Evolution des impayés	**2010**	**2011**	**2012**	**2013**	**2014**	**Médiane tout OLS 2013**
Evolution créances locataires / loyers et charges récupérées en %[23]	-	8,6	5,8	2,2	2,5	1,3
Créances locataires / loyers et charges récupérées en %	34	36	38	36	32	13,5
Admissions en non-valeur *(k€)*	680	343	502	529	1 842	NC

4.5 LOCATION A DES TIERS OU OCCUPATIONS NON REGLEMENTAIRES

Le contrôle a permis d'identifier vingt-cinq logements sociaux loués à des personnes morales (*non conforme à l'article L.443-11 ou L. 442-8-1 du CCH*). Ce dispositif de location est contraire à ce que prévoient les articles du CCH qui autorise la location de logements dans des situations spécifiques ou à une liste limitative de personnes morales bien déterminées. La Siguy doit revoir les modalités de location à ces différentes personnes morales afin de les rendre conformes aux textes et résilier, le cas échéant, les baux irréguliers. Il est rappelé que la société est passible d'une sanction pécuniaire, prévue à l'article L. 342-14 du CCH[24] pour chaque logement irrégulièrement attribué (*cf. annexe 11*). Dans sa réponse, la société indique que cette pratique n'est plus autorisée sur le parc social et s'engage à résilier les baux irréguliers.

4.6 CONCLUSION

Le rôle social de la Siguy est primordial mais reste cependant difficile à apprécier en l'absence de données et de statistiques fiables. La société doit impérativement prendre les mesures nécessaires pour mener à bien les différentes enquêtes annuelles *(OPS/SLS et RPLS)* et régulariser l'ensemble des problèmes identifiés lors du contrôle : dépassement des plafonds autorisés, hausse des loyers au 1er janvier, récupération des charges, assurances des locataires, etc. Concernant l'accès au logement, la composition et le fonctionnement de la CAL devront être revus et soumis au conseil d'administration afin de les mettre en conformité avec le CCH. Outre le passage systématique en CAL des dossiers d'attribution, un effort important de formalisation et d'organisation doit être engagé afin de mettre en application la politique de peuplement arrêtée et de diminuer significativement et durablement la vacance tout en garantissant la traçabilité des décisions. Le

[22] Dotations moins reprises sur créances douteuses additionnées aux admissions en non-valeur, le tout divisé par le quittancement sur une année

[23] $= \frac{(\text{créances ordinaires+ créances douteuses + ANV})_{\text{année n}} - (\text{créances ordinaires+ créances douteuses})_{\text{année n-1}}}{(\textit{loyers quittancés + charges récupérées})_{\text{année n}}}$

[24] L'article L. 451-2-1 du CCH, est abrogé par la loi n° 2014-366 du 24 mars 2014 à compter du 1er janvier 2015 et remplacé par L. 342.14-I-1°- a du CCH.

niveau des impayés reste anormalement élevé. Ce problème qui avait déjà été fortement souligné lors du précédent contrôle doit être traité et progressivement normalisé. Au-delà des aides financières importantes prévues, la mise en œuvre de l'ensemble des mesures internes constitue l'un des engagements majeurs du nouveau protocole de consolidation. Des actions et des résultats concrets sont attendus afin de permettre l'amélioration durable de la rentabilité financière de la société. Ils doivent faire l'objet d'évaluations régulières.

5. STRATEGIE PATRIMONIALE

5.1 ANALYSE DE LA POLITIQUE PATRIMONIALE

Le plan stratégique de la société *(incluant le volet patrimonial)* qui datait de 2005, a été mis à jour en 2010 avec l'assistance du bureau d'études Il prévoit un rythme de construction de 630 logements par an. L'investissement annuel est d'environ 90 M€ *(correspondant à 150 k€ par logement de 80 m²)* et le besoin maximal en autofinancement est estimé à 1,125 M€/ an *(pour un programme annuel de 600 logements)*. Environ 27 M€ d'euros de subventions doivent être mobilisés par la Siguy chaque année pour assurer ce programme ambitieux de développement. La plan prévoit également la démolition de 299 logements et la réhabilitation des quelques résidences en mauvais état dans le cadre du PDRU[25] *(cf. § 5.2.2)*. Les autres ensembles dégradés ont déjà été réhabilités dans le cadre du précédent plan de redressement de 1999 à 2010. Le PSP prévoit pour les années 2010-2020 un budget d'intervention sur le patrimoine de 51,7 M€ réparti en 20,8 M€ en gros entretien, 26,1 M€ en remplacement de composants et 4,8 M€ d'aménagement et VRD. Le plan intègre un programme de réhabilitation de 4,5 M€ entièrement subventionné pour le patrimoine issu de l'ex-SA d'HLM.

La mise en place des dispositifs de défiscalisation, centrés au démarrage en 2010 sur des programmes acquis en VEFA pour lesquels le promoteur privé garantissait le respect des budgets, a ensuite été étendue aux autres opérations conduites en propre ou en délégation de maîtrise d'ouvrage

Au regard de l'audit de 2008 diligenté par la CDC, puis de l'audit en 2009 à l'initiative de l'AFD *(cf. § 6.2.3.3)*, la direction générale et les actionnaires de la société ne pouvaient pas ignorer la situation fragile de la société. Ce plan stratégique 2010-2020 particulièrement ambitieux et le projet de CUS 2011-2016 ont pourtant été approuvés par le CA le 18 mai 2011.

Compte tenu des difficultés croissantes de trésorerie, la nouvelle direction générale a stoppé en mai 2014 tout lancement de nouvelle opération. Au vu des besoins de logement en Guyane, le nouveau plan de redressement CGLLS de la Siguy prévoit néanmoins une production annuelle limitée à une centaine de logements par an, livrables à partir de 2018.

[25] Projet de Développement et Rénovation Urbaine (PDRU)

[26] Etablissement Public d'aménagement en Guyane

5.2 ÉVOLUTION DU PATRIMOINE

5.2.1 Reprise du parc de la SA d'HLM et développement de l'offre nouvelle

Sur la période 2010-2014, la société a acheté en VEFA et construit un total de 1 670 logements familiaux soit une moyenne de 334 logements par an. Il convient d'ajouter à ce chiffre les 787 logements repris[27] à la SA d'HLM en 2011. La société a donc vu son nombre de logements gérés augmenter de 42 % en cinq ans.

Année	Parc au 1er janvier	Construction	VEFA	Acquisition amélioration	Vente	Démolition	Parc au 31 décembre	Évolution
2010	**5 343**	125	0	0	22		5 446	1,9 %
2011	5 446	347	66	787	13		6 633	21,8 %
2012	6 633	381	44	5	16	40	7 007	5,6 %
2013	7 007	226	78	0	7	30	7 274	3,8 %
2014	7 274	165	238	0	12	76	7 589	4,3 %
Total	**-**	**1244**	**426**	**792**	**70**	**146**	**7 589**	**42,0 %**

Bien que l'augmentation soit très importante, le nombre de logements neufs mis en service sur la période 2010-2014 est néanmoins très inférieur aux 3 863 prévus dans la CUS sur la même période, représentant 772 logements par an *(indicateur A.II de la CUS)*. Les prévisions ont été largement surestimées par la Siguy et n'ont, au final, pas pu être réalisées.

Le même constat avait été fait lors de l'actualisation du PSP en 2011. Un déficit de construction de 1 160 logements avait été observé sur la période 2005-2010 *(945 logements livrés au lieu des 2 105 programmés, soit un taux de réalisation de seulement 45 %).* Une avance de 10 M€ avait pourtant été accordée par l'Etat, actionnaire, dans le cadre du plan stratégique 2005-2010 pour permettre à la Siguy de constituer des réserves foncières et préfinancer ses programmes de construction.

Nombre de logements neufs livrés de 2010 à 2014 *(par type de financement)*

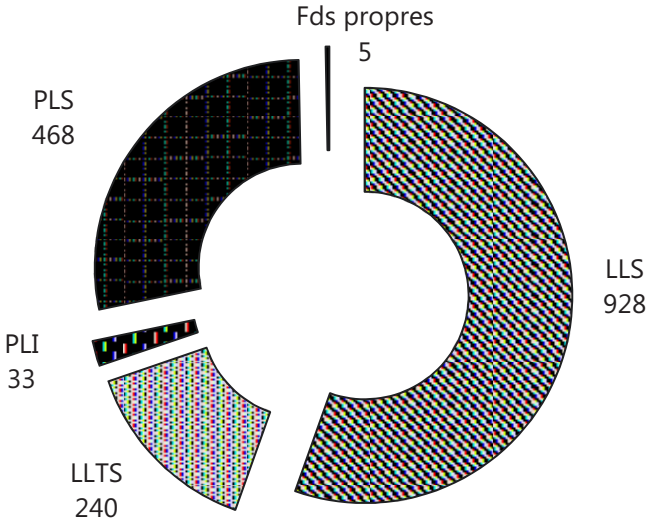

Les logements neufs ont été financés majoritairement en LLS *(55 %)* sur la période contrôlée mais les PLS représentent également 28 % des mises en service. Les logements PLS se révèlent difficiles à louer pour le bailleur et ne sont pas adaptés à la demande locale. Les logements très sociaux *(LLTS)*

[27] La reprise partielle du patrimoine de la SA d'HLM a été approuvée en avril 2010 selon un protocole signé par les trois bailleurs *(Siguy, SIMKO, SEMSAMAR),* avec l'Etat, la CGLLS et Action Logement.

ne représentent que 14 % des livraisons sur les cinq dernières années, ce qui est très insuffisant au regard de la demande très forte de ce type de logements.

5.2.2 Réhabilitations et rénovation urbaine

La moyenne d'âge du parc est peu élevée mais le climat humide est particulièrement pénalisant en matière d'entretien. Le quart du parc a cependant plus de trente ans et nécessite de fait des rénovations importantes. Une remise à niveau a été lancée et menée entre 1999 et 2010 dans le cadre du précédent plan de redressement. Actuellement, deux groupes anciens *(« Zéphir » et « Mont-Lucas 1 »)* font l'objet d'une rénovation intégralement financée sur fonds propres pour 4 M€. Les autres opérations de réhabilitation importantes en cours (dont « Mirza », « Rénovation urbaine », « Orchidées » et « Floralies ») font l'objet de financement de l'ANRU et concernent, pour partie, le patrimoine de l'ex-SA d'HLM *(9,9 M€ apportés par l'Etat, la CGLLS, l'ANRU et les collecteurs 1 % dans le cadre du protocole d'accompagnement de reprise 2011-2020)* et le projet de rénovation urbaine à Cayenne *(PRU)*.

Au 31 octobre 2015, les opérations de rénovation estimées dans le protocole d'accompagnement de la reprise de l'ex SA d'HLM de Guyane à 6,224 M€ *(hors démolitions et hors «Floralies »*[28]*)* sont réalisées à 75 %. Le coût a été revalorisé par la Siguy à 10,097 M€ *(+62 %)* suite au chiffrage de trois opérations *(« Patawa Réhabilitation » à Régina, « Pépinières » et « Orchidées » à Saint-Laurent-du-Maroni)*. Ces dépenses supplémentaires ont été financées sur fonds propres.

En incluant le cinquième avenant en cours de signature qui prévoit la démolition des deux tours Floralies, le PRU lancé en 2008 comprend au total la démolition de 347 logements, la réhabilitation de 180 logements *(groupes « Mirza » et « Rénovation urbaine »)* et la construction de 601 logements neufs. Le coût de revient du PRU pour la Siguy est estimé à 107,4 M€ dont 10,8 M€ subventionnés par l'ANRU et 32,8 M€ par la défiscalisation et la ligne budgétaire unique (*LBU)*. Les fonds propres engagés par la Siguy s'élèvent au total à 5 M€ *(4,6 %)*. Ces chiffrent intègrent la réhabilitation du patrimoine de l'ex-SA d'HLM de Guyane.

5.3 EXERCICE DE LA FONCTION MAITRISE D'OUVRAGE

5.3.1 Evolution de l'organisation

Depuis début 2015, la société s'appuie sur la direction du patrimoine et du développement pour mener à bien les opérations de développement du patrimoine *(foncier, acquisition en bloc, VEFA, maîtrise d'ouvrage publique)*. Auparavant, la maîtrise d'ouvrage était exercée par deux directions distinctes. La direction du développement assurait le montage des opérations jusqu'au permis de construire et transmettait ensuite le dossier à la direction du patrimoine qui en assurait le suivi pendant les travaux, le service « marchés » *(hébergé par la DAF)* étant chargé de la gestion financière. La direction de la gestion locative prenait le groupe immobilier en gestion à sa livraison. Les directions ne travaillant pas en relation directe, l'ensemble des décisions étaient prises par le directeur général. Ce fonctionnement « en silo » a conduit à l'absence de contrôle et de maîtrise des coûts de la quasi-totalité des opérations *(cf. § 5.3.2)*, et ce malgré les moyens humains mis en œuvre. Les niveaux insuffisants de compétence, de contrôle et d'encadrement des personnels ont directement contribué à la situation financière fortement dégradée de la société.

[28] Patrimoine repris à la SA d'HLM en 2011. La première tour est déjà intégralement vidée et murée.

Compte tenu de l'éloignement et du manque de compétences internes, la Siguy a également fait appel à pour les opérations neuves à Saint-Laurent-du-Maroni *(cf. § 2.2.4),* sans meilleur résultat.

Suite à la forte diminution des livraisons *(fixées dans le nouveau protocole CGLLS à une centaine de logements par an, cf. § 6.3),* la Siguy a inscrit les postes des cinq chargés d'opérations dans le périmètre du plan de départ volontaire *(cf. § 2.2.3).* A terme, le nouvel organigramme cible prévoit seulement deux chefs de projet, aux compétences renforcées et globalement responsables de leurs opérations. Sous réserve de sa mise en œuvre, cette future organisation semble être cohérente avec les objectifs que se fixe la Siguy et n'appelle pas d'observation particulière à ce stade.

5.3.2 Analyse d'opérations

L'équipe de contrôle a procédé à la vérification de quatre opérations nouvelles. Les données relatives à ces opérations n'ont été que difficilement et partiellement communiquées par la société. Le contrôle a donc été limité mais a cependant permis de constater les dysfonctionnements suivants :

- absence de fiches de situation financières et comptables *(FSFC)* et d'une façon générale absence de contrôle des budgets des opérations ;
- opérations sous-évaluées au départ et en dépassement de budget à la livraison ;
- coûts de construction non maîtrisés (*coûts moyens légèrement supérieurs aux autres bailleurs et dérapage budgétaire de deux opérations sur trois, cf. annexe 12*) ;
- subventions non encaissées, montants de rétrocessions fiscales mal évalués ; sur-financements devant être régularisés à la clôture des opérations concernées ;
- erreurs d'imputation des marchés *(groupes Anhinga et PDRU)* ou des actes d'achat *(Zac St Maurice, 65 logements) ;*
- absence systématique de mise en concurrence pour les mandats de maîtrise d'ouvrage ; travail demandé très en amont aux architectes avant que le contrat ne soit signé en régularisation ;
- délais anormalement longs entre la réception des bâtiments par la direction du développement et leur mise en service effective par la direction de la gestion locative *(de trois mois à un an en moyenne) ;* la raison invoquée est l'extrême lenteur des concessionnaires à procéder aux branchements finaux *(téléphonie et électricité) ;* ces délais s'ajoutent aux délais parfois très longs nécessaires à la première location *(cf. § 6.2.1)* ;
- l'opération « les Angéliques » a été acquise en VEFA le 29 décembre 2011 *(185 logements financés en PLS)* ; le groupe rencontre des difficultés importantes de commercialisation *(vacance de 76 % constatée en 2014)* ; les malfaçons constatées par la DGL après la mise en service *(réception acceptée pourtant sans réserve particulière le 3 juin 2014)* entraînent aujourd'hui des impayés *(mécontentements des locataires)* ; sur ce dossier, la Siguy a confié le 8 février 2012 une mission d'ordonnancement de pilotage de chantier au bureau pour un montant de 230 k€ ; la Siguy n'étant ni maître d'ouvrage, ni maître d'œuvre de l'opération, cette prestation apparaît comme injustifiée *;*
- les deux opérations « Salines de Bourda » *(vingt-quatre logements)* et « Occuli-Mozole » (*huit logements*) ont été réceptionnées depuis plusieurs années mais n'ont pas été mises en service *(financement exclusivement sur fonds propres).*

Au regard des présentations initiales faites au CA, l'analyse des prix de revient des opérations récentes ou en cours *(cf. annexe 12)* montre des dérives systématiques sur les opérations réalisées

en maîtrise d'ouvrage propre. Près de deux opérations sur trois ont ainsi un coût qui a augmenté de plus de 33 %. Les principales raisons identifiées, au-delà de l'absence de contrôle du budget des opérations, sont les suivantes :

- sous-évaluation du projet en amont *(1 200 €/m2 estimé initialement pour une opération livrée à 1 900 €/m2) ;*
- surface construite trop importante par rapport aux ratios moyens prévus *(90 m2 en moyenne contre 80 m2 prévus à la CUS) ;*
- opérations globalement très chères *(Salines de Bourda, Percinettes de Raban, Chatenay V par exemple)*, notamment à cause de charges foncières importantes.

L'ensemble de ces coûts mal évalués initialement et non maîtrisés conduit à des opérations structurellement déséquilibrées et entraîne des pertes financières très importantes pour la société *(cf. § 6)*. Les comptes rendus des conseils d'administration évoquent régulièrement les difficultés rencontrées *(retard de chantier, compétence des entreprises, délai de branchement, prix du foncier et de la viabilisation)* mais n'ont jamais indiqué l'ensemble des dérives constatées et les pertes financières induites. Dès l'année 2000, l'Etat avait demandé[29] au directeur général de compléter les informations fournies au conseil d'administration sur les opérations d'investissement projetées, les éléments ne permettant pas aux administrateurs de porter un jugement pertinent sur la « faisabilité » de ces opérations. Les opérations présentées au stade de l'esquisse ou de l'avant-projet comportent trop d'aléas, ceux-ci ne permettant pas d'appréhender le coût global du programme et pouvant ensuite mettre en cause l'équilibre d'exploitation présenté. Il avait été demandé au directeur général de présenter systématiquement au CA le bouclage financier des opérations avant de signer les marchés de travaux. Ces insuffisances d'information et de fiabilité ne sont donc pas récentes.

Des écarts récurrents ont été constatés entre le nombre de logements financés et réalisés (ex : Schœlcher, Bambou, Saint-Maurice, Barbadine II, Badiane, cité Rebard, foyer Devèze à Cayenne). Ces situations sont anormales *(cf. § 3.1.1)* et doivent être régularisées auprès des services de la préfecture. La société ne disposant, ni d'une base patrimoniale fiable, ni de la totalité des conventions de financement *(LBU)*, la vérification n'a pu être menée exhaustivement par l'équipe de contrôle. Dans sa réponse, la société s'engage à revoir avec les services de l'Etat l'ensemble des conventions de financement.

5.4 MAINTENANCE DU PARC

5.4.1 Entretien du patrimoine

La visite de patrimoine a porté sur 4 302 logements, soit 53 % du patrimoine *(cf. annexe 13)*. Elle a permis d'évaluer la présence et l'organisation du personnel sur le terrain (*chefs d'agence, gérants et agents techniques notamment*). A l'exception des quelques groupes qui font l'objet d'une opération de rénovation urbaine *(« Zéphir », « Mirza » et « Rénovation urbaine »),* les parties communes intérieures et extérieures sont globalement correctement entretenues et globalement conformes à l'âge moyen peu élevé du patrimoine *(23 ans)* et aux moyens financiers mis en œuvre *(cf. § 6.2.2)*. Néanmoins, des pistes d'amélioration ou des problèmes de sécurité ont été relevées :

- installations électriques non protégées *(interrupteur à la résidence « Stanislas », poteau électrique au « Petit Lucas », et coffret d'alimentation du bâtiment à « Mirza B et C »)* ;

[29] Par lettre du 21 février 2000 adressée par le préfet au directeur général

- portail en panne sans contrat d'entretien *(« Bertha Tribord »)* et ascenseurs en panne *(« Floralies » et « Mirza Bat A »)* ;
- absence de panneaux d'affichage dans la quasi-totalité des groupes ; boîtes aux lettres non étiquetées et en fort mauvais état *(« Zéphir collectif », « Chatenay III »)* ;
- gestion des copropriétés non réalisée, ce qui permet aux copropriétaires ayant acheté leur logement ou leur commerce d'être exonérés de toute charge de copropriété comme par exemple à « Zéphir collectif » et « Mont-Lucas » *(les charges récupérables ne sont répercutées que sur les locataires de la Siguy - cf. § 3.2.5)* ; dans ce dernier groupe, l'entretien de la station d'épuration de Petit Lucas qui profite à l'ensemble du quartier est intégralement payée par la Siguy ;
- installation de climatiseurs individuels ou de paraboles pas systématiquement contrôlées ou autorisées *(climatisation ou paraboles pouvant être source de dégradation de la façade ou présenter des risques de chute, à « Zéphir », « Chatenay III » par exemple) ;*
- projet de rénovation lourde d'une villa potentiellement en zone inondable envisagé sur les crédits d'entretien *(afin de reloger un locataire du groupe « Zéphir individuel » dont le logement doit être démoli) ;*
- appropriation des parties communes par les locataires : des jardins ont été privatisés sur l'arrière des immeubles à « Cabassou » ;
- présence d'épaves *(par exemple véhicules à « Cabassou » et « Mont-Lucas »)* ;
- villa squattée par une association *(« Zéphir individuel » n°150)*.

5.4.2 Exploitation du patrimoine

Le diagnostic de performance énergétique (*DPE*) n'est pas obligatoire dans le département de la Guyane. De même, au vu des dates de construction de ses immeubles, la Siguy n'est à ce jour pas concernée par les diagnostics de présence de Plomb *(CREP)*.

Les obligations réglementaires concernant la réalisation de repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante et la constitution des documents relatifs à la présence d'amiante, ou encore l'information des occupants ou entreprises ne sont pas toutes respectées *(non conforme aux articles R. 1334-16 et suivants du code de la santé publique)*. La société a fait procéder dès novembre 2005 au repérage d'amiante des parties collectives afin de constituer les dossiers techniques Amiante *(DTA)* exigés par l'article R. 1334-29-5 du code de la santé publique. Les repérages ont montré que le patrimoine ancien n'était que très peu concerné par cette problématique. Plusieurs bâtiments qui contenaient des produits amiantés ont depuis été démolis dans le cadre de l'opération de rénovation urbaine. Au moment du contrôle, aucune action de repérage n'a cependant été lancée pour 526 logements *(7 % du parc)*. L'organisme n'a pas réalisé le repérage des matériaux et produits de la liste A contenant de l'amiante dans les parties privatives, et n'a pas constitué le dossier intitulé " dossier amiante- parties privatives *(DAPP)*, exigé par les articles R. 1334-16 et R. 1334-29-4 du code de la santé publique. Enfin, pour les immeubles concernés par la réglementation sur l'amiante, les obligations réglementaires relatives à l'information des occupants et des entreprises amenées à effectuer des travaux ne sont pas respectées *(cf. articles R. 1334-29-4 et R. 1334-29-5 du code de la santé publique)*. Dans sa réponse, la société reconnaît qu'il s'agit d'un sujet majeur dans sa politique patrimoniale et qu'il sera traité en 2017.

Concernant l'accessibilité aux personnes handicapées, l'équipe de contrôle n'a pas constaté de politique volontariste ou de prise en compte particulière des obligations de mise en accessibilité dans les opérations récentes de réhabilitation ou de constructions neuves *(seuls les logements en rez-de-chaussée sont accessibles)*. Les tours Floralies étant vouées à la démolition, le patrimoine ne

comportera à terme qu'un seul groupe collectif muni d'ascenseurs *(Mirza A)*. Les besoins éventuels d'adaptation du logement des locataires en place sont traités par les chargés de clientèle sans politique prédéfinie. La société n'a pas non plus procédé au recensement du parc accessible et des logements adaptables.

5.4.3 Sécurité dans le parc

L'entretien et le suivi périodique des ascenseurs n'est pas suffisant *(non conforme à l'article R. 125-2 du CCH)*. La maintenance des ascenseurs a été confiée à la société L'examen de la liste des visites d'entretien réalisées au cours de l'année 2014 pour l'immeuble « Floralies » montre qu'une panne a duré 14 semaines *(14 avril - 25 juillet 2014)*. Pendant la visite du patrimoine, l'équipe de contrôle a également constaté la panne de deux des trois ascenseurs de l'immeuble « Mirza A ». Cet immeuble a été livré en août 2014, mais deux des trois ascenseurs ne fonctionnaient déjà pas lors de la visite de parfait achèvement. Il est rappelé à la société qu'à partir du moment où un ascenseur est mis en service, il doit faire l'objet d'un contrat de maintenance qui doit prévoir une visite réglementaire de la société de maintenance toutes les six semaines.

La société ne dispose pas de contrat d'entretien pour la porte automatique de garage de l'immeuble « 54 rue Devèze » *(non conforme à l'article R. 125-5 du CCH)*. La société doit rectifier cette situation.

Dans sa réponse sur ces deux points, la société indique s'être organisée pour respecter les termes de la réglementation et des contrats.

5.5 VENTES DE PATRIMOINE

Dans le cadre des plans de redressement consécutifs, les ventes de logements *(essentiellement aux locataires occupants)* ont fait depuis 1999 l'objet de prévisions ambitieuses. La CUS affiche la commercialisation et la mise en vente de 30 logements par an sur la période 2011 à 2016.

Le protocole de consolidation de la Siguy 2013-2020 contraint la société à céder des terrains et des réserves foncières pour 22,2 M€. La villa Bourda *(ex-logement de fonction du DG)*, deux opérations en projet et deux opérations réalisées mais non mises en service *(« Occuli-Mauzole » et « Saline de Bourda »)* doivent également être vendues. L'ensemble de ces ventes représente une recette attendue de 39,7 M€ d'ici 2018. Le protocole autorise la société à procéder à d'autres ventes sous réserve de ne pas dégrader l'autofinancement de la société.

Sur la période 2010-2014, 71 logements familiaux ont été vendus, principalement à des locataires occupants, pour un prix moyen relativement faible de 55 k€. Les prix de vente ont été fixés en fonction d'évaluations initiales de France Domaine actualisées ensuite par la Siguy selon l'évolution de l'indice des prix et des travaux de rénovation éventuellement réalisés. Ces estimations sont néanmoins caduques, sur le plan réglementaire, lors de la signature des actes.

L'équipe de contrôle a par ailleurs constaté que la société ne s'est pas structurée pour assumer le rôle de syndic des copropriétés créées lors de ces ventes aux locataires. L'absence de cadre juridique de ces copropriétés et d'organisation de la gestion est à la fois source de risques, d'inégalités et de manque à gagner *(non facturation des charges, cf. § 3.2.5)*.

5.6 AUTRES ACTIVITES

Des activités de la Siguy, hors sphère du logement social, sont mal gérées et contribuent lourdement à sa situation financière dégradée, soit en dégradant son résultat comptable, soit en mettant en tension sa trésorerie.

Dégradation du résultat comptable :

- La Siguy a réalisé des opérations de résorption d'habitat indigne *(RHI),* d'aménagement et de construction ou de rénovation de bâtiment *(écoles)* principalement pour le compte des communes de Cayenne et de Saint-Georges. Ces opérations sont effectuées dans le cadre de mandats ou de concessions. Elles ont été pour certaines *(groupe scolaire Vendôme, les écoles de Cayenne, groupe scolaire Gabin, aménagement quartier Onozo)* concernées par des travaux supplémentaires significatifs sans que ceux-ci aient fait l'objet d'avenants aux contrats initiaux. Les collectivités concernées étant en difficulté financière, il existe un sérieux doute quant au recouvrement in fine des sommes effectivement dépensées par la Siguy. A la date du contrôle, des rapprochements ont d'ores et déjà eu lieu avec les co-contractants concernés qui ne remettent pas en cause les travaux engagés. Mais comme la règle comptable l'exige, des provisions pour risques et charges ont été constituées sur l'exercice comptable 2013 pour un montant de 3,183 M€. Compte tenu de l'évolution des dossiers en 2014 et 2015, une reprise de provision de 640 k€ a été constatée en 2015. La provision finale s'élève à 2 543 k€ ;
- Par ailleurs, la Siguy réalise des opérations d'aménagement avec la constitution de lots viabilisés destinés à la vente. Au titre de l'année 2014 et pour le lotissement des Haut de Balaté, compte tenu du prix de revient évalué à 1 103 k€ pour une grille de vente de 676 k€, une provision *(une perte pour dépréciation de stock)* de 427 k€ a été constatée.

Mobilisation de la trésorerie :

- Sur la période 2010-2014, la Siguy n'a perçu aucune rémunération concernant ses prestations de service pour les opérations en mandat ou concession, les collectivités locales lui sont ainsi redevables à fin 2014 de 1,5 M€. Au-delà, l'avance de trésorerie pour ces opérations a été de 19,7 M€ en 2013 et 15,3 M€ en 2014 ;
- La Siguy a réalisé chaque année une à deux opérations d'accession en dehors du champ social, avec la seule ambition d'être plus avantageuse que la promotion privée[30]. Les rapports annuels d'activité[31] indiquent que seuls 48 logements ont été vendus sur les 73 logements qui ont été commercialisés entre 2010 et 2014. Au 31 décembre 2014, les invendus concernent un logement sur Sainte-Agathe et 24 logements à Saint-Laurent-du-Maroni, désormais confiés à l pour accélérer les ventes. Lors de l'exercice 2015, cinq ventes ont été réalisées et six autres biens sont sous compromis. Compte tenu des difficultés de commercialisation, la Siguy indique que les biens restants sont désormais proposés à la location.
- Deux opérations initialement prévues en accession ayant vu leur coût fortement augmenter *(+104 % pour « les Salines de Bourda » et +50 % pour l'opération « Sainte-Agathe », cf. annexe 12)* sont en cours de transfert dans le parc locatif social *(PLS).* La perte financière liée à l'opération « les Salines de Bourda », prévue pour être finalement cédée au bailleur social

[30] Cf. compte-rendu de l'AG 26 juin 13

[31] Données communiquées à l'AG

Simko, a été provisionnée par la Siguy à hauteur de 2,5 M€ *(cf. § 6.1, cette dernière opération a donc aussi un impact sur le résultat comptable).*

5.7 CONCLUSION

La stratégie de forte augmentation du patrimoine alliée à une très mauvaise gestion technique et financière des opérations a conduit la société à une situation de défaut de paiement qui a nécessité la mise en place d'une procédure de conciliation et d'un nouveau protocole de consolidation CGLLS. Cette situation critique a conduit le conseil d'administration à ne plus lancer d'opérations nouvelles depuis 2014 et à formaliser sa stratégie dans le cadre de ce plan. Seules les opérations financées et lancées ont été maintenues. Compte tenu des besoins importants en Guyane, la livraison d'une centaine de logements neufs par an reste prévue à partir de 2018.

La réorganisation complète de la direction du patrimoine et du développement est en cours et doit permettre à la société l'atteinte de ses objectifs. Une amélioration significative de la fonction maîtrise d'ouvrage *(en incluant un travail transversal de l'ensemble des directions)* reste cependant attendue. Seule, une maitrise continue des coûts et des prestations permet de garantir l'équilibre budgétaire des opérations.

La société doit mener à terme les opérations de rénovation engagées, notamment dans le cadre des opérations ANRU, et respecter les engagements fixés dans le nouveau protocole de consolidation CGLLS afin de maintenir un niveau suffisant d'entretien du patrimoine existant. La société doit également se mettre en conformité en matière de diagnostic « amiante » et d'entretien des ascenseurs et des portails automatiques.

6. TENUE DE LA COMPTABILITE ET ANALYSE FINANCIERE

6.1 TENUE DE LA COMPTABILITE

La gestion financière et la comptabilité de la Siguy sont effectuées à la direction administrative et financière *(DAF)* à l'aide du progiciel de gestion A la date du contrôle, la version « full Web » de ce logiciel était en cours de déploiement. Le financement et le montage des opérations d'une part, la paie d'autre part, sont gérés avec d'autres progiciels complémentaires. Par ailleurs, la Siguy est concernée par une réorganisation interne impactant fortement la DAF. L'année 2015 a vu l'arrivée d'un nouveau directeur financier en février et le chef comptable a quitté ses fonctions à la mi-septembre Un nouveau chef comptable, a pris ses fonctions en mars 2016. Par ailleurs, une nouvelle secrétaire générale est en poste depuis mi-avril 2016.

En ce qui concerne la comptabilité relative à l'investissement, au 31 décembre 2014, la Siguy suivait la réalisation de sept opérations financées dans le cadre de la défiscalisation pour le logement social en Outre-Mer. Les avantages de ce cadre sont procurés par les montages financiers qui ne requièrent théoriquement pas de fonds propres, et par l'obtention rapide de la rétrocession fiscale *(participation au masquage du trou de trésorerie observé début 2015 cf. § 6.2.3.3 ci-après)*. Au regard de l'article L. 233-21 du code de commerce, la Siguy examine chaque année, en fonction de l'avancement de ces opérations, l'intérêt d'effectuer une consolidation de ses comptes avec ceux des véhicules de portage *(cf. annexe 14)*. Jusqu'à fin 2014, elle considérait que cette consolidation avait un intérêt et un impact négligeables au regard de l'objectif d'obtenir une image fidèle de sa

situation comptable et financière. Les débats du conseil d'administration lors de sa séance du 3 février 2015 montrent cependant que cette consolidation, bien que non prioritaire au regard du nouveau plan de redressement *(cf. § 6.3)*, est souhaitable à horizon de deux ans afin de disposer d'une qualité d'appréciation accrue des comptes de la société.

La DAF de la Siguy est confrontée à de lourdes difficultés organisationnelles au moins depuis l'année 2009. Pour l'établissement de ses comptes, elle a eu recours à l'assistance du de 2009 à 2012, du cabinet pour l'exercice 2013, et enfin, elle est largement dépendante de la société Sémaphores *(société de conseil auprès des décideurs et des territoires : Etat déconcentré, collectivités & satellites, grands groupes)* depuis l'exercice comptable 2014. Ces difficultés ont eu des conséquences sur la qualité de ses comptes et par voie de conséquence sur la mission de certification des commissaires aux comptes Ces derniers, malgré l'animation d'un club des SIDOM *(Siguy, SIMKO, SIG, SIDR)* ou encore la formation de l'ensemble de l'équipe comptable de la Siguy pour opérer sa remise à niveau en 2010 et 2011, se sont trouvés dans l'obligation de demander de nombreux éléments de vérification et les comptes n'ont été certifiés que tardivement. A noter que la société Sémaphore, avec des formations à destination des équipes comptables et financières dispensées au cours du second semestre 2015, accompagne la SIGUY pour la montée en compétence des collaborateurs concernés.

L'organisation financière et comptable de la Siguy étant défaillante, la régularité et la fidélité des comptes financiers de la société, en particulier pour ce qui concerne l'exercice 2013, sont susceptibles d'être remises en cause. En effet, sur la base de travaux des CAC et de la nouvelle direction concernant une dizaine d'opérations d'investissement mettant en évidence un défaut de financement de 20 M€, les comptes de l'exercice 2013, qui présentaient initialement une perte de 2,6 M€, ont été considérés comme insuffisamment représentatifs de l'état financier de la société. Ils ont en conséquence fait l'objet d'un rejet lors du conseil d'administration du 14 mai 2014. L'audit complémentaire mené par la société Sémaphores, intégrant un diagnostic le plus exhaustif possible de la situation financière de la société, a fait apparaître un besoin de financement global évalué à 74 M€ pour mener à terme les opérations lancées *(cf. annexe 15)*. Les comptes de l'exercice 2013 ont finalement fait l'objet d'une approbation lors de l'assemblée générale du 11 mars 2015 avec une perte qui passe en réalité à 19,8 M€ en raison, essentiellement, de 16,6 M€ de dépréciations ou provisions *(cf. ci-après)* qui n'avaient pas été prises en considération initialement :

- une dépréciation pour perte de valeur de l'opération « les Salines de Bourda » pour 2,5 M€ prenant en considération son prix de vente prévisionnel au bailleur Simko ;
- une nouvelle provision de 1,0 M€ pour dépréciation de stock sur l'opération « Gabin Anhinga » correspondant à des travaux de VRD réalisés sur un terrain de la commune de Saint-Georges et dont la charge financière devait lui revenir ; compte tenu de l'état des discussions en cours avec cette dernière, la valeur de ces travaux a été entièrement dépréciée ;
- une charge exceptionnelle de 0,9 M€ correspondant à l'annulation de subventions à recevoir ;
- des provisions pour risques sur les mandats pour 3,2 M€ correspondant aux travaux effectués mais non contractualisés *(cf. § 5.6)* ; ces travaux ne sont pas remis en cause mais les collectivités concernées doivent procéder aux validations des ajustements des contrats concernés *(décisions des conseils municipaux sous-jacentes)* et éprouvent de grandes difficultés financières, ce qui explique la comptabilisation de ces provisions ;
- une provision pour pertes à terminaison sur opérations en défiscalisation pour un montant de 9 M€ *(dotation exceptionnelle)* prenant en considération la différence entre le prix de

vente en VEFA et le prix de revient prévisionnel des opérations concernées *(Les Hauts de Balaté, Résidence Suzini III, Les Eaux vives 2e tranche, Bâtiment A Mirza, Les Ecoles 6, ZAC Soula, les Percinettes de Raban, ZAC Saint-Maurice-Zone PC 4, Résidence Palissandre)*.

Les comptes de l'exercice 2014 ont été approuvés lors de l'assemblée générale du 1er septembre 2015 avec un résultat en perte de 4,7 M€. Ce résultat intègre une nouvelle perte à terminaison des opérations en défiscalisation de 3,2 M€, et des annulations d'immobilisations en cours pour 2,1 M€ *(nettoyage des comptes 23)*. Les comptes arrêtés au 31 décembre 2015, certifiés par le CAC, ont quant à eux été approuvés par l'AGO du 22 juin 2016.

Par ailleurs, l'examen de la comptabilité par l'équipe d'inspection appelle des observations particulières supplémentaires présentées en annexe 16.

Nonobstant les points qui précèdent, au regard des règles et principes comptables français, les CAC *sur 2010-2011, sur 2012-2014 pour tenir compte des opérations menées avec des véhicules fiscaux)* ont *in fine* certifié que les comptes étaient réguliers et sincères et donnaient une image fidèle du résultat des opérations ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société. Cependant, et au-delà du défaut de financement et des ajustements lourds mentionnés ci-avant, les trois actions suivantes des CAC confirment les difficultés de la société pour assurer ses missions comptables et la pérennité de son exploitation :

- en application de l'article L. 823-12 du code de commerce, pour l'exercices 2013, les CAC ont signalé aux actionnaires que les comptes annuels n'ont pas été soumis à l'approbation du CA dans les délais prévus par l'article L. 225-100 de ce code *(les comptes 2013 ont été certifiés le 23 février 2015)* ;
- dans le cadre de la prévention des difficultés des entreprises, en application des articles L. 232-3 et L. 823-12 du code de commerce, pour les exercices 2013 et 2014, les CAC ont signalé aux membres du CA et aux actionnaires qu'ils n'ont pas reçu, dans le délai réglementaire, les documents et rapports visés aux articles L. 232-2 et L. 232-3 de ce code ;
- devant les difficultés de trésorerie persistantes de la société, par courriers du 28 octobre 2014 et du 25 novembre 2014 à la présidente du CA, les CAC ont initié la procédure d'alerte conformément aux dispositions de l'article L. 234-1 du Code de Commerce *(phases 1 et 2)* ; la conciliation ouverte le 10 décembre 2014 auprès du tribunal mixte de commerce de Cayenne a suspendu de plein droit cette procédure d'alerte *(cf. § 6.3)*.

6.2 ANALYSE FINANCIERE

L'analyse financière présentée dans le présent rapport repose sur les documents comptables communiqués par la société. Elle est de ce fait à considérer avec précaution *(cf. § 6.1)*.

6.2.1 Analyse de l'exploitation

En k€	2010	2011	2012	2013	2014
Marge sur accession	32	792	-165	123	297
Marge sur prêts	0	0	0	0	0
Loyers	26 408	31 520	33 730	36 488	38 606
Coût de gestion hors entretien	-6 325	-7 164	-8 101	-8 622	-12 567
Entretien courant	-2 476	-3 029	-2 481	-2 818	-2 509
GE	-779	-707	-1 540	-2 488	-2 018
TFPB	-2 050	-2 285	-2 558	-2 784	-2 861
Flux financier	-1 990	1 084	2 529	1 805	2 330
Flux exceptionnel	831	2 852	136	-5 205	-1 982
Autres produits d'exploitation	484	1 841	1 865	2 821	389
Pertes créances irrécouvrables	-680	-343	-502	-529	-1 842
Intérêts opérations locatives	-5 363	-8 667	-10 259	-10 666	-7 953
Remboursements d'emprunts locatifs	-9 070	-12 313	-11 147	-11 134	-13 666
Autofinancement net[32]	**-980**	**3 581**	**1 505**	**-3 009**	**-3 776**
% du chiffre d'affaires	-3,63 %	9,63 %	4,08 %	-7,09 %	-9,41 %
Opérations en défiscalisation/neutralisation de la redevance de crédit-bail	0	0	156	586	1 603
Autofinancement net retraité	**-980**	**3 581**	**1 661**	**-2 423**	**-2 173**
% du chiffre d'affaires	-3,63 %	9,63 %	4,34 %	-5,71 %	-5,41 %

Évolution de l'autofinancement net de l'organisme (cf. annexe 17)

L'activité principale de la Siguy est d'assurer la gestion et le développement de son parc locatif. La part du quittancement dans le revenu total représente ainsi 88,6 % en 2013 et 92,7 % en 2014 pour une moyenne observée à 83,5 % en ce qui concerne les SEM immobilières dans les Outremer.

La rentabilité de la Siguy *(ou son autofinancement net)* est particulièrement faible sur la période 2010-2014. Intégrant une charge de 5,3 M€ correspondant à des annulations de dépenses activées en immobilisations en cours *(début du nettoyage des comptes 23 liées à des dépenses anciennes non affectables à posteriori à des opérations d'investissement)*, elle s'est fortement détériorée en 2013 pour atteindre - 7,09 % *(médiane nationale à + 11,8 %)*. Elle s'aggrave à - 9,41 % en 2014 en intégrant une nouvelle charge exceptionnelle de 2,1 M€ *(fin du nettoyage des comptes 23)*. En prenant en considération la spécificité de la charge de crédit-bail qui s'apparente à l'amortissement des immobilisations financières des opérations menées dans le cadre de la défiscalisation, cette rentabilité reste très négative en s'établissant à un peu moins de -5 % sur la période 2013-2014. Au-delà du nettoyage comptable précité, ce défaut de rentabilité résulte d'une exploitation largement perfectible dont il convient de retenir en particulier :

- la vacance financière n'est appréciée convenablement par la Siguy que depuis 2014 ; elle est en moyenne de l'ordre de 8,9 % sur la période novembre 2013-décembre 2014, très supérieure à la moyenne de 4 % donnée pour les SEM immobilières des Outremer ; elle serait au moins de 8 % selon la société sur les années précédentes *(retenue à 9,4 % dans le protocole CGLLS pour 2013)* ; jusque fin 2012, le CAC avait noté que les pertes sur loyer

[32] L'autofinancement net est la mesure pour un organisme des ressources tirées de son activité d'exploitation au cours d'un exercice *(excédents des produits encaissables sur les charges décaissables)* restant à sa disposition après remboursement des emprunts liés à l'activité locative *(à l'exclusion des remboursements anticipés)*.

n'intégraient pas les logements livrés mais non encore quittancés *(pour sa part, à compter de la remise des clefs à la direction de la gestion locative, la mission d'inspection a évalué en 2013 la vacance à 31 % sur les programme neufs livrés en cours d'année, ce même chiffre est estimé 53 % en 2014)* ; cette vacance peut être considérée comme particulièrement préjudiciable au regard des besoins de logement de la Guyane ; elle est aussi bien évidemment coûteuse ; selon la Siguy et malgré une certaine amélioration de la situation depuis début 2014, la perte financière, due en grande partie au retard dans les mises en location des programmes neufs, est de l'ordre de 3,2 M€ sur la période octobre 2014-septembre 2015 ; la vacance globale *(logements et commerces)*, sous l'action de la nouvelle direction, décroît régulièrement en 2015 pour atteindre 6,6 % au mois d'août 2015 ; le graphique suivant présente l'évolution du manque à gagner mensuel lié à la vacance :

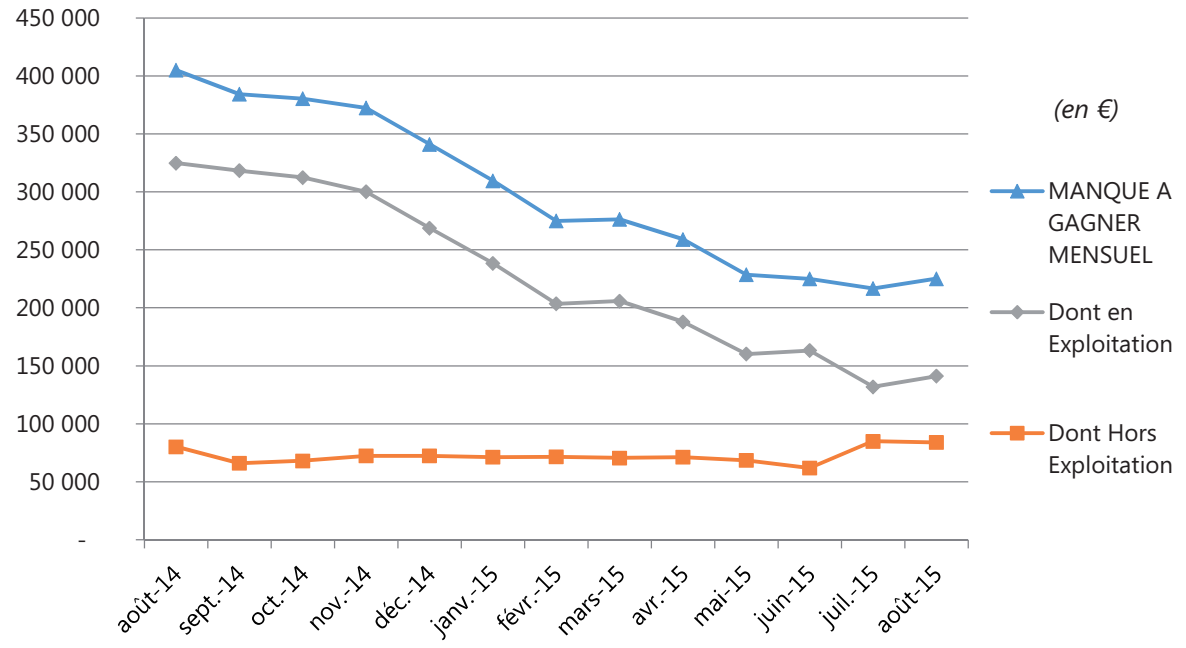

Source : Siguy - DGL

- le traitement des impayés *(cf. § 4.4)* dégrade l'autofinancement lorsque l'organisme reconnaît le caractère irrécouvrable des créances ce que la Siguy ne fait pas de manière régulière *(cf. tableau ci-avant, ligne perte créances irrécouvrables)* ; avec 1 842 k€, les pertes sur créances irrécouvrables sont importantes en 2014 *(4,8 % des loyers contre 2,3 % sur la période 2010-2014)*.

6.2.2 Analyse des dépenses

Les charges participant au calcul de l'autofinancement *(cf. annexe 18)* progressent significativement entre 2010 *(11,6 M€)* et 2014 *(20,0 M€)*. S'il est pris en considération le retraitement lié aux redevances de crédit-bail des opérations conduites dans le cadre de la défiscalisation, ces charges progressent de 11,6 M€ à 18,4 M€ *(+ 59 %)*. Cette progression est plus rapide que celle du nombre de logements qui est de 43 % sur la même période. Cette situation résulte :

- d'une augmentation de 73 % des coûts de gestion hors entretien *(frais généraux + frais de personnel + impôts et taxes - conduite d'opérations - écart sur récupération de charges)* ; à titre d'exemple, l'écart sur la récupération des charges de 1 334 k€ en 2014 *(171 k€ en 2010)* est particulièrement préjudiciable *(cf. § 3.2.5)* ; avec 1 445 €/logement en 2014 *(1 638 € s'il est pris en considération les redevances de crédit-bail des opérations en défiscalisation)*, les coûts de gestion sont très supérieurs aux 1 140 €/logement de la médiane nationale 2013 des organismes de logement social *(1 210 €/logement en moyenne pour les seules SEM*

immobilières en 2013) ; les frais de personnel méritent une attention toute particulière : ils sont de 826 €/logement en 2013 *(822 €/logement en 2014),* donc supérieurs à la médiane nationale de 750 €/logement en 2013, mais avec un personnel *(90 ETP pour 7 589 logements en 2014),* très en-dessous de la médiane de 20 personnes pour 1 000 logements observée pour les bailleurs sociaux et les *SEM immobilières en 2013 ;*

- d'une progression de la taxe foncière sur les propriétés bâties *(TFPB)* de l'ordre de 40 % sur la période 2010-2014 ; elle est contenue à hauteur de 381 €/logement en 2013 et 373 €/logement en 2014, principalement en raison de la jeunesse du parc *(23 ans)* encore largement concerné par l'exonération *(médiane nationale 2013 de 480 €/logement)* ;
- d'un niveau de dépenses d'entretien et de maintenance en hausse de 40 % sur la période 2010-2014 ; avec 726 €/logement en 2013 *(590 €/logement en 2014)*, les coûts de maintenance du patrimoine restent globalement supérieurs à la médiane nationale à 580 €/logement en 2013 ; ce niveau s'explique notamment par les dégradations rapides observées sur le bâti en zone tropicale et les remises à niveau lourdes liées aux relogements rendus nécessaires par les opérations ANRU ;
- d'une politique de développement volontariste ; l'annuité locative *(capital + intérêts des emprunts locatifs)* connaît une progression significative entre 2010 et 2014, passant de 14,4 M€ à 21,6 M€, soit + 50 % ; en dépit de taux bas, elle représente en 2013 plus de 55 % des loyers pour une médiane nationale des organismes de logement social de 40,6 % *(45,6 % pour les SEM des Outremer)* ; par logement, elle s'établit à 2 982 € en 2013 *(2 817 € en 2014)*, nettement au-dessus de la médiane nationale 2013 des organismes de logement social de 1 760 € ; à noter que la société a conclu le 6 mars 2007 avec la banque BRED trois contrats pour un total de 60 M€ pour la couverture de 25 % de sa dette indexée sur le taux variable du livret A *(prêts de la CDC)* ; si le principe de cette couverture avait été décidé par le CA lors de sa séance du 26 avril 2006, ce n'est que le 25 avril 2007 que le CA a été informé de la conclusion des trois contrats précités *(taux fixes, respectivement 3,205 %, 3,295 % et 3,334 %, et dernières échéances en février des années 2012, 2013 et 2014)*. Sur la période 2010-2014, le surcoût d'intérêts est de 4,6 M€, dégradant d'autant la rentabilité de la société.

Le tableau et le graphique ci-après récapitulent les principaux postes de charges de la Siguy pour les années 2013 et 2014.

En €/logement	**Médiane nationale tous organismes LS 2013**	***Siguy 2013**	***Siguy 2014**
Annuité	1 760	2 982	2 817
Coût de gestion *(y.c. redevances de crédit-bail)*	1 140	1 179	1 638
Maintenance	580	726	590
TFPB	480	381	373

** Sur la base de 7 311 équivalent-logements en 2013 et 7 674 équivalent-logements en 2014*

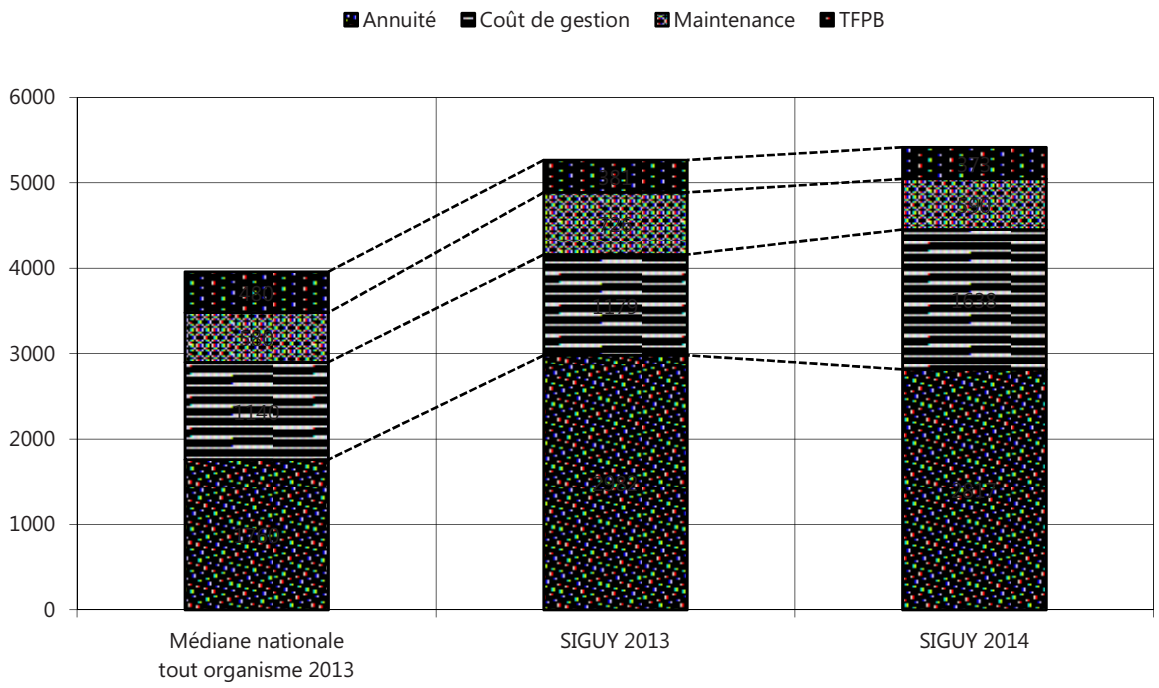

6.2.3 Structure financière

Avant de présenter une analyse rétrospective de la Siguy sur la période 2010-2014, il convient de mentionner que la société a été longtemps en redressement financier : un premier plan a été mis en place en 1992 avec l'aide de l'Etat actionnaire et de l'AFD *(cf. rapport MIILOS n°2004-171)*. La Siguy a fait l'objet d'un second plan de redressement pour la période 1999-2004, fixant des objectifs en termes de renouvellement de patrimoine et de redressement de la situation financière. La réalisation de ces objectifs subordonnait une aide de la caisse de garantie du logement locatif social *(CGLLS)*. Enfin, une avance de 10 M€ remboursable fin 2010 lui a été consentie par l'Etat en 2003. A la date du contrôle et compte tenu de la persistance des difficultés de la Siguy, cette avance n'avait fait l'objet que d'un remboursement partiel à hauteur de 4,5 M€ sur la période 2011-2013. Le traitement du reliquat de 5,5 M€ est prévu dans le protocole de conciliation signé le 11 mai 2015 et le nouveau protocole de consolidation de la Siguy pour la période 2013-2020 avec la CGLLS en cours de signature depuis le 18 août 2015 *(cf. § 6.3)*. La Siguy, financièrement fragile depuis le début des années 90, a donc bénéficié d'aides très importantes.

6.2.3.1 Bilans fonctionnels

En k€	2010	2011	2012	2013	2014
Capitaux propres	118 149	133 043	140 555	116 298	112 299
Provisions pour risques et charges	4 774	6 491	6 835	20 830	20 185
Dont PGE	*3 857*	*5 424*	*5 667*	*7 145*	*6 171*
Amortissements. et provisions *(actifs immobilisés)*	105 451	116 789	129 198	145 474	161 749
Dettes financières	336 085	415 001	448 415	502 656	514 670
Actif immobilisé brut	- 515 366	- 612 197	- 689 220	- 803 690	- 849 518
Fonds de Roulement Net Global	**49 093**	**59 127**	**35 782**	**-18 432**	**-40 615**
FRNG à terminaison des opérations[33]					**NC**
Stocks *(toute nature)*	11 026	9 431	9 766	6 579	10 012
Autres actifs d'exploitation	72 783	79 424	77 767	71 113	54 958
Provisions d'actif circulant	- 8 288	- 10 534	- 11 180	- 12 283	- 12 830
Dettes d'exploitation	- 5 324	- 7 684	- 7 525	- 124 057	- 122 408
Dont produit constaté d'avance relatif à la VEFA des opérations internes défiscalisées	*0*	*0*	*0*	*-116 594*	*-110 550*
Besoin (+) ou Ressource (-) en FR d'exploitation	**70 197**	**70 638**	**68 828**	**-58 647**	**-70 268**
Créances diverses (+)	35 333	39 456	44 540	105 482	96 932
Dettes diverses (-)	64 853	77 020	85 432	79 248	73 495
Besoin (+) ou Ressource (-) en FR Hors exploitation	**- 29 520**	**- 37 564**	***- 40 892***	**26 234**	**23 436**
Besoin (+) ou Ressource (-) en FR	**40 676**	**33 074**	**27 936**	**-32 413**	**-46 831**
Trésorerie nette	**8 417**	**26 053**	**7 846**	**13 981**	**6 216**

(cf. annexe 19)

Le fonds de roulement net global *(FRNG)* à terminaison n'est pas calculé en raison de l'absence totale de fiabilité des données relatives à la comptabilité de programme. L'absence de fiches de situation financières et comptables fiables pour l'ensemble des opérations d'investissement est un manquement de la Siguy déjà caractérisé en 2008 lors d'un audit effectué par ADEXI *(devenu Sémaphores)* diligenté par la CDC. Ce manquement n'a jamais été efficacement traité. A la date du contrôle, le FRNG à terminaison est déterminé par le cabinet d'expertise comptable en lien avec les équipes de la Siguy, dans le cadre du suivi du protocole de consolidation 2013-2020.

Les capitaux propres régressent nettement de 140,6 M€ fin 2012 à 112,3 M€ au 31 décembre 2014 *(- 20 %),* principalement sous les effets conjugués des résultats d'exploitation largement déficitaires en 2013 et 2014 *(respectivement -19,8 M€ et -4,7 M€)* et d'une diminution des subventions en valeur nette *(-3,8 M€)* du fait du large recours aux financements en défiscalisation.

Les provisions ont fait l'objet de très forts ajustements en 2013 *(cf. § 6.1)* pour atteindre environ 20,8 M€.

Ensuite, dans un contexte de fort développement de la société *(l'actif immobilisé brut s'établit à 850 M€ au 31/12/2014, +335 M€ sur la période 2010-2014)*, la dette financière progresse sur la période 2010-2014 de 179 M€ pour s'établir à 515 M€.

Du fait de la faiblesse des capitaux propres de la société *(ressources internes)*, les capitaux permanents *(665 M€ en 2014 hors intérêts courus non échus)* sont composés de dettes financières à

[33] Fonds de roulement net global à terminaison : mesure de l'excédent en fin d'exercice des ressources stables de l'organisme *(capitaux propres, subventions d'investissement, emprunts…)* sur ses emplois stables *(immobilisations corporelles et financières essentiellement)* en se plaçant comme si les opérations engagées étaient terminées, toutes les dépenses étant réglées et toutes les recettes étant encaissées.

hauteur de 77,4 %, proportion supérieure aux 64,8 % de la médiane nationale des organismes de logement social en 2013.

Au-delà des éléments financiers classiques *(stock relatif aux opérations d'acquisition, mandats, créances et dettes d'exploitation et hors exploitation)*, à partir de l'année 2013, le besoin en fonds de roulement est pour sa part largement concerné par le mode de comptabilisation des opérations internes menées dans le cadre de la défiscalisation *(VEFA avec un véhicule fiscal, cf. tableau ci-dessus – dettes d'exploitation)*.

6.2.3.2 Variations du FRNG et potentiel financier

La variation du fonds de roulement sur les exercices 2011 à 2014 s'explique comme suit :

En k€	Flux de trésorerie de 2011 à 2014	Bilan début 2011 à 2014
FRNG début 2011		**49 093**
Autofinancement net cumulé de 2011 à 2014	-1 699	
Dépenses d'investissements de 2011 à 2014	-357 913	
Financements comptabilisés de 2011 à 2014	253 045	
Remboursements anticipés d'emprunts locatifs de 2011 à 2014	- 294	
Autofinancement disponible après investissement de 2011 à 2014	**-106 861**	
Cessions d'actifs de 2011 à 2014	27 675	
Autres "Divers" remboursements *(accession etc.)* de 2011 à 2014	-10 522	
Flux de trésorerie cumulé de 2011 à 2014	**-89 708**	**-89 708**
FRNG fin 2014		**-40 615**

Sous l'effet d'une rentabilité inexistante sur la période 2011-2014 *(les cycles d'exploitation générant même un déficit de 1,7 M€ environ)*, et d'investissements lourds non suffisamment couverts par des ressources externes, le FRNG s'effondre et devient négatif en atteignant le montant de - 40,6 M€ au 31 décembre 2014. A cette même date, le potentiel financier de la société *(FRNG soit - 40,6 M€ – dépôts de garantie des locataires soit 4,1 M€ – provisions soit 20,2 M€ – ACNE soit 9,8 M€)* présente une insuffisance de 74,7 M€.

Ces deux agrégats financiers, évalués par l'équipe de contrôle sur la base des données comptables fournies par la Siguy, sont cependant pénalisés par la non intégration des fonds issus des avantages fiscaux et par la non prise en considération d'un retraitement lié à la spécificité des opérations en cours menées en propre et bénéficiant des mesures de défiscalisation *(l'impact sur les immobilisations financières correspondant aux appels de fonds auprès des véhicules fiscaux fait doublon avec l'impact sur les immobilisations en cours financièrement supportées par la Siguy)*. Seules les années 2013 et 2014 sont concernées *(résidence Susini III, 7 Rue Paul Amusant, Les Percinettes de Raban, Ilot 3.3 Bât A Mirza et ZAC Soula, Les Ecoles VI, Les Percinettes de Raban et ZAC Soula*). Il est à noter ici que la comptabilisation des opérations menées en défiscalisation nuit ainsi de manière importante à la lisibilité des comptes de bilan de la société.

L'évolution du FRNG et du potentiel financier reste très défavorable *(cf. § 6.3)*. Elle résulte directement d'un manque de maîtrise opérationnelle, de multiples défauts de financement des opérations d'investissement et d'une rentabilité d'exploitation insuffisante générant des résultats comptables déficitaires.

6.2.3.3 Trésorerie

Sur la période d'étude, les tensions sur le niveau de trésorerie apparaissent clairement fin 2012 lors du CA du 5 décembre *(subventions en cause mais aussi remboursements en cours de Cayenne et Rémire-Montjoly sur opérations en mandat ou RHI)*. Il est à noter que le contrôle général économique et financier avait mis en avant les dysfonctionnements financiers de la Siguy dans une note d'alerte interne datée du 28 juin 2012.

Au cours de l'année 2013, la Siguy a eu recours à un concours bancaire qui lui a permis de faire face aux différents portages financiers opérés sur les opérations neuves, l'accession et les mandats. Le montant mobilisé de 3,587 M€ à fin 2013 a été remboursé en 2014.

Ces difficultés de trésorerie se renforcent à fin 2014 : dans leur rapport d'analyse financière de la Siguy au 31 décembre 2013 daté de mai 2014, les CAC pointent une trésorerie positive mais qui ne permet pas de faire face aux pics cumulés de décaissements *(salaires, emprunts, fiscalité, fournisseurs, …)*. Ils rappellent aussi que compte tenu des tensions de trésorerie de plus en plus fréquentes, ils avaient demandé, sans succès, des éléments d'appréciation relatifs à la situation financière de la société le 11 juillet 2014.

Devant les difficultés croissantes de la Siguy, la CDC a stoppé les octrois de prêt à compter de mai 2014.

Cette situation ne peut en aucun cas être considérée, par la Siguy et l'ensemble de ses partenaires, comme surprenante. Un rapport rédigé par ADEXI en 2008 diligenté par la CDC, puis un autre rédigé par PRIMEXIS en 2009 pour le compte de l'AFD le confirmant largement, constituent de véritables alertes en mettant en avant très clairement :

- des résultats insuffisants en matière d'impayés *(dont le niveau était déjà pointé comme inadmissible dans le précédent rapport de contrôle)* ;
- une régularisation tardive des provisions pour charges récupérables ;
- une comptabilité analytique perfectible ;
- un système d'information de mauvaise qualité ;
- des fiches de suivi financier et comptable non fiables et ne faisant pas l'objet de rapprochement avec la comptabilité ;
- une qualité du plan de trésorerie insuffisante ;
- un défaut de production d'éléments prévisionnels et de contrôle de gestion, un manque d'outil de pilotage.

Ces rapports mettaient ainsi en exergue des risques multiples avec leurs conséquences parmi lesquelles les erreurs de gestion et bien entendu le manque de trésorerie.

Initiés par la nouvelle direction, des travaux complémentaires ont été menés courant 2014 sur les opérations en cours par le cabinet Sémaphores. Ils ont permis de constater une situation potentielle de cessation de paiement masquée par un mécanisme de « fuite en avant », alimenté par :

- les financements des nouvelles opérations utilisés sur celles en cours ;
- des prêts relais à hauteur de 22,9 M€, pour le portage financier de divers acquisitions foncières, non remboursés lors de la mise en place des financements définitifs *(prêts « GAIA » de la CDC)*.

La concrétisation potentielle d'un trou de trésorerie à fin 2014-début 2015 est clairement confirmée au 2ème semestre 2014 et la procédure d'alerte est initiée par les CAC le 28 octobre 2014.

Pour pallier ce trou de trésorerie et le risque majeur pesant sur la poursuite de l'exploitation, lors du CA du 3 février 2015, l'Etat, par l'intermédiaire de l'AFD, a consenti au versement d'une avance d'un montant de 6,3 M€ effectué le 26 février 2015. Son remboursement devait être opéré avant le 31 août 2015. Ce n'était toujours pas le cas à la date du 23 octobre 2015 car il est subordonné à la vente effective des opérations « Salines de Bourda » et « Occuli-Mauzole » à la SIMKO pour 5,5 M€.

Le niveau de trésorerie à la date du contrôle est ainsi la conséquence :

- du non financement des importants dépassements des opérations d'investissement résultant de défaut de maîtrise opérationnelle ; l'annexe 12 présente à titre d'exemple la position financière au 31 décembre 2014 des principales opérations livrées en 2014 ou en cours qui présentent des écarts de budgets non couverts par des financements extérieurs ;
- de pertes de quittancement liées aux retards de livraison et de location *(les retards de livraison étant en partie la conséquence, d'une part de l'incapacité des entreprises à tenir les calendriers de production, et d'autre part des délais d'intervention de certains concessionnaires en fin d'opération qui peuvent être considérés comme particulièrement importants)* ;
- de retards *(voire du défaut, cf. point ci-après)* dans la mobilisation des financements des opérations ;
- du défaut de maîtrise de la caducité des subventions, symptomatique d'une mauvaise organisation de la fonction comptable et financière ainsi que du manque de coordination interne entre la DAF et les services opérationnels ; il s'est traduit par une perte de 5 M€ sur la période 2009-2014 selon l'exposé du CAC au CA du 14/05/2014 malgré les alertes de ce dernier dès l'exercice 2011 et les informations de la préfecture pour anticiper les demandes de prorogation ; à octobre 2015, la Siguy était encore soumise à une urgence relative à la constitution d'un dossier de solde de subvention ;
- du portage financier opéré sur les opérations d'acquisition et sur les mandats *(cf. § 5.6)*.

A la date du contrôle et sur la base des engagements inscrits au protocole de consolidation CGLLS signé le 25 septembre 2015 par la Siguy, un plan de trésorerie prévisionnelle de la société est établi et suivi, quasi quotidiennement, par un comptable mais aussi par le directeur administratif et financier. Ce plan s'adapte bien entendu aux aléas et difficultés qui entraînent le décalage dans le temps de rentrées de trésorerie comme celles relatives aux ventes « Occuli-Mauzole » et « Salines de Bourda ». Théoriquement, et au regard du plan ajusté le 5 octobre 2015, la trésorerie devrait progressivement s'améliorer pour s'établir à 13,7 M€ fin 2015 *(26,3 M€ fin 2016)*.

6.3 ANALYSE PREVISIONNELLE – PROCEDURE CGLLS

A la date du contrôle, l'équipe de contrôle disposait des documents prospectifs suivants :

- un plan stratégique 2010-2020 approuvé par le conseil d'administration du 18 mai 2011. Ce plan intègre lui-même un document pluriannuel de maintenance de son parc locatif détaillant par patrimoine le gros entretien, les remplacements de composants et les travaux de VRD à réaliser à l'horizon 2020. ; les résultats prévus sur la période 2010-2014, tant en termes d'entretien et de production neuve que de rentabilité financière, étant tout à fait différents des réels observés, ce document était devenu obsolète à la date du contrôle ;

- un plan présentant un prévisionnel de dépenses par opération concernant le seul gros entretien sur la période 2014-2020 adapté et repris dans le protocole de consolidation conclu avec la CGLLS *(voir ci-après)* ;

- le protocole de conciliation régi par les dispositions des articles L. 611-4 et suivants du code de commerce, entre la Siguy, le préfet de la région Guyane, l'AFD et la CDC ; ce protocole a été conclu le 11 mai 2015, suivant acte sous seing privé, en présence de Maître Vincent Gilibert en qualité de conciliateur ; un avenant a été signé le 30 septembre 2015 pour ajuster les conditions suspensives et le protocole a été validé le 8 octobre 2015 par jugement du tribunal de grande instance de Cayenne ; il vise, au travers des engagements de la Siguy, de l'Etat, de la CDC, de l'AFD et de la CGLLS, au maintien de l'exploitation de la société ainsi qu'au redressement et à l'apurement de sa situation financière dans les conditions détaillées dans le protocole de consolidation « CGLLS » *(cf. ci-après)* ;

- le protocole de consolidation de la Siguy pour la période 2013-2020 signé par la CGLLS le 18 août 2015, par le préfet de Guyane le 24 septembre 2015, par la Siguy le 25 septembre 2015 et en cours de signature par l'AFD au moment du contrôle.

Ce dernier document est directement corrélé au protocole de conciliation. Il comprend une synthèse financière du plan de rétablissement de l'équilibre à l'horizon 2020 *(potentiel financier à terminaison des opérations ramené à zéro en 2020, cf. annexe 20)*. C'est cette synthèse, élaborée avec le concours de la Siguy, du cabinet de la fédération des EPL et de la CGLLS qui a fait l'objet de l'analyse prévisionnelle ci-après. Elle intègre les hypothèses et engagements suivants retenus par la Siguy et ses partenaires :

- un potentiel financier à terminaison[34] des opérations engagées à fin 2013 de - 29,718 M€ en intégrant :
  - un retraitement des apports des investisseurs concernant les opérations menées en défiscalisation, ces apports étant alors considérés comme des subventions ;
  - la correction liée aux masses financières comptées doublement en « immobilisations en cours » et en « immobilisations financières » *(opérations menées par la Siguy et financées en défiscalisation)* ;
  - l'avance de l'AFD de 2003 *(5,5 M€)* non remboursée ;
- un rattrapage d'une partie des loyers *(dans la limite des plafonds)*, à hauteur de 1,6 % par an minimum *(mesure interne ayant un impact estimé à 8,7 M€ à l'horizon 2020)* ; les loyers des groupes en réhabilitation ne seront augmentés qu'à compter de 2020 ;
- un taux de vacance de 6,8 % en 2014, 6,5 % en 2015, 4,4 % en 2016 puis 3,6 % à partir de 2017 *(mesure interne ayant un impact estimé à 5,1 M€ à l'horizon 2020)* ;
- une inflation et une évolution du coût de la construction de 1,6 % par an ;
- une variation de l'indice IRL de 0,9 % en 2014, 0,5 % en 2015 puis 1,6 % à partir de 2016 ;
- un taux du livret A de 1 % en 2014 et 2015 puis 2,3 % par an à partir de 2016 ;
- un taux d'impayés entre 2 % et 2,5 % des loyers à compter de 2018 pour prendre en considération les risques liés aux revalorisations des loyers en-dessous des plafonds ;
- des dépenses de maintenance calculées avec une évolution de 2 % par an ;
- des frais de personnel intégrant le plan de départ volontaire signé le 20 octobre 2015 et une évolution ensuite de l'ordre de 2,8 % par an ;
- un réaménagement de la dette CDC *(80 prêts pour 81,5 M€ de capital restant dû, allongement de 10 ans)* qui permettra des gains d'annuité importants dès lors que la société sera à jour dans ses règlements d'échéances auprès de cette banque ;
- pour les opérations sous-financées, l'obtention de prêts complémentaires à hauteur de 12,4 M€ auprès de la CDC ainsi que 9,7 M€ auprès des banques locales ou de l'AFD *(20 ans, 2 % d'intérêts annuels)* ;
- une reprise d'activité de développement à hauteur de 100 logements/an dès 2016, sans utilisation de fonds propres, pour des livraisons à partir de 2018 ;

[34] En prenant uniquement en considération les opérations livrables à fin 2016, mobilisant des fonds propres à hauteur de 53,8 M€ comprenant les programmes neufs, les démolitions, les reconstructions et les travaux d'amélioration et un programme de renouvellement des composants pour un total de 16,5 M€ financés sur fonds propres, ce potentiel se dégraderait au fil de l'eau pour atteindre - 80,3 M€ à l'horizon 2020.

- une cession de patrimoine pour un total de 39,8 M€ sur la période 2015-2018 se répartissant comme suit :
  - Villa Bourda *(0,4 M€ en 2016) ;*
  - Occuli-Mauzole *(1,7 M€ en 2015) ;*
  - Salines de Bourda *(3,8 M€ en 2015) ;*
  - ZAC Saint Maurice – opération 234 logements *(9,9 M€ en 2015) ;*
  - Eaux Vives II – opération 24 logements *(1,8 M€ en 2015) ;*
  - réserves foncières pour 22,2 M€ *(terrain Palika, terrain Parépou, terrain Mont Saint Martin, Suzini IV et V, Zac Saint Maurice & rue Damas 2016-2017, Rebard, Préfontaine, Maillard, 43-45 rue Goinet, Modeste Achille, Ernest Prévot et Attila Cabassou) ;*
- un remboursement des 16,9 M€ de prêts « GAIA » destinés au financement du portage des réserves foncières précitées de manière concomitante aux ventes de celles-ci ;
- un redéploiement des prêts GAIA échus *(opérations ayant bénéficié des financements définitifs)* à hauteur de 21,9 M€ sous la forme de financements complémentaires des opérations d'investissement locatif ;
- des remboursements à la CDC des échéances impayées des prêts en cours *(10,46 M€ au 01/05/2015)* par affectation spéciale de l'apport en fonds propres de l'Etat et de la CGLLS ;
- un remboursement des 5,5 M€ résiduels de l'avance de l'AFD de 2003 avant janvier 2016 ;
- un remboursement avant le 31 août 2015 de l'avance de trésorerie consentie par l'AFD en février 2015 à hauteur de 6,3 M€ ;
- un remboursement des échéances impayées au Crédit Foncier de France pour 0,8 M€ avant le 8 octobre 2015 *(date de validation du protocole de conciliation par le TGI de Cayenne)*.

Sous l'effet de ces différentes mesures *(internes et externes)* ou hypothèses, le potentiel financier à terminaison continue dans un premier temps de se dégrader en atteignant - 59,3M€ à fin 2015 *(effet des opérations d'investissement en cours et faisant l'objet de livraisons sur la période 2014-2016)* puis s'améliore de manière continue à partir de 2016 pour atteindre - 40,9 M€ à fin 2020. Au-delà des engagements précités, pour assurer un retour à l'équilibre du potentiel financier à terminaison à fin 2020, il est acté dans chacun des protocoles de conciliation et de consolidation une augmentation de capital et l'octroi d'une subvention. L'augmentation de capital sera supportée par l'AFD et l'Etat *(par l'intervention de l'AFD)* pour respectivement 3,442 M€ et 17,015 M€. Elle a été validée par le conseil d'administration de la Siguy lors de sa réunion du 25 septembre 2015 et est suivie par le cabinet d'avocats Ensuite, la CGLLS participera au redressement de la Siguy par l'octroi d'une subvention de 20,457 M€, respectant ainsi le principe du partage de l'effort à fournir par elle-même, la société en difficulté et ses actionnaires. Les apports importants en capital et en subvention pour la Siguy sont prévus de la manière suivante :

Montant en k€	**2015**	**2016**	**2017**	**2018**	**2019**	**2020**	**Total**
Augmentation de capital *(Etat et AFD)*	8 000	4 000	2 000	2 000	2 000	2 457	**20 457**
Subvention CGLLS	8 000	4 000	2 000	2 000	2 000	2 457	**20 457**

Au regard des points d'attention particuliers qui suivent, l'équipe de contrôle considère que la SIGUY est en difficulté au regard des objectifs du plan de consolidation.

- L'autofinancement de l'année 2014 est de - 3 776 k€ pour + 2 687 k€ prévus au protocole de consolidation *;* ce résultat moindre est lié à des événements exceptionnels non appréhendés au moment de la rédaction du protocole de consolidation ; il s'agit principalement de la fin du nettoyage des comptes relatifs aux immobilisations en cours, de

la constitution de nouvelles provisions pour pertes à terminaison d'opérations d'investissement menées dans le cadre de la défiscalisation, du manque à gagner consécutif à la mauvaise gestion de la récupération des charges 2013 régularisées en 2014 et enfin d'une perte sur créances douteuses plus importante ; au niveau du protocole de consolidation, ce manque d'apport en fonds propres est globalement compensé par un financement à 100 % par l'ANRU de l'opération de démolition des tours « Floralies » *(avenant convention ANRU en cours à la date du contrôle)* alors que celles-ci devaient initialement faire l'objet d'une réhabilitation financée en partie sur fonds propres de la Siguy.

- Dans le cadre d'une procédure contentieuse auprès du tribunal de Cayenne, la villa Bourda occupée par l'ancien directeur général de la Siguy a finalement été libérée le 11 juillet 2016 ; après expertise, la Siguy prévoit de la mettre en vente avant fin 2016.
- Comme en témoigne l'irruption d'un collectif de quatre personnes lors de la séance du CA du 25 juin 2015, le rattrapage des loyers, au-delà de la prise des arrêtés préfectoraux nécessaires, risque de se heurter à une vive opposition des locataires même s'il sera principalement couvert par la CAF ; de plus, le traitement des dépassements des loyers plafonds *(cf. § 3.2.1)* amoindrira l'efficacité financière du rattrapage.
- Le taux de vacance apprécié à 9,4 % en 2013, 8,9 % en 2014, et de 6,06 % à fin 2015, doit encore faire l'objet d'une attention soutenue au regard des hypothèses retenues dans le protocole de consolidation, soit 6,8 % pour 2014 et 6,5 % pour 2015.
- Les ventes en VEFA à la Simko des opérations « Occuli-Mauzole » et « Salines de Bourda », pour un montant total de 5,5 M€, subordonnées à l'obtention de l'agrément fiscal *(crédit d'impôt)* auprès des services financiers de l'Etat, ont été signées en novembre 2015, permettant le remboursement de l'avance de trésorerie Etat/AFD en février 2016 *(prévu avant le 31 août 2015 selon le protocole de conciliation)*. Ceci constituait un préalable au déclenchement de l'augmentation de capital, à l'apport en subvention de la CGLLS et au remboursement des échéances en retard des prêts CDC.
- La vente du terrain Suzini IV prévue en 2016 pour 931 k€ s'est faite en juillet 2015 avec la Simko pour 1 000 k€ ; le produit de la vente des terrains Palika et Parépou à l'EPAG pour un total de 4,6 M€, conforme au plan de redressement, doit être encaissé rapidement.
- La Siguy rencontre des difficultés administratives en ce qui concerne le transfert au bailleur social Simko des opérations en projet « 24 LLTS Les Eaux Vives II » à Cayenne et « 234 LLTS/LLS/PLS et commerces ZAC Saint Maurice » à Saint-Laurent-du-Maroni ; dans son courrier du 19 février 2015, la Simko, favorable au principe de ce transfert, conditionne la reprise de ces opérations à l'accord des services financiers de l'Etat pour un maintien de l'agrément fiscal assorti d'une adaptation des délais de livraison des opérations ; ces conditions ne sont pas satisfaites à la date du contrôle ; or, pour ces opérations, des accords de financement *(LBU, subventions CAF, offres de prêts CDC)* ont été obtenus et des véhicules fiscaux ont été créés avec entrées des investisseurs en 2012 et 2013 ; compte tenu de sa situation financière, la Siguy est dans l'impossibilité d'engager ces opérations et de les mener à terme ; dans l'hypothèse où le transfert de ces opérations à la Simko ne pourrait pas être réalisé, la Siguy se trouverait confrontée aux risques inhérents aux deux possibilités suivantes :
  - soit elle décide de conserver ces programmes en portefeuille et doit alors obtenir une prolongation de l'agrément fiscal, pour achèvement des fondations et la fin des immeubles ;
  - soit elle abandonne ces opérations et se voit obligée de rembourser les 11,3 M€ reçus au titre de l'avantage fiscal.

Pour « 24 LLTS Les Eaux Vives II » à Cayenne, le CA du 31 mai 2016 a finalement décidé d'engager en direct l'opération en LLS *(initialement en LLTS)*, sur la base d'un bilan d'exploitation équilibré, sans apport de fonds propres, et sous réserve de l'avis favorable de la CGLLS qui est en cours d'instruction. A juillet 2016, la situation de l'opération « 234 LLTS/LLS/PLS et commerces ZAC Saint Maurice » à Saint-Laurent-du-Maroni n'était pas clarifiée.

Enfin et toujours dans le but d'améliorer la position financière de la Siguy, son conseil d'administration du 13 avril 2015 a donné mandat au directeur général pour la poursuite de l'analyse de l'ensemble du parc et pour négocier avec un bailleur social la reprise de tout ou partie d'un maximum de 1 000 logements. Cette décision ne s'oppose pas au protocole de conciliation qui évoque des études de cessions possibles. Cependant, le protocole de redressement 2013-2020 ne l'y encourage pas. Il exige que ces ventes ne dégradent pas l'autofinancement de la société et impose l'accord préalable de la CGLLS.

6.4 CONCLUSION SUR LA SOLIDITE FINANCIERE

De par sa gestion et son management déficients, et surtout son manque de maîtrise opérationnelle et financière dans la conduite de ses opérations d'investissement, la Siguy s'est mise dans une très mauvaise situation financière. Le succès de la réorganisation en cours et de la reconstruction d'une direction administrative et financière recentrée sur ses missions comptables pour la rendre pleinement efficace est essentiel pour le respect des engagements contractés par la Siguy : ces mesures de gestion devront être attentivement suivies par le conseil d'administration.

Ne disposant plus d'informations suffisamment fiables, la CDC a arrêté la mise en place de ses financements au mois de mai 2014. Le défaut de paiement étant inévitable, une aide temporaire de 6,3 M€ a été mise en place par l'Etat et l'AFD en février 2015. La gravité de la situation a été masquée tout d'abord par l'utilisation des financements des nouvelles opérations pour terminer les plus anciennes, ensuite par le nombre et la complexité des opérations menées dans le cadre de la défiscalisation. Des opérations d'accession menées sur fonds propres et des opérations en mandat portées financièrement pour le compte de collectivités locales ont enfin aggravé cette situation. Au 31 décembre 2014, le manque de financement a été évalué à 74 M€ pour terminer les opérations en cours. A octobre 2015, la situation financière de la Siguy est toujours très préoccupante, voire critique. Certes, à l'initiative de la nouvelle direction de la société, l'ensemble de ses partenaires s'est mobilisé afin qu'elle puisse poursuivre son activité de bailleur social sur le territoire de la Guyane et retrouver un équilibre financier à l'horizon 2020. Cette mobilisation a abouti à un nouveau protocole CGLLS de consolidation 2014-2020, en cours de signature à la date du contrôle, prévoyant de lourdes interventions extérieures : une augmentation de capital *(Etat et AFD)* et une subvention *(CGLLS)*, chacune d'un montant de 20,457 M€, un réaménagement de la dette contractée auprès de la CDC intégrant un redéploiement massif de prêts GAIA arrivés à échéance, et l'obtention de nouveaux financements complémentaires. Si elles sont de la toute première importance, ces interventions ne sont pas suffisantes. Au-delà, ce protocole de consolidation encadre les engagements que la société devra satisfaire. Elle se trouve en particulier dans l'obligation de réussir un certain nombre de cessions d'opérations dont plusieurs se heurtent à des difficultés administratives non maîtrisables par la Siguy. Ensuite, la rentabilité de la société ne lui permet pas de faire face aux risques liés, d'une part à ses investissements locatifs, et d'autre part, aux coûts d'entretien ou de remise à niveau de son parc. Bien entendu, elle ne lui permet pas non plus d'envisager, d'une quelconque manière que ce soit, un développement qui réponde aux besoins importants du territoire de la Guyane et aux enjeux stratégiques de la Siguy. La société doit améliorer ses indicateurs de gestion pour assurer une rentabilité minimale, ce qui suppose un travail

important sur son organisation et sa capacité à mettre sous contrôle son activité de bailleur social. Enfin, dans le but de ne pas prendre davantage de risques financiers et lui laisser le temps de réorganiser pleinement sa fonction de maître d'ouvrage, elle devra limiter sa production de nouveaux logements sociaux, livrables à compter de 2018, à 100 par an.

RAPPORT DE CONTROLE N° 2015-170
SOCIETE IMMOBILIERE DE LA GUYANE (*SIGUY*) – 973

LISTE DES ANNEXES

ANNEXES AU RAPPORT

1. Informations générales, capital et répartition de l'actionnariat de l'organisme.
2. Organigramme général de la société au 31 août 2015
3. Organigramme cible *(2016)*
4. Liste des marchés de maîtrise d'œuvre passés de gré à gré depuis 2010
5. Liste des dépassements des plafonds de loyers autorisés
6. Régularisations des charges 2013 supérieures à 180 €
7. Tableau des sanctions concernant les infractions aux règles d'attribution de logements
8. Liste des demandes de logements non radiées *(ou non enregistrées)* suite à l'attribution d'un logement entre le 1er septembre et le 5 octobre 2015
9. Bilan des réclamations saisies dans Ikos de 2011 à 2015
10. Vérification du respect des obligations de gardiennage ou de surveillance / liste des groupes pour lesquels la surveillance et le gardiennage doit être renforcé
11. Liste des logements loués à des personnes morales non autorisées
12. Analyse des prix de revient des opérations récentes ou en cours
13. Programme de la visite de patrimoine
14. Principes de comptabilité des opérations menées en défiscalisation
15. Besoin de financement global évalué à 74 M€
16. Observations comptables particulières supplémentaires
17. Autofinancement par les flux
18. Coût de fonctionnement
19. Bilan fonctionnel
20. Analyse prévisionnelle : Visial du protocole CGLLS 2013-2020
21. Sigles utilisés.

RAPPORT DE CONTROLE N° 2015-170
SOCIETE IMMOBILIERE DE LA GUYANE (*SIGUY*) – 973

ANNEXES AU RAPPORT

INFORMATIONS GENERALES SUR LA SOCIETE
SIGUY - 973

RAISON SOCIALE :	**Société immobilière de Guyane (SIDOM)**

SIEGE SOCIAL :			
Adresse du siège :	25 rue Pasteur	Téléphone :	05 94 28 81 81
Code postal :	97326	Télécopie :	05 94 28 81 99
Ville :	CAYENNE	Internet :	www.siguy.fr

PRESIDENT DIRECTEUR GENERAL :	Georges-Michel PHINERA-HORTH
DIRECTEUR GENERAL :	Alain Le Corre
ACTIONNAIRE DE REFERENCE :	Etat

CONSEIL D'ADMINISTRATION AU : 25/09/2015

	Membres (personnes morales ou physiques)	Représentants permanents pour les personnes morales	Collège d'actionnaire d'appartenance
Président :	CAF de Guyane	Georges-Michel PHINERA-HORTH	Privé
Membres	Conseil départemental	MOREL Marie-Thérèse	Public
	Conseil départemental	CONTOUT Hubert	Public
	Mairie de Cayenne	LETARD Muriel	Public
	Trésorerie générale de la Guyane	HERNANDEZ Jean-Claude	Public
	DEAL	GIROU Denis	Public
	DEAL	VALMA Patricia	Public
	Préfecture de Guyane	DE ROQUEFEUIL Yves	Public
	Autres communes actionnaires	BERTRAND Léon	Public
	AFD	LAPIERRE Odile	Public
	Ministère de l'Economie et des Finances	ROZAN Catherine MONFROY Frederic	Public
	Ministère des Outre-Mer	DUROUSSEAU Sylvie	Public
	CAF GUYANE	BERTONI Dominique	Privé
Représentants des locataires:[2]	CSF GUYANE	GOBER Marie-Rose	Privé
	CLCV GUYANE	ARETHAS Mario	Privé

			Catégorie	Actionnaires les plus importants (% des actions)
ACTIONNARIAT	Capital social :	1 437 380,80€	Public	Etat (54,24%)
	Nombre d'actions :	94 286	Public	Conseil départemental (19,62%)
	Nombre d'actionnaires :	9	Public	AFD (16,82%)

COMMISSAIRE AUX COMPTES :	Ernst & Young et Gil Themine

EFFECTIFS AU :			
27/08/2015	Cadres :	20	Total administratif et technique : 81
	Maîtrise :	38	
	Employés :	23	
	Gardiens :		Effectif total : 89
	Employés d'immeuble :		
	Ouvriers régie :	8	

[2] Les représentants des locataires ne sont pas officiellement désignés au conseil d'administration

- Effectif CDI : 86
- Effectif CDD : 2
- Intérimaire : 4
- Apprenti: 0

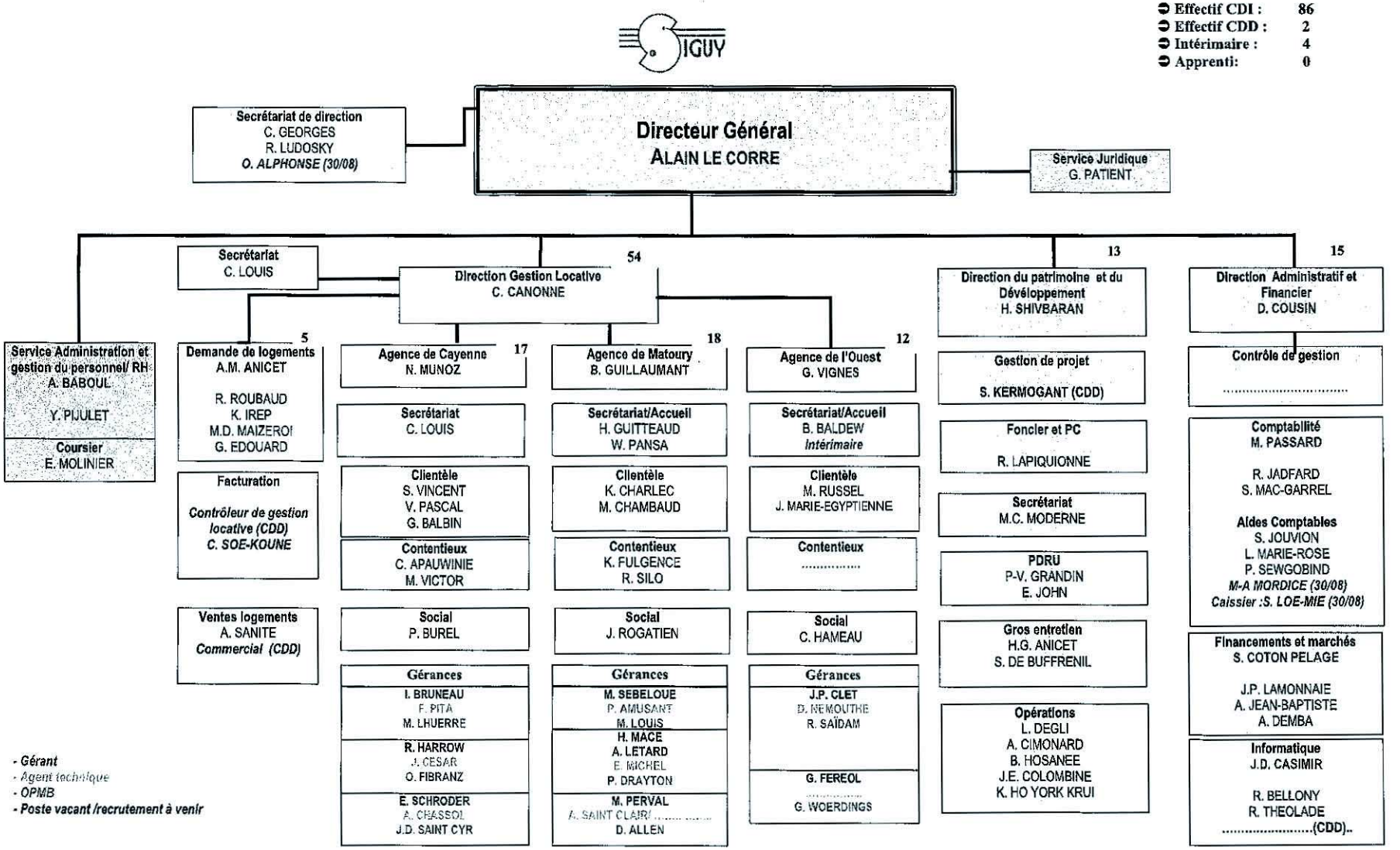

- *Gérant*
- *Agent technique*
- *OPMB*
- *Poste vacant /recrutement à venir*

⇨ *CDD* ⇨ *Apprenti*
⇨ *Intérimaire*

SIGUY

ORGANIGRAMME au 27/08/2015
Actualisation provisoire

Organigramme : ligne managériale

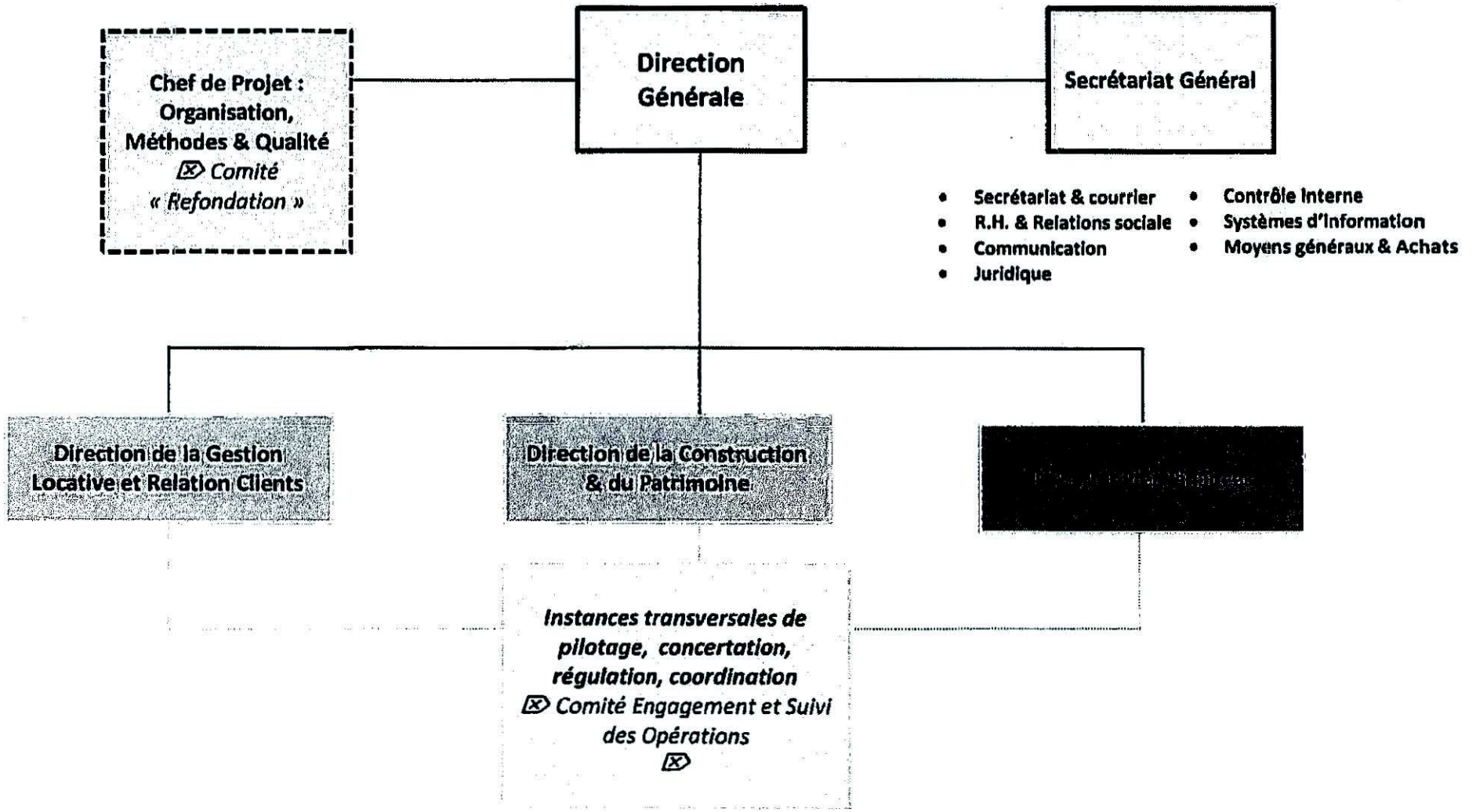

Organigramme : cible

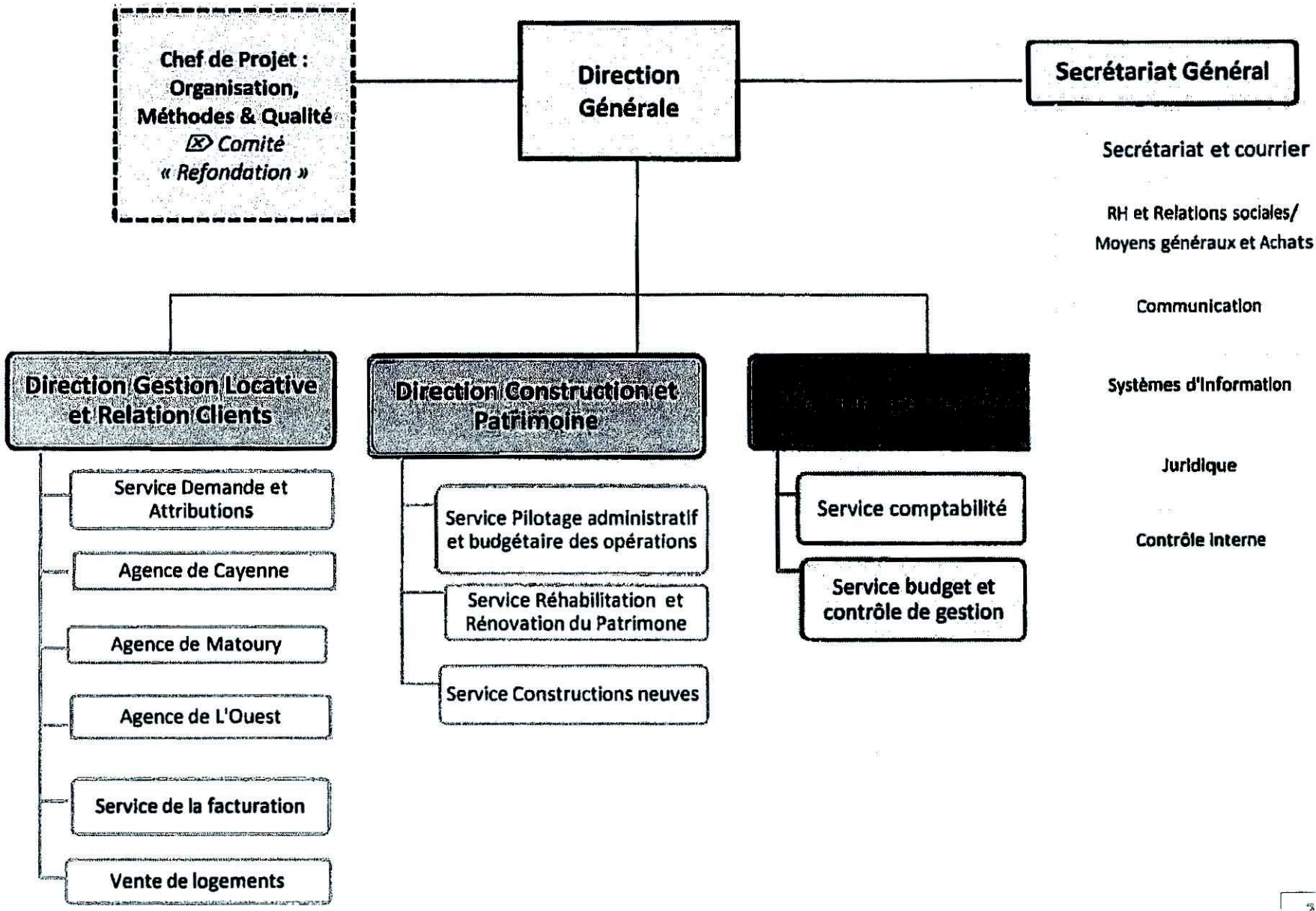

Organigramme de la Direction Générale

Direction Générale

1/2 poste Chef de projet : organisation, Méthodes et Qualité

Secrétariat Général

Secrétariat /accueil-standard /courrier	▪ 1 poste secrétaire de direction ▪ 1 poste accueil et standard ▪ 1 poste courrier et coursier
RH et relations sociales/ moyens généraux et Achats	▪ 1 responsable RH ▪ 1 gestionnaire RH
Communication	
Système d'information	▪ 1 responsable des systèmes d'information ▪ 2 gestionnaires informatiques ▪ *1 chef de projet IKOS 2016 (CDD)*
Juridique	▪ 1 juriste
Contrôle interne	▪ 1 controleur interne

Organigramme de la Direction de la Gestion Locative et de la Relation Clients

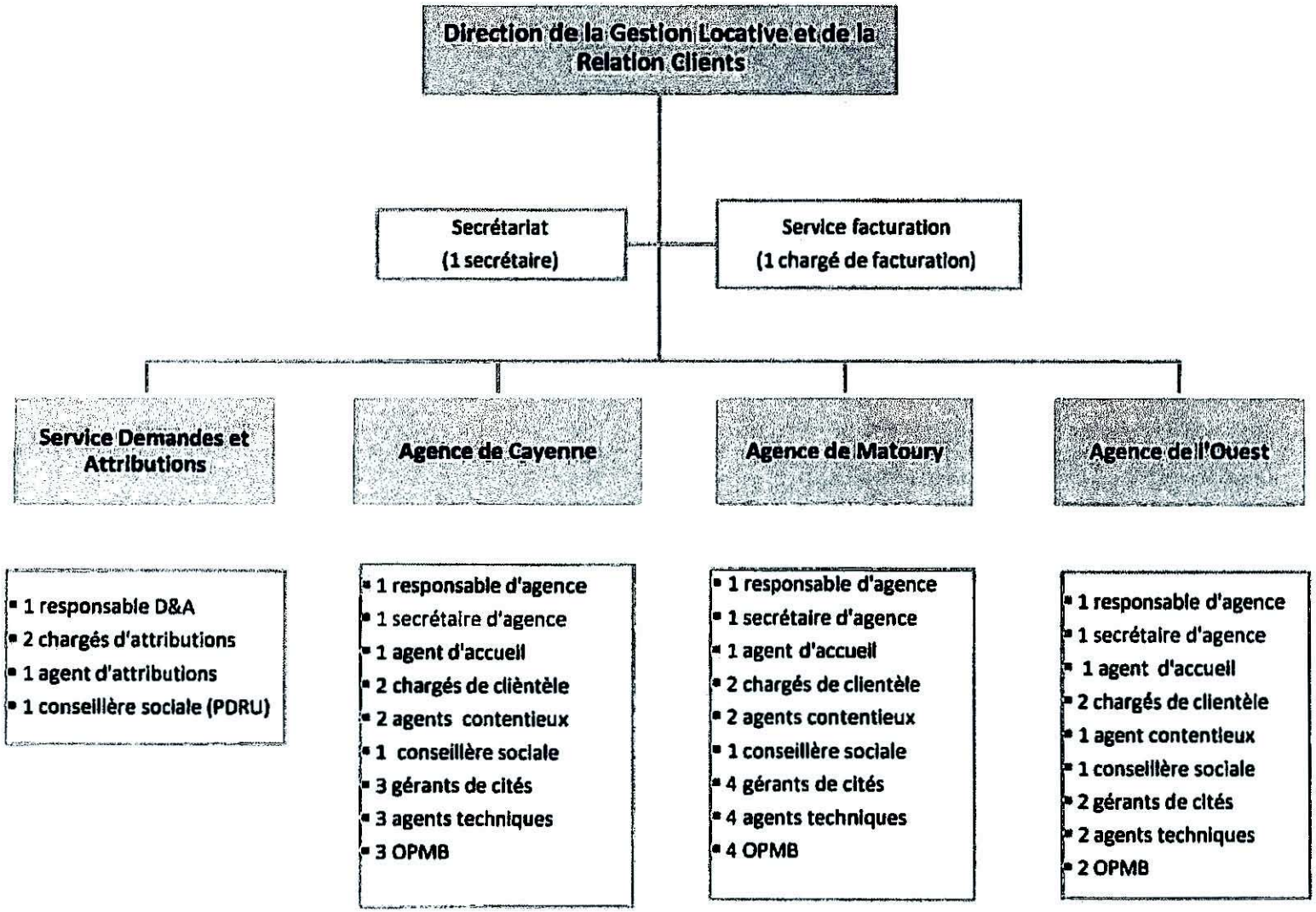

Organigramme de la Construction et du Patrimoine

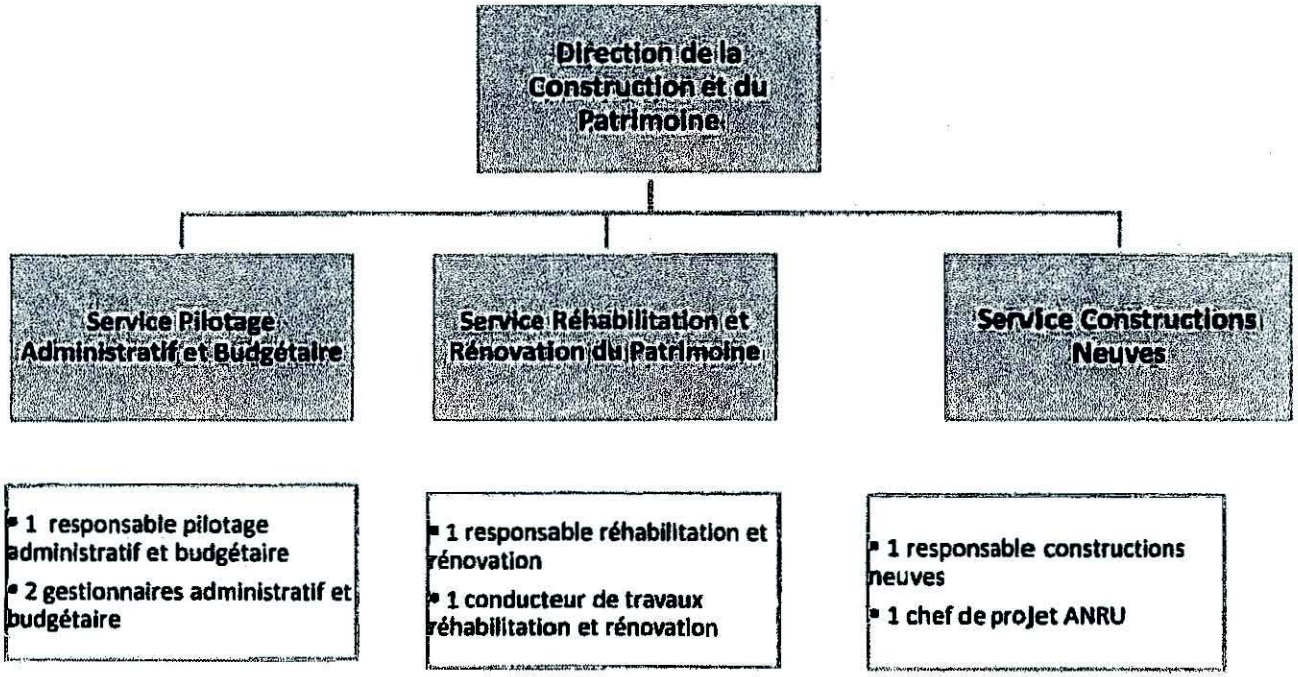

Organigramme de la Direction des Finances

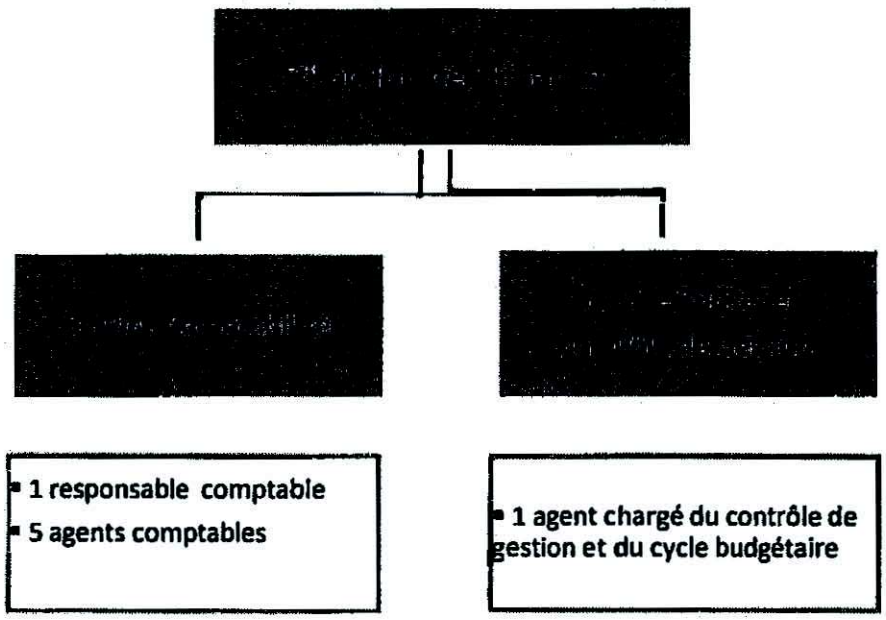

LISTE DES MARCHES DE MAITRISE D'ŒUVRE PASSES DE GRE A GRE DEPUIS 2015

Nom de programme	Commune	Nature du programme	Nom de l'Architecte	Noms des bureaux d'études	Date d'attribution du marché	Montant HT	Total des honoraires
ATG	Cayenne	neuf			07/07/2014	312 840	335 628
O. Mauzole Zéphir	Cayenne	neuf			25/01/2010	91 933	97 918
Becker	Cayenne	neuf			19/01/2010	90 795	
Bardiane	Rémire-Montjoly	neuf			12/07/2010	409 240	518 810
La Carrière	Saint-Laurent du Maroni	neuf			06/01/2010	839 546	897 546
Anhinga2	Saint-Georges	neuf			02/08/2011	299 380	472 516
Mirza A	Cayenne	neuf			24/09/2010	288 967	312 982
Palissandres	Cayenne	neuf			07/03/2012	544 512	636 070
Percinettes	Cayenne	neuf			28/04/2011	439 835	468 635
Loussès	Cayenne	neuf			28/04/2015	384 280	
Cité MIRZA Bât. E-F	Cayenne	neuf			24/09/2012	546 000	–
Résidence ATG Pasteur	Cayenne	neuf			02/07/2014	242 843	312 840
Barbadine 2	Cayenne	neuf			01/03/2012	128 920	128 920
Sabrina	Cayenne	neuf			07/03/2012	393 012	385 512
ZAC St-Maurice	Cayenne	neuf			12/12/2012	698 700	763 088

Source : Siguy

Dépassements des plafonds de loyers autorisés (groupes avec convention)

Organisme HLM : SIGUY
Nombre de logements étudiés : 4636 sur les 7557 logements figurant dans le progiciel IKOS (38,7% informations non disponibles)
Nombre de dépassements identifiés: 1376 soit 29,7% au 1er janvier 2015
Montant total : 44024 euros / mois

Operation			Logements			Convention			Quittancement mensuel au 1er janvier 2015				
Code	Nom	Commune	Logement n°	Type Logt	Surface hab m2	Date d'effet ou signature	Financement	Taux mensuel maxi initial	Taux de loyer pratiqué	Taux de loyer maximal actualisé	Montant principal quitancé	Montant disponible (taux maxi)	Dépassement (€)
0011	VICTOR HUGO (SCHOELCHE	CAYENNE	000001	T2	40,39	avr 2004	LLS	4,83 €	10,25 €	6,11 €	428,48 €	255,32 €	173,16 €
0011	VICTOR HUGO (SCHOELCHE	CAYENNE	000002	T2	37,82	avr 2004	LLS	4,83 €	10,24 €	6,11 €	402,32 €	239,93 €	162,39 €
0011	VICTOR HUGO (SCHOELCHE	CAYENNE	000003	T1	27,65	avr 2004	LLS	4,83 €	11,42 €	6,11 €	350,43 €	187,46 €	162,97 €
0011	VICTOR HUGO (SCHOELCHE	CAYENNE	000004	T2	59,37	avr 2004	LLS	4,83 €	7,04 €	6,11 €	449,10 €	389,70 €	59,40 €
0011	VICTOR HUGO (SCHOELCHE	CAYENNE	000005	T2	40,39	avr 2004	LLS	4,83 €	10,47 €	6,11 €	437,47 €	255,32 €	182,15 €
0011	VICTOR HUGO (SCHOELCHE	CAYENNE	000006	T2	37,82	avr 2004	LLS	4,83 €	9,91 €	6,11 €	389,24 €	239,93 €	149,31 €
0011	VICTOR HUGO (SCHOELCHE	CAYENNE	000007	T1	27,65	avr 2004	LLS	4,83 €	9,75 €	6,11 €	299,31 €	187,46 €	111,85 €
0011	VICTOR HUGO (SCHOELCHE	CAYENNE	000008	T2	56,21	avr 2004	LLS	4,83 €	7,40 €	6,11 €	488,45 €	403,32 €	85,13 €
0011	VICTOR HUGO (SCHOELCHE	CAYENNE	000009	T2	59,37	avr 2004	LLS	4,83 €	8,16 €	6,11 €	520,71 €	389,70 €	131,01 €
0011	VICTOR HUGO (SCHOELCHE	CAYENNE	005231	T2	0,00	avr 2004	LTS	3,87 €	6,99 €	4,89 €	461,83 €	323,16 €	138,67 €
0012	REBARD COLLECTIF	CAYENNE	000019	T6	108,88	déc 2007	LLS	5,23 €	6,12 €	5,80 €	666,59 €	631,96 €	34,63 €
0012	REBARD COLLECTIF	CAYENNE	000020	T4	82,14	déc 2007	LLS	5,23 €	6,04 €	5,80 €	495,95 €	476,75 €	19,20 €
0012	REBARD COLLECTIF	CAYENNE	000021	T6	108,88	déc 2007	LLS	5,23 €	6,12 €	5,80 €	666,59 €	631,96 €	34,63 €
0012	REBARD COLLECTIF	CAYENNE	000022	T4	82,14	déc 2007	LLS	5,23 €	5,97 €	5,80 €	490,61 €	476,75 €	13,86 €
0012	REBARD COLLECTIF	CAYENNE	000024	T4	82,14	déc 2007	LLS	5,23 €	6,12 €	5,80 €	502,87 €	476,75 €	26,12 €
0012	REBARD COLLECTIF	CAYENNE	000025	T6	108,88	déc 2007	LLS	5,23 €	6,12 €	5,80 €	666,59 €	631,96 €	34,63 €
0012	REBARD COLLECTIF	CAYENNE	000026	T3	61,23	déc 2007	LLS	5,23 €	6,52 €	5,80 €	399,21 €	355,39 €	43,82 €
0012	REBARD COLLECTIF	CAYENNE	000027	T4	82,14	déc 2007	LLS	5,23 €	5,90 €	5,80 €	484,22 €	476,75 €	7,47 €
0012	REBARD COLLECTIF	CAYENNE	000028	T3	61,23	déc 2007	LLS	5,23 €	5,97 €	5,80 €	365,40 €	355,39 €	10,01 €
0012	REBARD COLLECTIF	CAYENNE	000029	T4	82,14	déc 2007	LLS	5,23 €	6,12 €	5,80 €	502,86 €	476,75 €	26,11 €
0012	REBARD COLLECTIF	CAYENNE	000030	T3	61,23	déc 2007	LLS	5,23 €	6,64 €	5,80 €	406,81 €	355,39 €	51,42 €
0012	REBARD COLLECTIF	CAYENNE	000031	T4	82,14	déc 2007	LLS	5,23 €	6,12 €	5,80 €	502,86 €	476,75 €	26,11 €
0012	REBARD COLLECTIF	CAYENNE	000032	T3	61,23	déc 2007	LLS	5,23 €	6,07 €	5,80 €	371,79 €	355,39 €	16,40 €
0012	REBARD COLLECTIF	CAYENNE	000033	T4	82,14	déc 2007	LLS	5,23 €	6,12 €	5,80 €	502,87 €	476,75 €	26,12 €
0012	REBARD COLLECTIF	CAYENNE	000034	T4	82,14	déc 2007	LLS	5,23 €	6,79 €	5,80 €	557,86 €	476,75 €	81,11 €
0012	REBARD COLLECTIF	CAYENNE	000035	T3	61,23	déc 2007	LLS	5,23 €	6,12 €	5,80 €	374,91 €	355,39 €	19,52 €
0012	REBARD COLLECTIF	CAYENNE	000037	T3	61,23	déc 2007	LLS	5,23 €	6,12 €	5,80 €	374,91 €	355,39 €	19,52 €
0012	REBARD COLLECTIF	CAYENNE	000038	T4	82,14	déc 2007	LLS	5,23 €	6,12 €	5,80 €	502,86 €	476,75 €	26,11 €
0012	REBARD COLLECTIF	CAYENNE	000039	T3	61,23	déc 2007	LLS	5,23 €	6,41 €	5,80 €	392,65 €	355,39 €	37,26 €
0021	ZEPHIR COLLECTIF (D)	CAYENNE	000585	T2	51,67	janv 1996	LTS	3,81 €	6,00 €	5,52 €	310,04 €	285,18 €	24,86 €
0021	ZEPHIR COLLECTIF (D)	CAYENNE	000587	T2	51,67	janv 1996	LTS	3,81 €	6,05 €	5,52 €	312,59 €	285,18 €	27,41 €
0021	ZEPHIR COLLECTIF (D)	CAYENNE	000589	T2	51,67	janv 1996	LTS	3,81 €	6,96 €	5,52 €	359,50 €	285,18 €	74,32 €
0021	ZEPHIR COLLECTIF (D)	CAYENNE	000591	T2	51,67	janv 1996	LTS	3,81 €	5,79 €	5,52 €	299,06 €	285,18 €	13,88 €
0021	ZEPHIR COLLECTIF (D)	CAYENNE	000592	T4	72,45	janv 1996	LTS	3,81 €	5,58 €	5,52 €	404,06 €	399,86 €	4,20 €
0021	ZEPHIR COLLECTIF (D)	CAYENNE	000593	T2	51,67	janv 1996	LTS	3,81 €	6,00 €	5,52 €	310,04 €	285,18 €	24,86 €
0021	ZEPHIR COLLECTIF (D)	CAYENNE	000594	T2	51,67	janv 1996	LTS	3,81 €	6,01 €	5,52 €	310,30 €	285,18 €	25,12 €
0021	ZEPHIR COLLECTIF (D)	CAYENNE	000596	T2	51,67	janv 1996	LTS	3,81 €	6,06 €	5,52 €	312,99 €	285,18 €	27,81 €
0021	ZEPHIR COLLECTIF (D)	CAYENNE	000599	T4	72,45	janv 1996	LTS	3,81 €	6,27 €	5,52 €	454,24 €	399,86 €	54,38 €
0021	ZEPHIR COLLECTIF (D)	CAYENNE	000600	T2	51,67	janv 1996	LTS	3,81 €	6,05 €	5,52 €	312,70 €	285,18 €	27,52 €
0021	ZEPHIR COLLECTIF (D)	CAYENNE	000602	T2	51,67	janv 1996	LTS	3,81 €	5,91 €	5,52 €	305,15 €	285,18 €	19,97 €
0021	ZEPHIR COLLECTIF (D)	CAYENNE	000605	T2	51,67	janv 1996	LTS	3,81 €	5,92 €	5,52 €	305,74 €	285,18 €	20,56 €
0021	ZEPHIR COLLECTIF (D)	CAYENNE	000607	T2	51,67	janv 1996	LTS	3,81 €	6,01 €	5,52 €	310,43 €	285,18 €	25,25 €
0021	ZEPHIR COLLECTIF (D)	CAYENNE	000608	T4	72,45	janv 1996	LTS	3,81 €	5,97 €	5,52 €	432,74 €	399,86 €	32,88 €
0021	ZEPHIR COLLECTIF (D)	CAYENNE	000609	T2	51,67	janv 1996	LTS	3,81 €	6,04 €	5,52 €	312,29 €	285,18 €	27,11 €
0021	ZEPHIR COLLECTIF (D)	CAYENNE	000611	T2	51,67	janv 1996	LTS	3,81 €	5,94 €	5,52 €	306,73 €	285,18 €	21,55 €
0021	ZEPHIR COLLECTIF (D)	CAYENNE	000613	T2	51,67	janv 1996	LTS	3,81 €	5,79 €	5,52 €	299,38 €	285,18 €	14,20 €
0021	ZEPHIR COLLECTIF (D)	CAYENNE	000614	T2	51,67	janv 1996	LTS	3,81 €	6,09 €	5,52 €	314,58 €	285,18 €	29,40 €
0021	ZEPHIR COLLECTIF (D)	CAYENNE	000616	T2	51,67	janv 1996	LTS	3,81 €	5,87 €	5,52 €	303,14 €	285,18 €	17,96 €
0021	ZEPHIR COLLECTIF (D)	CAYENNE	000618	T2	51,67	janv 1996	LTS	3,81 €	6,01 €	5,52 €	310,33 €	285,18 €	25,15 €
0021	ZEPHIR COLLECTIF (D)	CAYENNE	000619	T4	72,45	janv 1996	LTS	3,81 €	5,56 €	5,52 €	402,47 €	399,86 €	2,61 €
0021	ZEPHIR COLLECTIF (D)	CAYENNE	000620	T2	51,67	janv 1996	LTS	3,81 €	5,93 €	5,52 €	306,50 €	285,18 €	21,32 €
0021	ZEPHIR COLLECTIF (D)	CAYENNE	000622	T2	51,67	janv 1996	LTS	3,81 €	5,87 €	5,52 €	303,18 €	285,18 €	18,00 €
0027	RENOVATION URB.COLL(C&	CAYENNE	000957	T6	92,60	oct 2005	LTS	4,16 €	5,00 €	4,88 €	462,84 €	451,44 €	11,40 €
0027	RENOVATION URB.COLL(C&	CAYENNE	000977	T2	51,25	oct 2005	LTS	4,16 €	5,90 €	4,88 €	302,16 €	249,85 €	52,31 €
0027	RENOVATION URB.COLL(C&	CAYENNE	000986	T2	51,25	oct 2005	LTS	4,16 €	5,80 €	4,88 €	297,21 €	249,85 €	47,36 €
0027	RENOVATION URB.COLL(C&	CAYENNE	000990	T2	51,25	oct 2005	LTS	4,16 €	5,35 €	4,88 €	273,96 €	249,85 €	24,11 €
0027	RENOVATION URB.COLL(C&	CAYENNE	000991	T2	51,25	oct 2005	LTS	4,16 €	5,40 €	4,88 €	276,52 €	249,85 €	26,67 €
0027	RENOVATION URB.COLL(C&	CAYENNE	000992	T2	51,25	oct 2005	LTS	4,16 €	5,81 €	4,88 €	298,01 €	249,85 €	48,16 €
0027	RENOVATION URB.COLL(C&	CAYENNE	000995	T4	71,92	oct 2005	LTS	4,16 €	6,02 €	4,88 €	432,70 €	350,62 €	82,08 €
0028	RENOVATION URB.COLL(X&	CAYENNE	001020	T4	71,92	oct 2003	LLTS	3,72 €	5,49 €	4,70 €	417,51 €	357,58 €	59,93 €
0028	RENOVATION URB.COLL(X&	CAYENNE	001036	T4	71,92	oct 2003	LLTS	3,72 €	5,63 €	4,70 €	427,84 €	357,58 €	70,26 €
0028	RENOVATION URB.COLL(X&	CAYENNE	001039	T6	92,60	oct 2003	LLTS	3,72 €	5,56 €	4,70 €	537,40 €	454,87 €	82,53 €

Operation			Logements			Convention			Quittancement mensuel au 1er janvier 2015				
Code	Nom	Commune	Logement n°	Type Logt	Surface hab m2	Date d'effet ou signature	Financement	Taux mensuel maxi initial	Taux de loyer pratiqué	Taux de loyer maximal actualisé	Montant principal quitancé	Montant disponible (taux maxi)	Dépassement (€)
0028	RENOVATION URB.COLL(X&(	CAYENNE	001046	T2	51,25	oct 2003	LTS	3,72 €	5,69 €	4,70 €	291,71 €	241,10 €	50,61 €
0028	RENOVATION URB.COLL(X&(	CAYENNE	001048	T2	51,25	oct 2003	LTS	3,72 €	5,92 €	4,70 €	303,37 €	241,10 €	62,27 €
0029	RENOVATION COLLECTIF (V)	CAYENNE	001066	T1	37,27	nov 2005	LTS	4,70 €	5,87 €	5,51 €	218,79 €	205,28 €	13,51 €
0029	RENOVATION COLLECTIF (V)	CAYENNE	001072	T1	37,27	nov 2005	LTS	4,70 €	5,70 €	5,51 €	212,43 €	205,28 €	7,15 €
0029	RENOVATION COLLECTIF (V)	CAYENNE	001088	T1	37,27	nov 2005	LTS	4,70 €	5,67 €	5,51 €	211,23 €	205,28 €	5,95 €
0029	RENOVATION COLLECTIF (V)	CAYENNE	001091	T2	47,79	nov 2005	LTS	4,70 €	6,31 €	5,51 €	301,58 €	263,23 €	38,35 €
0029	RENOVATION COLLECTIF (V)	CAYENNE	001094	T1	37,27	nov 2005	LTS	4,70 €	6,19 €	5,51 €	230,66 €	205,28 €	25,38 €
0044	LOT. LES BAMBOUS ST GEOR	ST GEORGES	002045	T3	89,90	déc 2013	LLS	5,56 €	5,90 €	5,66 €	648,45 €	622,44 €	26,01 €
0055	LES JARDINS DU COLLEGE	CAYENNE	002994	T3	77,00	oct 1993	LLS	4,15 €	6,31 €	6,09 €	520,49 €	502,60 €	17,89 €
0055	LES JARDINS DU COLLEGE	CAYENNE	003001	T3	77,00	oct 1993	LLS	4,15 €	6,23 €	6,09 €	514,29 €	502,60 €	11,69 €
0055	LES JARDINS DU COLLEGE	CAYENNE	003012	T3	77,00	oct 1993	LLS	4,15 €	6,15 €	6,09 €	507,92 €	502,60 €	5,31 €
0055	LES JARDINS DU COLLEGE	CAYENNE	003013	T3	77,00	oct 1993	LLS	4,15 €	6,36 €	6,09 €	525,19 €	502,60 €	22,59 €
0055	LES JARDINS DU COLLEGE	CAYENNE	003017	T3	77,00	oct 1993	LLS	4,15 €	6,81 €	6,09 €	562,40 €	502,60 €	59,79 €
0055	LES JARDINS DU COLLEGE	CAYENNE	003020	T3	77,00	oct 1993	LLS	4,15 €	6,27 €	6,09 €	517,37 €	502,60 €	14,77 €
0055	LES JARDINS DU COLLEGE	CAYENNE	003032	T3	77,00	oct 1993	LLS	4,15 €	6,16 €	6,09 €	508,79 €	502,60 €	6,19 €
0055	LES JARDINS DU COLLEGE	CAYENNE	003040	T1	33,72	oct 1993	LLS	4,15 €	8,35 €	6,09 €	327,93 €	239,09 €	88,83 €
0055	LES JARDINS DU COLLEGE	CAYENNE	003044	T1	33,72	oct 1993	LLS	4,15 €	7,61 €	6,09 €	298,79 €	239,09 €	59,70 €
0055	LES JARDINS DU COLLEGE	CAYENNE	003045	T3	77,00	oct 1993	LLS	4,15 €	6,48 €	6,09 €	535,25 €	502,60 €	32,65 €
0055	LES JARDINS DU COLLEGE	CAYENNE	003049	T1	33,72	oct 1993	LLS	4,15 €	7,62 €	6,09 €	299,11 €	239,09 €	60,02 €
0055	LES JARDINS DU COLLEGE	CAYENNE	003054	T1	33,72	oct 1993	LLS	4,15 €	7,53 €	6,09 €	295,70 €	239,09 €	56,61 €
0055	LES JARDINS DU COLLEGE	CAYENNE	003055	T3	77,00	oct 1993	LLS	4,15 €	6,12 €	6,09 €	505,21 €	502,60 €	2,61 €
0055	LES JARDINS DU COLLEGE	CAYENNE	003059	T1	33,72	oct 1993	LLS	4,15 €	7,51 €	6,09 €	295,06 €	239,09 €	55,97 €
0055	LES JARDINS DU COLLEGE	CAYENNE	003060	T3	77,00	oct 1993	LLS	4,15 €	6,25 €	6,09 €	515,56 €	502,60 €	12,95 €
0055	LES JARDINS DU COLLEGE	CAYENNE	003063	T1	33,72	oct 1993	LLS	4,15 €	8,08 €	6,09 €	317,38 €	239,09 €	78,29 €
0055	LES JARDINS DU COLLEGE	CAYENNE	003068	T1	33,72	oct 1993	LLS	4,15 €	8,47 €	6,09 €	332,51 €	239,09 €	93,41 €
0055	LES JARDINS DU COLLEGE	CAYENNE	003073	T1	33,72	oct 1993	LLS	4,15 €	8,26 €	6,09 €	324,37 €	239,09 €	85,28 €
0055	LES JARDINS DU COLLEGE	CAYENNE	003077	T3	77,00	oct 1993	LLS	4,15 €	6,16 €	6,09 €	508,24 €	502,60 €	5,64 €
0055	LES JARDINS DU COLLEGE	CAYENNE	003078	T1	33,72	oct 1993	LLS	4,15 €	7,50 €	6,09 €	294,53 €	239,09 €	55,44 €
0055	LES JARDINS DU COLLEGE	CAYENNE	003079	T3	77,00	oct 1993	LLS	4,15 €	6,26 €	6,09 €	516,88 €	502,60 €	14,27 €
0055	LES JARDINS DU COLLEGE	CAYENNE	003082	T1	33,72	oct 1993	LLS	4,15 €	8,34 €	6,09 €	327,58 €	239,09 €	88,49 €
0055	LES JARDINS DU COLLEGE	CAYENNE	003086	T3	77,00	oct 1993	LLS	4,15 €	6,25 €	6,09 €	516,31 €	502,60 €	13,71 €
0055	LES JARDINS DU COLLEGE	CAYENNE	003087	T1	33,72	oct 1993	LLS	4,15 €	7,71 €	6,09 €	302,84 €	239,09 €	63,75 €
0055	LES JARDINS DU COLLEGE	CAYENNE	003088	T3	77,00	oct 1993	LLS	4,15 €	6,25 €	6,09 €	515,56 €	502,60 €	12,95 €
0055	LES JARDINS DU COLLEGE	CAYENNE	003092	T1	33,72	oct 1993	LLS	4,15 €	7,64 €	6,09 €	300,01 €	239,09 €	60,92 €
0055	LES JARDINS DU COLLEGE	CAYENNE	003096	T3	77,00	oct 1993	LLS	4,15 €	6,13 €	6,09 €	505,86 €	502,60 €	3,26 €
0055	LES JARDINS DU COLLEGE	CAYENNE	003097	T1	33,68	oct 1993	LLS	4,15 €	8,21 €	6,09 €	322,07 €	238,85 €	83,21 €
0055	LES JARDINS DU COLLEGE	CAYENNE	003101	T1	33,72	oct 1993	LLS	4,15 €	8,46 €	6,09 €	332,41 €	239,09 €	93,32 €
0055	LES JARDINS DU COLLEGE	CAYENNE	003102	T3	77,00	oct 1993	LLS	4,15 €	6,15 €	6,09 €	507,75 €	502,60 €	5,14 €
0055	LES JARDINS DU COLLEGE	CAYENNE	003106	T1	33,72	oct 1993	LLS	4,15 €	7,75 €	6,09 €	304,37 €	239,09 €	65,28 €
0055	LES JARDINS DU COLLEGE	CAYENNE	003111	T1	33,72	oct 1993	LLS	4,15 €	7,67 €	6,09 €	301,24 €	239,09 €	62,15 €
0057	LA BARBADINE	MATOURY	003226	T3	66,70	oct 1995	LLS	4,19 €	6,26 €	6,06 €	484,10 €	468,78 €	15,32 €
0057	LA BARBADINE	MATOURY	003228	T3	66,70	oct 1995	LLS	4,19 €	6,56 €	6,06 €	506,70 €	468,78 €	37,92 €
0057	LA BARBADINE	MATOURY	003217	T4	78,30	oct 1995	LLS	4,19 €	6,24 €	6,06 €	554,40 €	539,13 €	15,27 €
0057	LA BARBADINE	MATOURY	003234	T3	73,54	oct 1995	LLS	4,19 €	6,36 €	6,06 €	467,92 €	445,98 €	21,94 €
0057	LA BARBADINE	MATOURY	003235	T3	62,54	oct 1995	LLS	4,19 €	7,41 €	6,06 €	530,15 €	434,09 €	96,06 €
0057	LA BARBADINE	MATOURY	003236	T3	73,54	oct 1995	LLS	4,19 €	6,33 €	6,06 €	465,62 €	445,98 €	19,64 €
0057	LA BARBADINE	MATOURY	003207	T3	66,70	oct 1995	LLS	4,19 €	6,57 €	6,06 €	508,04 €	468,78 €	39,25 €
0057	LA BARBADINE	MATOURY	003208	T3	66,70	oct 1995	LLS	4,19 €	6,66 €	6,06 €	514,77 €	468,78 €	45,99 €
0057	LA BARBADINE	MATOURY	003210	T2	66,70	oct 1995	LLS	4,19 €	6,37 €	6,06 €	492,58 €	468,78 €	23,79 €
0057	LA BARBADINE	MATOURY	003177	T2	67,63	oct 1995	LLS	4,19 €	6,67 €	6,06 €	513,52 €	466,96 €	46,56 €
0057	LA BARBADINE	MATOURY	003179	T2	67,63	oct 1995	LLS	4,19 €	6,15 €	6,06 €	473,59 €	466,96 €	6,63 €
0057	LA BARBADINE	MATOURY	003181	T2	67,63	oct 1995	LLS	4,19 €	6,51 €	6,06 €	500,89 €	466,96 €	33,93 €
0057	LA BARBADINE	MATOURY	003172	T2	67,63	oct 1995	LLS	4,19 €	6,27 €	6,06 €	482,47 €	466,96 €	15,51 €
0057	LA BARBADINE	MATOURY	003175	T3	81,15	oct 1995	LLS	4,19 €	6,09 €	6,06 €	551,21 €	548,95 €	2,25 €
0057	LA BARBADINE	MATOURY	003176	T2	67,63	oct 1995	LLS	4,19 €	6,55 €	6,06 €	504,62 €	466,96 €	37,65 €
0057	LA BARBADINE	MATOURY	003165	T2	67,63	oct 1995	LLS	4,19 €	6,42 €	6,06 €	494,29 €	466,96 €	27,33 €
0057	LA BARBADINE	MATOURY	003167	T2	67,63	oct 1995	LLS	4,19 €	6,33 €	6,06 €	487,32 €	466,96 €	20,36 €
0057	LA BARBADINE	MATOURY	003159	T3	83,67	oct 1995	LLS	4,19 €	6,09 €	6,06 €	566,90 €	564,24 €	2,67 €
0057	LA BARBADINE	MATOURY	003160	T2	67,63	oct 1995	LLS	4,19 €	6,32 €	6,06 €	486,65 €	466,96 €	19,69 €
0057	LA BARBADINE	MATOURY	003162	T2	67,63	oct 1995	LLS	4,19 €	6,32 €	6,06 €	486,72 €	466,96 €	19,75 €
0057	LA BARBADINE	MATOURY	003163	T3	81,15	oct 1995	LLS	4,19 €	6,15 €	6,06 €	557,11 €	548,95 €	8,15 €
0057	LA BARBADINE	MATOURY	003201	T3	66,70	oct 1995	LLS	4,19 €	6,56 €	6,06 €	507,16 €	468,78 €	38,37 €
0057	LA BARBADINE	MATOURY	003202	T3	66,70	oct 1995	LLS	4,19 €	6,27 €	6,06 €	484,90 €	468,78 €	16,12 €
0057	LA BARBADINE	MATOURY	003206	T3	66,70	oct 1995	LLS	4,19 €	6,48 €	6,06 €	500,65 €	468,78 €	31,87 €
0057	LA BARBADINE	MATOURY	003155	T2	67,63	oct 1995	LLS	4,19 €	6,43 €	6,06 €	495,05 €	466,96 €	28,09 €
0057	LA BARBADINE	MATOURY	003149	T3	81,15	oct 1995	LLS	4,19 €	6,16 €	6,06 €	557,24 €	548,95 €	8,29 €
0057	LA BARBADINE	MATOURY	003150	T2	67,63	oct 1995	LLS	4,19 €	6,55 €	6,06 €	504,67 €	466,96 €	37,71 €
0057	LA BARBADINE	MATOURY	003141	T2	67,63	oct 1995	LLS	4,19 €	6,54 €	6,06 €	503,75 €	466,96 €	36,79 €
0057	LA BARBADINE	MATOURY	003142	T3	81,15	oct 1995	LLS	4,19 €	6,13 €	6,06 €	554,75 €	548,95 €	5,80 €
0057	LA BARBADINE	MATOURY	003143	T2	67,63	oct 1995	LLS	4,19 €	6,62 €	6,06 €	509,48 €	466,96 €	42,51 €
0057	LA BARBADINE	MATOURY	003144	T3	81,15	oct 1995	LLS	4,19 €	6,10 €	6,06 €	552,50 €	548,95 €	3,55 €

Operation			Logements			Convention			Quittancement mensuel au 1er janvier 2015				
Code	Nom	Commune	Logement n°	Type Logt	Surface hab m2	Date d'effet ou signature	Financement	Taux mensuel maxi initial	Taux de loyer pratiqué	Taux de loyer maximal actualisé	Montant principal quitancé	Montant disponible (taux maxi)	Dépassement (€)
0057	LA BARBADINE	MATOURY	003146	T3	81,15	oct 1995	LLS	4,19 €	6,11 €	6,06 €	552,72 €	548,95 €	3,77 €
0057	LA BARBADINE	MATOURY	003135	T3	83,67	oct 1995	LLS	4,19 €	6,18 €	6,06 €	575,19 €	564,24 €	10,95 €
0057	LA BARBADINE	MATOURY	003136	T2	67,63	oct 1995	LLS	4,19 €	6,33 €	6,06 €	487,09 €	466,96 €	20,13 €
0057	LA BARBADINE	MATOURY	003138	T2	67,63	oct 1995	LLS	4,19 €	6,25 €	6,06 €	481,58 €	466,96 €	14,62 €
0057	LA BARBADINE	MATOURY	003229	T3	73,54	oct 1995	LLS	4,19 €	6,44 €	6,06 €	532,13 €	500,80 €	31,33 €
0057	LA BARBADINE	MATOURY	003231	T3	73,54	oct 1995	LLS	4,19 €	6,14 €	6,06 €	506,75 €	500,80 €	5,95 €
0057	LA BARBADINE	MATOURY	003232	T2	62,54	oct 1995	LLS	4,19 €	6,48 €	6,06 €	464,18 €	434,09 €	30,09 €
0057	LA BARBADINE	MATOURY	003198	T3	66,70	oct 1995	LLS	4,19 €	6,42 €	6,06 €	494,81 €	467,33 €	27,49 €
0057	LA BARBADINE	MATOURY	003200	T2	66,70	oct 1995	LLS	4,19 €	6,50 €	6,06 €	502,83 €	468,78 €	34,05 €
0057	LA BARBADINE	MATOURY	003125	T2	67,63	oct 1995	LLS	4,19 €	6,51 €	6,06 €	501,12 €	466,96 €	34,16 €
0057	LA BARBADINE	MATOURY	003127	T2	67,63	oct 1995	LLS	4,19 €	6,54 €	6,06 €	503,75 €	466,96 €	36,79 €
0057	LA BARBADINE	MATOURY	003129	T2	70,15	oct 1995	LLS	4,19 €	6,44 €	6,06 €	512,20 €	482,25 €	29,96 €
0057	LA BARBADINE	MATOURY	003131	T3	83,93	oct 1995	LLS	4,19 €	6,13 €	6,06 €	571,97 €	565,81 €	6,16 €
0057	LA BARBADINE	MATOURY	003132	T2	67,63	oct 1995	LLS	4,19 €	6,59 €	6,06 €	507,63 €	466,96 €	40,67 €
0057	LA BARBADINE	MATOURY	003134	T2	67,63	oct 1995	LLS	4,19 €	6,48 €	6,06 €	499,13 €	466,96 €	32,16 €
0057	LA BARBADINE	MATOURY	003183	T3	81,15	oct 1995	LLS	4,19 €	6,23 €	6,06 €	564,17 €	548,95 €	15,21 €
0057	LA BARBADINE	MATOURY	003184	T2	70,15	oct 1995	LLS	4,19 €	6,17 €	6,06 €	490,62 €	482,25 €	8,37 €
0057	LA BARBADINE	MATOURY	003185	T2	67,63	oct 1995	LLS	4,19 €	6,47 €	6,06 €	498,17 €	466,96 €	31,21 €
0057	LA BARBADINE	MATOURY	003190	T2	67,63	oct 1995	LLS	4,19 €	6,48 €	6,06 €	498,89 €	466,96 €	31,93 €
0057	LA BARBADINE	MATOURY	003191	T3	81,15	oct 1995	LLS	4,19 €	6,20 €	6,06 €	561,18 €	548,95 €	12,22 €
0057	LA BARBADINE	MATOURY	003192	T2	67,63	oct 1995	LLS	4,19 €	6,52 €	6,06 €	502,17 €	466,96 €	35,20 €
0057	LA BARBADINE	MATOURY	003194	T2	67,63	oct 1995	LLS	4,19 €	6,12 €	6,06 €	471,19 €	466,96 €	4,22 €
0059	RESIDENCE SAINT-MAURICE	ST LAURENT DU MAR	003337	T2	61,03	janv 2011	LLS	5,69 €	8,15 €	6,02 €	614,52 €	454,26 €	160,26 €
0059	RESIDENCE SAINT-MAURICE	ST LAURENT DU MAR	003338	T2	61,03	janv 2011	LLS	5,69 €	6,61 €	6,02 €	498,45 €	454,26 €	44,19 €
0059	RESIDENCE SAINT-MAURICE	ST LAURENT DU MAR	003339	T6	124,49	janv 2011	LLS	5,69 €	6,07 €	6,02 €	846,75 €	839,64 €	7,12 €
0059	RESIDENCE SAINT-MAURICE	ST LAURENT DU MAR	003341	T2	61,03	janv 2011	LLS	5,69 €	7,45 €	6,02 €	561,86 €	454,26 €	107,60 €
0059	RESIDENCE SAINT-MAURICE	ST LAURENT DU MAR	003342	T2	61,03	janv 2011	LLS	5,69 €	6,53 €	6,02 €	492,68 €	454,26 €	38,42 €
0059	RESIDENCE SAINT-MAURICE	ST LAURENT DU MAR	003346	T3	79,12	janv 2011	LLS	5,69 €	6,21 €	6,02 €	586,25 €	568,67 €	17,58 €
0059	RESIDENCE SAINT-MAURICE	ST LAURENT DU MAR	003350	T3	79,12	janv 2011	LLS	5,69 €	6,17 €	6,02 €	582,78 €	568,67 €	14,11 €
0059	RESIDENCE SAINT-MAURICE	ST LAURENT DU MAR	003305	T2	61,03	janv 2011	LLS	5,69 €	6,42 €	6,02 €	484,24 €	454,26 €	29,98 €
0059	RESIDENCE SAINT-MAURICE	ST LAURENT DU MAR	003306	T2	61,03	janv 2011	LLS	5,69 €	6,74 €	6,02 €	508,49 €	454,26 €	54,23 €
0059	RESIDENCE SAINT-MAURICE	ST LAURENT DU MAR	003382	T2	61,03	janv 2011	LLS	5,69 €	6,36 €	6,02 €	480,01 €	454,26 €	25,74 €
0059	RESIDENCE SAINT-MAURICE	ST LAURENT DU MAR	003301	T2	61,03	janv 2011	LLS	5,69 €	6,65 €	6,02 €	501,48 €	454,26 €	47,22 €
0059	RESIDENCE SAINT-MAURICE	ST LAURENT DU MAR	003302	T2	61,03	janv 2011	LLS	5,69 €	6,83 €	6,02 €	515,57 €	454,26 €	61,31 €
0059	RESIDENCE SAINT-MAURICE	ST LAURENT DU MAR	003377	T2	61,03	janv 2011	LLS	5,69 €	6,81 €	6,02 €	513,53 €	454,26 €	59,26 €
0059	RESIDENCE SAINT-MAURICE	ST LAURENT DU MAR	003378	T2	61,03	janv 2011	LLS	5,69 €	6,87 €	6,02 €	518,52 €	454,26 €	64,25 €
0059	RESIDENCE SAINT-MAURICE	ST LAURENT DU MAR	003373	T2	61,03	janv 2011	LLS	5,69 €	6,40 €	6,02 €	483,10 €	454,26 €	28,83 €
0059	RESIDENCE SAINT-MAURICE	ST LAURENT DU MAR	003374	T2	61,03	janv 2011	LLS	5,69 €	6,95 €	6,02 €	524,61 €	454,26 €	70,34 €
0059	RESIDENCE SAINT-MAURICE	ST LAURENT DU MAR	003319	T2	59,32	janv 2011	LLS	5,69 €	6,48 €	6,02 €	472,68 €	439,57 €	33,11 €
0059	RESIDENCE SAINT-MAURICE	ST LAURENT DU MAR	003322	T3	68,28	janv 2011	LLS	5,69 €	6,49 €	6,02 €	532,38 €	493,76 €	38,62 €
0059	RESIDENCE SAINT-MAURICE	ST LAURENT DU MAR	003367	T2	59,32	janv 2011	LLS	5,69 €	7,88 €	6,02 €	575,36 €	439,57 €	135,79 €
0059	RESIDENCE SAINT-MAURICE	ST LAURENT DU MAR	003328	T3	68,28	janv 2011	LLS	5,69 €	6,34 €	6,02 €	519,95 €	493,76 €	26,19 €
0059	RESIDENCE SAINT-MAURICE	ST LAURENT DU MAR	003329	T2	59,32	janv 2011	LLS	5,69 €	6,84 €	6,02 €	499,68 €	439,57 €	60,11 €
0059	RESIDENCE SAINT-MAURICE	ST LAURENT DU MAR	003330	T3	68,28	janv 2011	LLS	5,69 €	6,42 €	6,02 €	526,57 €	493,76 €	32,81 €
0061	LE BOURG	MATOURY	003394	T3	0,00	janv 1998	LLS	4,32 €	6,31 €	6,15 €	642,92 €	626,55 €	16,37 €
0061	LE BOURG	MATOURY	003402	T2	0,00	janv 1998	LLS	4,32 €	6,92 €	6,15 €	408,18 €	362,77 €	45,41 €
0061	LE BOURG	MATOURY	003405	T3	0,00	janv 1998	LLS	4,32 €	6,57 €	6,15 €	472,76 €	442,70 €	30,06 €
0061	LE BOURG	MATOURY	003410	T3	0,00	janv 1998	LLS	4,32 €	6,29 €	6,15 €	603,61 €	589,66 €	13,96 €
0061	LE BOURG	MATOURY	003414	T3	0,00	janv 1998	LLS	4,32 €	6,35 €	6,15 €	608,56 €	589,66 €	18,91 €
0061	LE BOURG	MATOURY	003415	T3	0,00	janv 1998	LLS	4,32 €	6,31 €	6,15 €	573,22 €	558,91 €	14,31 €
0061	LE BOURG	MATOURY	003418	T3	0,00	janv 1998	LLS	4,32 €	6,41 €	6,15 €	614,53 €	589,66 €	24,87 €
0062	MONT-LUCAS IV	CAYENNE	003421	T3	72,03	oct 1997	LLS	4,32 €	6,20 €	6,15 €	452,49 €	449,19 €	3,29 €
0062	MONT-LUCAS IV	CAYENNE	003424	T2	56,07	oct 1997	LLS	4,32 €	6,64 €	6,15 €	378,73 €	351,03 €	27,70 €
0062	MONT-LUCAS IV	CAYENNE	003429	T2	56,07	oct 1997	LLS	4,32 €	6,64 €	6,15 €	378,73 €	351,03 €	27,70 €
0062	MONT-LUCAS IV	CAYENNE	003434	T2	56,07	oct 1997	LLS	4,32 €	6,64 €	6,15 €	378,73 €	351,03 €	27,70 €
0062	MONT-LUCAS IV	CAYENNE	003440	T2	56,07	oct 1997	LLS	4,32 €	6,64 €	6,15 €	378,73 €	351,03 €	27,70 €
0062	MONT-LUCAS IV	CAYENNE	003445	T2	56,07	oct 1997	LLS	4,32 €	6,75 €	6,15 €	385,48 €	351,03 €	34,46 €
0062	MONT-LUCAS IV	CAYENNE	003452	T2	56,07	oct 1997	LLS	4,32 €	6,69 €	6,15 €	381,91 €	351,03 €	30,88 €
0062	MONT-LUCAS IV	CAYENNE	003457	T2	56,07	oct 1997	LLS	4,32 €	6,68 €	6,15 €	381,12 €	351,03 €	30,09 €
0062	MONT-LUCAS IV	CAYENNE	003459	T3	72,03	oct 1997	LLS	4,32 €	6,21 €	6,15 €	453,36 €	449,19 €	4,16 €
0063	LOT PALMIER SOULA	MACOURIA TONATE	003465	T2	59,46	oct 1996	LLS	4,04 €	6,37 €	5,86 €	401,01 €	368,79 €	32,22 €
0063	LOT PALMIER SOULA	MACOURIA TONATE	003466	T2	59,46	oct 1996	LLS	4,04 €	6,47 €	5,86 €	407,55 €	368,79 €	38,75 €
0063	LOT PALMIER SOULA	MACOURIA TONATE	003469	T2	59,46	oct 1996	LLS	4,04 €	6,17 €	5,86 €	388,41 €	368,79 €	19,62 €
0063	LOT PALMIER SOULA	MACOURIA TONATE	003470	T2	59,46	oct 1996	LLS	4,04 €	6,19 €	5,86 €	389,55 €	368,79 €	20,75 €
0063	LOT PALMIER SOULA	MACOURIA TONATE	003485	T3	86,74	oct 1996	LLS	4,04 €	5,88 €	5,86 €	527,33 €	525,66 €	1,67 €
0063	LOT PALMIER SOULA	MACOURIA TONATE	003506	T2	59,46	oct 1996	LLS	4,04 €	6,70 €	5,86 €	421,87 €	368,79 €	53,08 €
0063	LOT PALMIER SOULA	MACOURIA TONATE	003508	T2	61,58	oct 1996	LLS	4,04 €	6,02 €	5,86 €	397,92 €	387,07 €	10,85 €
0063	LOT PALMIER SOULA	MACOURIA TONATE	003509	T2	59,46	oct 1996	LLS	4,04 €	6,78 €	5,86 €	427,03 €	368,79 €	58,23 €
0063	LOT PALMIER SOULA	MACOURIA TONATE	003510	T2	59,46	oct 1996	LLS	4,04 €	6,64 €	5,86 €	418,36 €	368,79 €	49,56 €
0063	LOT PALMIER SOULA	MACOURIA TONATE	003517	T2	61,96	oct 1996	LLS	4,04 €	6,28 €	5,86 €	426,80 €	398,08 €	28,72 €
0063	LOT PALMIER SOULA	MACOURIA TONATE	003521	T2	61,96	oct 1996	LLS	4,04 €	6,28 €	5,86 €	426,90 €	398,08 €	28,82 €

Operation			Logements			Convention			Quittancement mensuel au 1er janvier 2015				
Code	Nom	Commune	Logement n°	Type Logt	Surface hab m2	Date d'effet ou signature	Financement	Taux mensuel maxi initial	Taux de loyer pratiqué	Taux de loyer maximal actualisé	Montant principal quitancé	Montant disponible (taux maxi)	Dépassement (€)
0063	LOT PALMIER SOULA	MACOURIA TONATE	003522	T2	61,96	oct 1996	LLS	4,04 €	6,27 €	5,86 €	426,18 €	398,08 €	28,09 €
0064	RESIDENCE LES ALIZADES	CAYENNE	003555	T1	20,32	janv 1999	LLS	3,82 €	9,84 €	5,31 €	199,93 €	107,94 €	91,99 €
0064	RESIDENCE LES ALIZADES	CAYENNE	003556	T1	20,32	janv 1999	LLS	3,82 €	9,76 €	5,31 €	198,37 €	107,94 €	90,43 €
0064	RESIDENCE LES ALIZADES	CAYENNE	003557	T2	49,93	janv 1999	LLS	3,82 €	6,78 €	5,31 €	338,50 €	265,23 €	73,27 €
0064	RESIDENCE LES ALIZADES	CAYENNE	003558	T2	49,93	janv 1999	LLS	3,82 €	6,52 €	5,31 €	325,53 €	265,23 €	60,30 €
0066	RESIDENCE LES ECOLES	ST LAURENT DU MAR	003563	T2	53,70	oct 1996	LTS	3,51 €	5,22 €	5,08 €	301,17 €	293,12 €	8,05 €
0066	RESIDENCE LES ECOLES	ST LAURENT DU MAR	003583	T2	53,70	oct 1996	LTS	3,51 €	5,21 €	5,08 €	300,43 €	293,12 €	7,30 €
0066	RESIDENCE LES ECOLES	ST LAURENT DU MAR	003587	T3	64,30	oct 1996	LTS	3,51 €	5,13 €	5,08 €	350,11 €	346,97 €	3,14 €
0066	RESIDENCE LES ECOLES	ST LAURENT DU MAR	003588	T2	53,70	oct 1996	LTS	3,51 €	5,39 €	5,08 €	311,29 €	293,12 €	18,17 €
0066	RESIDENCE LES ECOLES	ST LAURENT DU MAR	003591	T2	53,70	oct 1996	LTS	3,51 €	5,30 €	5,08 €	305,72 €	293,12 €	12,60 €
0066	RESIDENCE LES ECOLES	ST LAURENT DU MAR	003592	T3	64,30	oct 1996	LTS	3,51 €	5,28 €	5,08 €	360,75 €	346,97 €	13,77 €
0066	RESIDENCE LES ECOLES	ST LAURENT DU MAR	003595	T2	62,70	oct 1996	LLS	4,12 €	6,68 €	5,96 €	506,28 €	452,04 €	54,23 €
0066	RESIDENCE LES ECOLES	ST LAURENT DU MAR	003596	T2	62,70	oct 1996	LLS	4,12 €	7,10 €	5,96 €	538,35 €	452,04 €	86,31 €
0066	RESIDENCE LES ECOLES	ST LAURENT DU MAR	003597	T2	62,70	oct 1996	LLS	4,12 €	7,80 €	5,96 €	591,16 €	452,04 €	139,12 €
0066	RESIDENCE LES ECOLES	ST LAURENT DU MAR	003598	T2	62,70	oct 1996	LLS	4,12 €	6,72 €	5,96 €	509,19 €	452,04 €	57,15 €
0067	CHATEAU D'EAU	MONTSINERY TONNE	003603	T2	48,20	oct 1996	LTS	3,51 €	7,07 €	5,08 €	352,65 €	253,55 €	99,10 €
0067	CHATEAU D'EAU	MONTSINERY TONNE	003604	T2	48,20	oct 1996	LTS	3,51 €	5,55 €	5,08 €	277,16 €	253,55 €	23,61 €
0067	CHATEAU D'EAU	MONTSINERY TONNE	003605	T4	89,56	oct 1996	LTS	3,51 €	5,78 €	5,08 €	524,16 €	460,41 €	63,75 €
0067	CHATEAU D'EAU	MONTSINERY TONNE	003606	T4	89,56	oct 1996	LTS	3,51 €	5,78 €	5,08 €	524,16 €	460,41 €	63,75 €
0067	CHATEAU D'EAU	MONTSINERY TONNE	003607	T5	103,59	oct 1996	LTS	3,51 €	5,56 €	5,08 €	583,49 €	532,85 €	50,64 €
0067	CHATEAU D'EAU	MONTSINERY TONNE	003608	T3	64,86	oct 1996	LLS	4,42 €	6,46 €	6,41 €	430,32 €	426,41 €	3,92 €
0067	CHATEAU D'EAU	MONTSINERY TONNE	003614	T2	48,20	oct 1996	LLS	4,42 €	6,80 €	6,41 €	339,27 €	319,69 €	19,58 €
0071	RESIDENCE ZENITH LARIVOT	MATOURY	003751	T4	91,62	oct 1997	LLS	4,12 €	6,58 €	5,86 €	725,65 €	646,71 €	78,94 €
0071	RESIDENCE ZENITH LARIVOT	MATOURY	003738	T3	70,27	oct 1997	LLS	4,12 €	6,03 €	5,86 €	462,68 €	449,87 €	12,81 €
0071	RESIDENCE ZENITH LARIVOT	MATOURY	003787	T4	91,62	oct 1997	LLS	4,12 €	6,64 €	5,86 €	732,89 €	646,71 €	86,18 €
0071	RESIDENCE ZENITH LARIVOT	MATOURY	003726	T3	69,00	oct 1997	LTS	3,51 €	5,25 €	4,99 €	396,28 €	376,88 €	19,39 €
0071	RESIDENCE ZENITH LARIVOT	MATOURY	003804	T3	70,27	oct 1997	LTS	3,51 €	5,58 €	4,99 €	428,10 €	383,22 €	44,88 €
0071	RESIDENCE ZENITH LARIVOT	MATOURY	003744	T3	70,27	oct 1997	LLS	4,12 €	6,27 €	5,86 €	481,21 €	449,87 €	31,34 €
0071	RESIDENCE ZENITH LARIVOT	MATOURY	003732	T3	69,00	oct 1997	LTS	3,51 €	5,03 €	4,99 €	379,94 €	376,88 €	3,06 €
0072	RESIDENCE NOVAPARC 3	CAYENNE	003810	T3	70,03	oct 1996	LLS	4,27 €	6,54 €	6,18 €	495,43 €	468,23 €	27,20 €
0072	RESIDENCE NOVAPARC 3	CAYENNE	003816	T2	61,16	oct 1996	LLS	4,27 €	6,24 €	6,18 €	417,84 €	414,11 €	3,73 €
0072	RESIDENCE NOVAPARC 3	CAYENNE	003817	T2	61,16	oct 1996	LLS	4,27 €	6,64 €	6,18 €	444,58 €	414,11 €	30,46 €
0072	RESIDENCE NOVAPARC 3	CAYENNE	003819	T2	61,16	oct 1996	LLS	4,27 €	6,62 €	6,18 €	443,58 €	414,11 €	29,47 €
0072	RESIDENCE NOVAPARC 3	CAYENNE	003820	T4	78,58	oct 1996	LTS	3,35 €	5,57 €	4,86 €	488,15 €	425,57 €	62,58 €
0072	RESIDENCE NOVAPARC 3	CAYENNE	003827	T4	87,84	oct 1996	LTS	3,35 €	5,14 €	4,86 €	555,33 €	524,99 €	30,33 €
0072	RESIDENCE NOVAPARC 3	CAYENNE	003829	T4	78,58	oct 1996	LTS	3,35 €	5,60 €	4,86 €	490,64 €	425,57 €	65,07 €
0072	RESIDENCE NOVAPARC 3	CAYENNE	003831	T3	70,28	oct 1996	LLS	4,27 €	6,56 €	6,18 €	488,60 €	460,50 €	28,10 €
0072	RESIDENCE NOVAPARC 3	CAYENNE	003833	T3	70,28	oct 1996	LLS	4,27 €	6,37 €	6,18 €	474,08 €	460,50 €	13,59 €
0072	RESIDENCE NOVAPARC 3	CAYENNE	003835	T3	70,28	oct 1996	LLS	4,27 €	6,61 €	6,18 €	492,48 €	460,50 €	31,98 €
0072	RESIDENCE NOVAPARC 3	CAYENNE	003837	T5	102,42	oct 1996	LLS	4,27 €	6,47 €	6,18 €	689,35 €	659,27 €	30,08 €
0072	RESIDENCE NOVAPARC 3	CAYENNE	003845	T4	78,58	oct 1996	LTS	3,35 €	5,04 €	4,86 €	441,67 €	425,57 €	16,10 €
0072	RESIDENCE NOVAPARC 3	CAYENNE	003852	T2	55,75	oct 1996	LLS	4,27 €	6,61 €	6,18 €	396,05 €	370,64 €	25,42 €
0072	RESIDENCE NOVAPARC 3	CAYENNE	003854	T2	55,75	oct 1996	LLS	4,27 €	6,60 €	6,18 €	395,27 €	370,64 €	24,63 €
0072	RESIDENCE NOVAPARC 3	CAYENNE	003856	T4	78,58	oct 1996	LTS	3,35 €	5,57 €	4,86 €	488,17 €	425,57 €	62,59 €
0072	RESIDENCE NOVAPARC 3	CAYENNE	003857	T4	78,58	oct 1996	LTS	3,35 €	5,04 €	4,86 €	441,67 €	425,57 €	16,10 €
0072	RESIDENCE NOVAPARC 3	CAYENNE	003859	T3	69,85	oct 1996	LLS	4,27 €	6,39 €	6,18 €	472,89 €	457,84 €	15,05 €
0072	RESIDENCE NOVAPARC 3	CAYENNE	003862	T3	69,85	oct 1996	LLS	4,27 €	6,62 €	6,18 €	489,98 €	457,84 €	32,14 €
0072	RESIDENCE NOVAPARC 3	CAYENNE	003863	T3	69,85	oct 1996	LLS	4,27 €	6,52 €	6,18 €	482,95 €	457,84 €	25,11 €
0072	RESIDENCE NOVAPARC 3	CAYENNE	003864	T3	69,85	oct 1996	LLS	4,27 €	6,77 €	6,18 €	501,19 €	457,84 €	43,35 €
0072	RESIDENCE NOVAPARC 3	CAYENNE	003865	T3	69,85	oct 1996	LLS	4,27 €	6,55 €	6,18 €	484,84 €	457,84 €	27,00 €
0072	RESIDENCE NOVAPARC 3	CAYENNE	003866	T3	69,85	oct 1996	LLS	4,27 €	6,63 €	6,18 €	490,83 €	457,84 €	33,00 €
0072	RESIDENCE NOVAPARC 3	CAYENNE	003867	T4	87,84	oct 1996	LTS	3,35 €	4,89 €	4,86 €	528,60 €	524,99 €	3,61 €
0072	RESIDENCE NOVAPARC 3	CAYENNE	003868	T4	78,58	oct 1996	LTS	3,35 €	5,04 €	4,86 €	441,67 €	425,57 €	16,10 €
0072	RESIDENCE NOVAPARC 3	CAYENNE	003869	T4	78,58	oct 1996	LTS	3,35 €	5,58 €	4,86 €	489,07 €	425,57 €	63,49 €
0072	RESIDENCE NOVAPARC 3	CAYENNE	003870	T4	87,84	oct 1996	LTS	3,35 €	4,90 €	4,86 €	529,02 €	524,99 €	4,03 €
0072	RESIDENCE NOVAPARC 3	CAYENNE	003874	T2	55,75	oct 1996	LLS	4,27 €	6,86 €	6,18 €	411,08 €	370,64 €	40,44 €
0072	RESIDENCE NOVAPARC 3	CAYENNE	003876	T2	55,75	oct 1996	LLS	4,27 €	7,01 €	6,18 €	420,33 €	370,64 €	49,69 €
0072	RESIDENCE NOVAPARC 3	CAYENNE	003878	T4	78,58	oct 1996	LTS	3,35 €	4,98 €	4,86 €	436,05 €	425,57 €	10,48 €
0072	RESIDENCE NOVAPARC 3	CAYENNE	003880	T3	70,03	oct 1996	LLS	4,27 €	6,44 €	6,18 €	487,23 €	468,23 €	19,01 €
0072	RESIDENCE NOVAPARC 3	CAYENNE	003881	T3	70,03	oct 1996	LLS	4,27 €	6,61 €	6,18 €	500,19 €	468,23 €	31,96 €
0072	RESIDENCE NOVAPARC 3	CAYENNE	003884	T4	94,05	oct 1996	LTS	3,35 €	5,27 €	4,86 €	577,50 €	532,09 €	45,42 €
0072	RESIDENCE NOVAPARC 3	CAYENNE	003886	T4	78,58	oct 1996	LTS	3,35 €	5,04 €	4,86 €	441,67 €	425,57 €	16,10 €
0072	RESIDENCE NOVAPARC 3	CAYENNE	003887	T4	78,58	oct 1996	LTS	3,35 €	5,18 €	4,86 €	453,68 €	425,57 €	28,11 €
0072	RESIDENCE NOVAPARC 3	CAYENNE	003890	T2	55,75	oct 1996	LLS	4,27 €	6,60 €	6,18 €	395,27 €	370,64 €	24,63 €
0072	RESIDENCE NOVAPARC 3	CAYENNE	003892	T2	55,75	oct 1996	LLS	4,27 €	6,32 €	6,18 €	378,92 €	370,64 €	8,28 €
0072	RESIDENCE NOVAPARC 3	CAYENNE	003895	T4	78,58	oct 1996	LTS	3,35 €	5,04 €	4,86 €	441,67 €	425,57 €	16,10 €
0072	RESIDENCE NOVAPARC 3	CAYENNE	003897	T4	78,58	oct 1996	LTS	3,35 €	5,04 €	4,86 €	441,67 €	425,57 €	16,10 €
0073	RESIDENCE SAINT MAURICE	ST LAURENT DU MAR	003919	T3	80,52	oct 1997	LLS	4,12 €	6,10 €	5,86 €	508,46 €	488,25 €	20,20 €
0073	RESIDENCE SAINT MAURICE	ST LAURENT DU MAR	003923	T2	62,43	oct 1997	LLS	4,12 €	6,25 €	5,86 €	407,45 €	382,25 €	25,20 €
0073	RESIDENCE SAINT MAURICE	ST LAURENT DU MAR	003924	T2	62,43	oct 1997	LLS	4,12 €	6,34 €	5,86 €	413,60 €	382,25 €	31,36 €
0073	RESIDENCE SAINT MAURICE	ST LAURENT DU MAR	003903	T2	62,43	oct 1997	LLS	4,12 €	6,15 €	5,86 €	401,29 €	382,25 €	19,04 €

Operation			Logements			Convention			Quittancement mensuel au 1er janvier 2015				
Code	Nom	Commune	Logement n°	Type Logt	Surface hab m2	Date d'effet ou signature	Financement	Taux mensuel maxi initial	Taux de loyer pratiqué	Taux de loyer maximal actualisé	Montant principal quitancé	Montant disponible (taux maxi)	Dépassement (€)
0073	RESIDENCE SAINT MAURICE	ST LAURENT DU MAR	003904	T2	62,43	oct 1997	LLS	4,12 €	6,20 €	5,86 €	404,65 €	382,25 €	22,40 €
0073	RESIDENCE SAINT MAURICE	ST LAURENT DU MAR	003907	T2	62,43	oct 1997	LLS	4,12 €	5,88 €	5,86 €	383,71 €	382,25 €	1,46 €
0073	RESIDENCE SAINT MAURICE	ST LAURENT DU MAR	003908	T2	62,43	oct 1997	LLS	4,12 €	6,10 €	5,86 €	398,16 €	382,25 €	15,91 €
0073	RESIDENCE SAINT MAURICE	ST LAURENT DU MAR	003911	T2	62,43	oct 1997	LLS	4,12 €	6,10 €	5,86 €	398,16 €	382,25 €	15,91 €
0073	RESIDENCE SAINT MAURICE	ST LAURENT DU MAR	003912	T2	62,43	oct 1997	LLS	4,12 €	5,88 €	5,86 €	383,26 €	382,25 €	1,01 €
0074	CHATENAY 1	CAYENNE	003932	T2	50,00	oct 1997	LLS	4,12 €	6,95 €	5,87 €	414,66 €	350,49 €	64,18 €
0074	CHATENAY 1	CAYENNE	003936	T2	50,00	oct 1997	LLS	4,12 €	6,85 €	5,87 €	409,15 €	350,49 €	58,66 €
0074	CHATENAY 1	CAYENNE	003961	T4	63,80	oct 1997	LTS	3,68 €	5,49 €	5,24 €	395,53 €	377,59 €	17,94 €
0075	LA PEPINIERE ZEPHIR	CAYENNE	003967	T3	74,86	oct 1997	LLS	4,03 €	6,43 €	5,74 €	557,44 €	498,01 €	59,42 €
0075	LA PEPINIERE ZEPHIR	CAYENNE	003969	T3	74,86	oct 1997	LLS	4,03 €	6,28 €	5,74 €	544,51 €	498,01 €	46,49 €
0075	LA PEPINIERE ZEPHIR	CAYENNE	003970	T4	91,98	oct 1997	LLS	4,03 €	6,22 €	5,74 €	658,75 €	608,51 €	50,25 €
0075	LA PEPINIERE ZEPHIR	CAYENNE	003971	T2	47,59	oct 1997	LLS	4,03 €	5,80 €	5,74 €	329,13 €	326,02 €	3,11 €
0075	LA PEPINIERE ZEPHIR	CAYENNE	003974	T2	47,59	oct 1997	LTS	3,74 €	5,77 €	5,33 €	327,81 €	302,48 €	25,32 €
0075	LA PEPINIERE ZEPHIR	CAYENNE	003975	T4	91,98	oct 1997	LLS	4,03 €	5,97 €	5,74 €	632,55 €	608,51 €	24,04 €
0075	LA PEPINIERE ZEPHIR	CAYENNE	003982	T3	74,86	oct 1997	LLS	4,03 €	5,84 €	5,74 €	506,31 €	498,01 €	8,30 €
0075	LA PEPINIERE ZEPHIR	CAYENNE	003985	T4	91,98	oct 1997	LLS	4,03 €	6,31 €	5,74 €	668,18 €	608,51 €	59,67 €
0075	LA PEPINIERE ZEPHIR	CAYENNE	003986	T2	47,59	oct 1997	LTS	3,74 €	5,82 €	5,33 €	330,13 €	302,48 €	27,65 €
0075	LA PEPINIERE ZEPHIR	CAYENNE	003988	T4	91,98	oct 1997	LLS	4,03 €	6,28 €	5,74 €	665,56 €	608,51 €	57,06 €
0075	LA PEPINIERE ZEPHIR	CAYENNE	003990	T4	91,98	oct 1997	LLS	4,03 €	6,28 €	5,74 €	665,83 €	608,51 €	57,32 €
0075	LA PEPINIERE ZEPHIR	CAYENNE	003994	T3	74,86	oct 1997	LLS	4,03 €	6,42 €	5,74 €	556,66 €	498,01 €	58,65 €
0075	LA PEPINIERE ZEPHIR	CAYENNE	003997	T4	91,98	oct 1997	LLS	4,03 €	5,80 €	5,74 €	614,91 €	608,51 €	6,40 €
0075	LA PEPINIERE ZEPHIR	CAYENNE	004002	T4	91,98	oct 1997	LLS	4,03 €	6,36 €	5,74 €	674,18 €	608,51 €	65,67 €
0076	LOTISSEMENTS LES BUISSON	IRACOUBO	004017	T3	90,71	oct 1997	LLS	4,06 €	6,06 €	5,78 €	701,35 €	669,27 €	32,08 €
0077	RESIDENCE SAINT-MARTIN	CAYENNE	004028	T2	53,16	oct 1997	LLS	4,29 €	6,82 €	6,11 €	441,24 €	395,22 €	46,02 €
0077	RESIDENCE SAINT-MARTIN	CAYENNE	004029	T2	53,16	oct 1997	LTS	3,44 €	5,38 €	4,90 €	348,26 €	316,91 €	31,35 €
0077	RESIDENCE SAINT-MARTIN	CAYENNE	004108	T2	53,16	oct 1997	LTS	3,44 €	5,38 €	4,90 €	348,22 €	316,91 €	31,31 €
0077	RESIDENCE SAINT-MARTIN	CAYENNE	004109	T2	53,16	oct 1997	LLS	4,29 €	6,67 €	6,11 €	431,41 €	395,22 €	36,19 €
0077	RESIDENCE SAINT-MARTIN	CAYENNE	004132	T2	53,16	oct 1997	LTS	3,44 €	5,32 €	4,90 €	344,28 €	316,91 €	27,37 €
0077	RESIDENCE SAINT-MARTIN	CAYENNE	004140	T2	53,16	oct 1997	LLS	4,29 €	6,76 €	6,11 €	437,71 €	395,22 €	42,49 €
0077	RESIDENCE SAINT-MARTIN	CAYENNE	004052	T2	53,16	oct 1997	LLS	4,29 €	6,74 €	6,11 €	436,22 €	395,22 €	41,00 €
0077	RESIDENCE SAINT-MARTIN	CAYENNE	004086	T2	53,16	oct 1997	LTS	3,44 €	5,30 €	4,90 €	343,26 €	316,91 €	26,35 €
0077	RESIDENCE SAINT-MARTIN	CAYENNE	004058	T3	71,40	oct 1997	LLS	4,29 €	6,13 €	6,11 €	508,76 €	506,62 €	2,14 €
0077	RESIDENCE SAINT-MARTIN	CAYENNE	004062	T3	71,40	oct 1997	LLS	4,29 €	6,18 €	6,11 €	512,72 €	506,62 €	6,10 €
0077	RESIDENCE SAINT-MARTIN	CAYENNE	004092	T3	71,40	oct 1997	LLS	4,29 €	6,17 €	6,11 €	511,62 €	506,62 €	5,00 €
0077	RESIDENCE SAINT-MARTIN	CAYENNE	004043	T3	71,40	oct 1997	LLS	4,29 €	6,17 €	6,11 €	511,46 €	506,62 €	4,84 €
0077	RESIDENCE SAINT-MARTIN	CAYENNE	004070	T3	71,40	oct 1997	LLS	4,29 €	6,14 €	6,11 €	509,53 €	506,62 €	2,91 €
0077	RESIDENCE SAINT-MARTIN	CAYENNE	004048	T3	71,40	oct 1997	LLS	4,29 €	6,15 €	6,11 €	510,08 €	506,62 €	3,46 €
0077	RESIDENCE SAINT-MARTIN	CAYENNE	004074	T2	53,16	oct 1997	LLS	4,29 €	6,78 €	6,11 €	438,89 €	395,22 €	43,67 €
0078	RESIDENCE NOVAPARC IV	CAYENNE	004150	T3	77,49	oct 1997	LLS	4,31 €	6,17 €	6,14 €	594,76 €	591,76 €	3,00 €
0078	RESIDENCE NOVAPARC IV	CAYENNE	004152	T3	77,49	oct 1997	LLS	4,31 €	6,19 €	6,14 €	597,18 €	591,76 €	5,43 €
0078	RESIDENCE NOVAPARC IV	CAYENNE	004158	T3	73,76	oct 1997	LTS	3,27 €	4,92 €	4,66 €	480,74 €	454,79 €	25,96 €
0078	RESIDENCE NOVAPARC IV	CAYENNE	004170	T2	52,30	oct 1997	LLS	4,31 €	7,27 €	6,14 €	503,07 €	424,49 €	78,58 €
0078	RESIDENCE NOVAPARC IV	CAYENNE	004174	T2	52,30	oct 1997	LLS	4,31 €	7,17 €	6,14 €	495,70 €	424,49 €	71,21 €
0078	RESIDENCE NOVAPARC IV	CAYENNE	004176	T2	52,30	oct 1997	LLS	4,31 €	6,95 €	6,14 €	480,69 €	424,49 €	56,20 €
0078	RESIDENCE NOVAPARC IV	CAYENNE	004186	T4	87,76	oct 1997	LTS	3,27 €	4,83 €	4,66 €	497,45 €	479,41 €	18,04 €
0078	RESIDENCE NOVAPARC IV	CAYENNE	004187	T2	52,30	oct 1997	LLS	4,31 €	7,23 €	6,14 €	500,25 €	424,49 €	75,76 €
0078	RESIDENCE NOVAPARC IV	CAYENNE	004191	T2	52,30	oct 1997	LLS	4,31 €	7,17 €	6,14 €	495,70 €	424,49 €	71,21 €
0079	LES TERRASSES DE RABAN	CAYENNE	004205	T2	67,45	oct 1997	LLS	4,13 €	6,13 €	5,88 €	504,53 €	483,90 €	20,62 €
0079	LES TERRASSES DE RABAN	CAYENNE	004212	T3	78,95	oct 1997	LLS	4,13 €	5,94 €	5,88 €	557,24 €	551,52 €	5,72 €
0079	LES TERRASSES DE RABAN	CAYENNE	004216	T2	70,75	oct 1997	LLS	4,13 €	6,28 €	5,88 €	537,93 €	503,31 €	34,62 €
0079	LES TERRASSES DE RABAN	CAYENNE	004219	T3	80,75	oct 1997	LLS	4,13 €	6,02 €	5,88 €	575,94 €	562,10 €	13,84 €
0079	LES TERRASSES DE RABAN	CAYENNE	004223	T2	67,45	oct 1997	LLS	4,13 €	6,28 €	5,88 €	516,74 €	483,90 €	32,84 €
0079	LES TERRASSES DE RABAN	CAYENNE	004234	T2	70,75	oct 1997	LLS	4,13 €	6,28 €	5,88 €	537,94 €	503,31 €	34,64 €
0079	LES TERRASSES DE RABAN	CAYENNE	004235	T3	78,95	oct 1997	LLS	4,13 €	6,01 €	5,88 €	564,05 €	551,52 €	12,53 €
0079	LES TERRASSES DE RABAN	CAYENNE	004237	T3	80,75	oct 1997	LLS	4,13 €	5,99 €	5,88 €	572,51 €	562,10 €	10,41 €
0079	LES TERRASSES DE RABAN	CAYENNE	004241	T2	67,45	oct 1997	LLS	4,13 €	6,34 €	5,88 €	521,85 €	483,90 €	37,95 €
0079	LES TERRASSES DE RABAN	CAYENNE	004250	T3	80,75	oct 1997	LLS	4,13 €	6,02 €	5,88 €	575,67 €	562,10 €	13,57 €
0079	LES TERRASSES DE RABAN	CAYENNE	004253	T3	78,95	oct 1997	LLS	4,13 €	6,01 €	5,88 €	564,17 €	551,52 €	12,65 €
0079	LES TERRASSES DE RABAN	CAYENNE	004255	T3	80,75	oct 1997	LLS	4,13 €	5,98 €	5,88 €	571,90 €	562,10 €	9,79 €
0079	LES TERRASSES DE RABAN	CAYENNE	004259	T2	67,45	oct 1997	LLS	4,13 €	6,28 €	5,88 €	516,75 €	483,90 €	32,85 €
0080	LES TERRASSES DE CALIMBE	CAYENNE	004266	T3	82,78	oct 1997	LLS	4,19 €	6,22 €	5,97 €	571,06 €	547,48 €	23,58 €
0080	LES TERRASSES DE CALIMBE	CAYENNE	004277	T3	79,86	oct 1997	LLS	4,19 €	6,19 €	5,97 €	575,18 €	554,40 €	20,78 €
0080	LES TERRASSES DE CALIMBE	CAYENNE	004283	T3	79,86	oct 1997	LLS	4,19 €	6,32 €	5,97 €	587,54 €	554,40 €	33,14 €
0080	LES TERRASSES DE CALIMBE	CAYENNE	004284	T4	88,63	oct 1997	LLS	4,19 €	6,00 €	5,97 €	556,11 €	553,03 €	3,08 €
0080	LES TERRASSES DE CALIMBE	CAYENNE	004288	T4	88,63	oct 1997	LLS	4,19 €	6,12 €	5,97 €	567,24 €	553,03 €	14,21 €
0081	RESIDENCE EPERVIER	MANA	004293	T2	59,32	oct 1997	LLS	4,55 €	6,57 €	6,48 €	468,88 €	461,99 €	6,89 €
0081	RESIDENCE EPERVIER	MANA	004295	T2	59,32	oct 1997	LLS	4,55 €	6,59 €	6,48 €	470,31 €	461,99 €	8,32 €
0081	RESIDENCE EPERVIER	MANA	004297	T2	59,32	oct 1997	LLS	4,55 €	6,54 €	6,48 €	466,77 €	461,99 €	4,78 €
0081	RESIDENCE EPERVIER	MANA	004299	T2	59,32	oct 1997	LLS	4,55 €	6,57 €	6,48 €	468,79 €	461,99 €	6,80 €
0081	RESIDENCE EPERVIER	MANA	004301	T2	59,32	oct 1997	LLS	4,55 €	6,83 €	6,48 €	486,95 €	461,99 €	24,96 €
0081	RESIDENCE EPERVIER	MANA	004303	T2	59,32	oct 1997	LLS	4,55 €	6,61 €	6,48 €	471,24 €	461,99 €	9,25 €

Operation			Logements			Convention			Quittancement mensuel au 1er janvier 2015				
Code	Nom	Commune	Logement n°	Type Logt	Surface hab m2	Date d'effet ou signature	Financement	Taux mensuel maxi initial	Taux de loyer pratiqué	Taux de loyer maximal actualisé	Montant principal quitancé	Montant disponible (taux maxi)	Dépassement (€)
0081	RESIDENCE EPERVIER	MANA	004305	T2	59,32	oct 1997	LLS	4,55 €	6,57 €	6,48 €	468,80 €	461,99 €	6,81 €
0081	RESIDENCE EPERVIER	MANA	004309	T2	59,32	oct 1997	LLS	4,55 €	6,87 €	6,48 €	490,27 €	461,99 €	28,28 €
0082	CITE DES ACACIAS	ST LAURENT DU MAR	004317	T2	48,00	oct 1998	LLS	4,42 €	6,90 €	6,15 €	416,24 €	370,74 €	45,50 €
0082	CITE DES ACACIAS	ST LAURENT DU MAR	004324	T2	48,00	oct 1998	LLS	4,42 €	6,90 €	6,15 €	416,26 €	370,74 €	45,53 €
0082	CITE DES ACACIAS	ST LAURENT DU MAR	004328	T2	48,00	oct 1998	LLS	4,42 €	6,85 €	6,15 €	413,07 €	370,74 €	42,34 €
0082	CITE DES ACACIAS	ST LAURENT DU MAR	004329	T2	48,00	oct 1998	LLS	4,42 €	7,08 €	6,15 €	427,08 €	370,74 €	56,35 €
0082	CITE DES ACACIAS	ST LAURENT DU MAR	004332	T2	48,00	oct 1998	LLS	4,42 €	6,96 €	6,15 €	419,67 €	370,74 €	48,93 €
0082	CITE DES ACACIAS	ST LAURENT DU MAR	004336	T3	66,00	oct 1998	LTS	3,35 €	6,22 €	4,66 €	471,40 €	353,53 €	117,87 €
0082	CITE DES ACACIAS	ST LAURENT DU MAR	004337	T2	48,00	oct 1998	LTS	3,35 €	6,79 €	4,66 €	409,66 €	281,25 €	128,41 €
0082	CITE DES ACACIAS	ST LAURENT DU MAR	004340	T2	48,00	oct 1998	LTS	3,35 €	6,79 €	4,66 €	409,73 €	281,25 €	128,48 €
0082	CITE DES ACACIAS	ST LAURENT DU MAR	004341	T2	48,00	oct 1998	LTS	3,35 €	6,77 €	4,66 €	408,58 €	281,25 €	127,33 €
0082	CITE DES ACACIAS	ST LAURENT DU MAR	004344	T2	48,00	oct 1998	LTS	3,35 €	6,65 €	4,66 €	400,89 €	281,25 €	119,64 €
0082	CITE DES ACACIAS	ST LAURENT DU MAR	004345	T2	48,00	oct 1998	LTS	3,35 €	6,60 €	4,66 €	316,63 €	223,84 €	92,79 €
0082	CITE DES ACACIAS	ST LAURENT DU MAR	004347	T3	83,50	oct 1998	LTS	3,35 €	5,70 €	4,66 €	548,14 €	448,66 €	99,48 €
0082	CITE DES ACACIAS	ST LAURENT DU MAR	004348	T2	48,00	oct 1998	LTS	3,35 €	6,43 €	4,66 €	387,84 €	281,25 €	106,60 €
0082	CITE DES ACACIAS	ST LAURENT DU MAR	004349	T3	66,00	oct 1998	LTS	3,35 €	5,98 €	4,66 €	453,09 €	353,53 €	99,56 €
0083	RESIDENCE SAPOTILLE	ST LAURENT DU MAR	004353	T3	79,10	oct 1997	LLS	4,26 €	6,18 €	6,06 €	630,33 €	618,25 €	12,08 €
0083	RESIDENCE SAPOTILLE	ST LAURENT DU MAR	004394	T3	79,10	oct 1997	LLS	4,26 €	6,16 €	6,06 €	628,08 €	618,25 €	9,84 €
0083	RESIDENCE SAPOTILLE	ST LAURENT DU MAR	004398	T3	79,10	oct 1997	LLS	4,26 €	6,29 €	6,06 €	640,74 €	618,25 €	22,49 €
0083	RESIDENCE SAPOTILLE	ST LAURENT DU MAR	004357	T3	79,10	oct 1997	LLS	4,26 €	6,18 €	6,06 €	630,28 €	618,25 €	12,03 €
0083	RESIDENCE SAPOTILLE	ST LAURENT DU MAR	004358	T3	79,10	oct 1997	LLS	4,26 €	6,19 €	6,06 €	630,55 €	618,25 €	12,30 €
0083	RESIDENCE SAPOTILLE	ST LAURENT DU MAR	004366	T3	79,10	oct 1997	LLS	4,26 €	6,24 €	6,06 €	635,64 €	618,25 €	17,39 €
0083	RESIDENCE SAPOTILLE	ST LAURENT DU MAR	004367	T2	59,32	oct 1997	LLS	4,26 €	6,50 €	6,06 €	463,63 €	432,54 €	31,09 €
0083	RESIDENCE SAPOTILLE	ST LAURENT DU MAR	004368	T3	68,28	oct 1997	LLS	4,26 €	6,10 €	6,06 €	432,52 €	429,87 €	2,64 €
0083	RESIDENCE SAPOTILLE	ST LAURENT DU MAR	004369	T2	59,32	oct 1997	LLS	4,26 €	6,52 €	6,06 €	464,67 €	432,54 €	32,13 €
0083	RESIDENCE SAPOTILLE	ST LAURENT DU MAR	004371	T2	59,32	oct 1997	LLS	4,26 €	6,52 €	6,06 €	465,22 €	432,54 €	32,67 €
0083	RESIDENCE SAPOTILLE	ST LAURENT DU MAR	004374	T3	68,28	oct 1997	LLS	4,26 €	6,08 €	6,06 €	430,62 €	429,87 €	0,74 €
0083	RESIDENCE SAPOTILLE	ST LAURENT DU MAR	004377	T2	59,32	oct 1997	LLS	4,26 €	6,42 €	6,06 €	457,78 €	432,54 €	25,24 €
0083	RESIDENCE SAPOTILLE	ST LAURENT DU MAR	004379	T2	59,32	oct 1997	LLS	4,26 €	6,53 €	6,06 €	465,53 €	432,54 €	32,98 €
0086	RESIDENCE NOVAPARC V	CAYENNE	004473	T4	80,33	oct 1997	LLS	4,56 €	7,01 €	6,49 €	662,49 €	613,10 €	49,39 €
0086	RESIDENCE NOVAPARC V	CAYENNE	004475	T2	48,44	oct 1997	LLS	4,56 €	6,68 €	6,49 €	387,31 €	376,21 €	11,10 €
0086	RESIDENCE NOVAPARC V	CAYENNE	004503	T2	58,38	oct 1997	LLS	4,56 €	7,37 €	6,49 €	534,30 €	470,60 €	63,70 €
0086	RESIDENCE NOVAPARC V	CAYENNE	004508	T3	68,08	oct 1997	LLS	4,56 €	6,89 €	6,49 €	566,30 €	533,57 €	32,73 €
0086	RESIDENCE NOVAPARC V	CAYENNE	004509	T2	48,44	oct 1997	LLS	4,56 €	7,93 €	6,49 €	459,53 €	376,21 €	83,33 €
0086	RESIDENCE NOVAPARC V	CAYENNE	004511	T4	80,33	oct 1997	LLS	4,56 €	6,57 €	6,49 €	620,18 €	613,10 €	7,08 €
0086	RESIDENCE NOVAPARC V	CAYENNE	004478	T3	74,84	oct 1997	LLS	4,56 €	6,66 €	6,49 €	592,59 €	577,46 €	15,14 €
0086	RESIDENCE NOVAPARC V	CAYENNE	004480	T2	58,38	oct 1997	LLS	4,56 €	7,38 €	6,49 €	534,71 €	470,60 €	64,11 €
0086	RESIDENCE NOVAPARC V	CAYENNE	004486	T3	68,08	oct 1997	LLS	4,56 €	6,77 €	6,49 €	556,18 €	533,57 €	22,61 €
0086	RESIDENCE NOVAPARC V	CAYENNE	004487	T2	48,44	oct 1997	LLS	4,56 €	6,68 €	6,49 €	387,31 €	376,21 €	11,10 €
0086	RESIDENCE NOVAPARC V	CAYENNE	004465	T4	80,33	oct 1997	LLS	4,56 €	6,74 €	6,49 €	636,76 €	613,10 €	23,66 €
0086	RESIDENCE NOVAPARC V	CAYENNE	004467	T4	80,33	oct 1997	LLS	4,56 €	6,56 €	6,49 €	619,79 €	613,10 €	6,69 €
0086	RESIDENCE NOVAPARC V	CAYENNE	004472	T3	68,08	oct 1997	LLS	4,56 €	6,97 €	6,49 €	572,57 €	533,57 €	38,99 €
0086	RESIDENCE NOVAPARC V	CAYENNE	004490	T3	68,08	oct 1997	LLS	4,56 €	6,79 €	6,49 €	558,08 €	533,57 €	24,51 €
0086	RESIDENCE NOVAPARC V	CAYENNE	004491	T3	74,84	oct 1997	LLS	4,56 €	6,74 €	6,49 €	599,54 €	577,46 €	22,09 €
0086	RESIDENCE NOVAPARC V	CAYENNE	004492	T3	74,84	oct 1997	LLS	4,56 €	6,70 €	6,49 €	596,24 €	577,46 €	18,78 €
0086	RESIDENCE NOVAPARC V	CAYENNE	004493	T3	68,08	oct 1997	LLS	4,56 €	6,78 €	6,49 €	557,20 €	533,57 €	23,63 €
0086	RESIDENCE NOVAPARC V	CAYENNE	004499	T3	69,66	oct 1997	LLS	4,56 €	6,85 €	6,49 €	574,05 €	543,83 €	30,22 €
0086	RESIDENCE NOVAPARC V	CAYENNE	004500	T2	48,44	oct 1997	LLS	4,56 €	6,68 €	6,49 €	387,31 €	376,21 €	11,10 €
0086	RESIDENCE NOVAPARC V	CAYENNE	004501	T2	48,44	oct 1997	LLS	4,56 €	8,00 €	6,49 €	463,35 €	376,21 €	87,14 €
0086	RESIDENCE NOVAPARC V	CAYENNE	004502	T3	69,66	oct 1997	LLS	4,56 €	6,76 €	6,49 €	566,58 €	543,83 €	22,76 €
0087	LES EAUX VIVES	CAYENNE	015111	T4	0,00	nov 2007	LLS	5,14 €	5,76 €	5,70 €	521,41 €	516,24 €	5,17 €
0087	LES EAUX VIVES	CAYENNE	015112	T2	0,00	nov 2007	LLS	5,14 €	5,93 €	5,70 €	411,20 €	395,53 €	15,67 €
0087	LES EAUX VIVES	CAYENNE	015114	T2	0,00	nov 2007	LTS	3,94 €	4,41 €	4,37 €	306,02 €	303,19 €	2,83 €
0087	LES EAUX VIVES	CAYENNE	015116	T2	0,00	nov 2007	LLS	5,14 €	6,05 €	5,70 €	410,52 €	386,86 €	23,66 €
0087	LES EAUX VIVES	CAYENNE	015161	T3	0,00	nov 2007	LLS	5,14 €	5,83 €	5,70 €	459,56 €	449,50 €	10,06 €
0087	LES EAUX VIVES	CAYENNE	015162	T3	0,00	nov 2007	LLS	5,14 €	5,75 €	5,70 €	466,33 €	463,02 €	3,31 €
0087	LES EAUX VIVES	CAYENNE	015164	T3	0,00	nov 2007	LLS	5,14 €	5,75 €	5,70 €	466,33 €	463,02 €	3,31 €
0087	LES EAUX VIVES	CAYENNE	015117	T3	0,00	nov 2007	LLS	5,14 €	5,75 €	5,70 €	446,77 €	443,56 €	3,21 €
0087	LES EAUX VIVES	CAYENNE	015118	T3	0,00	nov 2007	LLS	5,14 €	5,91 €	5,70 €	459,56 €	443,56 €	16,00 €
0087	LES EAUX VIVES	CAYENNE	015119	T3	0,00	nov 2007	LLS	5,14 €	5,75 €	5,70 €	446,77 €	443,56 €	3,21 €
0087	LES EAUX VIVES	CAYENNE	015120	T3	0,00	nov 2007	LLS	5,14 €	5,75 €	5,70 €	446,77 €	443,56 €	3,21 €
0087	LES EAUX VIVES	CAYENNE	015121	T3	0,00	nov 2007	LLS	5,14 €	5,75 €	5,70 €	446,77 €	443,56 €	3,21 €
0087	LES EAUX VIVES	CAYENNE	015122	T3	0,00	nov 2007	LLS	5,14 €	5,75 €	5,70 €	446,77 €	443,56 €	3,21 €
0087	LES EAUX VIVES	CAYENNE	015124	T2	0,00	nov 2007	LTS	3,94 €	4,56 €	4,37 €	282,56 €	271,14 €	11,42 €
0087	LES EAUX VIVES	CAYENNE	015125	T4	0,00	nov 2007	LLS	5,14 €	5,76 €	5,70 €	521,41 €	516,24 €	5,17 €
0087	LES EAUX VIVES	CAYENNE	015126	T2	0,00	nov 2007	LLS	5,14 €	6,00 €	5,70 €	415,85 €	395,53 €	20,32 €
0087	LES EAUX VIVES	CAYENNE	015128	T2	0,00	nov 2007	LTS	3,94 €	4,51 €	4,37 €	306,03 €	296,55 €	9,48 €
0087	LES EAUX VIVES	CAYENNE	015129	T3	0,00	nov 2007	LLS	5,14 €	5,87 €	5,70 €	437,17 €	424,74 €	12,43 €
0087	LES EAUX VIVES	CAYENNE	015132	T4	0,00	nov 2007	LLS	5,14 €	5,76 €	5,70 €	521,41 €	516,24 €	5,17 €
0087	LES EAUX VIVES	CAYENNE	015133	T3	0,00	nov 2007	LTS	3,94 €	4,40 €	4,37 €	352,94 €	351,07 €	1,87 €
0087	LES EAUX VIVES	CAYENNE	015142	T3	0,00	nov 2007	LLS	5,14 €	5,87 €	5,70 €	437,17 €	424,74 €	12,43 €

Operation			Logements			Convention			Quittancement mensuel au 1er janvier 2015				
Code	Nom	Commune	Logement n°	Type Logt	Surface hab m2	Date d'effet ou signature	Financement	Taux mensuel maxi initial	Taux de loyer pratiqué	Taux de loyer maximal actualisé	Montant principal quittancé	Montant disponible (taux maxi)	Dépassement (€)
0087	LES EAUX VIVES	CAYENNE	015143	T4	0,00	nov 2007	LLS	5,14 €	5,76 €	5,70 €	521,41 €	516,24 €	5,17 €
0087	LES EAUX VIVES	CAYENNE	015149	T3	0,00	nov 2007	LLS	5,14 €	5,75 €	5,70 €	466,33 €	463,02 €	3,31 €
0087	LES EAUX VIVES	CAYENNE	015150	T3	0,00	nov 2007	LLS	5,14 €	5,85 €	5,70 €	460,76 €	449,50 €	11,26 €
0087	LES EAUX VIVES	CAYENNE	015152	T3	0,00	nov 2007	LLS	5,14 €	5,75 €	5,70 €	466,33 €	463,02 €	3,31 €
0088	LA GRANDE CONSOUDE	CAYENNE	004512	T2	60,18	oct 2002	LLS	4,37 €	5,72 €	5,67 €	396,19 €	392,27 €	3,92 €
0088	LA GRANDE CONSOUDE	CAYENNE	004513	T3	81,65	oct 2002	LLS	4,37 €	5,97 €	5,67 €	578,67 €	549,28 €	29,39 €
0088	LA GRANDE CONSOUDE	CAYENNE	004514	T2	57,22	oct 2002	LLS	4,37 €	5,79 €	5,67 €	383,70 €	375,50 €	8,20 €
0088	LA GRANDE CONSOUDE	CAYENNE	004516	T2	57,22	oct 2002	LLS	4,37 €	5,79 €	5,67 €	383,70 €	375,50 €	8,20 €
0088	LA GRANDE CONSOUDE	CAYENNE	004519	T2	63,14	oct 2002	LLS	4,37 €	6,44 €	5,67 €	483,62 €	425,81 €	57,81 €
0088	LA GRANDE CONSOUDE	CAYENNE	004520	T4	89,53	oct 2002	LLS	4,37 €	5,80 €	5,67 €	605,67 €	591,32 €	14,35 €
0088	LA GRANDE CONSOUDE	CAYENNE	004521	T2	60,18	oct 2002	LLS	4,37 €	6,49 €	5,67 €	468,25 €	409,04 €	59,21 €
0088	LA GRANDE CONSOUDE	CAYENNE	004523	T2	60,18	oct 2002	LLS	4,37 €	6,44 €	5,67 €	465,13 €	409,04 €	56,09 €
0088	LA GRANDE CONSOUDE	CAYENNE	004524	T2	63,14	oct 2002	LLS	4,37 €	6,46 €	5,67 €	485,77 €	425,81 €	59,96 €
0088	LA GRANDE CONSOUDE	CAYENNE	004527	T2	60,18	oct 2002	LLS	4,37 €	6,55 €	5,67 €	472,49 €	409,04 €	63,45 €
0088	LA GRANDE CONSOUDE	CAYENNE	004529	T2	60,18	oct 2002	LLS	4,37 €	6,58 €	5,67 €	475,22 €	409,04 €	66,18 €
0088	LA GRANDE CONSOUDE	CAYENNE	004530	T2	63,14	oct 2002	LLS	4,37 €	6,22 €	5,67 €	467,80 €	425,81 €	41,99 €
0088	LA GRANDE CONSOUDE	CAYENNE	004531	T4	95,34	oct 2002	LLS	4,37 €	5,69 €	5,67 €	626,75 €	624,24 €	2,51 €
0088	LA GRANDE CONSOUDE	CAYENNE	004532	T2	58,46	oct 2002	LLS	4,37 €	6,53 €	5,67 €	449,04 €	389,55 €	59,49 €
0088	LA GRANDE CONSOUDE	CAYENNE	004534	T2	60,18	oct 2002	LLS	4,37 €	6,54 €	5,67 €	471,84 €	409,04 €	62,80 €
0088	LA GRANDE CONSOUDE	CAYENNE	004535	T4	89,53	oct 2002	LLS	4,37 €	5,74 €	5,67 €	598,98 €	591,32 €	7,66 €
0088	LA GRANDE CONSOUDE	CAYENNE	004543	T3	75,11	oct 2002	LLS	4,37 €	6,05 €	5,67 €	544,92 €	510,18 €	34,73 €
0088	LA GRANDE CONSOUDE	CAYENNE	004544	T2	58,46	oct 2002	LLS	4,37 €	6,30 €	5,67 €	433,24 €	389,55 €	43,70 €
0088	LA GRANDE CONSOUDE	CAYENNE	004546	T2	63,14	oct 2002	LLS	4,37 €	6,39 €	5,67 €	480,05 €	425,81 €	54,24 €
0088	LA GRANDE CONSOUDE	CAYENNE	004547	T3	78,38	oct 2002	LLS	4,37 €	6,02 €	5,67 €	561,30 €	528,71 €	32,59 €
0088	LA GRANDE CONSOUDE	CAYENNE	004548	T2	60,18	oct 2002	LLS	4,37 €	6,56 €	5,67 €	473,31 €	409,04 €	64,27 €
0088	LA GRANDE CONSOUDE	CAYENNE	004551	T3	72,60	oct 2002	LLS	4,37 €	6,10 €	5,67 €	518,59 €	481,74 €	36,85 €
0088	LA GRANDE CONSOUDE	CAYENNE	004552	T2	58,46	oct 2002	LLS	4,37 €	5,90 €	5,67 €	405,76 €	389,55 €	16,21 €
0088	LA GRANDE CONSOUDE	CAYENNE	004553	T2	60,18	oct 2002	LLS	4,37 €	6,55 €	5,67 €	472,49 €	409,04 €	63,45 €
0088	LA GRANDE CONSOUDE	CAYENNE	004556	T3	75,11	oct 2002	LLS	4,37 €	6,08 €	5,67 €	547,68 €	510,18 €	37,50 €
0088	LA GRANDE CONSOUDE	CAYENNE	004557	T4	92,86	oct 2002	LLS	4,37 €	5,72 €	5,67 €	618,46 €	612,80 €	5,66 €
0088	LA GRANDE CONSOUDE	CAYENNE	004563	T4	93,48	oct 2002	LLS	4,37 €	5,69 €	5,67 €	619,84 €	617,50 €	2,34 €
0088	LA GRANDE CONSOUDE	CAYENNE	004565	T4	89,53	oct 2002	LLS	4,37 €	5,77 €	5,67 €	589,96 €	579,08 €	10,88 €
0088	LA GRANDE CONSOUDE	CAYENNE	004570	T4	96,07	oct 2002	LLS	4,37 €	5,70 €	5,67 €	620,48 €	617,10 €	3,38 €
0088	LA GRANDE CONSOUDE	CAYENNE	004573	T3	69,19	oct 2002	LLS	4,37 €	5,91 €	5,67 €	462,43 €	443,04 €	19,39 €
0091	LE BOURG APATOU	APATOU	004626	T4	101,88	oct 1997	LLS	4,04 €	6,84 €	5,76 €	730,88 €	615,18 €	115,70 €
0091	LE BOURG APATOU	APATOU	004627	T4	101,88	oct 1997	LLS	4,04 €	6,84 €	5,76 €	730,88 €	615,18 €	115,70 €
0091	LE BOURG APATOU	APATOU	004628	T4	101,88	oct 1997	LLS	4,04 €	6,84 €	5,76 €	730,88 €	615,18 €	115,70 €
0091	LE BOURG APATOU	APATOU	004629	T4	101,88	oct 1997	LLS	4,04 €	6,84 €	5,76 €	730,88 €	615,18 €	115,70 €
0091	LE BOURG APATOU	APATOU	004630	T4	101,88	oct 1997	LLS	4,04 €	6,70 €	5,76 €	716,12 €	615,18 €	100,94 €
0091	LE BOURG APATOU	APATOU	004631	T4	101,88	oct 1997	LLS	4,04 €	6,75 €	5,76 €	721,26 €	615,18 €	106,08 €
0091	LE BOURG APATOU	APATOU	004632	T4	101,88	oct 1997	LLS	4,04 €	6,63 €	5,76 €	708,90 €	615,18 €	93,72 €
0091	LE BOURG APATOU	APATOU	004633	T4	101,88	oct 1997	LLS	4,04 €	6,80 €	5,76 €	726,52 €	615,18 €	111,34 €
0091	LE BOURG APATOU	APATOU	004634	T4	101,88	oct 1997	LLS	4,04 €	6,46 €	5,76 €	690,01 €	615,18 €	74,83 €
0096	MAISON CAPLAIN	CAYENNE	004729	T3	66,28	oct 2000	LLS	4,70 €	7,34 €	6,46 €	486,76 €	428,30 €	58,46 €
0096	MAISON CAPLAIN	CAYENNE	004730	T2	44,54	oct 2000	LLS	4,70 €	8,56 €	6,46 €	381,26 €	287,82 €	93,44 €
0096	MAISON CAPLAIN	CAYENNE	004731	T2	44,21	oct 2000	LLS	4,70 €	8,60 €	6,46 €	380,10 €	285,68 €	94,42 €
0096	MAISON CAPLAIN	CAYENNE	004733	T2	54,23	oct 2000	LLS	4,70 €	7,47 €	6,46 €	405,36 €	350,43 €	54,93 €
0096	MAISON CAPLAIN	CAYENNE	004734	T2	53,78	oct 2000	LLS	4,70 €	7,51 €	6,46 €	403,63 €	347,52 €	56,11 €
0100	RESIDENCE LES RIVAGES	ST LAURENT DU MAR	004753	T4	93,89	juil 2001	LTS	4,00 €	5,63 €	5,37 €	528,52 €	504,36 €	24,16 €
0100	RESIDENCE LES RIVAGES	ST LAURENT DU MAR	004755	T4	90,19	juil 2001	LTS	4,00 €	5,60 €	5,37 €	505,51 €	484,48 €	21,03 €
0100	RESIDENCE LES RIVAGES	ST LAURENT DU MAR	004756	T5	106,49	juil 2001	LTS	4,00 €	5,40 €	5,37 €	575,18 €	572,04 €	3,14 €
0100	RESIDENCE LES RIVAGES	ST LAURENT DU MAR	004757	T3	80,62	juil 2001	LTS	4,00 €	5,89 €	5,37 €	474,56 €	433,08 €	41,48 €
0100	RESIDENCE LES RIVAGES	ST LAURENT DU MAR	004758	T5	106,49	juil 2001	LTS	4,00 €	5,48 €	5,37 €	583,73 €	572,04 €	11,69 €
0100	RESIDENCE LES RIVAGES	ST LAURENT DU MAR	004759	T4	90,19	juil 2001	LTS	4,00 €	5,69 €	5,37 €	513,02 €	484,48 €	28,54 €
0100	RESIDENCE LES RIVAGES	ST LAURENT DU MAR	004761	T4	90,19	juil 2001	LTS	4,00 €	5,69 €	5,37 €	513,02 €	484,48 €	28,54 €
0100	RESIDENCE LES RIVAGES	ST LAURENT DU MAR	004763	T4	90,19	juil 2001	LTS	4,00 €	5,69 €	5,37 €	513,02 €	484,48 €	28,54 €
0100	RESIDENCE LES RIVAGES	ST LAURENT DU MAR	004764	T4	90,19	juil 2001	LTS	4,00 €	5,45 €	5,37 €	491,72 €	484,48 €	7,24 €
0100	RESIDENCE LES RIVAGES	ST LAURENT DU MAR	004765	T4	90,19	juil 2001	LTS	4,00 €	5,69 €	5,37 €	513,02 €	484,48 €	28,54 €
0100	RESIDENCE LES RIVAGES	ST LAURENT DU MAR	004766	T3	80,62	juil 2001	LTS	4,00 €	5,72 €	5,37 €	460,99 €	433,08 €	27,91 €
0100	RESIDENCE LES RIVAGES	ST LAURENT DU MAR	004767	T3	80,62	juil 2001	LTS	4,00 €	5,87 €	5,37 €	472,95 €	433,08 €	39,87 €
0100	RESIDENCE LES RIVAGES	ST LAURENT DU MAR	004768	T3	80,62	juil 2001	LTS	4,00 €	5,70 €	5,37 €	459,44 €	433,08 €	26,36 €
0100	RESIDENCE LES RIVAGES	ST LAURENT DU MAR	004769	T4	90,19	juil 2001	LTS	4,00 €	5,69 €	5,37 €	513,02 €	484,48 €	28,54 €
0100	RESIDENCE LES RIVAGES	ST LAURENT DU MAR	004770	T4	90,19	juil 2001	LTS	4,00 €	5,54 €	5,37 €	499,29 €	484,48 €	14,81 €
0100	RESIDENCE LES RIVAGES	ST LAURENT DU MAR	004771	T4	90,19	juil 2001	LTS	4,00 €	5,69 €	5,37 €	513,02 €	484,48 €	28,54 €
0100	RESIDENCE LES RIVAGES	ST LAURENT DU MAR	004773	T3	80,62	juil 2001	LTS	4,00 €	5,83 €	5,37 €	470,26 €	433,08 €	37,18 €
0100	RESIDENCE LES RIVAGES	ST LAURENT DU MAR	004774	T4	93,89	juil 2001	LTS	4,00 €	5,56 €	5,37 €	521,90 €	504,36 €	17,54 €
0100	RESIDENCE LES RIVAGES	ST LAURENT DU MAR	004775	T3	80,62	juil 2001	LTS	4,00 €	5,81 €	5,37 €	468,00 €	433,08 €	34,92 €
0100	RESIDENCE LES RIVAGES	ST LAURENT DU MAR	004777	T4	90,19	juil 2001	LTS	4,00 €	5,69 €	5,37 €	513,02 €	484,48 €	28,54 €
0100	RESIDENCE LES RIVAGES	ST LAURENT DU MAR	004779	T4	90,19	juil 2001	LTS	4,00 €	5,69 €	5,37 €	513,02 €	484,48 €	28,54 €
0100	RESIDENCE LES RIVAGES	ST LAURENT DU MAR	004780	T5	106,49	juil 2001	LTS	4,00 €	5,41 €	5,37 €	576,47 €	572,04 €	4,43 €
0100	RESIDENCE LES RIVAGES	ST LAURENT DU MAR	004781	T3	80,62	juil 2001	LTS	4,00 €	5,87 €	5,37 €	472,92 €	433,08 €	39,84 €

Operation			Logements			Convention			Quittancement mensuel au 1er janvier 2015				
Code	Nom	Commune	Logement n°	Type Logt	Surface hab m2	Date d'effet ou signature	Financement	Taux mensuel maxi initial	Taux de loyer pratiqué	Taux de loyer maximal actualisé	Montant principal quitancé	Montant disponible (taux maxi)	Dépassement (€)
0100	RESIDENCE LES RIVAGES	ST LAURENT DU MAR	004782	T5	106,49	juil 2001	LTS	4,00 €	5,48 €	5,37 €	583,73 €	572,04 €	11,69 €
0100	RESIDENCE LES RIVAGES	ST LAURENT DU MAR	004783	T4	90,19	juil 2001	LTS	4,00 €	5,39 €	5,37 €	486,00 €	484,48 €	1,52 €
0100	RESIDENCE LES RIVAGES	ST LAURENT DU MAR	004784	T4	90,19	juil 2001	LTS	4,00 €	5,45 €	5,37 €	491,63 €	484,48 €	7,15 €
0100	RESIDENCE LES RIVAGES	ST LAURENT DU MAR	004785	T4	90,19	juil 2001	LTS	4,00 €	5,51 €	5,37 €	497,24 €	484,48 €	12,76 €
0100	RESIDENCE LES RIVAGES	ST LAURENT DU MAR	004786	T3	80,62	juil 2001	LTS	4,00 €	5,87 €	5,37 €	472,95 €	433,08 €	39,87 €
0100	RESIDENCE LES RIVAGES	ST LAURENT DU MAR	004787	T4	90,19	juil 2001	LTS	4,00 €	5,69 €	5,37 €	513,02 €	484,48 €	28,54 €
0100	RESIDENCE LES RIVAGES	ST LAURENT DU MAR	004788	T4	90,19	juil 2001	LTS	4,00 €	5,69 €	5,37 €	513,02 €	484,48 €	28,54 €
0100	RESIDENCE LES RIVAGES	ST LAURENT DU MAR	004789	T4	90,19	juil 2001	LTS	4,00 €	5,72 €	5,37 €	515,45 €	484,48 €	30,97 €
0100	RESIDENCE LES RIVAGES	ST LAURENT DU MAR	004790	T3	80,62	juil 2001	LTS	4,00 €	5,83 €	5,37 €	469,75 €	433,08 €	36,67 €
0100	RESIDENCE LES RIVAGES	ST LAURENT DU MAR	004791	T3	80,62	juil 2001	LTS	4,00 €	5,87 €	5,37 €	472,95 €	433,08 €	39,87 €
0100	RESIDENCE LES RIVAGES	ST LAURENT DU MAR	004792	T3	80,62	juil 2001	LTS	4,00 €	5,87 €	5,37 €	472,95 €	433,08 €	39,87 €
0100	RESIDENCE LES RIVAGES	ST LAURENT DU MAR	004793	T4	90,19	juil 2001	LTS	4,00 €	5,54 €	5,37 €	499,29 €	484,48 €	14,81 €
0100	RESIDENCE LES RIVAGES	ST LAURENT DU MAR	004794	T4	90,19	juil 2001	LTS	4,00 €	5,69 €	5,37 €	513,02 €	484,48 €	28,54 €
0100	RESIDENCE LES RIVAGES	ST LAURENT DU MAR	004795	T4	90,19	juil 2001	LTS	4,00 €	5,56 €	5,37 €	501,89 €	484,48 €	17,41 €
0100	RESIDENCE LES RIVAGES	ST LAURENT DU MAR	004796	T4	90,19	juil 2001	LTS	4,00 €	5,69 €	5,37 €	513,02 €	484,48 €	28,54 €
0100	RESIDENCE LES RIVAGES	ST LAURENT DU MAR	004797	T3	80,62	juil 2001	LTS	4,00 €	5,87 €	5,37 €	472,95 €	433,08 €	39,87 €
0100	RESIDENCE LES RIVAGES	ST LAURENT DU MAR	004798	T4	90,19	juil 2001	LTS	4,00 €	5,69 €	5,37 €	513,02 €	484,48 €	28,54 €
0100	RESIDENCE LES RIVAGES	ST LAURENT DU MAR	004799	T4	90,19	juil 2001	LTS	4,00 €	5,69 €	5,37 €	513,02 €	484,48 €	28,54 €
0100	RESIDENCE LES RIVAGES	ST LAURENT DU MAR	004800	T4	90,19	juil 2001	LTS	4,00 €	5,69 €	5,37 €	513,02 €	484,48 €	28,54 €
0100	RESIDENCE LES RIVAGES	ST LAURENT DU MAR	004801	T3	80,62	juil 2001	LTS	4,00 €	5,71 €	5,37 €	460,28 €	433,08 €	27,20 €
0100	RESIDENCE LES RIVAGES	ST LAURENT DU MAR	004802	T4	90,19	juil 2001	LTS	4,00 €	5,69 €	5,37 €	513,02 €	484,48 €	28,54 €
0100	RESIDENCE LES RIVAGES	ST LAURENT DU MAR	004803	T4	90,19	juil 2001	LTS	4,00 €	5,69 €	5,37 €	513,02 €	484,48 €	28,54 €
0100	RESIDENCE LES RIVAGES	ST LAURENT DU MAR	004804	T4	90,19	juil 2001	LTS	4,00 €	5,69 €	5,37 €	513,02 €	484,48 €	28,54 €
0100	RESIDENCE LES RIVAGES	ST LAURENT DU MAR	004805	T4	90,19	juil 2001	LTS	4,00 €	5,69 €	5,37 €	513,02 €	484,48 €	28,54 €
0100	RESIDENCE LES RIVAGES	ST LAURENT DU MAR	004806	T3	80,62	juil 2001	LTS	4,00 €	5,87 €	5,37 €	472,95 €	433,08 €	39,87 €
0100	RESIDENCE LES RIVAGES	ST LAURENT DU MAR	004807	T4	90,19	juil 2001	LTS	4,00 €	5,69 €	5,37 €	513,02 €	484,48 €	28,54 €
0100	RESIDENCE LES RIVAGES	ST LAURENT DU MAR	004808	T3	80,62	juil 2001	LTS	4,00 €	5,87 €	5,37 €	472,95 €	433,08 €	39,87 €
0100	RESIDENCE LES RIVAGES	ST LAURENT DU MAR	004809	T4	90,19	juil 2001	LTS	4,00 €	5,69 €	5,37 €	513,02 €	484,48 €	28,54 €
0100	RESIDENCE LES RIVAGES	ST LAURENT DU MAR	004810	T4	90,19	juil 2001	LTS	4,00 €	5,69 €	5,37 €	513,02 €	484,48 €	28,54 €
0100	RESIDENCE LES RIVAGES	ST LAURENT DU MAR	004811	T3	80,62	juil 2001	LTS	4,00 €	5,87 €	5,37 €	472,95 €	433,08 €	39,87 €
0100	RESIDENCE LES RIVAGES	ST LAURENT DU MAR	004812	T3	80,62	juil 2001	LTS	4,00 €	5,87 €	5,37 €	472,95 €	433,08 €	39,87 €
0100	RESIDENCE LES RIVAGES	ST LAURENT DU MAR	004813	T4	90,19	juil 2001	LTS	4,00 €	5,60 €	5,37 €	505,51 €	484,48 €	21,03 €
0100	RESIDENCE LES RIVAGES	ST LAURENT DU MAR	004814	T4	90,19	juil 2001	LTS	4,00 €	5,69 €	5,37 €	513,02 €	484,48 €	28,54 €
0100	RESIDENCE LES RIVAGES	ST LAURENT DU MAR	004815	T5	106,49	juil 2001	LTS	4,00 €	5,40 €	5,37 €	575,18 €	572,04 €	3,14 €
0100	RESIDENCE LES RIVAGES	ST LAURENT DU MAR	004816	T5	106,49	juil 2001	LTS	4,00 €	5,41 €	5,37 €	576,47 €	572,04 €	4,43 €
0100	RESIDENCE LES RIVAGES	ST LAURENT DU MAR	004817	T4	90,19	juil 2001	LTS	4,00 €	5,69 €	5,37 €	513,02 €	484,48 €	28,54 €
0100	RESIDENCE LES RIVAGES	ST LAURENT DU MAR	004819	T3	80,62	juil 2001	LTS	4,00 €	5,87 €	5,37 €	472,95 €	433,08 €	39,87 €
0100	RESIDENCE LES RIVAGES	ST LAURENT DU MAR	004820	T5	106,49	juil 2001	LTS	4,00 €	5,45 €	5,37 €	580,25 €	572,04 €	8,21 €
0100	RESIDENCE LES RIVAGES	ST LAURENT DU MAR	004821	T4	90,19	juil 2001	LTS	4,00 €	5,69 €	5,37 €	513,02 €	484,48 €	28,54 €
0100	RESIDENCE LES RIVAGES	ST LAURENT DU MAR	004822	T4	93,89	juil 2001	LTS	4,00 €	5,63 €	5,37 €	528,52 €	504,36 €	24,16 €
0100	RESIDENCE LES RIVAGES	ST LAURENT DU MAR	004823	T4	90,19	juil 2001	LTS	4,00 €	5,69 €	5,37 €	513,02 €	484,48 €	28,54 €
0100	RESIDENCE LES RIVAGES	ST LAURENT DU MAR	004824	T4	93,89	juil 2001	LTS	4,00 €	5,63 €	5,37 €	528,52 €	504,36 €	24,16 €
0100	RESIDENCE LES RIVAGES	ST LAURENT DU MAR	004825	T3	80,62	juil 2001	LTS	4,00 €	6,86 €	5,37 €	552,85 €	433,08 €	119,77 €
0100	RESIDENCE LES RIVAGES	ST LAURENT DU MAR	004827	T4	90,19	juil 2001	LTS	4,00 €	5,67 €	5,37 €	510,97 €	484,48 €	26,49 €
0100	RESIDENCE LES RIVAGES	ST LAURENT DU MAR	004828	T5	106,49	juil 2001	LTS	4,00 €	5,48 €	5,37 €	583,73 €	572,04 €	11,69 €
0100	RESIDENCE LES RIVAGES	ST LAURENT DU MAR	004829	T4	90,19	juil 2001	LTS	4,00 €	5,69 €	5,37 €	513,02 €	484,48 €	28,54 €
0100	RESIDENCE LES RIVAGES	ST LAURENT DU MAR	004830	T5	106,49	juil 2001	LTS	4,00 €	5,48 €	5,37 €	583,73 €	572,04 €	11,69 €
0100	RESIDENCE LES RIVAGES	ST LAURENT DU MAR	004831	T3	80,62	juil 2001	LTS	4,00 €	5,87 €	5,37 €	472,95 €	433,08 €	39,87 €
0100	RESIDENCE LES RIVAGES	ST LAURENT DU MAR	004832	T4	93,89	juil 2001	LTS	4,00 €	5,63 €	5,37 €	528,52 €	504,36 €	24,16 €
0100	RESIDENCE LES RIVAGES	ST LAURENT DU MAR	004833	T4	90,19	juil 2001	LTS	4,00 €	5,69 €	5,37 €	513,02 €	484,48 €	28,54 €
0100	RESIDENCE LES RIVAGES	ST LAURENT DU MAR	004835	T4	90,19	juil 2001	LTS	4,00 €	5,69 €	5,37 €	513,02 €	484,48 €	28,54 €
0100	RESIDENCE LES RIVAGES	ST LAURENT DU MAR	004837	T4	90,19	juil 2001	LTS	4,00 €	5,69 €	5,37 €	513,02 €	484,48 €	28,54 €
0100	RESIDENCE LES RIVAGES	ST LAURENT DU MAR	004839	T4	90,19	juil 2001	LTS	4,00 €	5,69 €	5,37 €	513,02 €	484,48 €	28,54 €
0100	RESIDENCE LES RIVAGES	ST LAURENT DU MAR	004840	T5	106,49	juil 2001	LTS	4,00 €	5,48 €	5,37 €	583,73 €	572,04 €	11,69 €
0100	RESIDENCE LES RIVAGES	ST LAURENT DU MAR	004841	T3	80,62	juil 2001	LTS	4,00 €	5,79 €	5,37 €	466,56 €	433,08 €	33,48 €
0100	RESIDENCE LES RIVAGES	ST LAURENT DU MAR	004842	T4	93,89	juil 2001	LTS	4,00 €	5,63 €	5,37 €	528,52 €	504,36 €	24,16 €
0100	RESIDENCE LES RIVAGES	ST LAURENT DU MAR	004843	T4	90,19	juil 2001	LTS	4,00 €	5,57 €	5,37 €	502,51 €	484,48 €	18,03 €
0100	RESIDENCE LES RIVAGES	ST LAURENT DU MAR	004844	T4	93,89	juil 2001	LTS	4,00 €	5,63 €	5,37 €	528,52 €	504,36 €	24,16 €
0100	RESIDENCE LES RIVAGES	ST LAURENT DU MAR	004845	T5	106,49	juil 2001	LTS	4,00 €	5,49 €	5,37 €	584,39 €	572,04 €	12,35 €
0100	RESIDENCE LES RIVAGES	ST LAURENT DU MAR	004846	T4	93,89	juil 2001	LTS	4,00 €	5,57 €	5,37 €	522,53 €	504,36 €	18,17 €
0101	RESIDENCE NOVAPARC 7	CAYENNE	007150	T2	0,00	janv 2002	LLS	4,45 €	6,00 €	5,98 €	405,78 €	404,29 €	1,49 €
0101	RESIDENCE NOVAPARC 7	CAYENNE	007129	T3	0,00	janv 2002	LTS	3,53 €	5,56 €	4,74 €	445,58 €	379,96 €	65,62 €
0102	RESIDENCE LES PEPITES	CAYENNE	004851	T3	82,37	janv 2002	LTS	3,47 €	4,99 €	4,66 €	473,03 €	441,91 €	31,12 €
0102	RESIDENCE LES PEPITES	CAYENNE	004853	T3	82,37	janv 2002	LTS	3,47 €	4,83 €	4,66 €	457,94 €	441,91 €	16,03 €
0102	RESIDENCE LES PEPITES	CAYENNE	004855	T4	99,70	janv 2002	LTS	3,47 €	4,79 €	4,66 €	540,21 €	525,23 €	14,97 €
0102	RESIDENCE LES PEPITES	CAYENNE	004881	T3	82,37	janv 2002	LTS	3,47 €	5,04 €	4,66 €	477,74 €	441,91 €	35,83 €
0109	BARBADINE 2	MATOURY	007196	T2	0,00	oct 2002	LLS	4,41 €	6,33 €	5,72 €	382,01 €	345,20 €	36,81 €
0109	BARBADINE 2	MATOURY	007197	T2	0,00	oct 2002	LLS	4,41 €	6,20 €	5,72 €	396,63 €	365,78 €	30,85 €
0109	BARBADINE 2	MATOURY	007198	T3	0,00	oct 2002	LLS	4,41 €	5,88 €	5,72 €	444,18 €	431,71 €	12,47 €
0109	BARBADINE 2	MATOURY	007201	T3	0,00	oct 2002	LLS	4,41 €	5,88 €	5,72 €	444,18 €	431,71 €	12,47 €
0109	BARBADINE 2	MATOURY	007202	T3	0,00	oct 2002	LLS	4,41 €	5,77 €	5,72 €	461,17 €	456,76 €	4,41 €

Operation			Logements			Convention			Quittancement mensuel au 1er janvier 2015				
Code	Nom	Commune	Logement n°	Type Logt	Surface hab m2	Date d'effet ou signature	Financement	Taux mensuel maxi initial	Taux de loyer pratiqué	Taux de loyer maximal actualisé	Montant principal quitancé	Montant disponible (taux maxi)	Dépassement (€)
0109	BARBADINE 2	MATOURY	007203	T3	0,00	oct 2002	LLS	4,41 €	6,15 €	5,72 €	407,55 €	378,88 €	28,67 €
0109	BARBADINE 2	MATOURY	007204	T3	0,00	oct 2002	LLS	4,41 €	6,13 €	5,72 €	406,37 €	378,88 €	27,49 €
0109	BARBADINE 2	MATOURY	007206	T3	0,00	oct 2002	LLS	4,41 €	6,13 €	5,72 €	405,94 €	378,88 €	27,06 €
0109	BARBADINE 2	MATOURY	007207	T3	0,00	oct 2002	LLS	4,41 €	5,91 €	5,72 €	434,49 €	420,22 €	14,27 €
0109	BARBADINE 2	MATOURY	007208	T3	0,00	oct 2002	LLS	4,41 €	5,94 €	5,72 €	436,86 €	420,22 €	16,64 €
0109	BARBADINE 2	MATOURY	007209	T2	0,00	oct 2002	LLS	4,41 €	6,38 €	5,72 €	367,87 €	329,70 €	38,17 €
0109	BARBADINE 2	MATOURY	007210	T2	0,00	oct 2002	LLS	4,41 €	6,18 €	5,72 €	354,09 €	327,81 €	26,28 €
0109	BARBADINE 2	MATOURY	007211	T2	0,00	oct 2002	LLS	4,41 €	6,42 €	5,72 €	370,12 €	329,70 €	40,42 €
0109	BARBADINE 2	MATOURY	007212	T2	0,00	oct 2002	LLS	4,41 €	6,46 €	5,72 €	370,31 €	327,81 €	42,50 €
0109	BARBADINE 2	MATOURY	007214	T2	0,00	oct 2002	LLS	4,41 €	6,35 €	5,72 €	363,85 €	327,81 €	36,04 €
0109	BARBADINE 2	MATOURY	007215	T3	0,00	oct 2002	LLS	4,41 €	6,93 €	5,72 €	513,53 €	423,59 €	89,94 €
0109	BARBADINE 2	MATOURY	007216	T2	0,00	oct 2002	LLS	4,41 €	6,45 €	5,72 €	369,84 €	327,81 €	42,03 €
0109	BARBADINE 2	MATOURY	007234	T2	0,00	oct 2002	LLS	4,41 €	6,45 €	5,72 €	369,84 €	327,81 €	42,03 €
0109	BARBADINE 2	MATOURY	007236	T2	0,00	oct 2002	LLS	4,41 €	6,45 €	5,72 €	369,84 €	327,81 €	42,03 €
0109	BARBADINE 2	MATOURY	007237	T3	0,00	oct 2002	LLS	4,41 €	6,93 €	5,72 €	513,53 €	423,59 €	89,94 €
0109	BARBADINE 2	MATOURY	007217	T2	0,00	oct 2002	LLS	4,41 €	6,33 €	5,72 €	382,01 €	345,20 €	36,81 €
0109	BARBADINE 2	MATOURY	007219	T3	0,00	oct 2002	LLS	4,41 €	5,87 €	5,72 €	442,90 €	431,71 €	11,19 €
0109	BARBADINE 2	MATOURY	007220	T2	0,00	oct 2002	LLS	4,41 €	6,22 €	5,72 €	397,73 €	365,78 €	31,95 €
0109	BARBADINE 2	MATOURY	007222	T3	0,00	oct 2002	LLS	4,41 €	5,87 €	5,72 €	442,90 €	431,71 €	11,19 €
0109	BARBADINE 2	MATOURY	007223	T2	0,00	oct 2002	LLS	4,41 €	6,14 €	5,72 €	392,51 €	365,78 €	26,73 €
0109	BARBADINE 2	MATOURY	007224	T3	0,00	oct 2002	LLS	4,41 €	6,15 €	5,72 €	407,55 €	378,88 €	28,67 €
0109	BARBADINE 2	MATOURY	007225	T3	0,00	oct 2002	LLS	4,41 €	6,13 €	5,72 €	406,37 €	378,88 €	27,49 €
0109	BARBADINE 2	MATOURY	007226	T3	0,00	oct 2002	LLS	4,41 €	6,15 €	5,72 €	407,55 €	378,88 €	28,67 €
0109	BARBADINE 2	MATOURY	007227	T3	0,00	oct 2002	LLS	4,41 €	6,05 €	5,72 €	400,88 €	378,88 €	22,00 €
0109	BARBADINE 2	MATOURY	007228	T3	0,00	oct 2002	LLS	4,41 €	5,94 €	5,72 €	436,86 €	420,22 €	16,64 €
0109	BARBADINE 2	MATOURY	007229	T3	0,00	oct 2002	LLS	4,41 €	5,94 €	5,72 €	436,86 €	420,22 €	16,64 €
0109	BARBADINE 2	MATOURY	007230	T2	0,00	oct 2002	LLS	4,41 €	6,45 €	5,72 €	369,84 €	327,81 €	42,03 €
0109	BARBADINE 2	MATOURY	007231	T2	0,00	oct 2002	LLS	4,41 €	6,45 €	5,72 €	372,13 €	329,70 €	42,43 €
0109	BARBADINE 2	MATOURY	007232	T2	0,00	oct 2002	LLS	4,41 €	6,37 €	5,72 €	365,25 €	327,81 €	37,44 €
0109	BARBADINE 2	MATOURY	007233	T2	0,00	oct 2002	LLS	4,41 €	6,37 €	5,72 €	367,18 €	329,70 €	37,48 €
0111	Résidence DEVEZE	CAYENNE	005022	T2	45,12	juil 2002	LTS	5,00 €	7,27 €	6,48 €	352,94 €	314,62 €	38,32 €
0111	Résidence DEVEZE	CAYENNE	005023	T2	45,12	juil 2002	LTS	5,00 €	7,90 €	6,48 €	383,59 €	314,62 €	68,97 €
0111	Résidence DEVEZE	CAYENNE	005024	T2	43,82	juil 2002	LTS	5,00 €	6,99 €	6,48 €	324,21 €	300,68 €	23,53 €
0111	Résidence DEVEZE	CAYENNE	005025	T2	46,28	juil 2002	LTS	5,00 €	7,95 €	6,48 €	395,04 €	322,34 €	72,71 €
0111	Résidence DEVEZE	CAYENNE	005026	T2	46,75	juil 2002	LTS	5,00 €	7,63 €	6,48 €	394,94 €	335,76 €	59,19 €
0111	Résidence DEVEZE	CAYENNE	005027	T2	46,75	juil 2002	LTS	5,00 €	7,57 €	6,48 €	392,04 €	335,76 €	56,29 €
0111	Résidence DEVEZE	CAYENNE	005028	T2	42,09	juil 2002	LTS	5,00 €	6,86 €	6,48 €	316,55 €	299,26 €	17,29 €
0111	Résidence DEVEZE	CAYENNE	005029	T2	43,34	juil 2002	LTS	5,00 €	7,27 €	6,48 €	341,28 €	304,31 €	36,97 €
0111	Résidence DEVEZE	CAYENNE	005032	T2	42,02	juil 2002	LTS	5,00 €	7,55 €	6,48 €	347,40 €	298,35 €	49,05 €
0111	Résidence DEVEZE	CAYENNE	005033	T2	42,02	juil 2002	LTS	5,00 €	7,53 €	6,48 €	346,42 €	298,35 €	48,07 €
0111	Résidence DEVEZE	CAYENNE	005034	T3	61,18	juil 2002	LTS	5,00 €	6,53 €	6,48 €	433,22 €	430,28 €	2,94 €
0111	Résidence DEVEZE	CAYENNE	005035	T3	61,49	juil 2002	LTS	5,00 €	6,50 €	6,48 €	433,22 €	432,29 €	0,93 €
0113	RESIDENCE ARC EN CIEL	REMIRE MONTJOLY	015351	T4	0,00	déc 2008	LLS	5,26 €	6,19 €	5,76 €	633,94 €	590,04 €	43,90 €
0113	RESIDENCE ARC EN CIEL	REMIRE MONTJOLY	015352	T5	0,00	déc 2008	LTS	4,02 €	4,90 €	4,40 €	574,88 €	516,53 €	58,35 €
0113	RESIDENCE ARC EN CIEL	REMIRE MONTJOLY	015353	T5	0,00	déc 2008	LLS	5,26 €	6,06 €	5,76 €	711,18 €	675,85 €	35,33 €
0113	RESIDENCE ARC EN CIEL	REMIRE MONTJOLY	015354	T4	0,00	déc 2008	LTS	4,02 €	4,95 €	4,40 €	506,68 €	450,94 €	55,74 €
0113	RESIDENCE ARC EN CIEL	REMIRE MONTJOLY	015355	T5	0,00	déc 2008	LLS	5,26 €	6,13 €	5,76 €	719,27 €	675,85 €	43,42 €
0113	RESIDENCE ARC EN CIEL	REMIRE MONTJOLY	015356	T5	0,00	déc 2008	LTS	4,02 €	4,90 €	4,40 €	574,88 €	516,53 €	58,35 €
0113	RESIDENCE ARC EN CIEL	REMIRE MONTJOLY	015357	T3	0,00	déc 2008	LLS	5,26 €	6,26 €	5,76 €	553,42 €	509,07 €	44,35 €
0113	RESIDENCE ARC EN CIEL	REMIRE MONTJOLY	015358	T4	0,00	déc 2008	LLS	5,26 €	6,08 €	5,76 €	623,27 €	590,04 €	33,23 €
0113	RESIDENCE ARC EN CIEL	REMIRE MONTJOLY	015359	T5	0,00	déc 2008	LTS	4,02 €	4,82 €	4,40 €	565,21 €	516,53 €	48,68 €
0113	RESIDENCE ARC EN CIEL	REMIRE MONTJOLY	015360	T5	0,00	déc 2008	LLS	5,26 €	5,96 €	5,76 €	699,77 €	675,85 €	23,92 €
0113	RESIDENCE ARC EN CIEL	REMIRE MONTJOLY	015361	T3	0,00	déc 2008	LLS	5,26 €	6,13 €	5,76 €	541,50 €	509,07 €	32,43 €
0113	RESIDENCE ARC EN CIEL	REMIRE MONTJOLY	015362	T4	0,00	déc 2008	LTS	4,02 €	4,84 €	4,40 €	495,77 €	450,94 €	44,83 €
0113	RESIDENCE ARC EN CIEL	REMIRE MONTJOLY	015363	T4	0,00	déc 2008	LTS	4,02 €	4,84 €	4,40 €	495,77 €	450,94 €	44,83 €
0113	RESIDENCE ARC EN CIEL	REMIRE MONTJOLY	015364	T5	0,00	déc 2008	LTS	4,02 €	4,79 €	4,40 €	562,50 €	516,53 €	45,97 €
0113	RESIDENCE ARC EN CIEL	REMIRE MONTJOLY	015365	T4	0,00	déc 2008	LTS	4,02 €	4,84 €	4,40 €	495,77 €	450,94 €	44,83 €
0113	RESIDENCE ARC EN CIEL	REMIRE MONTJOLY	015366	T5	0,00	déc 2008	LLS	5,26 €	6,00 €	5,76 €	703,78 €	675,85 €	27,93 €
0113	RESIDENCE ARC EN CIEL	REMIRE MONTJOLY	015367	T5	0,00	déc 2008	LLS	5,26 €	5,95 €	5,76 €	698,75 €	675,85 €	22,90 €
0113	RESIDENCE ARC EN CIEL	REMIRE MONTJOLY	015368	T4	0,00	déc 2008	LLS	5,26 €	6,04 €	5,76 €	618,83 €	590,04 €	28,79 €
0113	RESIDENCE ARC EN CIEL	REMIRE MONTJOLY	015395	T3	0,00	déc 2008	LLS	5,26 €	6,18 €	5,76 €	545,81 €	509,07 €	36,74 €
0113	RESIDENCE ARC EN CIEL	REMIRE MONTJOLY	015396	T4	0,00	déc 2008	LLS	5,26 €	6,05 €	5,76 €	620,29 €	590,04 €	30,25 €
0113	RESIDENCE ARC EN CIEL	REMIRE MONTJOLY	015397	T5	0,00	déc 2008	LTS	4,02 €	4,82 €	4,40 €	565,21 €	516,53 €	48,68 €
0113	RESIDENCE ARC EN CIEL	REMIRE MONTJOLY	015398	T5	0,00	déc 2008	LLS	5,26 €	6,00 €	5,76 €	703,78 €	675,85 €	27,93 €
0113	RESIDENCE ARC EN CIEL	REMIRE MONTJOLY	015399	T5	0,00	déc 2008	LLS	5,26 €	5,99 €	5,76 €	702,71 €	675,85 €	26,86 €
0113	RESIDENCE ARC EN CIEL	REMIRE MONTJOLY	015400	T5	0,00	déc 2008	LTS	4,02 €	4,79 €	4,40 €	562,50 €	516,53 €	45,97 €
0113	RESIDENCE ARC EN CIEL	REMIRE MONTJOLY	015401	T4	0,00	déc 2008	LTS	4,02 €	4,88 €	4,40 €	499,72 €	450,94 €	48,78 €
0113	RESIDENCE ARC EN CIEL	REMIRE MONTJOLY	015402	T3	0,00	déc 2008	LLS	5,26 €	6,13 €	5,76 €	541,50 €	509,07 €	32,43 €
0113	RESIDENCE ARC EN CIEL	REMIRE MONTJOLY	015403	T5	0,00	déc 2008	LLS	5,26 €	5,96 €	5,76 €	699,57 €	675,85 €	23,72 €
0113	RESIDENCE ARC EN CIEL	REMIRE MONTJOLY	015404	T4	0,00	déc 2008	LTS	4,02 €	4,84 €	4,40 €	495,77 €	450,94 €	44,83 €
0113	RESIDENCE ARC EN CIEL	REMIRE MONTJOLY	015405	T5	0,00	déc 2008	LLS	5,26 €	6,09 €	5,76 €	714,50 €	675,85 €	38,65 €

Operation			Logements			Convention			Quittancement mensuel au 1er janvier 2015				
Code	Nom	Commune	Logement n°	Type Logt	Surface hab m2	Date d'effet ou signature	Financement	Taux mensuel maxi initial	Taux de loyer pratiqué	Taux de loyer maximal actualisé	Montant principal quitancé	Montant disponible (taux maxi)	Dépassement (€)
0113	RESIDENCE ARC EN CIEL	REMIRE MONTJOLY	015406	T3	0,00	déc 2008	LTS	4,02 €	4,84 €	4,40 €	427,65 €	389,06 €	38,59 €
0113	RESIDENCE ARC EN CIEL	REMIRE MONTJOLY	015407	T4	0,00	déc 2008	LLS	5,26 €	6,12 €	5,76 €	626,81 €	590,04 €	36,77 €
0113	RESIDENCE ARC EN CIEL	REMIRE MONTJOLY	015408	T4	0,00	déc 2008	LLS	5,26 €	6,05 €	5,76 €	620,29 €	590,04 €	30,25 €
0113	RESIDENCE ARC EN CIEL	REMIRE MONTJOLY	015409	T3	0,00	déc 2008	LTS	4,02 €	4,95 €	4,40 €	437,35 €	389,06 €	48,29 €
0113	RESIDENCE ARC EN CIEL	REMIRE MONTJOLY	015410	T5	0,00	déc 2008	LLS	5,26 €	6,00 €	5,76 €	703,78 €	675,85 €	27,93 €
0113	RESIDENCE ARC EN CIEL	REMIRE MONTJOLY	015411	T4	0,00	déc 2008	LTS	4,02 €	4,88 €	4,40 €	499,72 €	450,94 €	48,78 €
0113	RESIDENCE ARC EN CIEL	REMIRE MONTJOLY	015412	T4	0,00	déc 2008	LTS	4,02 €	4,84 €	4,40 €	495,77 €	450,94 €	44,83 €
0113	RESIDENCE ARC EN CIEL	REMIRE MONTJOLY	015413	T4	0,00	déc 2008	LLS	5,26 €	6,04 €	5,76 €	618,83 €	590,04 €	28,79 €
0113	RESIDENCE ARC EN CIEL	REMIRE MONTJOLY	015414	T3	0,00	déc 2008	LTS	4,02 €	4,90 €	4,40 €	432,80 €	389,06 €	43,74 €
0113	RESIDENCE ARC EN CIEL	REMIRE MONTJOLY	015415	T4	0,00	déc 2008	LLS	5,26 €	6,05 €	5,76 €	620,29 €	590,04 €	30,25 €
0113	RESIDENCE ARC EN CIEL	REMIRE MONTJOLY	015416	T5	0,00	déc 2008	LTS	4,02 €	4,79 €	4,40 €	562,50 €	516,53 €	45,97 €
0113	RESIDENCE ARC EN CIEL	REMIRE MONTJOLY	015417	T5	0,00	déc 2008	LLS	5,26 €	6,00 €	5,76 €	703,78 €	675,85 €	27,93 €
0113	RESIDENCE ARC EN CIEL	REMIRE MONTJOLY	015369	T3	0,00	déc 2008	LTS	4,02 €	5,00 €	4,40 €	442,32 €	389,06 €	53,26 €
0113	RESIDENCE ARC EN CIEL	REMIRE MONTJOLY	015370	T5	0,00	déc 2008	LLS	5,26 €	6,03 €	5,76 €	707,17 €	675,85 €	31,32 €
0113	RESIDENCE ARC EN CIEL	REMIRE MONTJOLY	015371	T5	0,00	déc 2008	LTS	4,02 €	4,90 €	4,40 €	574,88 €	516,53 €	58,35 €
0113	RESIDENCE ARC EN CIEL	REMIRE MONTJOLY	015372	T4	0,00	déc 2008	LLS	5,26 €	6,19 €	5,76 €	633,94 €	590,04 €	43,90 €
0113	RESIDENCE ARC EN CIEL	REMIRE MONTJOLY	015373	T5	0,00	déc 2008	LLS	5,26 €	6,03 €	5,76 €	707,17 €	675,85 €	31,32 €
0113	RESIDENCE ARC EN CIEL	REMIRE MONTJOLY	015374	T5	0,00	déc 2008	LTS	4,02 €	4,90 €	4,40 €	574,88 €	516,53 €	58,35 €
0113	RESIDENCE ARC EN CIEL	REMIRE MONTJOLY	015375	T4	0,00	déc 2008	LLS	5,26 €	6,19 €	5,76 €	633,94 €	590,04 €	43,90 €
0113	RESIDENCE ARC EN CIEL	REMIRE MONTJOLY	015376	T3	0,00	déc 2008	LLS	5,26 €	6,13 €	5,76 €	541,50 €	509,07 €	32,43 €
0113	RESIDENCE ARC EN CIEL	REMIRE MONTJOLY	015377	T5	0,00	déc 2008	LTS	4,02 €	4,79 €	4,40 €	562,50 €	516,53 €	45,97 €
0113	RESIDENCE ARC EN CIEL	REMIRE MONTJOLY	015378	T5	0,00	déc 2008	LLS	5,26 €	6,00 €	5,76 €	703,78 €	675,85 €	27,93 €
0113	RESIDENCE ARC EN CIEL	REMIRE MONTJOLY	015379	T4	0,00	déc 2008	LTS	4,02 €	4,84 €	4,40 €	495,77 €	450,94 €	44,83 €
0113	RESIDENCE ARC EN CIEL	REMIRE MONTJOLY	015380	T3	0,00	déc 2008	LTS	4,02 €	4,90 €	4,40 €	432,80 €	389,06 €	43,74 €
0113	RESIDENCE ARC EN CIEL	REMIRE MONTJOLY	015381	T4	0,00	déc 2008	LLS	5,26 €	6,05 €	5,76 €	620,29 €	590,04 €	30,25 €
0113	RESIDENCE ARC EN CIEL	REMIRE MONTJOLY	015382	T3	0,00	déc 2008	LLS	5,26 €	6,13 €	5,76 €	541,50 €	509,07 €	32,43 €
0113	RESIDENCE ARC EN CIEL	REMIRE MONTJOLY	015383	T4	0,00	déc 2008	LTS	4,02 €	4,84 €	4,40 €	495,77 €	450,94 €	44,83 €
0113	RESIDENCE ARC EN CIEL	REMIRE MONTJOLY	015384	T3	0,00	déc 2008	LTS	4,02 €	4,90 €	4,40 €	432,80 €	389,06 €	43,74 €
0113	RESIDENCE ARC EN CIEL	REMIRE MONTJOLY	015385	T4	0,00	déc 2008	LLS	5,26 €	6,05 €	5,76 €	620,29 €	590,04 €	30,25 €
0113	RESIDENCE ARC EN CIEL	REMIRE MONTJOLY	015386	T4	0,00	déc 2008	LTS	4,02 €	4,81 €	4,40 €	492,95 €	450,94 €	42,01 €
0113	RESIDENCE ARC EN CIEL	REMIRE MONTJOLY	015387	T5	0,00	déc 2008	LLS	5,26 €	5,95 €	5,76 €	698,75 €	675,85 €	22,90 €
0113	RESIDENCE ARC EN CIEL	REMIRE MONTJOLY	015388	T4	0,00	déc 2008	LTS	4,02 €	4,89 €	4,40 €	500,66 €	450,94 €	49,72 €
0113	RESIDENCE ARC EN CIEL	REMIRE MONTJOLY	015442	T3	0,00	déc 2008	LLS	5,26 €	6,09 €	5,76 €	538,41 €	509,07 €	29,34 €
0113	RESIDENCE ARC EN CIEL	REMIRE MONTJOLY	015443	T5	0,00	déc 2008	LTS	4,02 €	4,77 €	4,40 €	559,29 €	516,53 €	42,76 €
0113	RESIDENCE ARC EN CIEL	REMIRE MONTJOLY	015444	T5	0,00	déc 2008	LLS	5,26 €	6,00 €	5,76 €	703,78 €	675,85 €	27,93 €
0113	RESIDENCE ARC EN CIEL	REMIRE MONTJOLY	015445	T4	0,00	déc 2008	LLS	5,26 €	6,05 €	5,76 €	620,29 €	590,04 €	30,25 €
0113	RESIDENCE ARC EN CIEL	REMIRE MONTJOLY	015446	T3	0,00	déc 2008	LTS	4,02 €	4,90 €	4,40 €	432,80 €	389,06 €	43,74 €
0113	RESIDENCE ARC EN CIEL	REMIRE MONTJOLY	015447	T4	0,00	déc 2008	LLS	5,26 €	6,05 €	5,76 €	620,29 €	590,04 €	30,25 €
0113	RESIDENCE ARC EN CIEL	REMIRE MONTJOLY	015449	T3	0,00	déc 2008	LTS	4,02 €	4,90 €	4,40 €	432,80 €	389,06 €	43,74 €
0113	RESIDENCE ARC EN CIEL	REMIRE MONTJOLY	015450	T4	0,00	déc 2008	LLS	5,26 €	6,05 €	5,76 €	620,29 €	590,04 €	30,25 €
0113	RESIDENCE ARC EN CIEL	REMIRE MONTJOLY	015451	T4	0,00	déc 2008	LLS	5,26 €	6,05 €	5,76 €	620,29 €	590,04 €	30,25 €
0113	RESIDENCE ARC EN CIEL	REMIRE MONTJOLY	015452	T5	0,00	déc 2008	LTS	4,02 €	4,79 €	4,40 €	562,50 €	516,53 €	45,97 €
0113	RESIDENCE ARC EN CIEL	REMIRE MONTJOLY	015453	T4	0,00	déc 2008	LLS	5,26 €	6,05 €	5,76 €	620,29 €	590,04 €	30,25 €
0113	RESIDENCE ARC EN CIEL	REMIRE MONTJOLY	015418	T4	0,00	déc 2008	LLS	5,26 €	6,02 €	5,76 €	616,75 €	590,04 €	26,71 €
0113	RESIDENCE ARC EN CIEL	REMIRE MONTJOLY	015419	T3	0,00	déc 2008	LLS	5,26 €	6,13 €	5,76 €	541,50 €	509,07 €	32,43 €
0113	RESIDENCE ARC EN CIEL	REMIRE MONTJOLY	015420	T4	0,00	déc 2008	LLS	5,26 €	6,05 €	5,76 €	620,29 €	590,04 €	30,25 €
0113	RESIDENCE ARC EN CIEL	REMIRE MONTJOLY	015421	T5	0,00	déc 2008	LTS	4,02 €	4,79 €	4,40 €	562,50 €	516,53 €	45,97 €
0113	RESIDENCE ARC EN CIEL	REMIRE MONTJOLY	015422	T4	0,00	déc 2008	LLS	5,26 €	6,05 €	5,76 €	620,29 €	590,04 €	30,25 €
0113	RESIDENCE ARC EN CIEL	REMIRE MONTJOLY	015423	T4	0,00	déc 2008	LTS	4,02 €	4,84 €	4,40 €	495,77 €	450,94 €	44,83 €
0113	RESIDENCE ARC EN CIEL	REMIRE MONTJOLY	015424	T3	0,00	déc 2008	LLS	5,26 €	6,13 €	5,76 €	541,50 €	509,07 €	32,43 €
0113	RESIDENCE ARC EN CIEL	REMIRE MONTJOLY	015425	T4	0,00	déc 2008	LTS	4,02 €	4,84 €	4,40 €	495,77 €	450,94 €	44,83 €
0113	RESIDENCE ARC EN CIEL	REMIRE MONTJOLY	015426	T4	0,00	déc 2008	LTS	4,02 €	4,93 €	4,40 €	566,89 €	505,92 €	60,97 €
0113	RESIDENCE ARC EN CIEL	REMIRE MONTJOLY	015427	T3	0,00	déc 2008	LLS	5,26 €	6,09 €	5,76 €	538,41 €	509,07 €	29,34 €
0113	RESIDENCE ARC EN CIEL	REMIRE MONTJOLY	015428	T5	0,00	déc 2008	LTS	4,02 €	4,79 €	4,40 €	562,50 €	516,53 €	45,97 €
0113	RESIDENCE ARC EN CIEL	REMIRE MONTJOLY	015429	T4	0,00	déc 2008	LLS	5,26 €	6,05 €	5,76 €	620,29 €	590,04 €	30,25 €
0113	RESIDENCE ARC EN CIEL	REMIRE MONTJOLY	015430	T5	0,00	déc 2008	LLS	5,26 €	6,00 €	5,76 €	703,78 €	675,85 €	27,93 €
0113	RESIDENCE ARC EN CIEL	REMIRE MONTJOLY	015431	T5	0,00	déc 2008	LTS	4,02 €	4,79 €	4,40 €	562,50 €	516,53 €	45,97 €
0113	RESIDENCE ARC EN CIEL	REMIRE MONTJOLY	015433	T4	0,00	déc 2008	LTS	4,02 €	4,84 €	4,40 €	495,77 €	450,94 €	44,83 €
0113	RESIDENCE ARC EN CIEL	REMIRE MONTJOLY	015434	T5	0,00	déc 2008	LLS	5,26 €	5,99 €	5,76 €	703,13 €	675,85 €	27,28 €
0113	RESIDENCE ARC EN CIEL	REMIRE MONTJOLY	015435	T5	0,00	déc 2008	LLS	5,26 €	6,00 €	5,76 €	703,78 €	675,85 €	27,93 €
0113	RESIDENCE ARC EN CIEL	REMIRE MONTJOLY	015436	T5	0,00	déc 2008	LTS	4,02 €	4,79 €	4,40 €	562,50 €	516,53 €	45,97 €
0113	RESIDENCE ARC EN CIEL	REMIRE MONTJOLY	015437	T4	0,00	déc 2008	LLS	5,26 €	6,05 €	5,76 €	620,29 €	590,04 €	30,25 €
0113	RESIDENCE ARC EN CIEL	REMIRE MONTJOLY	015438	T3	0,00	déc 2008	LTS	4,02 €	4,90 €	4,40 €	432,80 €	389,06 €	43,74 €
0113	RESIDENCE ARC EN CIEL	REMIRE MONTJOLY	015439	T5	0,00	déc 2008	LLS	5,26 €	5,96 €	5,76 €	699,77 €	675,85 €	23,92 €
0113	RESIDENCE ARC EN CIEL	REMIRE MONTJOLY	015440	T5	0,00	déc 2008	LLS	5,26 €	5,96 €	5,76 €	699,77 €	675,85 €	23,92 €
0113	RESIDENCE ARC EN CIEL	REMIRE MONTJOLY	015441	T4	0,00	déc 2008	LTS	4,02 €	4,84 €	4,40 €	495,77 €	450,94 €	44,83 €
0113	RESIDENCE ARC EN CIEL	REMIRE MONTJOLY	015389	T4	0,00	déc 2008	LLS	5,26 €	6,08 €	5,76 €	623,27 €	590,04 €	33,23 €
0113	RESIDENCE ARC EN CIEL	REMIRE MONTJOLY	015390	T5	0,00	déc 2008	LTS	4,02 €	4,83 €	4,40 €	566,97 €	516,53 €	50,44 €
0113	RESIDENCE ARC EN CIEL	REMIRE MONTJOLY	015391	T5	0,00	déc 2008	LLS	5,26 €	5,99 €	5,76 €	702,71 €	675,85 €	26,86 €
0113	RESIDENCE ARC EN CIEL	REMIRE MONTJOLY	015392	T4	0,00	déc 2008	LTS	4,02 €	4,88 €	4,40 €	499,72 €	450,94 €	48,78 €
0113	RESIDENCE ARC EN CIEL	REMIRE MONTJOLY	015393	T5	0,00	déc 2008	LLS	5,26 €	6,00 €	5,76 €	703,78 €	675,85 €	27,93 €

Operation			Logements			Convention			Quittancement mensuel au 1er janvier 2015				
Code	Nom	Commune	Logement n°	Type Logt	Surface hab m2	Date d'effet ou signature	Financement	Taux mensuel maxi initial	Taux de loyer pratiqué	Taux de loyer maximal actualisé	Montant principal quitancé	Montant disponible (taux maxi)	Dépassement (€)
0113	RESIDENCE ARC EN CIEL	REMIRE MONTJOLY	015394	T5	0,00	déc 2008	LTS	4,02 €	4,82 €	4,40 €	565,21 €	516,53 €	48,68 €
0115	55 LOT BUISSONS ARDENTS	IRACOUBO	007117	T2	0,00	janv 2002	LTS	3,47 €	4,91 €	4,66 €	299,80 €	284,26 €	15,54 €
0115	55 LOT BUISSONS ARDENTS	IRACOUBO	007118	T2	0,00	janv 2002	LTS	3,47 €	4,89 €	4,66 €	298,11 €	284,26 €	13,85 €
0115	55 LOT BUISSONS ARDENTS	IRACOUBO	007119	T2	0,00	janv 2002	LTS	3,47 €	4,80 €	4,66 €	321,89 €	312,22 €	9,67 €
0116	RESIDENCE CERON	ST GEORGES	007001	T2	0,00	oct 2003	LTS	4,43 €	6,99 €	5,60 €	323,09 €	259,11 €	63,98 €
0116	RESIDENCE CERON	ST GEORGES	007003	T2	0,00	oct 2003	LTS	4,43 €	6,73 €	5,60 €	311,06 €	259,11 €	51,95 €
0116	RESIDENCE CERON	ST GEORGES	007004	T2	0,00	oct 2003	LTS	4,43 €	6,95 €	5,60 €	321,59 €	259,11 €	62,48 €
0116	RESIDENCE CERON	ST GEORGES	007005	T2	0,00	oct 2003	LTS	4,43 €	6,94 €	5,60 €	321,12 €	259,11 €	62,01 €
0116	RESIDENCE CERON	ST GEORGES	007006	T2	0,00	oct 2003	LTS	4,43 €	6,97 €	5,60 €	322,57 €	259,11 €	63,46 €
0116	RESIDENCE CERON	ST GEORGES	007007	T2	0,00	oct 2003	LTS	4,43 €	6,86 €	5,60 €	317,27 €	259,11 €	58,16 €
0116	RESIDENCE CERON	ST GEORGES	007008	T2	0,00	oct 2003	LTS	4,43 €	6,78 €	5,60 €	313,42 €	259,11 €	54,31 €
0116	RESIDENCE CERON	ST GEORGES	007009	T2	0,00	oct 2003	LTS	4,43 €	6,59 €	5,60 €	304,89 €	259,11 €	45,78 €
0116	RESIDENCE CERON	ST GEORGES	007010	T2	0,00	oct 2003	LTS	4,43 €	6,77 €	5,60 €	313,13 €	259,11 €	54,02 €
0116	RESIDENCE CERON	ST GEORGES	007011	T2	0,00	oct 2003	LTS	4,43 €	6,80 €	5,60 €	314,50 €	259,11 €	55,39 €
0116	RESIDENCE CERON	ST GEORGES	007012	T2	0,00	oct 2003	LTS	4,43 €	6,97 €	5,60 €	322,57 €	259,11 €	63,46 €
0116	RESIDENCE CERON	ST GEORGES	007013	T2	0,00	oct 2003	LTS	4,43 €	6,98 €	5,60 €	322,93 €	259,11 €	63,82 €
0116	RESIDENCE CERON	ST GEORGES	007014	T2	0,00	oct 2003	LTS	4,43 €	6,68 €	5,60 €	309,10 €	259,11 €	49,99 €
0116	RESIDENCE CERON	ST GEORGES	007015	T2	0,00	oct 2003	LTS	4,43 €	6,69 €	5,60 €	309,25 €	259,11 €	50,14 €
0116	RESIDENCE CERON	ST GEORGES	007016	T2	0,00	oct 2003	LTS	4,43 €	6,78 €	5,60 €	313,42 €	259,11 €	54,31 €
0116	RESIDENCE CERON	ST GEORGES	007017	T2	0,00	oct 2003	LTS	4,43 €	6,93 €	5,60 €	320,74 €	259,11 €	61,63 €
0116	RESIDENCE CERON	ST GEORGES	007018	T2	0,00	oct 2003	LTS	4,43 €	6,60 €	5,60 €	305,37 €	259,11 €	46,26 €
0116	RESIDENCE CERON	ST GEORGES	007019	T2	0,00	oct 2003	LTS	4,43 €	6,55 €	5,60 €	302,83 €	259,11 €	43,72 €
0118	18 Rue DEVEZE	CAYENNE	015455	T1	0,00	oct 2007	PLS	8,49 €	11,71 €	9,42 €	523,52 €	421,35 €	102,17 €
0118	18 Rue DEVEZE	CAYENNE	015456	T2	0,00	oct 2007	PLS	8,49 €	9,71 €	9,42 €	623,27 €	604,80 €	18,47 €
0118	18 Rue DEVEZE	CAYENNE	015457	T3	0,00	oct 2007	PLS	8,49 €	9,87 €	9,42 €	715,39 €	682,82 €	32,57 €
0118	18 Rue DEVEZE	CAYENNE	015458	T3	0,00	oct 2007	PLS	8,49 €	9,87 €	9,42 €	715,35 €	682,82 €	32,53 €
0118	18 Rue DEVEZE	CAYENNE	015459	T3	0,00	oct 2007	PLS	8,49 €	9,87 €	9,42 €	715,39 €	682,82 €	32,57 €
0118	18 Rue DEVEZE	CAYENNE	015460	T3	0,00	oct 2007	PLS	8,49 €	9,80 €	9,42 €	710,48 €	682,82 €	27,66 €
0122	MOUTENDE 3	APATOU	015605	T4	0,00	oct 2005	LLS	5,79 €	7,11 €	6,79 €	585,48 €	558,98 €	26,50 €
0122	MOUTENDE 3	APATOU	015606	T4	0,00	oct 2005	LLS	5,79 €	7,05 €	6,79 €	580,90 €	558,98 €	21,92 €
0122	MOUTENDE 3	APATOU	015607	T4	0,00	oct 2005	LLS	5,79 €	7,11 €	6,79 €	585,48 €	558,98 €	26,50 €
0122	MOUTENDE 3	APATOU	015608	T4	0,00	oct 2005	LLS	5,79 €	6,96 €	6,79 €	573,63 €	558,98 €	14,65 €
0122	MOUTENDE 3	APATOU	015609	T4	0,00	oct 2005	LLS	5,79 €	6,94 €	6,79 €	572,09 €	558,98 €	13,11 €
0124	RES.LES TROIS MONTS	CAYENNE	015621	T2	0,00	oct 2010	LLS	6,04 €	6,47 €	6,43 €	347,45 €	345,20 €	2,25 €
0124	RES.LES TROIS MONTS	CAYENNE	015622	T2	0,00	oct 2010	LLS	6,04 €	6,51 €	6,43 €	372,98 €	368,02 €	4,96 €
0124	RES.LES TROIS MONTS	CAYENNE	015623	T2	0,00	oct 2010	LLS	6,04 €	6,51 €	6,43 €	349,85 €	345,20 €	4,65 €
0124	RES.LES TROIS MONTS	CAYENNE	015624	T2	0,00	oct 2010	LLS	6,04 €	6,47 €	6,43 €	370,42 €	368,02 €	2,40 €
0124	RES.LES TROIS MONTS	CAYENNE	015625	T2	0,00	oct 2010	LLS	6,04 €	6,51 €	6,43 €	349,85 €	345,20 €	4,65 €
0124	RES.LES TROIS MONTS	CAYENNE	015626	T2	0,00	oct 2010	LLS	6,04 €	6,51 €	6,43 €	372,98 €	368,02 €	4,96 €
0124	RES.LES TROIS MONTS	CAYENNE	015627	T2	0,00	oct 2010	LLS	6,04 €	6,51 €	6,43 €	372,98 €	368,02 €	4,96 €
0124	RES.LES TROIS MONTS	CAYENNE	015628	T2	0,00	oct 2010	LLS	6,04 €	6,51 €	6,43 €	372,98 €	368,02 €	4,96 €
0124	RES.LES TROIS MONTS	CAYENNE	015629	T2	0,00	oct 2010	LLS	6,04 €	6,51 €	6,43 €	372,98 €	368,02 €	4,96 €
0124	RES.LES TROIS MONTS	CAYENNE	015630	T2	0,00	oct 2010	LLS	6,04 €	6,51 €	6,43 €	372,98 €	368,02 €	4,96 €
0124	RES.LES TROIS MONTS	CAYENNE	015631	T2	0,00	oct 2010	LLS	6,04 €	6,51 €	6,43 €	372,98 €	368,02 €	4,96 €
0124	RES.LES TROIS MONTS	CAYENNE	015632	T2	0,00	oct 2010	LLS	6,04 €	6,51 €	6,43 €	372,98 €	368,02 €	4,96 €
0124	RES.LES TROIS MONTS	CAYENNE	015633	T2	0,00	oct 2010	LLS	6,04 €	6,51 €	6,43 €	372,98 €	368,02 €	4,96 €
0124	RES.LES TROIS MONTS	CAYENNE	015634	T2	0,00	oct 2010	LLS	6,04 €	6,51 €	6,43 €	372,98 €	368,02 €	4,96 €
0124	RES.LES TROIS MONTS	CAYENNE	015635	T2	0,00	oct 2010	LLS	6,04 €	6,51 €	6,43 €	372,98 €	368,02 €	4,96 €
0124	RES.LES TROIS MONTS	CAYENNE	015636	T2	0,00	oct 2010	LLS	6,04 €	6,51 €	6,43 €	372,98 €	368,02 €	4,96 €
0124	RES.LES TROIS MONTS	CAYENNE	015637	T2	0,00	oct 2010	LLS	6,04 €	6,51 €	6,43 €	372,98 €	368,02 €	4,96 €
0124	RES.LES TROIS MONTS	CAYENNE	015638	T2	0,00	oct 2010	LLS	6,04 €	6,51 €	6,43 €	372,98 €	368,02 €	4,96 €
0124	RES.LES TROIS MONTS	CAYENNE	015639	T2	0,00	oct 2010	LLS	6,04 €	6,51 €	6,43 €	372,98 €	368,02 €	4,96 €
0124	RES.LES TROIS MONTS	CAYENNE	015640	T2	0,00	oct 2010	LLS	6,04 €	6,51 €	6,43 €	372,98 €	368,02 €	4,96 €
0124	RES.LES TROIS MONTS	CAYENNE	015641	T2	0,00	oct 2010	LLS	6,04 €	6,51 €	6,43 €	372,98 €	368,02 €	4,96 €
0124	RES.LES TROIS MONTS	CAYENNE	015642	T2	0,00	oct 2010	LLS	6,04 €	6,51 €	6,43 €	364,18 €	359,34 €	4,84 €
0124	RES.LES TROIS MONTS	CAYENNE	015643	T2	0,00	oct 2010	LLS	6,04 €	6,51 €	6,43 €	372,98 €	368,02 €	4,96 €
0124	RES.LES TROIS MONTS	CAYENNE	015644	T2	0,00	oct 2010	LLS	6,04 €	6,51 €	6,43 €	364,18 €	359,34 €	4,84 €
0124	RES.LES TROIS MONTS	CAYENNE	015645	T4	0,00	oct 2010	LLS	6,04 €	6,51 €	6,43 €	655,06 €	646,37 €	8,69 €
0124	RES.LES TROIS MONTS	CAYENNE	015646	T3	0,00	oct 2010	LLS	6,04 €	6,47 €	6,43 €	486,23 €	483,09 €	3,14 €
0124	RES.LES TROIS MONTS	CAYENNE	015647	T3	0,00	oct 2010	LLS	6,04 €	6,51 €	6,43 €	489,58 €	483,09 €	6,49 €
0124	RES.LES TROIS MONTS	CAYENNE	015648	T3	0,00	oct 2010	LLS	6,04 €	6,51 €	6,43 €	489,58 €	483,09 €	6,49 €
0124	RES.LES TROIS MONTS	CAYENNE	015649	T3	0,00	oct 2010	LLS	6,04 €	6,51 €	6,43 €	524,11 €	517,16 €	6,95 €
0124	RES.LES TROIS MONTS	CAYENNE	015650	T4	0,00	oct 2010	LLS	6,04 €	6,51 €	6,43 €	700,16 €	691,69 €	8,47 €
0124	RES.LES TROIS MONTS	CAYENNE	015651	T4	0,00	oct 2010	LLS	6,04 €	6,51 €	6,43 €	700,99 €	691,69 €	9,30 €
0124	RES.LES TROIS MONTS	CAYENNE	015652	T4	0,00	oct 2010	LLS	6,04 €	6,51 €	6,43 €	655,06 €	646,37 €	8,69 €
0124	RES.LES TROIS MONTS	CAYENNE	015653	T3	0,00	oct 2010	LLS	6,04 €	6,51 €	6,43 €	524,11 €	517,16 €	6,95 €
0124	RES.LES TROIS MONTS	CAYENNE	015654	T3	0,00	oct 2010	LLS	6,04 €	6,51 €	6,43 €	510,11 €	503,34 €	6,77 €
0124	RES.LES TROIS MONTS	CAYENNE	015655	T3	0,00	oct 2010	LLS	6,04 €	6,51 €	6,43 €	524,11 €	517,16 €	6,95 €
0124	RES.LES TROIS MONTS	CAYENNE	015656	T3	0,00	oct 2010	LLS	6,04 €	6,51 €	6,43 €	510,11 €	503,34 €	6,77 €
0124	RES.LES TROIS MONTS	CAYENNE	015657	T4	0,00	oct 2010	LLS	6,04 €	6,51 €	6,43 €	735,52 €	725,76 €	9,76 €
0124	RES.LES TROIS MONTS	CAYENNE	015658	T4	0,00	oct 2010	LLS	6,04 €	6,51 €	6,43 €	721,51 €	711,94 €	9,57 €

Operation			Logements			Convention			Quittancement mensuel au 1er janvier 2015				
Code	Nom	Commune	Logement n°	Type Logt	Surface hab m2	Date d'effet ou signature	Financement	Taux mensuel maxi initial	Taux de loyer pratiqué	Taux de loyer maximal actualisé	Montant principal quitancé	Montant disponible (taux maxi)	Dépassement (€)
0124	RES.LES TROIS MONTS	CAYENNE	015659	T4	0,00	oct 2010	LLS	6,04 €	6,51 €	6,43 €	655,06 €	646,37 €	8,69 €
0124	RES.LES TROIS MONTS	CAYENNE	015660	T3	0,00	oct 2010	LLS	6,04 €	6,51 €	6,43 €	489,58 €	483,09 €	6,49 €
0124	RES.LES TROIS MONTS	CAYENNE	015661	T3	0,00	oct 2010	LLS	6,04 €	6,51 €	6,43 €	523,49 €	517,16 €	6,33 €
0124	RES.LES TROIS MONTS	CAYENNE	015662	T3	0,00	oct 2010	LLS	6,04 €	6,51 €	6,43 €	489,58 €	483,09 €	6,49 €
0124	RES.LES TROIS MONTS	CAYENNE	015663	T3	0,00	oct 2010	LLS	6,04 €	6,51 €	6,43 €	524,11 €	517,16 €	6,95 €
0124	RES.LES TROIS MONTS	CAYENNE	015664	T4	0,00	oct 2010	LLS	6,04 €	6,51 €	6,43 €	700,99 €	691,69 €	9,30 €
0124	RES.LES TROIS MONTS	CAYENNE	015665	T4	0,00	oct 2010	LLS	6,04 €	6,51 €	6,43 €	735,52 €	725,76 €	9,76 €
0124	RES.LES TROIS MONTS	CAYENNE	015666	T4	0,00	oct 2010	LLS	6,04 €	6,51 €	6,43 €	654,47 €	646,37 €	8,10 €
0124	RES.LES TROIS MONTS	CAYENNE	015667	T3	0,00	oct 2010	LLS	6,04 €	6,51 €	6,43 €	524,11 €	517,16 €	6,95 €
0124	RES.LES TROIS MONTS	CAYENNE	015668	T3	0,00	oct 2010	LLS	6,04 €	6,51 €	6,43 €	510,11 €	503,34 €	6,77 €
0124	RES.LES TROIS MONTS	CAYENNE	015669	T3	0,00	oct 2010	LLS	6,04 €	6,51 €	6,43 €	524,11 €	517,16 €	6,95 €
0124	RES.LES TROIS MONTS	CAYENNE	015670	T3	0,00	oct 2010	LLS	6,04 €	6,51 €	6,43 €	510,11 €	503,34 €	6,77 €
0124	RES.LES TROIS MONTS	CAYENNE	015671	T4	0,00	oct 2010	LLS	6,04 €	6,51 €	6,43 €	735,52 €	725,76 €	9,76 €
0124	RES.LES TROIS MONTS	CAYENNE	015672	T4	0,00	oct 2010	LLS	6,04 €	6,51 €	6,43 €	721,51 €	711,94 €	9,57 €
0124	RES.LES TROIS MONTS	CAYENNE	015673	T3	0,00	oct 2010	LLS	6,04 €	6,51 €	6,43 €	440,08 €	434,23 €	5,85 €
0124	RES.LES TROIS MONTS	CAYENNE	015674	T3	0,00	oct 2010	LLS	6,04 €	6,54 €	6,43 €	506,76 €	498,19 €	8,57 €
0124	RES.LES TROIS MONTS	CAYENNE	015675	T3	0,00	oct 2010	LLS	6,04 €	6,51 €	6,43 €	463,85 €	457,70 €	6,15 €
0124	RES.LES TROIS MONTS	CAYENNE	015676	T3	0,00	oct 2010	LLS	6,04 €	6,51 €	6,43 €	623,46 €	615,19 €	8,27 €
0124	RES.LES TROIS MONTS	CAYENNE	015677	T3	0,00	oct 2010	LLS	6,04 €	6,51 €	6,43 €	463,85 €	457,70 €	6,15 €
0124	RES.LES TROIS MONTS	CAYENNE	015678	T3	0,00	oct 2010	LLS	6,04 €	6,51 €	6,43 €	440,08 €	434,23 €	5,85 €
0124	RES.LES TROIS MONTS	CAYENNE	015679	T3	0,00	oct 2010	LLS	6,04 €	6,51 €	6,43 €	504,90 €	498,19 €	6,71 €
0124	RES.LES TROIS MONTS	CAYENNE	015680	T3	0,00	oct 2010	LLS	6,04 €	6,51 €	6,43 €	463,85 €	457,70 €	6,15 €
0124	RES.LES TROIS MONTS	CAYENNE	015681	T3	0,00	oct 2010	LLS	6,04 €	6,51 €	6,43 €	623,46 €	615,19 €	8,27 €
0124	RES.LES TROIS MONTS	CAYENNE	015682	T3	0,00	oct 2010	LLS	6,04 €	6,51 €	6,43 €	463,85 €	457,70 €	6,15 €
0124	RES.LES TROIS MONTS	CAYENNE	015683	T3	0,00	oct 2010	LLS	6,04 €	6,51 €	6,43 €	440,08 €	434,23 €	5,85 €
0124	RES.LES TROIS MONTS	CAYENNE	015684	T3	0,00	oct 2010	LLS	6,04 €	6,51 €	6,43 €	504,90 €	498,19 €	6,71 €
0124	RES.LES TROIS MONTS	CAYENNE	015685	T3	0,00	oct 2010	LLS	6,04 €	6,51 €	6,43 €	463,85 €	457,70 €	6,15 €
0124	RES.LES TROIS MONTS	CAYENNE	015686	T3	0,00	oct 2010	LLS	6,04 €	6,51 €	6,43 €	623,46 €	615,19 €	8,27 €
0124	RES.LES TROIS MONTS	CAYENNE	015687	T3	0,00	oct 2010	LLS	6,04 €	6,51 €	6,43 €	463,85 €	457,70 €	6,15 €
0124	RES.LES TROIS MONTS	CAYENNE	015688	T3	0,00	oct 2010	LLS	6,04 €	6,51 €	6,43 €	440,08 €	434,23 €	5,85 €
0124	RES.LES TROIS MONTS	CAYENNE	015689	T3	0,00	oct 2010	LLS	6,04 €	6,55 €	6,43 €	507,46 €	498,19 €	9,27 €
0124	RES.LES TROIS MONTS	CAYENNE	015690	T3	0,00	oct 2010	LLS	6,04 €	6,51 €	6,43 €	463,85 €	457,70 €	6,15 €
0124	RES.LES TROIS MONTS	CAYENNE	015691	T3	0,00	oct 2010	LLS	6,04 €	6,51 €	6,43 €	623,46 €	615,19 €	8,27 €
0124	RES.LES TROIS MONTS	CAYENNE	015692	T3	0,00	oct 2010	LLS	6,04 €	6,51 €	6,43 €	463,85 €	457,70 €	6,15 €
0124	RES.LES TROIS MONTS	CAYENNE	015693	T3	0,00	oct 2010	LLS	6,04 €	6,47 €	6,43 €	437,06 €	434,23 €	2,83 €
0124	RES.LES TROIS MONTS	CAYENNE	015694	T4	0,00	oct 2010	LLS	6,04 €	6,51 €	6,43 €	715,00 €	705,51 €	9,49 €
0124	RES.LES TROIS MONTS	CAYENNE	015695	T3	0,00	oct 2010	LLS	6,04 €	6,51 €	6,43 €	463,85 €	457,70 €	6,15 €
0124	RES.LES TROIS MONTS	CAYENNE	015696	T3	0,00	oct 2010	LLS	6,04 €	6,51 €	6,43 €	463,85 €	457,70 €	6,15 €
0124	RES.LES TROIS MONTS	CAYENNE	015697	T3	0,00	oct 2010	LLS	6,04 €	6,47 €	6,43 €	437,06 €	434,23 €	2,83 €
0124	RES.LES TROIS MONTS	CAYENNE	015698	T4	0,00	oct 2010	LLS	6,04 €	6,51 €	6,43 €	715,00 €	705,51 €	9,49 €
0124	RES.LES TROIS MONTS	CAYENNE	015699	T3	0,00	oct 2010	LLS	6,04 €	6,51 €	6,43 €	463,85 €	457,70 €	6,15 €
0124	RES.LES TROIS MONTS	CAYENNE	015700	T3	0,00	oct 2010	LLS	6,04 €	6,51 €	6,43 €	463,85 €	457,70 €	6,15 €
0126	RESIDENCE PATAWA	REGINA	015716	T3	0,00	sept 2013	LTS	5,47 €	5,83 €	5,57 €	445,59 €	425,35 €	20,24 €
0126	RESIDENCE PATAWA	REGINA	015717	T3	0,00	sept 2013	LTS	5,47 €	5,83 €	5,57 €	445,59 €	425,35 €	20,24 €
0126	RESIDENCE PATAWA	REGINA	015718	T4	0,00	sept 2013	LTS	5,47 €	5,78 €	5,57 €	553,40 €	532,97 €	20,43 €
0126	RESIDENCE PATAWA	REGINA	015719	T3	0,00	sept 2013	LTS	5,47 €	5,83 €	5,57 €	445,59 €	425,35 €	20,24 €
0126	RESIDENCE PATAWA	REGINA	015720	T3	0,00	sept 2013	LTS	5,47 €	5,80 €	5,57 €	442,82 €	425,35 €	17,47 €
0126	RESIDENCE PATAWA	REGINA	015712	T3	0,00	sept 2013	LTS	5,47 €	5,80 €	5,57 €	442,82 €	425,35 €	17,47 €
0126	RESIDENCE PATAWA	REGINA	015713	T3	0,00	sept 2013	LTS	5,47 €	5,80 €	5,57 €	442,82 €	425,35 €	17,47 €
0126	RESIDENCE PATAWA	REGINA	015714	T3	0,00	sept 2013	LTS	5,47 €	5,76 €	5,57 €	440,31 €	425,35 €	14,96 €
0126	RESIDENCE PATAWA	REGINA	015715	T3	0,00	sept 2013	LTS	5,47 €	5,82 €	5,57 €	444,27 €	425,35 €	18,92 €
0127	RESIDENCE 8 Rue DEVEZE	CAYENNE	015721	T1	0,00	juil 2009	LTS	5,80 €	7,59 €	6,18 €	270,85 €	220,47 €	50,38 €
0127	RESIDENCE 8 Rue DEVEZE	CAYENNE	015722	T1	0,00	juil 2009	LTS	5,80 €	7,36 €	6,18 €	273,99 €	229,79 €	44,20 €
0127	RESIDENCE 8 Rue DEVEZE	CAYENNE	015723	T1	0,00	juil 2009	LTS	5,80 €	7,41 €	6,18 €	267,71 €	223,18 €	44,53 €
0127	RESIDENCE 8 Rue DEVEZE	CAYENNE	015724	T1	0,00	juil 2009	LTS	5,80 €	7,37 €	6,18 €	266,32 €	223,06 €	43,26 €
0127	RESIDENCE 8 Rue DEVEZE	CAYENNE	015725	T1	0,00	juil 2009	LTS	5,80 €	7,38 €	6,18 €	264,59 €	221,45 €	43,14 €
0127	RESIDENCE 8 Rue DEVEZE	CAYENNE	015726	T1	0,00	juil 2009	LTS	5,80 €	7,40 €	6,18 €	265,41 €	221,45 €	43,96 €
0127	RESIDENCE 8 Rue DEVEZE	CAYENNE	015727	T1	0,00	juil 2009	LTS	5,80 €	7,46 €	6,18 €	243,28 €	201,45 €	41,83 €
0127	RESIDENCE 8 Rue DEVEZE	CAYENNE	015728	T1	0,00	juil 2009	LTS	5,80 €	7,50 €	6,18 €	244,62 €	201,45 €	43,17 €
0127	RESIDENCE 8 Rue DEVEZE	CAYENNE	015729	T1	0,00	juil 2009	LTS	5,80 €	7,40 €	6,18 €	265,41 €	221,45 €	43,96 €
0127	RESIDENCE 8 Rue DEVEZE	CAYENNE	015730	T1	0,00	juil 2009	LTS	5,80 €	7,43 €	6,18 €	266,42 €	221,45 €	44,97 €
0127	RESIDENCE 8 Rue DEVEZE	CAYENNE	015731	T1	0,00	juil 2009	LTS	5,80 €	7,57 €	6,18 €	271,43 €	221,45 €	49,98 €
0127	RESIDENCE 8 Rue DEVEZE	CAYENNE	015732	T1	0,00	juil 2009	LTS	5,80 €	7,41 €	6,18 €	265,83 €	221,45 €	44,38 €
0127	RESIDENCE 8 Rue DEVEZE	CAYENNE	015733	T1	0,00	juil 2009	LTS	5,80 €	7,46 €	6,18 €	243,28 €	201,45 €	41,83 €
0127	RESIDENCE 8 Rue DEVEZE	CAYENNE	015734	T1	0,00	juil 2009	LTS	5,80 €	7,47 €	6,18 €	243,69 €	201,45 €	42,24 €
0127	RESIDENCE 8 Rue DEVEZE	CAYENNE	015735	T1	0,00	juil 2009	LTS	5,80 €	7,39 €	6,18 €	264,96 €	221,45 €	43,51 €
0127	RESIDENCE 8 Rue DEVEZE	CAYENNE	015736	T1	0,00	juil 2009	LTS	5,80 €	7,39 €	6,18 €	264,96 €	221,45 €	43,51 €
0128	Résidence SAINTE AGATHE	MACOURIA TONATE	015737	T3	0,00	juin 2006	LLS	4,82 €	6,37 €	5,65 €	610,17 €	540,97 €	69,20 €
0128	Résidence SAINTE AGATHE	MACOURIA TONATE	015738	T4	0,00	juin 2006	LLS	4,82 €	6,37 €	5,65 €	682,81 €	605,65 €	77,16 €
0128	Résidence SAINTE AGATHE	MACOURIA TONATE	015739	T4	0,00	juin 2006	LLS	4,82 €	6,37 €	5,65 €	682,81 €	605,65 €	77,16 €
0128	Résidence SAINTE AGATHE	MACOURIA TONATE	015740	T5	0,00	juin 2006	LLS	4,82 €	6,28 €	5,65 €	881,13 €	793,07 €	88,06 €

Operation			Logements			Convention			Quittancement mensuel au 1er janvier 2015				
Code	Nom	Commune	Logement n°	Type Logt	Surface hab m2	Date d'effet ou signature	Financement	Taux mensuel maxi initial	Taux de loyer pratiqué	Taux de loyer maximal actualisé	Montant principal quitancé	Montant disponible (taux maxi)	Dépassement (€)
0128	Résidence SAINTE AGATHE	MACOURIA TONATE	015741	T3	0,00	juin 2006	LLS	4,82 €	6,42 €	5,65 €	614,38 €	540,97 €	73,41 €
0128	Résidence SAINTE AGATHE	MACOURIA TONATE	015742	T3	0,00	juin 2006	LLS	4,82 €	6,42 €	5,65 €	614,38 €	540,97 €	73,41 €
0128	Résidence SAINTE AGATHE	MACOURIA TONATE	015743	T3	0,00	juin 2006	LLS	4,82 €	6,42 €	5,65 €	614,38 €	540,97 €	73,41 €
0128	Résidence SAINTE AGATHE	MACOURIA TONATE	015744	T3	0,00	juin 2006	LLS	4,82 €	6,42 €	5,65 €	614,38 €	540,97 €	73,41 €
0128	Résidence SAINTE AGATHE	MACOURIA TONATE	015745	T3	0,00	juin 2006	LLS	4,82 €	6,42 €	5,65 €	614,38 €	540,97 €	73,41 €
0128	Résidence SAINTE AGATHE	MACOURIA TONATE	015746	T3	0,00	juin 2006	LLS	4,82 €	6,42 €	5,65 €	614,38 €	540,97 €	73,41 €
0128	Résidence SAINTE AGATHE	MACOURIA TONATE	015747	T3	0,00	juin 2006	LLS	4,82 €	6,42 €	5,65 €	614,38 €	540,97 €	73,41 €
0128	Résidence SAINTE AGATHE	MACOURIA TONATE	015748	T3	0,00	juin 2006	LLS	4,82 €	6,42 €	5,65 €	614,38 €	540,97 €	73,41 €
0128	Résidence SAINTE AGATHE	MACOURIA TONATE	015749	T3	0,00	juin 2006	LLS	4,82 €	6,42 €	5,65 €	614,38 €	540,97 €	73,41 €
0128	Résidence SAINTE AGATHE	MACOURIA TONATE	015750	T3	0,00	juin 2006	LLS	4,82 €	6,37 €	5,65 €	610,17 €	540,97 €	69,20 €
0128	Résidence SAINTE AGATHE	MACOURIA TONATE	015751	T3	0,00	juin 2006	LLS	4,82 €	6,42 €	5,65 €	614,38 €	540,97 €	73,41 €
0128	Résidence SAINTE AGATHE	MACOURIA TONATE	015752	T3	0,00	juin 2006	LLS	4,82 €	6,42 €	5,65 €	614,38 €	540,97 €	73,41 €
0128	Résidence SAINTE AGATHE	MACOURIA TONATE	015753	T5	0,00	juin 2006	LLS	4,82 €	6,28 €	5,65 €	881,13 €	793,07 €	88,06 €
0128	Résidence SAINTE AGATHE	MACOURIA TONATE	015754	T5	0,00	juin 2006	LLS	4,82 €	6,28 €	5,65 €	881,13 €	793,07 €	88,06 €
0128	Résidence SAINTE AGATHE	MACOURIA TONATE	015755	T5	0,00	juin 2006	LLS	4,82 €	6,28 €	5,65 €	881,13 €	793,07 €	88,06 €
0128	Résidence SAINTE AGATHE	MACOURIA TONATE	015756	T5	0,00	juin 2006	LLS	4,82 €	6,28 €	5,65 €	881,13 €	793,07 €	88,06 €
0128	Résidence SAINTE AGATHE	MACOURIA TONATE	015757	T4	0,00	juin 2006	LLS	4,82 €	6,36 €	5,65 €	682,00 €	605,65 €	76,35 €
0128	Résidence SAINTE AGATHE	MACOURIA TONATE	015758	T4	0,00	juin 2006	LLS	4,82 €	6,36 €	5,65 €	682,00 €	605,65 €	76,35 €
0128	Résidence SAINTE AGATHE	MACOURIA TONATE	015759	T4	0,00	juin 2006	LLS	4,82 €	6,32 €	5,65 €	678,13 €	605,65 €	72,48 €
0128	Résidence SAINTE AGATHE	MACOURIA TONATE	015760	T4	0,00	juin 2006	LLS	4,82 €	6,37 €	5,65 €	682,81 €	605,65 €	77,16 €
0128	Résidence SAINTE AGATHE	MACOURIA TONATE	015761	T4	0,00	juin 2006	LLS	4,82 €	6,37 €	5,65 €	682,81 €	605,65 €	77,16 €
0128	Résidence SAINTE AGATHE	MACOURIA TONATE	015762	T4	0,00	juin 2006	LLS	4,82 €	6,39 €	5,65 €	685,32 €	605,65 €	79,67 €
0128	Résidence SAINTE AGATHE	MACOURIA TONATE	015763	T4	0,00	juin 2006	LLS	4,82 €	6,37 €	5,65 €	682,81 €	605,65 €	77,16 €
0128	Résidence SAINTE AGATHE	MACOURIA TONATE	015764	T4	0,00	juin 2006	LLS	4,82 €	6,37 €	5,65 €	682,81 €	605,65 €	77,16 €
0128	Résidence SAINTE AGATHE	MACOURIA TONATE	015765	T4	0,00	juin 2006	LLS	4,82 €	6,37 €	5,65 €	682,81 €	605,65 €	77,16 €
0128	Résidence SAINTE AGATHE	MACOURIA TONATE	015766	T4	0,00	juin 2006	LLS	4,82 €	6,37 €	5,65 €	682,81 €	605,65 €	77,16 €
0128	Résidence SAINTE AGATHE	MACOURIA TONATE	015767	T4	0,00	juin 2006	LLS	4,82 €	6,37 €	5,65 €	682,81 €	605,65 €	77,16 €
0128	Résidence SAINTE AGATHE	MACOURIA TONATE	015768	T4	0,00	juin 2006	LLS	4,82 €	6,37 €	5,65 €	682,81 €	605,65 €	77,16 €
0128	Résidence SAINTE AGATHE	MACOURIA TONATE	015769	T3	0,00	juin 2006	LLS	4,82 €	6,41 €	5,65 €	613,65 €	540,97 €	72,68 €
0128	Résidence SAINTE AGATHE	MACOURIA TONATE	015770	T3	0,00	juin 2006	LLS	4,82 €	6,42 €	5,65 €	614,38 €	540,97 €	73,41 €
0128	Résidence SAINTE AGATHE	MACOURIA TONATE	015771	T3	0,00	juin 2006	LLS	4,82 €	6,42 €	5,65 €	614,38 €	540,97 €	73,41 €
0128	Résidence SAINTE AGATHE	MACOURIA TONATE	015772	T3	0,00	juin 2006	LLS	4,82 €	6,42 €	5,65 €	614,38 €	540,97 €	73,41 €
0128	Résidence SAINTE AGATHE	MACOURIA TONATE	015773	T3	0,00	juin 2006	LLS	4,82 €	6,37 €	5,65 €	610,17 €	540,97 €	69,20 €
0128	Résidence SAINTE AGATHE	MACOURIA TONATE	015774	T3	0,00	juin 2006	LLS	4,82 €	6,37 €	5,65 €	610,17 €	540,97 €	69,20 €
0128	Résidence SAINTE AGATHE	MACOURIA TONATE	015775	T4	0,00	juin 2006	LLS	4,82 €	6,36 €	5,65 €	682,00 €	605,65 €	76,35 €
0128	Résidence SAINTE AGATHE	MACOURIA TONATE	015776	T5	0,00	juin 2006	LLS	4,82 €	6,27 €	5,65 €	880,08 €	793,07 €	87,01 €
0128	Résidence SAINTE AGATHE	MACOURIA TONATE	015777	T4	0,00	juin 2006	LLS	4,82 €	6,37 €	5,65 €	682,81 €	605,65 €	77,16 €
0128	Résidence SAINTE AGATHE	MACOURIA TONATE	015778	T4	0,00	juin 2006	LLS	4,82 €	6,36 €	5,65 €	682,00 €	605,65 €	76,35 €
0128	Résidence SAINTE AGATHE	MACOURIA TONATE	015779	T4	0,00	juin 2006	LLS	4,82 €	6,37 €	5,65 €	682,81 €	605,65 €	77,16 €
0128	Résidence SAINTE AGATHE	MACOURIA TONATE	015780	T4	0,00	juin 2006	LLS	4,82 €	6,37 €	5,65 €	682,81 €	605,65 €	77,16 €
0128	Résidence SAINTE AGATHE	MACOURIA TONATE	015782	T4	0,00	juin 2006	LLS	4,82 €	6,37 €	5,65 €	682,81 €	605,65 €	77,16 €
0128	Résidence SAINTE AGATHE	MACOURIA TONATE	015783	T4	0,00	juin 2006	LLS	4,82 €	6,37 €	5,65 €	682,81 €	605,65 €	77,16 €
0128	Résidence SAINTE AGATHE	MACOURIA TONATE	015784	T4	0,00	juin 2006	LLS	4,82 €	6,37 €	5,65 €	682,81 €	605,65 €	77,16 €
0130	Résidence BADIANE	REMIRE MONTJOLY	016102	T3H	0,00	déc 2008	LLS	5,42 €	6,12 €	5,93 €	596,01 €	578,02 €	17,99 €
0130	Résidence BADIANE	REMIRE MONTJOLY	016107	T3	0,00	déc 2008	LLS	5,42 €	6,02 €	5,93 €	624,59 €	615,47 €	9,12 €
0130	Résidence BADIANE	REMIRE MONTJOLY	016108	T3	0,00	déc 2008	LLS	5,42 €	6,03 €	5,93 €	625,33 €	615,47 €	9,86 €
0130	Résidence BADIANE	REMIRE MONTJOLY	016109	T3	0,00	déc 2008	LLS	5,42 €	6,03 €	5,93 €	625,33 €	615,47 €	9,86 €
0130	Résidence BADIANE	REMIRE MONTJOLY	016110	T3	0,00	déc 2008	LLS	5,42 €	6,03 €	5,93 €	625,33 €	615,47 €	9,86 €
0130	Résidence BADIANE	REMIRE MONTJOLY	016111	T3	0,00	déc 2008	LLS	5,42 €	6,03 €	5,93 €	625,33 €	615,47 €	9,86 €
0130	Résidence BADIANE	REMIRE MONTJOLY	016112	T3	0,00	déc 2008	LLS	5,42 €	6,01 €	5,93 €	623,47 €	615,47 €	8,00 €
0130	Résidence BADIANE	REMIRE MONTJOLY	016114	T3	0,00	déc 2008	LLS	5,42 €	6,03 €	5,93 €	625,33 €	615,47 €	9,86 €
0130	Résidence BADIANE	REMIRE MONTJOLY	016115	T3	0,00	déc 2008	LLS	5,42 €	6,03 €	5,93 €	625,33 €	615,47 €	9,86 €
0130	Résidence BADIANE	REMIRE MONTJOLY	016116	T3	0,00	déc 2008	LLS	5,42 €	6,03 €	5,93 €	625,33 €	615,47 €	9,86 €
0130	Résidence BADIANE	REMIRE MONTJOLY	016117	T3	0,00	déc 2008	LLS	5,42 €	6,03 €	5,93 €	625,33 €	615,47 €	9,86 €
0130	Résidence BADIANE	REMIRE MONTJOLY	016128	T3	0,00	déc 2008	LLS	5,42 €	5,98 €	5,93 €	644,36 €	639,80 €	4,56 €
0130	Résidence BADIANE	REMIRE MONTJOLY	016129	T3	0,00	déc 2008	LLS	5,42 €	5,96 €	5,93 €	642,44 €	639,80 €	2,64 €
0130	Résidence BADIANE	REMIRE MONTJOLY	016131	T3	0,00	déc 2008	LLS	5,42 €	6,03 €	5,93 €	625,33 €	615,47 €	9,86 €
0130	Résidence BADIANE	REMIRE MONTJOLY	016133	T3	0,00	déc 2008	LLS	5,42 €	6,00 €	5,93 €	621,79 €	615,47 €	6,32 €
0130	Résidence BADIANE	REMIRE MONTJOLY	016137	T3	0,00	déc 2008	LLS	5,42 €	6,03 €	5,93 €	625,33 €	615,47 €	9,86 €
0130	Résidence BADIANE	REMIRE MONTJOLY	016138	T3	0,00	déc 2008	LLS	5,42 €	6,01 €	5,93 €	623,47 €	615,47 €	8,00 €
0130	Résidence BADIANE	REMIRE MONTJOLY	016139	T3	0,00	déc 2008	LLS	5,42 €	6,03 €	5,93 €	625,33 €	615,47 €	9,86 €
0130	Résidence BADIANE	REMIRE MONTJOLY	016140	T3	0,00	déc 2008	LLS	5,42 €	5,98 €	5,93 €	644,36 €	639,80 €	4,56 €
0130	Résidence BADIANE	REMIRE MONTJOLY	016141	T3	0,00	déc 2008	LLS	5,42 €	6,03 €	5,93 €	625,33 €	615,47 €	9,86 €
0130	Résidence BADIANE	REMIRE MONTJOLY	016142	T3	0,00	déc 2008	LLS	5,42 €	6,03 €	5,93 €	625,33 €	615,47 €	9,86 €
0130	Résidence BADIANE	REMIRE MONTJOLY	016143	T3	0,00	déc 2008	LLS	5,42 €	6,00 €	5,93 €	622,54 €	615,47 €	7,07 €
0130	Résidence BADIANE	REMIRE MONTJOLY	016144	T3	0,00	déc 2008	LLS	5,42 €	6,03 €	5,93 €	625,33 €	615,47 €	9,86 €
0130	Résidence BADIANE	REMIRE MONTJOLY	016119	T3	0,00	déc 2008	LLS	5,42 €	5,98 €	5,93 €	644,36 €	639,80 €	4,56 €
0130	Résidence BADIANE	REMIRE MONTJOLY	016121	T3	0,00	déc 2008	LLS	5,42 €	6,03 €	5,93 €	625,33 €	615,47 €	9,86 €
0130	Résidence BADIANE	REMIRE MONTJOLY	016123	T3	0,00	déc 2008	LLS	5,42 €	6,03 €	5,93 €	625,33 €	615,47 €	9,86 €
0130	Résidence BADIANE	REMIRE MONTJOLY	016124	T3	0,00	déc 2008	LLS	5,42 €	5,97 €	5,93 €	643,59 €	639,80 €	3,79 €
0130	Résidence BADIANE	REMIRE MONTJOLY	016125	T3	0,00	déc 2008	LLS	5,42 €	6,03 €	5,93 €	625,33 €	615,47 €	9,86 €

Operation			Logements			Convention			Quittancement mensuel au 1er janvier 2015				
Code	Nom	Commune	Logement n°	Type Logt	Surface hab m2	Date d'effet ou signature	Financement	Taux mensuel maxi initial	Taux de loyer pratiqué	Taux de loyer maximal actualisé	Montant principal quittancé	Montant disponible (taux maxi)	Dépassement (€)
0131	KENYA	CAYENNE	016046	T3	0,00	avr 2011	PLS	8,58 €	9,35 €	9,08 €	791,07 €	768,16 €	22,91 €
0132	LES ECOLES V	ST LAURENT DU MAR	015793	T2	0,00	oct 2007	LLS	5,86 €	6,53 €	6,50 €	430,31 €	428,57 €	1,74 €
0132	LES ECOLES V	ST LAURENT DU MAR	015795	T2	0,00	oct 2007	LLS	5,86 €	6,53 €	6,50 €	430,31 €	428,57 €	1,74 €
0132	LES ECOLES V	ST LAURENT DU MAR	015797	T2	0,00	oct 2007	LLS	5,86 €	6,53 €	6,50 €	430,31 €	428,57 €	1,74 €
0132	LES ECOLES V	ST LAURENT DU MAR	015799	T2	0,00	oct 2007	LLS	5,86 €	6,53 €	6,50 €	430,31 €	428,57 €	1,74 €
0132	LES ECOLES V	ST LAURENT DU MAR	015800	T2	0,00	oct 2007	LLS	5,86 €	6,53 €	6,50 €	430,31 €	428,57 €	1,74 €
0132	LES ECOLES V	ST LAURENT DU MAR	015807	T2	0,00	oct 2007	LLS	5,86 €	6,53 €	6,50 €	430,31 €	428,57 €	1,74 €
0132	LES ECOLES V	ST LAURENT DU MAR	015808	T2	0,00	oct 2007	LLS	5,86 €	6,53 €	6,50 €	430,31 €	428,57 €	1,74 €
0132	LES ECOLES V	ST LAURENT DU MAR	015810	T2	0,00	oct 2007	LLS	5,86 €	6,53 €	6,50 €	430,31 €	428,57 €	1,74 €
0132	LES ECOLES V	ST LAURENT DU MAR	015812	T2	0,00	oct 2007	LLS	5,86 €	6,53 €	6,50 €	430,31 €	428,57 €	1,74 €
0132	LES ECOLES V	ST LAURENT DU MAR	015814	T2	0,00	oct 2007	LLS	5,86 €	6,53 €	6,50 €	430,31 €	428,57 €	1,74 €
0132	LES ECOLES V	ST LAURENT DU MAR	015815	T2	0,00	oct 2007	LLS	5,86 €	6,53 €	6,50 €	430,31 €	428,57 €	1,74 €
0132	LES ECOLES V	ST LAURENT DU MAR	015816	T2	0,00	oct 2007	LLS	5,86 €	6,53 €	6,50 €	430,31 €	428,57 €	1,74 €
0132	LES ECOLES V	ST LAURENT DU MAR	015839	T2	0,00	oct 2007	LLS	5,86 €	6,53 €	6,50 €	430,31 €	428,57 €	1,74 €
0132	LES ECOLES V	ST LAURENT DU MAR	015841	T2	0,00	oct 2007	LLS	5,86 €	6,53 €	6,50 €	430,31 €	428,57 €	1,74 €
0132	LES ECOLES V	ST LAURENT DU MAR	015842	T2	0,00	oct 2007	LLS	5,86 €	6,53 €	6,50 €	430,31 €	428,57 €	1,74 €
0132	LES ECOLES V	ST LAURENT DU MAR	015849	T2	0,00	oct 2007	LLS	5,86 €	6,53 €	6,50 €	430,31 €	428,57 €	1,74 €
0132	LES ECOLES V	ST LAURENT DU MAR	015850	T2	0,00	oct 2007	LLS	5,86 €	6,53 €	6,50 €	430,31 €	428,57 €	1,74 €
0132	LES ECOLES V	ST LAURENT DU MAR	015857	T2	0,00	oct 2007	LLS	5,86 €	6,53 €	6,50 €	430,31 €	428,57 €	1,74 €
0132	LES ECOLES V	ST LAURENT DU MAR	015858	T2	0,00	oct 2007	LLS	5,86 €	6,53 €	6,50 €	430,31 €	428,57 €	1,74 €
0132	LES ECOLES V	ST LAURENT DU MAR	015864	T2	0,00	oct 2007	LLS	5,86 €	6,53 €	6,50 €	430,31 €	428,57 €	1,74 €
0132	LES ECOLES V	ST LAURENT DU MAR	015865	T2	0,00	oct 2007	LLS	5,86 €	6,53 €	6,50 €	430,31 €	428,57 €	1,74 €
0132	LES ECOLES V	ST LAURENT DU MAR	015866	T2	0,00	oct 2007	LLS	5,86 €	6,53 €	6,50 €	430,31 €	428,57 €	1,74 €
0132	LES ECOLES V	ST LAURENT DU MAR	015885	T3	0,00	oct 2007	LLS	5,86 €	6,60 €	6,50 €	556,18 €	548,23 €	7,95 €
0132	LES ECOLES V	ST LAURENT DU MAR	015894	T2	0,00	oct 2007	LLS	5,86 €	6,53 €	6,50 €	426,60 €	424,73 €	1,87 €
0132	LES ECOLES V	ST LAURENT DU MAR	015895	T2	0,00	oct 2007	LLS	5,86 €	6,53 €	6,50 €	426,60 €	424,73 €	1,87 €
0132	LES ECOLES V	ST LAURENT DU MAR	015896	T2	0,00	oct 2007	LLS	5,86 €	6,53 €	6,50 €	426,60 €	424,73 €	1,87 €
0132	LES ECOLES V	ST LAURENT DU MAR	015897	T2	0,00	oct 2007	LLS	5,86 €	6,53 €	6,50 €	426,60 €	424,73 €	1,87 €
0132	LES ECOLES V	ST LAURENT DU MAR	015898	T2	0,00	oct 2007	LLS	5,86 €	6,53 €	6,50 €	431,38 €	429,67 €	1,71 €
0132	LES ECOLES V	ST LAURENT DU MAR	015899	T2	0,00	oct 2007	LLS	5,86 €	6,53 €	6,50 €	431,38 €	429,67 €	1,71 €
0132	LES ECOLES V	ST LAURENT DU MAR	015900	T2	0,00	oct 2007	LLS	5,86 €	6,53 €	6,50 €	426,60 €	424,73 €	1,87 €
0132	LES ECOLES V	ST LAURENT DU MAR	015901	T2	0,00	oct 2007	LLS	5,86 €	6,53 €	6,50 €	426,60 €	424,73 €	1,87 €
0132	LES ECOLES V	ST LAURENT DU MAR	015902	T2	0,00	oct 2007	LLS	5,86 €	6,53 €	6,50 €	426,60 €	424,73 €	1,87 €
0132	LES ECOLES V	ST LAURENT DU MAR	015903	T2	0,00	oct 2007	LLS	5,86 €	6,53 €	6,50 €	426,60 €	424,73 €	1,87 €
0132	LES ECOLES V	ST LAURENT DU MAR	015904	T2	0,00	oct 2007	LLS	5,86 €	6,53 €	6,50 €	431,38 €	429,67 €	1,71 €
0132	LES ECOLES V	ST LAURENT DU MAR	015905	T2	0,00	oct 2007	LLS	5,86 €	6,53 €	6,50 €	431,38 €	429,67 €	1,71 €
0132	LES ECOLES V	ST LAURENT DU MAR	015925	T3	0,00	oct 2007	LLS	5,86 €	6,60 €	6,50 €	556,18 €	548,23 €	7,95 €
0132	LES ECOLES V	ST LAURENT DU MAR	015984	T2	0,00	oct 2007	LLS	5,86 €	6,63 €	6,50 €	489,62 €	480,60 €	9,02 €
0132	LES ECOLES V	ST LAURENT DU MAR	015936	T2	0,00	oct 2007	LLS	5,86 €	6,53 €	6,50 €	426,60 €	424,73 €	1,87 €
0132	LES ECOLES V	ST LAURENT DU MAR	015937	T2	0,00	oct 2007	LLS	5,86 €	6,53 €	6,50 €	426,60 €	424,73 €	1,87 €
0132	LES ECOLES V	ST LAURENT DU MAR	015938	T2	0,00	oct 2007	LLS	5,86 €	6,53 €	6,50 €	431,38 €	429,67 €	1,71 €
0132	LES ECOLES V	ST LAURENT DU MAR	015939	T2	0,00	oct 2007	LLS	5,86 €	6,53 €	6,50 €	431,38 €	429,67 €	1,71 €
0132	LES ECOLES V	ST LAURENT DU MAR	015961	T2	0,00	oct 2007	LLS	5,86 €	6,63 €	6,50 €	489,62 €	480,60 €	9,02 €
0132	LES ECOLES V	ST LAURENT DU MAR	015962	T3	0,00	oct 2007	LLS	5,86 €	6,60 €	6,50 €	551,06 €	543,03 €	8,03 €
0132	LES ECOLES V	ST LAURENT DU MAR	016026	T2	0,00	oct 2007	LLS	5,86 €	6,53 €	6,50 €	426,60 €	424,73 €	1,87 €
0132	LES ECOLES V	ST LAURENT DU MAR	016028	T2	0,00	oct 2007	LLS	5,86 €	6,53 €	6,50 €	426,60 €	424,73 €	1,87 €
0132	LES ECOLES V	ST LAURENT DU MAR	016031	T2	0,00	oct 2007	LLS	5,86 €	6,53 €	6,50 €	437,72 €	436,24 €	1,48 €
0132	LES ECOLES V	ST LAURENT DU MAR	016039	T2	0,00	oct 2007	LLS	5,86 €	6,53 €	6,50 €	426,60 €	424,73 €	1,87 €
0132	LES ECOLES V	ST LAURENT DU MAR	016041	T2	0,00	oct 2007	LLS	5,86 €	6,53 €	6,50 €	431,38 €	429,67 €	1,71 €
0132	LES ECOLES V	ST LAURENT DU MAR	015994	T2	0,00	oct 2007	LLS	5,86 €	6,53 €	6,50 €	426,60 €	424,73 €	1,87 €
0132	LES ECOLES V	ST LAURENT DU MAR	015996	T2	0,00	oct 2007	LLS	5,86 €	6,53 €	6,50 €	426,60 €	424,73 €	1,87 €
0132	LES ECOLES V	ST LAURENT DU MAR	015998	T2	0,00	oct 2007	LLS	5,86 €	6,53 €	6,50 €	431,38 €	429,67 €	1,71 €
0132	LES ECOLES V	ST LAURENT DU MAR	016001	T2	0,00	oct 2007	LLS	5,86 €	6,53 €	6,50 €	426,60 €	424,73 €	1,87 €
0132	LES ECOLES V	ST LAURENT DU MAR	016004	T2	0,00	oct 2007	LLS	5,86 €	6,53 €	6,50 €	426,60 €	424,73 €	1,87 €
0132	LES ECOLES V	ST LAURENT DU MAR	016007	T2	0,00	oct 2007	LLS	5,86 €	6,53 €	6,50 €	437,72 €	436,24 €	1,48 €
0132	LES ECOLES V	ST LAURENT DU MAR	016012	T2	0,00	oct 2007	LLS	5,86 €	6,52 €	6,50 €	426,10 €	424,73 €	1,37 €
0132	LES ECOLES V	ST LAURENT DU MAR	016013	T2	0,00	oct 2007	LLS	5,86 €	6,53 €	6,50 €	426,60 €	424,73 €	1,87 €
0132	LES ECOLES V	ST LAURENT DU MAR	016014	T2	0,00	oct 2007	LLS	5,86 €	6,53 €	6,50 €	426,60 €	424,73 €	1,87 €
0132	LES ECOLES V	ST LAURENT DU MAR	016015	T2	0,00	oct 2007	LLS	5,86 €	6,53 €	6,50 €	426,60 €	424,73 €	1,87 €
0132	LES ECOLES V	ST LAURENT DU MAR	016016	T2	0,00	oct 2007	LLS	5,86 €	6,53 €	6,50 €	431,38 €	429,67 €	1,71 €
0132	LES ECOLES V	ST LAURENT DU MAR	016017	T2	0,00	oct 2007	LLS	5,86 €	6,53 €	6,50 €	431,38 €	429,67 €	1,71 €
0132	LES ECOLES V	ST LAURENT DU MAR	016020	T2	0,00	oct 2007	LLS	5,86 €	6,53 €	6,50 €	426,60 €	424,73 €	1,87 €
0132	LES ECOLES V	ST LAURENT DU MAR	016021	T2	0,00	oct 2007	LLS	5,86 €	6,53 €	6,50 €	426,60 €	424,73 €	1,87 €
0132	LES ECOLES V	ST LAURENT DU MAR	016022	T2	0,00	oct 2007	LLS	5,86 €	6,53 €	6,50 €	426,60 €	424,73 €	1,87 €
0132	LES ECOLES V	ST LAURENT DU MAR	016023	T2	0,00	oct 2007	LLS	5,86 €	6,53 €	6,50 €	426,60 €	424,73 €	1,87 €
0132	LES ECOLES V	ST LAURENT DU MAR	016024	T2	0,00	oct 2007	LLS	5,86 €	6,53 €	6,50 €	431,38 €	429,67 €	1,71 €
0132	LES ECOLES V	ST LAURENT DU MAR	016025	T2	0,00	oct 2007	LLS	5,86 €	6,53 €	6,50 €	431,38 €	429,67 €	1,71 €
0133	66 RUE LIEUTENANT BECKER	CAYENNE	016091	T2L	0,00	janv 2010	LTS	4,80 €	5,44 €	5,11 €	354,30 €	332,52 €	21,78 €
0133	66 RUE LIEUTENANT BECKER	CAYENNE	016092	T2L	0,00	janv 2010	LTS	4,80 €	5,45 €	5,11 €	354,72 €	332,52 €	22,20 €
0137	RESIDENCE MERISE	MONTSINERY TONN	016225	T4	0,00	déc 2008	LLS	5,29 €	6,00 €	5,79 €	616,00 €	594,56 €	21,44 €
0137	RESIDENCE MERISE	MONTSINERY TONN	016226	T4	0,00	déc 2008	LLS	5,29 €	6,02 €	5,79 €	617,66 €	594,56 €	23,10 €

Operation			Logements			Convention			Quittancement mensuel au 1er janvier 2015				
Code	Nom	Commune	Logement n°	Type Logt	Surface hab m2	Date d'effet ou signature	Financement	Taux mensuel maxi initial	Taux de loyer pratiqué	Taux de loyer maximal actualisé	Montant principal quitancé	Montant disponible (taux maxi)	Dépassement (€)
0137	RESIDENCE MERISE	MONTSINERY TONNI	016227	T4	0,00	déc 2008	LLS	5,29 €	6,02 €	5,79 €	617,66 €	594,56 €	23,10 €
0137	RESIDENCE MERISE	MONTSINERY TONNI	016228	T4	0,00	déc 2008	LLS	5,29 €	6,00 €	5,79 €	616,00 €	594,56 €	21,44 €
0137	RESIDENCE MERISE	MONTSINERY TONNI	016229	T4	0,00	déc 2008	LLS	5,29 €	6,02 €	5,79 €	617,66 €	594,56 €	23,10 €
0137	RESIDENCE MERISE	MONTSINERY TONNI	016230	T4	0,00	déc 2008	LLS	5,29 €	5,99 €	5,79 €	615,26 €	594,56 €	20,70 €
0137	RESIDENCE MERISE	MONTSINERY TONNI	016231	T4	0,00	déc 2008	LLS	5,29 €	6,01 €	5,79 €	616,86 €	594,56 €	22,30 €
0137	RESIDENCE MERISE	MONTSINERY TONNI	016232	T4	0,00	déc 2008	LLS	5,29 €	6,02 €	5,79 €	617,66 €	594,56 €	23,10 €
0137	RESIDENCE MERISE	MONTSINERY TONNI	016233	T4	0,00	déc 2008	LLS	5,29 €	6,00 €	5,79 €	616,00 €	594,56 €	21,44 €
0137	RESIDENCE MERISE	MONTSINERY TONNI	016234	T4	0,00	déc 2008	LLS	5,29 €	6,02 €	5,79 €	617,66 €	594,56 €	23,10 €
0137	RESIDENCE MERISE	MONTSINERY TONNI	016235	T4	0,00	déc 2008	LLS	5,29 €	6,02 €	5,79 €	617,66 €	594,56 €	23,10 €
0137	RESIDENCE MERISE	MONTSINERY TONNI	016236	T4	0,00	déc 2008	LLS	5,29 €	6,02 €	5,79 €	617,66 €	594,56 €	23,10 €
0137	RESIDENCE MERISE	MONTSINERY TONNI	016237	T4	0,00	déc 2008	LLS	5,29 €	6,02 €	5,79 €	617,66 €	594,56 €	23,10 €
0137	RESIDENCE MERISE	MONTSINERY TONNI	016238	T4	0,00	déc 2008	LLS	5,29 €	6,02 €	5,79 €	617,66 €	594,56 €	23,10 €
0137	RESIDENCE MERISE	MONTSINERY TONNI	016239	T4	0,00	déc 2008	LLS	5,29 €	6,02 €	5,79 €	617,66 €	594,56 €	23,10 €
0137	RESIDENCE MERISE	MONTSINERY TONNI	016240	T4	0,00	déc 2008	LLS	5,29 €	6,02 €	5,79 €	617,66 €	594,56 €	23,10 €
0137	RESIDENCE MERISE	MONTSINERY TONNI	016241	T4	0,00	déc 2008	LLS	5,29 €	6,02 €	5,79 €	610,73 €	587,90 €	22,83 €
0137	RESIDENCE MERISE	MONTSINERY TONNI	016242	T4	0,00	déc 2008	LLS	5,29 €	6,01 €	5,79 €	617,29 €	594,56 €	22,73 €
0137	RESIDENCE MERISE	MONTSINERY TONNI	016243	T4	0,00	déc 2008	LLS	5,29 €	6,02 €	5,79 €	610,73 €	587,90 €	22,83 €
0137	RESIDENCE MERISE	MONTSINERY TONNI	016244	T4	0,00	déc 2008	LLS	5,29 €	6,02 €	5,79 €	617,66 €	594,56 €	23,10 €
0137	RESIDENCE MERISE	MONTSINERY TONNI	016246	T4	0,00	déc 2008	LLS	5,29 €	6,02 €	5,79 €	662,17 €	637,43 €	24,74 €
0137	RESIDENCE MERISE	MONTSINERY TONNI	016248	T4	0,00	déc 2008	LLS	5,29 €	6,02 €	5,79 €	662,17 €	637,43 €	24,74 €
0139	Résidence SUZINI 3	CAYENNE	016365	T3	0,00	mars 2010	LLS	5,61 €	6,51 €	5,97 €	487,62 €	446,90 €	40,72 €
0140	MIRZA BAT A	CAYENNE	016393	T3	0,00	janv 2010	LTS	4,38 €	5,19 €	4,66 €	435,45 €	391,25 €	44,20 €
0140	MIRZA BAT A	CAYENNE	016394	T4	0,00	janv 2010	LTS	4,38 €	4,96 €	4,66 €	491,43 €	461,92 €	29,51 €
0140	MIRZA BAT A	CAYENNE	016395	T3	0,00	janv 2010	LTS	4,38 €	5,19 €	4,66 €	435,45 €	391,25 €	44,20 €
0140	MIRZA BAT A	CAYENNE	016396	T4	0,00	janv 2010	LTS	4,38 €	4,96 €	4,66 €	491,43 €	461,92 €	29,51 €
0140	MIRZA BAT A	CAYENNE	016397	T3	0,00	janv 2010	LTS	4,38 €	5,19 €	4,66 €	435,45 €	391,25 €	44,20 €
0140	MIRZA BAT A	CAYENNE	016398	T4	0,00	janv 2010	LTS	4,38 €	4,96 €	4,66 €	491,43 €	461,92 €	29,51 €
0140	MIRZA BAT A	CAYENNE	016399	T4	0,00	janv 2010	LTS	4,38 €	4,96 €	4,66 €	491,43 €	461,92 €	29,51 €
0140	MIRZA BAT A	CAYENNE	016400	T3	0,00	janv 2010	LTS	4,38 €	5,19 €	4,66 €	435,45 €	391,25 €	44,20 €
0140	MIRZA BAT A	CAYENNE	016401	T4	0,00	janv 2010	LTS	4,38 €	4,96 €	4,66 €	491,43 €	461,92 €	29,51 €
0140	MIRZA BAT A	CAYENNE	016402	T3	0,00	janv 2010	LTS	4,38 €	5,19 €	4,66 €	435,45 €	391,25 €	44,20 €
0140	MIRZA BAT A	CAYENNE	016403	T4	0,00	janv 2010	LTS	4,38 €	4,96 €	4,66 €	491,43 €	461,92 €	29,51 €
0140	MIRZA BAT A	CAYENNE	016404	T3	0,00	janv 2010	LTS	4,38 €	5,19 €	4,66 €	435,45 €	391,25 €	44,20 €
0140	MIRZA BAT A	CAYENNE	016405	T4	0,00	janv 2010	LTS	4,38 €	4,96 €	4,66 €	491,43 €	461,92 €	29,51 €
0140	MIRZA BAT A	CAYENNE	016406	T3	0,00	janv 2010	LTS	4,38 €	5,19 €	4,66 €	435,45 €	391,25 €	44,20 €
0140	MIRZA BAT A	CAYENNE	016407	T2	0,00	janv 2010	LTS	4,38 €	5,49 €	4,66 €	383,93 €	326,13 €	57,80 €
0140	MIRZA BAT A	CAYENNE	016408	T3	0,00	janv 2010	LTS	4,38 €	5,19 €	4,66 €	435,45 €	391,25 €	44,20 €
0140	MIRZA BAT A	CAYENNE	016409	T2	0,00	janv 2010	LTS	4,38 €	5,49 €	4,66 €	383,93 €	326,13 €	57,80 €
0140	MIRZA BAT A	CAYENNE	016410	T3	0,00	janv 2010	LTS	4,38 €	5,19 €	4,66 €	435,45 €	391,25 €	44,20 €
0140	MIRZA BAT A	CAYENNE	016411	T2	0,00	janv 2010	LTS	4,38 €	5,49 €	4,66 €	383,93 €	326,13 €	57,80 €
0140	MIRZA BAT A	CAYENNE	016412	T3	0,00	janv 2010	LTS	4,38 €	5,19 €	4,66 €	435,45 €	391,25 €	44,20 €
0140	MIRZA BAT A	CAYENNE	016413	T2	0,00	janv 2010	LTS	4,38 €	5,49 €	4,66 €	383,93 €	326,13 €	57,80 €
0141	Paul AMUSANT	CAYENNE	016415	T3H	0,00	oct 2011	LTS	4,73 €	5,03 €	5,01 €	380,27 €	378,42 €	1,85 €
0141	Paul AMUSANT	CAYENNE	016416	T2H	0,00	oct 2011	LTS	4,73 €	5,45 €	5,01 €	320,31 €	294,33 €	25,98 €
0141	Paul AMUSANT	CAYENNE	016418	T3	0,00	oct 2011	LTS	4,73 €	5,03 €	5,01 €	380,58 €	378,92 €	1,66 €
0141	Paul AMUSANT	CAYENNE	016419	T2	0,00	oct 2011	LTS	4,73 €	5,45 €	5,01 €	319,97 €	293,83 €	26,14 €
0141	Paul AMUSANT	CAYENNE	016422	T2	0,00	oct 2011	LTS	4,73 €	5,45 €	5,01 €	319,97 €	293,83 €	26,14 €
0141	Paul AMUSANT	CAYENNE	016425	T2	0,00	oct 2011	LTS	4,73 €	5,45 €	5,01 €	319,97 €	293,83 €	26,14 €
0146	RES.LES ANGELIQUES	CAYENNE	016563	T1B	0,00	juil 2014	LTS	5,39 €	5,88 €	5,42 €	311,51 €	287,35 €	24,16 €
0146	RES.LES ANGELIQUES	CAYENNE	016564	T1B	0,00	juil 2014	LTS	5,39 €	5,88 €	5,42 €	311,51 €	287,35 €	24,16 €
0146	RES.LES ANGELIQUES	CAYENNE	016565	T1B	0,00	juil 2014	LTS	5,39 €	5,88 €	5,42 €	311,51 €	287,35 €	24,16 €
0146	RES.LES ANGELIQUES	CAYENNE	016566	T1B	0,00	juil 2014	LTS	5,39 €	5,88 €	5,42 €	311,51 €	287,35 €	24,16 €
0146	RES.LES ANGELIQUES	CAYENNE	016567	T1B	0,00	juil 2014	LTS	5,39 €	5,88 €	5,42 €	311,51 €	287,35 €	24,16 €
0146	RES.LES ANGELIQUES	CAYENNE	016568	T1B	0,00	juil 2014	LTS	5,39 €	5,88 €	5,42 €	311,51 €	287,35 €	24,16 €
0146	RES.LES ANGELIQUES	CAYENNE	016569	T1B	0,00	juil 2014	LTS	5,39 €	5,88 €	5,42 €	311,51 €	287,35 €	24,16 €
0146	RES.LES ANGELIQUES	CAYENNE	016570	T1B	0,00	juil 2014	LTS	5,39 €	5,88 €	5,42 €	311,51 €	287,35 €	24,16 €
0146	RES.LES ANGELIQUES	CAYENNE	016571	T1B	0,00	juil 2014	LTS	5,39 €	5,88 €	5,42 €	311,51 €	287,35 €	24,16 €
0146	RES.LES ANGELIQUES	CAYENNE	016572	T1B	0,00	juil 2014	LTS	5,39 €	5,88 €	5,42 €	311,51 €	287,35 €	24,16 €
0146	RES.LES ANGELIQUES	CAYENNE	016573	T1B	0,00	juil 2014	LTS	5,39 €	5,88 €	5,42 €	311,51 €	287,35 €	24,16 €
0146	RES.LES ANGELIQUES	CAYENNE	016574	T1B	0,00	juil 2014	LTS	5,39 €	5,88 €	5,42 €	311,51 €	287,35 €	24,16 €
0146	RES.LES ANGELIQUES	CAYENNE	016575	T1B	0,00	juil 2014	LTS	5,39 €	5,88 €	5,42 €	311,51 €	287,35 €	24,16 €
0146	RES.LES ANGELIQUES	CAYENNE	016576	T1B	0,00	juil 2014	LTS	5,39 €	5,88 €	5,42 €	311,51 €	287,35 €	24,16 €
0146	RES.LES ANGELIQUES	CAYENNE	016577	T1B	0,00	juil 2014	LTS	5,39 €	5,88 €	5,42 €	311,51 €	287,35 €	24,16 €
0146	RES.LES ANGELIQUES	CAYENNE	016578	T1B	0,00	juil 2014	LTS	5,39 €	5,88 €	5,42 €	311,51 €	287,35 €	24,16 €
0146	RES.LES ANGELIQUES	CAYENNE	016579	T1B	0,00	juil 2014	LTS	5,39 €	5,88 €	5,42 €	311,51 €	287,35 €	24,16 €
0146	RES.LES ANGELIQUES	CAYENNE	016580	T1B	0,00	juil 2014	LTS	5,39 €	5,88 €	5,42 €	311,51 €	287,35 €	24,16 €
0146	RES.LES ANGELIQUES	CAYENNE	016581	T1B	0,00	juil 2014	LTS	5,39 €	5,88 €	5,42 €	311,51 €	287,35 €	24,16 €
0146	RES.LES ANGELIQUES	CAYENNE	016582	T1B	0,00	juil 2014	LTS	5,39 €	5,88 €	5,42 €	311,51 €	287,35 €	24,16 €
0146	RES.LES ANGELIQUES	CAYENNE	016583	T1B	0,00	juil 2014	LTS	5,39 €	5,88 €	5,42 €	311,51 €	287,35 €	24,16 €
0146	RES.LES ANGELIQUES	CAYENNE	016584	T1B	0,00	juil 2014	LTS	5,39 €	5,88 €	5,42 €	311,51 €	287,35 €	24,16 €
0146	RES.LES ANGELIQUES	CAYENNE	016585	T1B	0,00	juil 2014	LTS	5,39 €	5,88 €	5,42 €	311,51 €	287,35 €	24,16 €

Operation			Logements			Convention			Quittancement mensuel au 1er janvier 2015				
Code	Nom	Commune	Logement n°	Type Logt	Surface hab m2	Date d'effet ou signature	Financement	Taux mensuel maxi initial	Taux de loyer pratiqué	Taux de loyer maximal actualisé	Montant principal quitancé	Montant disponible (taux maxi)	Dépassement (€)
0146	RES.LES ANGELIQUES	CAYENNE	016586	T1B	0,00	juil 2014	LTS	5,39 €	5,88 €	5,42 €	311,51 €	287,35 €	24,16 €
0146	RES.LES ANGELIQUES	CAYENNE	016587	T1B	0,00	juil 2014	LTS	5,39 €	5,88 €	5,42 €	311,51 €	287,35 €	24,16 €
0146	RES.LES ANGELIQUES	CAYENNE	016588	T1B	0,00	juil 2014	LTS	5,39 €	5,88 €	5,42 €	311,51 €	287,35 €	24,16 €
0146	RES.LES ANGELIQUES	CAYENNE	016589	T1B	0,00	juil 2014	LTS	5,39 €	5,88 €	5,42 €	311,51 €	287,35 €	24,16 €
0146	RES.LES ANGELIQUES	CAYENNE	016590	T1B	0,00	juil 2014	LTS	5,39 €	5,88 €	5,42 €	311,51 €	287,35 €	24,16 €
0146	RES.LES ANGELIQUES	CAYENNE	016591	T1B	0,00	juil 2014	LTS	5,39 €	5,88 €	5,42 €	311,51 €	287,35 €	24,16 €
0146	RES.LES ANGELIQUES	CAYENNE	016592	T1B	0,00	juil 2014	LTS	5,39 €	5,88 €	5,42 €	311,51 €	287,35 €	24,16 €
0146	RES.LES ANGELIQUES	CAYENNE	016593	T1B	0,00	juil 2014	LTS	5,39 €	5,88 €	5,42 €	311,51 €	287,35 €	24,16 €
0146	RES.LES ANGELIQUES	CAYENNE	016594	T1B	0,00	juil 2014	LTS	5,39 €	5,88 €	5,42 €	311,51 €	287,35 €	24,16 €
0146	RES.LES ANGELIQUES	CAYENNE	016595	T1B	0,00	juil 2014	LTS	5,39 €	5,88 €	5,42 €	311,51 €	287,35 €	24,16 €
0146	RES.LES ANGELIQUES	CAYENNE	016596	T1B	0,00	juil 2014	LTS	5,39 €	5,88 €	5,42 €	311,51 €	287,35 €	24,16 €
0146	RES.LES ANGELIQUES	CAYENNE	016597	T1B	0,00	juil 2014	LTS	5,39 €	5,88 €	5,42 €	311,51 €	287,35 €	24,16 €
0146	RES.LES ANGELIQUES	CAYENNE	016598	T1B	0,00	juil 2014	LTS	5,39 €	5,88 €	5,42 €	311,51 €	287,35 €	24,16 €
0146	RES.LES ANGELIQUES	CAYENNE	016599	T1B	0,00	juil 2014	LTS	5,39 €	5,88 €	5,42 €	311,51 €	287,35 €	24,16 €
0146	RES.LES ANGELIQUES	CAYENNE	016600	T1B	0,00	juil 2014	LTS	5,39 €	5,88 €	5,42 €	311,51 €	287,35 €	24,16 €
0146	RES.LES ANGELIQUES	CAYENNE	016601	T1B	0,00	juil 2014	LTS	5,39 €	5,88 €	5,42 €	311,51 €	287,35 €	24,16 €
0146	RES.LES ANGELIQUES	CAYENNE	016602	T1B	0,00	juil 2014	LTS	5,39 €	5,88 €	5,42 €	311,51 €	287,35 €	24,16 €
0146	RES.LES ANGELIQUES	CAYENNE	016603	T1B	0,00	juil 2014	LTS	5,39 €	5,88 €	5,42 €	311,51 €	287,35 €	24,16 €
0146	RES.LES ANGELIQUES	CAYENNE	016604	T1B	0,00	juil 2014	LTS	5,39 €	5,88 €	5,42 €	311,51 €	287,35 €	24,16 €
0146	RES.LES ANGELIQUES	CAYENNE	016605	T1B	0,00	juil 2014	LTS	5,39 €	5,88 €	5,42 €	311,51 €	287,35 €	24,16 €
0146	RES.LES ANGELIQUES	CAYENNE	016606	T1B	0,00	juil 2014	LTS	5,39 €	5,88 €	5,42 €	311,51 €	287,35 €	24,16 €
0146	RES.LES ANGELIQUES	CAYENNE	016607	T1B	0,00	juil 2014	LTS	5,39 €	5,88 €	5,42 €	311,51 €	287,35 €	24,16 €
0146	RES.LES ANGELIQUES	CAYENNE	016608	T1B	0,00	juil 2014	LTS	5,39 €	5,88 €	5,42 €	311,51 €	287,35 €	24,16 €
0146	RES.LES ANGELIQUES	CAYENNE	016609	T1B	0,00	juil 2014	LTS	5,39 €	5,88 €	5,42 €	311,51 €	287,35 €	24,16 €
0146	RES.LES ANGELIQUES	CAYENNE	016610	T1B	0,00	juil 2014	LTS	5,39 €	5,88 €	5,42 €	311,51 €	287,35 €	24,16 €
0146	RES.LES ANGELIQUES	CAYENNE	016611	T2	0,00	juil 2014	LLS	5,67 €	6,76 €	5,70 €	457,94 €	386,51 €	71,43 €
0146	RES.LES ANGELIQUES	CAYENNE	016612	T2	0,00	juil 2014	LLS	5,67 €	6,76 €	5,70 €	457,94 €	386,51 €	71,43 €
0146	RES.LES ANGELIQUES	CAYENNE	016613	T2	0,00	juil 2014	LLS	5,67 €	6,76 €	5,70 €	457,94 €	386,51 €	71,43 €
0146	RES.LES ANGELIQUES	CAYENNE	016614	T2	0,00	juil 2014	LLS	5,67 €	6,76 €	5,70 €	457,94 €	386,51 €	71,43 €
0146	RES.LES ANGELIQUES	CAYENNE	016615	T2	0,00	juil 2014	LLS	5,67 €	6,76 €	5,70 €	457,94 €	386,51 €	71,43 €
0146	RES.LES ANGELIQUES	CAYENNE	016616	T2	0,00	juil 2014	LLS	5,67 €	6,76 €	5,70 €	457,94 €	386,51 €	71,43 €
0146	RES.LES ANGELIQUES	CAYENNE	016617	T2	0,00	juil 2014	LLS	5,67 €	6,76 €	5,70 €	457,94 €	386,51 €	71,43 €
0146	RES.LES ANGELIQUES	CAYENNE	016618	T2	0,00	juil 2014	LLS	5,67 €	6,76 €	5,70 €	457,94 €	386,51 €	71,43 €
0146	RES.LES ANGELIQUES	CAYENNE	016619	T3	0,00	juil 2014	LLS	5,67 €	6,27 €	5,70 €	551,53 €	501,24 €	50,29 €
0146	RES.LES ANGELIQUES	CAYENNE	016620	T2	0,00	juil 2014	LLS	5,67 €	6,76 €	5,70 €	457,94 €	386,51 €	71,43 €
0146	RES.LES ANGELIQUES	CAYENNE	016621	T3	0,00	juil 2014	LLS	5,67 €	6,27 €	5,70 €	551,53 €	501,24 €	50,29 €
0146	RES.LES ANGELIQUES	CAYENNE	016622	T2	0,00	juil 2014	LLS	5,67 €	6,76 €	5,70 €	457,94 €	386,51 €	71,43 €
0146	RES.LES ANGELIQUES	CAYENNE	016623	T3	0,00	juil 2014	LLS	5,67 €	6,27 €	5,70 €	551,53 €	501,24 €	50,29 €
0146	RES.LES ANGELIQUES	CAYENNE	016624	T2	0,00	juil 2014	LLS	5,67 €	6,76 €	5,70 €	457,94 €	386,51 €	71,43 €
0146	RES.LES ANGELIQUES	CAYENNE	016625	T3	0,00	juil 2014	LLS	5,67 €	6,27 €	5,70 €	551,53 €	501,24 €	50,29 €
0146	RES.LES ANGELIQUES	CAYENNE	016626	T2	0,00	juil 2014	LLS	5,67 €	6,76 €	5,70 €	457,94 €	386,51 €	71,43 €
0148	Résidence LA PIROGUE	ST LAURENT DU MAR	016765	T4	99,78	janv 2011	LLS	5,53 €	5,94 €	5,85 €	693,47 €	682,83 €	10,64 €
0148	Résidence LA PIROGUE	ST LAURENT DU MAR	016766	T3	74,24	janv 2011	LLS	5,53 €	5,94 €	5,85 €	536,13 €	527,87 €	8,26 €
0148	Résidence LA PIROGUE	ST LAURENT DU MAR	016767	T4	98,75	janv 2011	LLS	5,53 €	5,94 €	5,85 €	687,35 €	676,81 €	10,54 €
0148	Résidence LA PIROGUE	ST LAURENT DU MAR	016768	T3	73,20	janv 2011	LLS	5,53 €	5,94 €	5,85 €	529,95 €	521,78 €	8,17 €
0148	Résidence LA PIROGUE	ST LAURENT DU MAR	016769	T3	74,24	janv 2011	LLS	5,53 €	5,94 €	5,85 €	536,13 €	527,87 €	8,26 €
0148	Résidence LA PIROGUE	ST LAURENT DU MAR	016770	T4	99,78	janv 2011	LLS	5,53 €	5,94 €	5,85 €	693,47 €	682,83 €	10,64 €
0148	Résidence LA PIROGUE	ST LAURENT DU MAR	016771	T3	73,20	janv 2011	LLS	5,53 €	5,94 €	5,85 €	529,95 €	521,78 €	8,17 €
0148	Résidence LA PIROGUE	ST LAURENT DU MAR	016772	T4	98,75	janv 2011	LLS	5,53 €	5,94 €	5,85 €	687,35 €	676,81 €	10,54 €
0148	Résidence LA PIROGUE	ST LAURENT DU MAR	016773	T4	99,78	janv 2011	LLS	5,53 €	5,94 €	5,85 €	693,47 €	682,83 €	10,64 €
0148	Résidence LA PIROGUE	ST LAURENT DU MAR	016774	T4	99,78	janv 2011	LLS	5,53 €	5,94 €	5,85 €	693,47 €	682,83 €	10,64 €
0148	Résidence LA PIROGUE	ST LAURENT DU MAR	016775	T4	98,75	janv 2011	LLS	5,53 €	5,94 €	5,85 €	687,35 €	676,81 €	10,54 €
0148	Résidence LA PIROGUE	ST LAURENT DU MAR	016776	T4	98,75	janv 2011	LLS	5,53 €	5,94 €	5,85 €	687,35 €	676,81 €	10,54 €
0148	Résidence LA PIROGUE	ST LAURENT DU MAR	016777	T4	98,75	janv 2011	LLS	5,53 €	5,94 €	5,85 €	687,35 €	676,81 €	10,54 €
0148	Résidence LA PIROGUE	ST LAURENT DU MAR	016778	T4	98,75	janv 2011	LLS	5,53 €	5,94 €	5,85 €	687,35 €	676,81 €	10,54 €
0148	Résidence LA PIROGUE	ST LAURENT DU MAR	016779	T4	99,78	janv 2011	LLS	5,53 €	5,94 €	5,85 €	693,47 €	682,83 €	10,64 €
0148	Résidence LA PIROGUE	ST LAURENT DU MAR	016780	T3	74,24	janv 2011	LLS	5,53 €	5,94 €	5,85 €	536,13 €	527,87 €	8,26 €
0148	Résidence LA PIROGUE	ST LAURENT DU MAR	016781	T4	98,75	janv 2011	LLS	5,53 €	5,94 €	5,85 €	687,35 €	676,81 €	10,54 €
0148	Résidence LA PIROGUE	ST LAURENT DU MAR	016782	T3	73,20	janv 2011	LLS	5,53 €	5,94 €	5,85 €	529,95 €	521,78 €	8,17 €
0148	Résidence LA PIROGUE	ST LAURENT DU MAR	016783	T3	74,24	janv 2011	LLS	5,53 €	5,94 €	5,85 €	536,13 €	527,87 €	8,26 €
0148	Résidence LA PIROGUE	ST LAURENT DU MAR	016784	T4	99,78	janv 2011	LLS	5,53 €	5,94 €	5,85 €	693,47 €	682,83 €	10,64 €
0148	Résidence LA PIROGUE	ST LAURENT DU MAR	016785	T3	73,20	janv 2011	LLS	5,53 €	5,94 €	5,85 €	529,95 €	521,78 €	8,17 €
0148	Résidence LA PIROGUE	ST LAURENT DU MAR	016786	T4	98,75	janv 2011	LLS	5,53 €	5,94 €	5,85 €	687,35 €	676,81 €	10,54 €
0148	Résidence LA PIROGUE	ST LAURENT DU MAR	016787	T4	99,78	janv 2011	LLS	5,53 €	5,94 €	5,85 €	693,47 €	682,83 €	10,64 €
0148	Résidence LA PIROGUE	ST LAURENT DU MAR	016788	T3	74,24	janv 2011	LLS	5,53 €	5,94 €	5,85 €	536,13 €	527,87 €	8,26 €
0148	Résidence LA PIROGUE	ST LAURENT DU MAR	016789	T4	98,75	janv 2011	LLS	5,53 €	5,94 €	5,85 €	687,35 €	676,81 €	10,54 €
0148	Résidence LA PIROGUE	ST LAURENT DU MAR	016790	T3	73,20	janv 2011	LLS	5,53 €	5,94 €	5,85 €	529,95 €	521,78 €	8,17 €
0148	Résidence LA PIROGUE	ST LAURENT DU MAR	016791	T3	74,24	janv 2011	LLS	5,53 €	5,94 €	5,85 €	536,13 €	527,87 €	8,26 €
0148	Résidence LA PIROGUE	ST LAURENT DU MAR	016792	T4	99,78	janv 2011	LLS	5,53 €	5,94 €	5,85 €	693,47 €	682,83 €	10,64 €
0148	Résidence LA PIROGUE	ST LAURENT DU MAR	016793	T3	73,20	janv 2011	LLS	5,53 €	5,94 €	5,85 €	529,95 €	521,78 €	8,17 €
0148	Résidence LA PIROGUE	ST LAURENT DU MAR	016794	T4	98,75	janv 2011	LLS	5,53 €	5,94 €	5,85 €	687,35 €	676,81 €	10,54 €

Operation			Logements			Convention			Quittancement mensuel au 1er janvier 2015				
Code	Nom	Commune	Logement n°	Type Logt	Surface hab m2	Date d'effet ou signature	Financement	Taux mensuel maxi initial	Taux de loyer pratiqué	Taux de loyer maximal actualisé	Montant principal quitancé	Montant disponible (taux maxi)	Dépassement (€)
0148	Résidence LA PIROGUE	ST LAURENT DU MAR	016795	T4	99,78	janv 2011	LLS	5,53 €	5,94 €	5,85 €	693,47 €	682,83 €	10,64 €
0148	Résidence LA PIROGUE	ST LAURENT DU MAR	016796	T3	74,24	janv 2011	LLS	5,53 €	5,94 €	5,85 €	536,13 €	527,87 €	8,26 €
0148	Résidence LA PIROGUE	ST LAURENT DU MAR	016797	T4	98,75	janv 2011	LLS	5,53 €	5,94 €	5,85 €	687,35 €	676,81 €	10,54 €
0148	Résidence LA PIROGUE	ST LAURENT DU MAR	016798	T3	73,20	janv 2011	LLS	5,53 €	5,94 €	5,85 €	529,95 €	521,78 €	8,17 €
0148	Résidence LA PIROGUE	ST LAURENT DU MAR	016799	T3	74,24	janv 2011	LLS	5,53 €	5,94 €	5,85 €	536,13 €	527,87 €	8,26 €
0148	Résidence LA PIROGUE	ST LAURENT DU MAR	016800	T4	99,78	janv 2011	LLS	5,53 €	5,94 €	5,85 €	693,47 €	682,83 €	10,64 €
0148	Résidence LA PIROGUE	ST LAURENT DU MAR	016801	T3	73,20	janv 2011	LLS	5,53 €	5,94 €	5,85 €	529,95 €	521,78 €	8,17 €
0148	Résidence LA PIROGUE	ST LAURENT DU MAR	016802	T4	98,75	janv 2011	LLS	5,53 €	5,94 €	5,85 €	687,35 €	676,81 €	10,54 €
0148	Résidence LA PIROGUE	ST LAURENT DU MAR	016803	T4	99,78	janv 2011	LLS	5,53 €	5,94 €	5,85 €	693,47 €	682,83 €	10,64 €
0148	Résidence LA PIROGUE	ST LAURENT DU MAR	016804	T3	74,24	janv 2011	LLS	5,53 €	5,94 €	5,85 €	536,13 €	527,87 €	8,26 €
0148	Résidence LA PIROGUE	ST LAURENT DU MAR	016805	T4	98,75	janv 2011	LLS	5,53 €	5,94 €	5,85 €	687,35 €	676,81 €	10,54 €
0148	Résidence LA PIROGUE	ST LAURENT DU MAR	016806	T3	73,20	janv 2011	LLS	5,53 €	5,94 €	5,85 €	529,95 €	521,78 €	8,17 €
0148	Résidence LA PIROGUE	ST LAURENT DU MAR	016807	T3	74,24	janv 2011	LLS	5,53 €	5,94 €	5,85 €	536,13 €	527,87 €	8,26 €
0148	Résidence LA PIROGUE	ST LAURENT DU MAR	016808	T4	99,78	janv 2011	LLS	5,53 €	5,94 €	5,85 €	693,47 €	682,83 €	10,64 €
0148	Résidence LA PIROGUE	ST LAURENT DU MAR	016809	T3	73,20	janv 2011	LLS	5,53 €	5,94 €	5,85 €	529,95 €	521,78 €	8,17 €
0148	Résidence LA PIROGUE	ST LAURENT DU MAR	016810	T4	98,75	janv 2011	LLS	5,53 €	5,94 €	5,85 €	687,35 €	676,81 €	10,54 €
0148	Résidence LA PIROGUE	ST LAURENT DU MAR	016811	T4	99,78	janv 2011	LLS	5,53 €	5,94 €	5,85 €	693,47 €	682,83 €	10,64 €
0148	Résidence LA PIROGUE	ST LAURENT DU MAR	016812	T3	74,24	janv 2011	LLS	5,53 €	5,94 €	5,85 €	536,13 €	527,87 €	8,26 €
0148	Résidence LA PIROGUE	ST LAURENT DU MAR	016813	T4	98,75	janv 2011	LLS	5,53 €	5,94 €	5,85 €	687,35 €	676,81 €	10,54 €
0148	Résidence LA PIROGUE	ST LAURENT DU MAR	016814	T3	73,20	janv 2011	LLS	5,53 €	5,94 €	5,85 €	529,95 €	521,78 €	8,17 €
0148	Résidence LA PIROGUE	ST LAURENT DU MAR	016815	T3	74,24	janv 2011	LLS	5,53 €	5,94 €	5,85 €	536,13 €	527,87 €	8,26 €
0148	Résidence LA PIROGUE	ST LAURENT DU MAR	016816	T4	99,78	janv 2011	LLS	5,53 €	5,94 €	5,85 €	693,47 €	682,83 €	10,64 €
0148	Résidence LA PIROGUE	ST LAURENT DU MAR	016817	T3	73,20	janv 2011	LLS	5,53 €	5,94 €	5,85 €	529,95 €	521,78 €	8,17 €
0148	Résidence LA PIROGUE	ST LAURENT DU MAR	016818	T4	98,75	janv 2011	LLS	5,53 €	5,94 €	5,85 €	687,35 €	676,81 €	10,54 €
0420	RESID.DES INSTITUTEURS	SINNAMARY	007768	T2	0,00	nov 2005	LLS	4,90 €	5,99 €	5,74 €	372,37 €	356,72 €	15,65 €
0420	RESID.DES INSTITUTEURS	SINNAMARY	007769	T2	0,00	nov 2005	LLS	4,90 €	6,01 €	5,74 €	373,39 €	356,72 €	16,67 €
0420	RESID.DES INSTITUTEURS	SINNAMARY	007770	T2	0,00	nov 2005	LLS	4,90 €	5,96 €	5,74 €	345,32 €	332,54 €	12,78 €
0420	RESID.DES INSTITUTEURS	SINNAMARY	007771	T2	0,00	nov 2005	LLS	4,90 €	5,97 €	5,74 €	345,93 €	332,54 €	13,39 €
0420	RESID.DES INSTITUTEURS	SINNAMARY	007776	T2	0,00	nov 2005	LLS	4,90 €	6,04 €	5,74 €	375,23 €	356,72 €	18,51 €
0420	RESID.DES INSTITUTEURS	SINNAMARY	007777	T2	0,00	nov 2005	LLS	4,90 €	6,03 €	5,74 €	375,23 €	357,29 €	17,94 €
0420	RESID.DES INSTITUTEURS	SINNAMARY	007778	T2	0,00	nov 2005	LLS	4,90 €	5,97 €	5,74 €	345,93 €	332,54 €	13,39 €
0420	RESID.DES INSTITUTEURS	SINNAMARY	007779	T2	0,00	nov 2005	LLS	4,90 €	5,99 €	5,74 €	346,48 €	332,37 €	14,11 €
0435	BATI MASO	MANA	010697	T4	99,85	déc 2013	LLS	5,16 €	5,51 €	5,25 €	550,27 €	524,40 €	25,87 €
0449	LA PEPINIERE	ST LAURENT DU MAR	010132	T3	61,00	déc 2013	LLS	5,38 €	6,11 €	5,48 €	543,70 €	487,40 €	56,30 €
0449	LA PEPINIERE	ST LAURENT DU MAR	010133	T4	74,00	déc 2013	LLS	5,38 €	6,11 €	5,48 €	660,25 €	591,88 €	68,37 €
0449	LA PEPINIERE	ST LAURENT DU MAR	010134	T3	73,23	déc 2013	LLS	5,38 €	6,29 €	5,48 €	460,42 €	400,99 €	59,43 €
0449	LA PEPINIERE	ST LAURENT DU MAR	010135	T4	74,00	déc 2013	LLS	5,38 €	6,11 €	5,48 €	660,71 €	591,88 €	68,83 €
0449	LA PEPINIERE	ST LAURENT DU MAR	010136	T4	74,00	déc 2013	LLS	5,38 €	6,11 €	5,48 €	660,25 €	591,88 €	68,37 €
0449	LA PEPINIERE	ST LAURENT DU MAR	010137	T3	61,00	déc 2013	LLS	5,38 €	6,11 €	5,48 €	543,64 €	487,35 €	56,29 €
0449	LA PEPINIERE	ST LAURENT DU MAR	010139	T4	74,00	déc 2013	LLS	5,38 €	6,11 €	5,48 €	660,25 €	591,88 €	68,37 €
0449	LA PEPINIERE	ST LAURENT DU MAR	010141	T4	74,00	déc 2013	LLS	5,38 €	6,22 €	5,48 €	672,47 €	591,88 €	80,59 €
0449	LA PEPINIERE	ST LAURENT DU MAR	010128	T4	74,00	déc 2013	LLS	5,38 €	6,02 €	5,48 €	650,75 €	591,88 €	58,86 €
0449	LA PEPINIERE	ST LAURENT DU MAR	010130	T4	74,00	déc 2013	LLS	5,38 €	6,02 €	5,48 €	650,75 €	591,88 €	58,86 €
071B	RESIDENCE ZENITH IV	MATOURY	007901	T4L	0,00	nov 2005	LLS	4,78 €	5,87 €	5,60 €	587,49 €	560,18 €	27,31 €
071B	RESIDENCE ZENITH IV	MATOURY	007902	T3L	0,00	nov 2005	LLS	4,78 €	6,11 €	5,60 €	516,84 €	473,74 €	43,10 €
071B	RESIDENCE ZENITH IV	MATOURY	007903	T5L	0,00	nov 2005	LLS	4,78 €	5,70 €	5,60 €	651,92 €	640,62 €	11,30 €
071B	RESIDENCE ZENITH IV	MATOURY	007904	T3L	0,00	nov 2005	LLS	4,78 €	6,14 €	5,60 €	519,26 €	473,74 €	45,52 €
071B	RESIDENCE ZENITH IV	MATOURY	007905	T3L	0,00	nov 2005	LLS	4,78 €	6,14 €	5,60 €	519,26 €	473,74 €	45,52 €
071B	RESIDENCE ZENITH IV	MATOURY	007906	T4L	0,00	nov 2005	LLS	4,78 €	5,87 €	5,60 €	587,49 €	560,18 €	27,31 €
071B	RESIDENCE ZENITH IV	MATOURY	007907	T4L	0,00	nov 2005	LLS	4,78 €	5,87 €	5,60 €	587,49 €	560,18 €	27,31 €
071B	RESIDENCE ZENITH IV	MATOURY	007908	T3L	0,00	nov 2005	LLS	4,78 €	6,14 €	5,60 €	519,26 €	473,74 €	45,52 €
071B	RESIDENCE ZENITH IV	MATOURY	007909	T3L	0,00	nov 2005	LLS	4,78 €	6,14 €	5,60 €	519,25 €	473,74 €	45,51 €
071B	RESIDENCE ZENITH IV	MATOURY	007910	T4L	0,00	nov 2005	LLS	4,78 €	5,87 €	5,60 €	587,49 €	560,18 €	27,31 €
071B	RESIDENCE ZENITH IV	MATOURY	007911	T4L	0,00	nov 2005	LLS	4,78 €	5,87 €	5,60 €	587,49 €	560,18 €	27,31 €
071B	RESIDENCE ZENITH IV	MATOURY	007912	T3L	0,00	nov 2005	LLS	4,78 €	6,14 €	5,60 €	519,26 €	473,74 €	45,52 €
071B	RESIDENCE ZENITH IV	MATOURY	007913	T4L	0,00	nov 2005	LLS	4,78 €	5,87 €	5,60 €	587,49 €	560,18 €	27,31 €
071B	RESIDENCE ZENITH IV	MATOURY	007874	T2L	0,00	nov 2005	LLS	4,78 €	6,48 €	5,60 €	453,57 €	392,12 €	61,45 €
071B	RESIDENCE ZENITH IV	MATOURY	007875	T1L	0,00	nov 2005	LLS	4,78 €	7,28 €	5,60 €	363,86 €	280,09 €	83,77 €
071B	RESIDENCE ZENITH IV	MATOURY	007876	T2L	0,00	nov 2005	LLS	4,78 €	6,48 €	5,60 €	453,57 €	392,12 €	61,45 €
071B	RESIDENCE ZENITH IV	MATOURY	007878	T3L	0,00	nov 2005	LLS	4,78 €	6,18 €	5,60 €	509,15 €	461,36 €	47,79 €
071B	RESIDENCE ZENITH IV	MATOURY	007879	T5L	0,00	nov 2005	LLS	4,78 €	5,69 €	5,60 €	654,46 €	644,20 €	10,26 €
071B	RESIDENCE ZENITH IV	MATOURY	007868	T2L	0,00	nov 2005	LLS	4,78 €	6,48 €	5,60 €	453,57 €	392,12 €	61,45 €
071B	RESIDENCE ZENITH IV	MATOURY	007869	T1L	0,00	nov 2005	LLS	4,78 €	7,28 €	5,60 €	363,85 €	280,09 €	83,76 €
071B	RESIDENCE ZENITH IV	MATOURY	007870	T2L	0,00	nov 2005	LLS	4,78 €	6,47 €	5,60 €	452,95 €	392,12 €	60,83 €
071B	RESIDENCE ZENITH IV	MATOURY	007871	T4L	0,00	nov 2005	LLS	4,78 €	5,87 €	5,60 €	587,49 €	560,18 €	27,31 €
071B	RESIDENCE ZENITH IV	MATOURY	007872	T3L	0,00	nov 2005	LLS	4,78 €	6,06 €	5,60 €	499,49 €	461,36 €	38,13 €
071B	RESIDENCE ZENITH IV	MATOURY	007880	T4L	0,00	nov 2005	LLS	4,78 €	5,87 €	5,60 €	587,49 €	560,18 €	27,31 €
071B	RESIDENCE ZENITH IV	MATOURY	007881	T3L	0,00	nov 2005	LLS	4,78 €	5,82 €	5,60 €	492,10 €	473,74 €	18,36 €
071B	RESIDENCE ZENITH IV	MATOURY	007882	T3L	0,00	nov 2005	LLS	4,78 €	6,14 €	5,60 €	519,26 €	473,74 €	45,52 €
071B	RESIDENCE ZENITH IV	MATOURY	007883	T3L	0,00	nov 2005	LLS	4,78 €	6,14 €	5,60 €	519,26 €	473,74 €	45,52 €
071B	RESIDENCE ZENITH IV	MATOURY	007884	T3L	0,00	nov 2005	LLS	4,78 €	6,14 €	5,60 €	519,26 €	473,74 €	45,52 €

Operation			Logements			Convention			Quittancement mensuel au 1er janvier 2015				
Code	Nom	Commune	Logement n°	Type Logt	Surface hab m2	Date d'effet ou signature	Financement	Taux mensuel maxi initial	Taux de loyer pratiqué	Taux de loyer maximal actualisé	Montant principal quitancé	Montant disponible (taux maxi)	Dépassement (€)
0718	RESIDENCE ZENITH IV	MATOURY	007885	T4L	0,00	nov 2005	LLS	4,78 €	5,87 €	5,60 €	587,49 €	560,18 €	27,31 €
0718	RESIDENCE ZENITH IV	MATOURY	007887	T3L	0,00	nov 2005	LLS	4,78 €	6,14 €	5,60 €	519,26 €	473,74 €	45,52 €
0718	RESIDENCE ZENITH IV	MATOURY	007888	T4L	0,00	nov 2005	LLS	4,78 €	5,87 €	5,60 €	587,49 €	560,18 €	27,31 €
0718	RESIDENCE ZENITH IV	MATOURY	007889	T4L	0,00	nov 2005	LLS	4,78 €	5,87 €	5,60 €	587,49 €	560,18 €	27,31 €
0718	RESIDENCE ZENITH IV	MATOURY	007890	T3L	0,00	nov 2005	LLS	4,78 €	6,14 €	5,60 €	519,25 €	473,74 €	45,51 €
0718	RESIDENCE ZENITH IV	MATOURY	007891	T5L	0,00	nov 2005	LLS	4,78 €	5,70 €	5,60 €	651,92 €	640,62 €	11,30 €
0718	RESIDENCE ZENITH IV	MATOURY	007892	T3L	0,00	nov 2005	LLS	4,78 €	6,14 €	5,60 €	519,26 €	473,74 €	45,52 €
0718	RESIDENCE ZENITH IV	MATOURY	007893	T3L	0,00	nov 2005	LLS	4,78 €	6,12 €	5,60 €	517,21 €	473,74 €	43,47 €
0718	RESIDENCE ZENITH IV	MATOURY	007894	T4L	0,00	nov 2005	LLS	4,78 €	5,87 €	5,60 €	587,49 €	560,18 €	27,31 €
0718	RESIDENCE ZENITH IV	MATOURY	007896	T3L	0,00	nov 2005	LLS	4,78 €	6,14 €	5,60 €	519,26 €	473,74 €	45,52 €
0718	RESIDENCE ZENITH IV	MATOURY	007897	T3L	0,00	nov 2005	LLS	4,78 €	6,14 €	5,60 €	519,26 €	473,74 €	45,52 €
0718	RESIDENCE ZENITH IV	MATOURY	007898	T3L	0,00	nov 2005	LLS	4,78 €	6,12 €	5,60 €	517,49 €	473,74 €	43,75 €
0718	RESIDENCE ZENITH IV	MATOURY	007899	T3L	0,00	nov 2005	LLS	4,78 €	6,14 €	5,60 €	519,26 €	473,74 €	45,52 €
0718	RESIDENCE ZENITH IV	MATOURY	007900	T4L	0,00	nov 2005	LLS	4,78 €	5,87 €	5,60 €	587,49 €	560,18 €	27,31 €
0718	RESIDENCE ZENITH IV	MATOURY	007862	T2L	0,00	nov 2005	LLS	4,78 €	6,48 €	5,60 €	453,57 €	392,12 €	61,45 €
0718	RESIDENCE ZENITH IV	MATOURY	007863	T1L	0,00	nov 2005	LLS	4,78 €	6,90 €	5,60 €	344,83 €	280,09 €	64,74 €
0718	RESIDENCE ZENITH IV	MATOURY	007864	T2L	0,00	nov 2005	LLS	4,78 €	6,48 €	5,60 €	453,57 €	392,12 €	61,45 €
0718	RESIDENCE ZENITH IV	MATOURY	007865	T4L	0,00	nov 2005	LLS	4,78 €	5,87 €	5,60 €	587,49 €	560,18 €	27,31 €
0718	RESIDENCE ZENITH IV	MATOURY	007866	T3L	0,00	nov 2005	LLS	4,78 €	6,18 €	5,60 €	509,15 €	461,36 €	47,79 €
0718	RESIDENCE ZENITH IV	MATOURY	007867	T5L	0,00	nov 2005	LLS	4,78 €	5,69 €	5,60 €	654,46 €	644,20 €	10,26 €
0840	RESIDENCE DES MOROSIS	ST LAURENT DU MAR	005041	T2	54,26	oct 1997	LTS	4,24 €	6,75 €	6,04 €	432,63 €	386,81 €	45,82 €
0840	RESIDENCE DES MOROSIS	ST LAURENT DU MAR	005058	T3	78,75	oct 1997	LTS	4,24 €	6,15 €	6,04 €	582,56 €	572,06 €	10,49 €
0840	RESIDENCE DES MOROSIS	ST LAURENT DU MAR	005060	T3	78,75	oct 1997	LTS	4,24 €	6,37 €	6,04 €	603,66 €	572,06 €	31,60 €
0840	RESIDENCE DES MOROSIS	ST LAURENT DU MAR	005047	T3	78,75	oct 1997	LTS	4,24 €	6,13 €	6,04 €	581,26 €	572,06 €	9,19 €
0840	RESIDENCE DES MOROSIS	ST LAURENT DU MAR	005042	T2	47,96	oct 1997	LTS	4,24 €	7,10 €	6,04 €	417,10 €	354,45 €	62,65 €
0840	RESIDENCE DES MOROSIS	ST LAURENT DU MAR	005043	T2	47,96	oct 1997	LTS	4,24 €	6,94 €	6,04 €	407,76 €	354,45 €	53,30 €
0840	RESIDENCE DES MOROSIS	ST LAURENT DU MAR	005049	T3	78,75	oct 1997	LTS	4,24 €	6,30 €	6,04 €	597,04 €	572,06 €	24,98 €
0906	IMMEUBLE DANTON	ST LAURENT DU MAR	005101	T2	51,00	janv 2002	LTS	4,97 €	7,56 €	6,67 €	493,06 €	435,51 €	57,55 €
0906	IMMEUBLE DANTON	ST LAURENT DU MAR	005102	T2	46,00	janv 2002	LTS	4,97 €	7,36 €	6,67 €	408,50 €	370,43 €	38,07 €
0906	IMMEUBLE DANTON	ST LAURENT DU MAR	005103	T2	46,00	janv 2002	LTS	4,97 €	7,39 €	6,67 €	410,39 €	370,43 €	39,95 €
0906	IMMEUBLE DANTON	ST LAURENT DU MAR	005104	T2	46,00	janv 2002	LTS	4,97 €	7,47 €	6,67 €	414,62 €	370,43 €	44,19 €
0906	IMMEUBLE DANTON	ST LAURENT DU MAR	005105	T2	46,00	janv 2002	LTS	4,97 €	7,57 €	6,67 €	419,95 €	370,43 €	49,52 €
1091	BARBADINE 2	MATOURY	007239	T4	0,00	janv 2012	LLS	5,38 €	5,78 €	5,60 €	539,79 €	522,65 €	17,14 €
1091	BARBADINE 2	MATOURY	007240	T4	0,00	janv 2012	LLS	5,38 €	5,76 €	5,60 €	538,23 €	522,65 €	15,58 €
1091	BARBADINE 2	MATOURY	007241	T4	0,00	janv 2012	LLS	5,38 €	5,78 €	5,60 €	539,79 €	522,65 €	17,14 €
1091	BARBADINE 2	MATOURY	007242	T4	0,00	janv 2012	LLS	5,38 €	5,76 €	5,60 €	538,23 €	522,65 €	15,58 €
1091	BARBADINE 2	MATOURY	007245	T4	0,00	janv 2012	LLS	5,38 €	5,77 €	5,60 €	538,60 €	522,65 €	15,95 €
1091	BARBADINE 2	MATOURY	007246	T4	0,00	janv 2012	LLS	5,38 €	5,78 €	5,60 €	539,79 €	522,65 €	17,14 €
1091	BARBADINE 2	MATOURY	007247	T4	0,00	janv 2012	LLS	5,38 €	5,76 €	5,60 €	538,27 €	522,65 €	15,62 €
1091	BARBADINE 2	MATOURY	007248	T4	0,00	janv 2012	LLS	5,38 €	5,68 €	5,60 €	530,09 €	522,65 €	7,44 €
1091	BARBADINE 2	MATOURY	007251	T4	0,00	janv 2012	LLS	5,38 €	5,76 €	5,60 €	538,23 €	522,65 €	15,58 €
1091	BARBADINE 2	MATOURY	007252	T4	0,00	janv 2012	LLS	5,38 €	5,64 €	5,60 €	526,47 €	522,65 €	3,82 €
1091	BARBADINE 2	MATOURY	007253	T4	0,00	janv 2012	LLS	5,38 €	5,76 €	5,60 €	538,23 €	522,65 €	15,58 €
1091	BARBADINE 2	MATOURY	007254	T4	0,00	janv 2012	LLS	5,38 €	5,76 €	5,60 €	538,29 €	522,65 €	15,64 €
1091	BARBADINE 2	MATOURY	007255	T4	0,00	janv 2012	LLS	5,38 €	5,76 €	5,60 €	538,23 €	522,65 €	15,58 €
1091	BARBADINE 2	MATOURY	007256	T4	0,00	janv 2012	LLS	5,38 €	5,67 €	5,60 €	529,51 €	522,65 €	6,86 €
1091	BARBADINE 2	MATOURY	007260	T4	0,00	janv 2012	LLS	5,38 €	5,78 €	5,60 €	539,79 €	522,65 €	17,14 €
1091	BARBADINE 2	MATOURY	007264	T4	0,00	janv 2012	LLS	5,38 €	5,76 €	5,60 €	538,23 €	522,65 €	15,58 €
1091	BARBADINE 2	MATOURY	007265	T4	0,00	janv 2012	LLS	5,38 €	5,78 €	5,60 €	539,79 €	522,65 €	17,14 €
1091	BARBADINE 2	MATOURY	007266	T4	0,00	janv 2012	LLS	5,38 €	5,70 €	5,60 €	532,60 €	522,65 €	9,95 €
1091	BARBADINE 2	MATOURY	007267	T4	0,00	janv 2012	LLS	5,38 €	5,78 €	5,60 €	539,79 €	522,65 €	17,14 €
1091	BARBADINE 2	MATOURY	007268	T4	0,00	janv 2012	LLS	5,38 €	5,76 €	5,60 €	538,23 €	522,65 €	15,58 €
1091	BARBADINE 2	MATOURY	007269	T5	0,00	janv 2012	LLS	5,38 €	5,63 €	5,60 €	606,96 €	603,35 €	3,61 €
1091	BARBADINE 2	MATOURY	007271	T4	0,00	janv 2012	LLS	5,38 €	5,78 €	5,60 €	539,79 €	522,65 €	17,14 €
1091	BARBADINE 2	MATOURY	007272	T4	0,00	janv 2012	LLS	5,38 €	5,76 €	5,60 €	538,23 €	522,65 €	15,58 €
1091	BARBADINE 2	MATOURY	007275	T4	0,00	janv 2012	LLS	5,38 €	5,76 €	5,60 €	537,66 €	522,65 €	15,01 €
1091	BARBADINE 2	MATOURY	007276	T4	0,00	janv 2012	LLS	5,38 €	5,76 €	5,60 €	538,23 €	522,65 €	15,58 €
1091	BARBADINE 2	MATOURY	007278	T5	0,00	janv 2012	LLS	5,38 €	5,63 €	5,60 €	606,96 €	603,35 €	3,61 €
1091	BARBADINE 2	MATOURY	007279	T4	0,00	janv 2012	LLS	5,38 €	5,76 €	5,60 €	538,24 €	522,65 €	15,59 €
1091	BARBADINE 2	MATOURY	007280	T4	0,00	janv 2012	LLS	5,38 €	5,76 €	5,60 €	538,23 €	522,65 €	15,58 €
1091	BARBADINE 2	MATOURY	007283	T4	0,00	janv 2012	LLS	5,38 €	5,76 €	5,60 €	538,23 €	522,65 €	15,58 €
1091	BARBADINE 2	MATOURY	007284	T4	0,00	janv 2012	LLS	5,38 €	5,68 €	5,60 €	530,09 €	522,65 €	7,44 €
1091	BARBADINE 2	MATOURY	007285	T4	0,00	janv 2012	LLS	5,38 €	5,79 €	5,60 €	540,76 €	522,65 €	18,11 €
1091	BARBADINE 2	MATOURY	007286	T4	0,00	janv 2012	LLS	5,38 €	5,75 €	5,60 €	537,43 €	522,65 €	14,78 €
1091	BARBADINE 2	MATOURY	007287	T4	0,00	janv 2012	LLS	5,38 €	5,76 €	5,60 €	538,23 €	522,65 €	15,58 €
1091	BARBADINE 2	MATOURY	007288	T4	0,00	janv 2012	LLS	5,38 €	5,76 €	5,60 €	538,23 €	522,65 €	15,58 €
1091	BARBADINE 2	MATOURY	007291	T4	0,00	janv 2012	LLS	5,38 €	5,76 €	5,60 €	538,23 €	522,65 €	15,58 €
1091	BARBADINE 2	MATOURY	007292	T4	0,00	janv 2012	LLS	5,38 €	5,76 €	5,60 €	538,23 €	522,65 €	15,58 €
1091	BARBADINE 2	MATOURY	007295	T5	0,00	janv 2012	LLS	5,38 €	5,63 €	5,60 €	606,96 €	603,35 €	3,61 €
1091	BARBADINE 2	MATOURY	007300	T5	0,00	janv 2012	LLS	5,38 €	5,63 €	5,60 €	606,96 €	603,35 €	3,61 €
1100	RES.LA VALLEE DE BOURDA	CAYENNE	007020	T4	0,00	juil 2004	LLS	5,00 €	7,14 €	6,14 €	704,36 €	605,55 €	98,81 €

Operation			Logements			Convention			Quittancement mensuel au 1er janvier 2015				
Code	Nom	Commune	Logement n°	Type Logt	Surface hab m2	Date d'effet ou signature	Financement	Taux mensuel maxi initial	Taux de loyer pratiqué	Taux de loyer maximal actualisé	Montant principal quitancé	Montant disponible (taux maxi)	Dépassement (€)
1100	RES.LA VALLEE DE BOURDA	CAYENNE	007021	T4	0,00	juil 2004	LLS	5,00 €	7,12 €	6,14 €	702,03 €	605,55 €	96,48 €
1100	RES.LA VALLEE DE BOURDA	CAYENNE	007022	T4	0,00	juil 2004	LLS	5,00 €	7,12 €	6,14 €	702,03 €	605,55 €	96,48 €
1100	RES.LA VALLEE DE BOURDA	CAYENNE	007023	T4	0,00	juil 2004	LLS	5,00 €	7,12 €	6,14 €	702,03 €	605,55 €	96,48 €
1100	RES.LA VALLEE DE BOURDA	CAYENNE	007024	T4	0,00	juil 2004	LLS	5,00 €	7,15 €	6,14 €	704,62 €	605,55 €	99,07 €
1100	RES.LA VALLEE DE BOURDA	CAYENNE	007025	T4	0,00	juil 2004	LLS	5,00 €	7,12 €	6,14 €	702,03 €	605,55 €	96,48 €
1100	RES.LA VALLEE DE BOURDA	CAYENNE	007026	T4	0,00	juil 2004	LLS	5,00 €	7,12 €	6,14 €	702,03 €	605,55 €	96,48 €
1100	RES.LA VALLEE DE BOURDA	CAYENNE	007027	T4	0,00	juil 2004	LLS	5,00 €	6,53 €	6,14 €	644,25 €	605,55 €	38,70 €
1100	RES.LA VALLEE DE BOURDA	CAYENNE	007028	T4	0,00	juil 2004	LLS	5,00 €	6,87 €	6,14 €	677,38 €	605,55 €	71,83 €
1100	RES.LA VALLEE DE BOURDA	CAYENNE	007029	T4	0,00	juil 2004	LLS	5,00 €	7,12 €	6,14 €	702,03 €	605,55 €	96,48 €
1100	RES.LA VALLEE DE BOURDA	CAYENNE	007030	T4	0,00	juil 2004	LLS	5,00 €	7,12 €	6,14 €	702,03 €	605,55 €	96,48 €
1100	RES.LA VALLEE DE BOURDA	CAYENNE	007031	T4	0,00	juil 2004	LLS	5,00 €	7,05 €	6,14 €	694,83 €	605,55 €	89,28 €
1100	RES.LA VALLEE DE BOURDA	CAYENNE	007032	T4	0,00	juil 2004	LLS	5,00 €	7,06 €	6,14 €	696,45 €	605,55 €	90,90 €
1100	RES.LA VALLEE DE BOURDA	CAYENNE	007033	T4	0,00	juil 2004	LLS	5,00 €	7,15 €	6,14 €	704,62 €	605,55 €	99,07 €
1100	RES.LA VALLEE DE BOURDA	CAYENNE	007034	T4	0,00	juil 2004	LLS	5,00 €	7,15 €	6,14 €	704,62 €	605,55 €	99,07 €
1100	RES.LA VALLEE DE BOURDA	CAYENNE	007035	T4	0,00	juil 2004	LLS	5,00 €	7,09 €	6,14 €	699,51 €	605,55 €	93,96 €
1100	RES.LA VALLEE DE BOURDA	CAYENNE	007036	T4	0,00	juil 2004	LLS	5,00 €	7,06 €	6,14 €	695,75 €	605,55 €	90,20 €
1100	RES.LA VALLEE DE BOURDA	CAYENNE	007037	T4	0,00	juil 2004	LLS	5,00 €	6,75 €	6,14 €	665,86 €	605,55 €	60,31 €
1100	RES.LA VALLEE DE BOURDA	CAYENNE	007038	T4	0,00	juil 2004	LLS	5,00 €	7,12 €	6,14 €	701,73 €	605,55 €	96,18 €
1100	RES.LA VALLEE DE BOURDA	CAYENNE	007039	T4	0,00	juil 2004	LLS	5,00 €	7,03 €	6,14 €	693,13 €	605,55 €	87,58 €
1100	RES.LA VALLEE DE BOURDA	CAYENNE	007040	T4	0,00	juil 2004	LLS	5,00 €	7,01 €	6,14 €	691,48 €	605,55 €	85,93 €
1100	RES.LA VALLEE DE BOURDA	CAYENNE	007041	T4	0,00	juil 2004	LLS	5,00 €	7,11 €	6,14 €	701,47 €	605,55 €	95,92 €
1100	RES.LA VALLEE DE BOURDA	CAYENNE	007042	T4	0,00	juil 2004	LLS	5,00 €	7,12 €	6,14 €	702,03 €	605,55 €	96,48 €
1100	RES.LA VALLEE DE BOURDA	CAYENNE	007043	T4	0,00	juil 2004	LLS	5,00 €	6,90 €	6,14 €	680,34 €	605,55 €	74,79 €
1100	RES.LA VALLEE DE BOURDA	CAYENNE	007045	T4	0,00	juil 2004	LLS	5,00 €	7,15 €	6,14 €	704,62 €	605,55 €	99,07 €
1100	RES.LA VALLEE DE BOURDA	CAYENNE	007046	T4	0,00	juil 2004	LLS	5,00 €	7,15 €	6,14 €	704,61 €	605,55 €	99,06 €
1100	RES.LA VALLEE DE BOURDA	CAYENNE	007047	T4	0,00	juil 2004	LLS	5,00 €	7,15 €	6,14 €	705,40 €	605,55 €	99,85 €
1100	RES.LA VALLEE DE BOURDA	CAYENNE	007048	T4	0,00	juil 2004	LLS	5,00 €	7,06 €	6,14 €	695,75 €	605,55 €	90,20 €
1100	RES.LA VALLEE DE BOURDA	CAYENNE	007049	T4	0,00	juil 2004	LLS	5,00 €	7,05 €	6,14 €	694,90 €	605,55 €	89,35 €
1100	RES.LA VALLEE DE BOURDA	CAYENNE	007050	T4	0,00	juil 2004	LLS	5,00 €	7,12 €	6,14 €	702,03 €	605,55 €	96,48 €
1100	RES.LA VALLEE DE BOURDA	CAYENNE	007051	T4	0,00	juil 2004	LLS	5,00 €	7,15 €	6,14 €	704,62 €	605,55 €	99,07 €
1100	RES.LA VALLEE DE BOURDA	CAYENNE	007052	T4	0,00	juil 2004	LLS	5,00 €	7,00 €	6,14 €	690,53 €	605,55 €	84,98 €
1100	RES.LA VALLEE DE BOURDA	CAYENNE	007053	T4	0,00	juil 2004	LLS	5,00 €	7,12 €	6,14 €	702,03 €	605,55 €	96,48 €
1100	RES.LA VALLEE DE BOURDA	CAYENNE	007054	T4	0,00	juil 2004	LLS	5,00 €	7,05 €	6,14 €	694,90 €	605,55 €	89,35 €
1100	RES.LA VALLEE DE BOURDA	CAYENNE	007055	T4	0,00	juil 2004	LLS	5,00 €	7,12 €	6,14 €	702,03 €	605,55 €	96,48 €
1200	RES.LA VALLEE DE BOURDA	CAYENNE	007057	T3	0,00	juil 2004	LLS	5,00 €	6,17 €	6,14 €	485,44 €	482,96 €	2,48 €
1200	RES.LA VALLEE DE BOURDA	CAYENNE	007060	T3	0,00	juil 2004	LLS	5,00 €	6,20 €	6,14 €	487,50 €	482,96 €	4,54 €
1200	RES.LA VALLEE DE BOURDA	CAYENNE	007061	T3	0,00	juil 2004	LLS	5,00 €	6,19 €	6,14 €	500,23 €	496,48 €	3,75 €
1200	RES.LA VALLEE DE BOURDA	CAYENNE	007063	T3	0,00	juil 2004	LLS	5,00 €	6,20 €	6,14 €	487,50 €	482,96 €	4,54 €
1200	RES.LA VALLEE DE BOURDA	CAYENNE	007064	T3	0,00	juil 2004	LLS	5,00 €	6,19 €	6,14 €	500,23 €	496,48 €	3,75 €
1200	RES.LA VALLEE DE BOURDA	CAYENNE	007066	T3	0,00	juil 2004	LLS	5,00 €	6,20 €	6,14 €	487,50 €	482,96 €	4,54 €
1200	RES.LA VALLEE DE BOURDA	CAYENNE	007073	T3	0,00	juil 2004	LLS	5,00 €	6,19 €	6,14 €	500,23 €	496,48 €	3,75 €
1200	RES.LA VALLEE DE BOURDA	CAYENNE	007075	T3	0,00	juil 2004	LLS	5,00 €	6,20 €	6,14 €	487,50 €	482,96 €	4,54 €
1200	RES.LA VALLEE DE BOURDA	CAYENNE	007078	T3	0,00	juil 2004	LLS	5,00 €	6,17 €	6,14 €	484,94 €	482,96 €	1,98 €
1200	RES.LA VALLEE DE BOURDA	CAYENNE	007084	T3	0,00	juil 2004	LLS	5,00 €	6,22 €	6,14 €	489,30 €	482,96 €	6,34 €
1200	RES.LA VALLEE DE BOURDA	CAYENNE	007085	T3	0,00	juil 2004	LLS	5,00 €	6,19 €	6,14 €	500,23 €	496,48 €	3,75 €
1200	RES.LA VALLEE DE BOURDA	CAYENNE	007080	T2	0,00	juil 2004	LLS	5,00 €	6,20 €	6,14 €	394,86 €	391,21 €	3,65 €
1200	RES.LA VALLEE DE BOURDA	CAYENNE	007082	T2	0,00	juil 2004	LLS	5,00 €	6,20 €	6,14 €	394,86 €	391,21 €	3,65 €
1200	RES.LA VALLEE DE BOURDA	CAYENNE	007094	T3	0,00	juil 2004	LLS	5,00 €	6,19 €	6,14 €	500,23 €	496,48 €	3,75 €
1200	RES.LA VALLEE DE BOURDA	CAYENNE	007089	T2	0,00	juil 2004	LLS	5,00 €	6,20 €	6,14 €	394,86 €	391,21 €	3,65 €
1200	RES.LA VALLEE DE BOURDA	CAYENNE	007091	T2	0,00	juil 2004	LLS	5,00 €	6,20 €	6,14 €	394,86 €	391,21 €	3,65 €
1300	RES.LA VALLEE DE BOURDA	CAYENNE	007485	T2	0,00	juil 2004	LLS	5,00 €	6,30 €	6,14 €	328,11 €	319,97 €	8,14 €
1300	RES.LA VALLEE DE BOURDA	CAYENNE	007489	T2	0,00	juil 2004	LLS	5,00 €	6,30 €	6,14 €	328,11 €	319,97 €	8,14 €
1300	RES.LA VALLEE DE BOURDA	CAYENNE	007494	T2	0,00	juil 2004	LLS	5,00 €	6,18 €	6,14 €	321,94 €	319,97 €	1,97 €
1300	RES.LA VALLEE DE BOURDA	CAYENNE	007496	T2	0,00	juil 2004	LLS	5,00 €	6,30 €	6,14 €	328,11 €	319,97 €	8,14 €
1300	RES.LA VALLEE DE BOURDA	CAYENNE	007439	T2	0,00	juil 2004	LLS	5,00 €	6,18 €	6,14 €	296,61 €	294,79 €	1,82 €
1300	RES.LA VALLEE DE BOURDA	CAYENNE	007441	T2	0,00	juil 2004	LLS	5,00 €	6,18 €	6,14 €	296,61 €	294,79 €	1,82 €
1300	RES.LA VALLEE DE BOURDA	CAYENNE	007443	T2	0,00	juil 2004	LLS	5,00 €	6,17 €	6,14 €	296,22 €	294,79 €	1,43 €
1300	RES.LA VALLEE DE BOURDA	CAYENNE	007470	T2	0,00	juil 2004	LLS	5,00 €	6,17 €	6,14 €	296,38 €	294,79 €	1,59 €
1300	RES.LA VALLEE DE BOURDA	CAYENNE	007472	T2	0,00	juil 2004	LLS	5,00 €	6,16 €	6,14 €	295,69 €	294,79 €	0,90 €
1300	RES.LA VALLEE DE BOURDA	CAYENNE	007474	T2	0,00	juil 2004	LLS	5,00 €	6,16 €	6,14 €	295,69 €	294,79 €	0,90 €
1300	RES.LA VALLEE DE BOURDA	CAYENNE	007480	T2	0,00	juil 2004	LLS	5,00 €	6,18 €	6,14 €	321,94 €	319,97 €	1,97 €
1300	RES.LA VALLEE DE BOURDA	CAYENNE	007429	T2	0,00	juil 2004	LLS	5,00 €	6,17 €	6,14 €	321,52 €	319,97 €	1,55 €
1300	RES.LA VALLEE DE BOURDA	CAYENNE	007434	T2	0,00	juil 2004	LLS	5,00 €	6,17 €	6,14 €	318,43 €	316,90 €	1,53 €
1300	RES.LA VALLEE DE BOURDA	CAYENNE	007446	T2	0,00	juil 2004	LLS	5,00 €	6,25 €	6,14 €	299,81 €	294,79 €	5,02 €
1300	RES.LA VALLEE DE BOURDA	CAYENNE	007448	T2	0,00	juil 2004	LLS	5,00 €	6,20 €	6,14 €	297,36 €	294,79 €	2,57 €
1300	RES.LA VALLEE DE BOURDA	CAYENNE	007450	T2	0,00	juil 2004	LLS	5,00 €	6,26 €	6,14 €	300,50 €	294,79 €	5,71 €
1300	RES.LA VALLEE DE BOURDA	CAYENNE	007452	T2	0,00	juil 2004	LLS	5,00 €	6,20 €	6,14 €	297,36 €	294,79 €	2,57 €
1300	RES.LA VALLEE DE BOURDA	CAYENNE	007454	T2	0,00	juil 2004	LLS	5,00 €	6,25 €	6,14 €	299,81 €	294,79 €	5,02 €
1300	RES.LA VALLEE DE BOURDA	CAYENNE	007456	T2	0,00	juil 2004	LLS	5,00 €	6,25 €	6,14 €	299,81 €	294,79 €	5,02 €
1300	RES.LA VALLEE DE BOURDA	CAYENNE	007457	T2	0,00	juil 2004	LLS	5,00 €	6,17 €	6,14 €	296,22 €	294,79 €	1,43 €
1300	RES.LA VALLEE DE BOURDA	CAYENNE	007459	T2	0,00	juil 2004	LLS	5,00 €	6,16 €	6,14 €	295,69 €	294,79 €	0,90 €

Operation			Logements			Convention			Quittancement mensuel au 1er janvier 2015				
Code	Nom	Commune	Logement n°	Type Logt	Surface hab m2	Date d'effet ou signature	Financement	Taux mensuel maxi initial	Taux de loyer pratiqué	Taux de loyer maximal actualisé	Montant principal quitancé	Montant disponible (taux maxi)	Dépassement (€)
1300	RES.LA VALLEE DE BOURDA	CAYENNE	007461	T2	0,00	juil 2004	LLS	5,00 €	6,18 €	6,14 €	296,61 €	294,79 €	1,82 €
1300	RES.LA VALLEE DE BOURDA	CAYENNE	007465	T2	0,00	juil 2004	LLS	5,00 €	6,17 €	6,14 €	321,52 €	319,97 €	1,55 €
3104	HAMEAU DES PRUNIERS	REMIRE MONTJOLY	007637	T3	0,00	juil 2003	LLS	4,41 €	5,81 €	5,58 €	456,61 €	438,52 €	18,09 €
3104	HAMEAU DES PRUNIERS	REMIRE MONTJOLY	007642	T3	0,00	juil 2003	LLS	4,41 €	5,81 €	5,58 €	456,61 €	438,52 €	18,09 €
3104	HAMEAU DES PRUNIERS	REMIRE MONTJOLY	007651	T3	0,00	juil 2003	LLS	4,41 €	5,81 €	5,58 €	456,61 €	438,52 €	18,09 €
3104	HAMEAU DES PRUNIERS	REMIRE MONTJOLY	007658	T3	0,00	juil 2003	LLS	4,41 €	5,76 €	5,58 €	452,80 €	438,52 €	14,28 €
3104	HAMEAU DES PRUNIERS	REMIRE MONTJOLY	007659	T3	0,00	juil 2003	LLS	4,41 €	5,76 €	5,58 €	452,80 €	438,52 €	14,28 €
3104	HAMEAU DES PRUNIERS	REMIRE MONTJOLY	007660	T3	0,00	juil 2003	LLS	4,41 €	5,76 €	5,58 €	452,80 €	438,52 €	14,28 €
3104	HAMEAU DES PRUNIERS	REMIRE MONTJOLY	007663	T3	0,00	juil 2003	LLS	4,41 €	5,76 €	5,58 €	452,80 €	438,52 €	14,28 €
3104	HAMEAU DES PRUNIERS	REMIRE MONTJOLY	007665	T3	0,00	juil 2003	LLS	4,41 €	5,76 €	5,58 €	452,80 €	438,52 €	14,28 €
3104	HAMEAU DES PRUNIERS	REMIRE MONTJOLY	007666	T3	0,00	juil 2003	LLS	4,41 €	5,76 €	5,58 €	452,80 €	438,52 €	14,28 €
3104	HAMEAU DES PRUNIERS	REMIRE MONTJOLY	007668	T3	0,00	juil 2003	LLS	4,41 €	5,81 €	5,58 €	456,61 €	438,52 €	18,09 €
3104	HAMEAU DES PRUNIERS	REMIRE MONTJOLY	007672	T3	0,00	juil 2003	LLS	4,41 €	5,78 €	5,58 €	452,80 €	437,02 €	15,78 €
3104	HAMEAU DES PRUNIERS	REMIRE MONTJOLY	007673	T3	0,00	juil 2003	LLS	4,41 €	5,76 €	5,58 €	452,80 €	438,52 €	14,28 €
3104	HAMEAU DES PRUNIERS	REMIRE MONTJOLY	007674	T3	0,00	juil 2003	LLS	4,41 €	5,76 €	5,58 €	452,80 €	438,52 €	14,28 €
3104	HAMEAU DES PRUNIERS	REMIRE MONTJOLY	007676	T3	0,00	juil 2003	LLS	4,41 €	5,73 €	5,58 €	450,22 €	438,52 €	11,70 €
3104	HAMEAU DES PRUNIERS	REMIRE MONTJOLY	007682	T3	0,00	juil 2003	LLS	4,41 €	5,76 €	5,58 €	452,82 €	438,52 €	14,30 €
3104	HAMEAU DES PRUNIERS	REMIRE MONTJOLY	007683	T3	0,00	juil 2003	LLS	4,41 €	5,81 €	5,58 €	456,61 €	438,52 €	18,09 €
3104	HAMEAU DES PRUNIERS	REMIRE MONTJOLY	007684	T3	0,00	juil 2003	LLS	4,41 €	5,76 €	5,58 €	452,80 €	438,52 €	14,28 €
3104	HAMEAU DES PRUNIERS	REMIRE MONTJOLY	007688	T3	0,00	juil 2003	LLS	4,41 €	5,76 €	5,58 €	452,80 €	438,52 €	14,28 €
3104	HAMEAU DES PRUNIERS	REMIRE MONTJOLY	007694	T3	0,00	juil 2003	LLS	4,41 €	5,81 €	5,58 €	456,61 €	438,52 €	18,09 €
3104	HAMEAU DES PRUNIERS	REMIRE MONTJOLY	007702	T3	0,00	juil 2003	LLS	4,41 €	5,81 €	5,58 €	456,61 €	438,52 €	18,09 €
3104	HAMEAU DES PRUNIERS	REMIRE MONTJOLY	007703	T3	0,00	juil 2003	LLS	4,41 €	5,81 €	5,58 €	456,61 €	438,52 €	18,09 €
3104	HAMEAU DES PRUNIERS	REMIRE MONTJOLY	007706	T3	0,00	juil 2003	LLS	4,41 €	5,73 €	5,58 €	450,22 €	438,52 €	11,70 €
3104	HAMEAU DES PRUNIERS	REMIRE MONTJOLY	007709	T3	0,00	juil 2003	LLS	4,41 €	5,82 €	5,58 €	457,27 €	438,52 €	18,75 €
3116	VILLAGE SABRINA	MATOURY	007726	T3	0,00	janv 2004	LLS	4,36 €	5,59 €	5,51 €	474,95 €	468,67 €	6,28 €
3116	VILLAGE SABRINA	MATOURY	007736	T3	0,00	janv 2004	LLS	4,36 €	5,59 €	5,51 €	474,92 €	468,67 €	6,25 €
3116	VILLAGE SABRINA	MATOURY	007729	T3	0,00	janv 2004	LLS	4,36 €	5,59 €	5,51 €	474,95 €	468,67 €	6,28 €
3116	VILLAGE SABRINA	MATOURY	007737	T3	0,00	janv 2004	LLS	4,36 €	5,56 €	5,51 €	472,73 €	468,67 €	4,06 €
3116	VILLAGE SABRINA	MATOURY	007738	T3	0,00	janv 2004	LLS	4,36 €	5,54 €	5,51 €	470,72 €	468,67 €	2,05 €
3116	VILLAGE SABRINA	MATOURY	007715	T3	0,00	janv 2004	LLS	4,36 €	5,56 €	5,51 €	472,73 €	468,67 €	4,06 €
3116	VILLAGE SABRINA	MATOURY	007716	T3	0,00	janv 2004	LLS	4,36 €	5,56 €	5,51 €	472,87 €	468,67 €	4,20 €
3116	VILLAGE SABRINA	MATOURY	007719	T3	0,00	janv 2004	LLS	4,36 €	5,59 €	5,51 €	474,95 €	468,67 €	6,28 €
3116	VILLAGE SABRINA	MATOURY	007720	T3	0,00	janv 2004	LLS	4,36 €	5,56 €	5,51 €	472,87 €	468,67 €	4,20 €
3116	VILLAGE SABRINA	MATOURY	007724	T3	0,00	janv 2004	LLS	4,36 €	5,54 €	5,51 €	470,72 €	468,67 €	2,05 €
123	FOYER POLYCARPE ATG	CAYENNE	Foyer	0	0,00	oct 2008	LLTS	4,90 €	6,67 €	5,37 €	3 243,62 €	2 609,07 €	634,56 €
												TOTAUX	44 024 €

Siguy : régularisations des charges 2013 supérieures à 180 €

HP1	libl patrimoine	Cumul provisions 2013	Quote-part vacance 2013	Dépenses 2011	Dépenses 2012	Dépenses 2013	Nb de lgts	Montant de la régularisation 2013
0042	IRACOUBO-SAINT JOSEPH	1 577 €	1 147 €	7 458 €	9 491 €	8 254 €	6	1 113 €
0069	RESIDENCE LES FIGUIERS	4 317 €	1 275 €	10 832 €	11 817 €	14 039 €	11	884 €
0033	CHATENAY IV INDIVIDUEL	8 627 €	2 175 €	17 453 €	14 895 €	20 907 €	16	768 €
0045	POINTE MAHURY	149 €	880 €	993 €	4 752 €	4 702 €	6	759 €
5106	CITE GRANT	4 739 €	292 €	13 300 €	10 184 €	13 073 €	12	694 €
0048	MONT-LUCAS 1	103 855 €	6 510 €	91 095 €	81 807 €	172 430 €	113	607 €
0425	RESIDENCE BELUCE	21 694 €	780 €	45 113 €	46 554 €	46 161 €	44	556 €
0457	REGINA PATAWA	116 €	5 967 €			7 500 €	15	492 €
0122	MOUTENDE 3	1 198 €	1 595 €			3 118 €	5	384 €
0450	PETIT LUCAS	31 200 €	456 €			52 334 €	60	352 €
0116	RESIDENCE CERON	4 445 €	344 €			11 050 €	19	348 €
0840	RESIDENCE DES MOROSIS	12 039 €	353 €			25 207 €	42	314 €
0118	18 Rue DEVEZE	3 098 €	360 €			4 751 €	6	275 €
0119	26 à 30 Rue LOUIS BLANC	8 695 €	2 025 €			12 644 €	15	263 €
0401	QUARTIER BAMBOU	2 478 €	0 €			4 741 €	10	226 €
0127	RESIDENCE 8 Rue DEVEZE	962 €	2 972 €			4 184 €	16	201 €
3116	VILLAGE SABRINA	12 867 €	597 €			17 581 €	24	196 €
0130	Résidence BADIANE	7 888 €	0 €			0 €	43	-183 €
0046	MONT-LUCAS 1	42 657 €	485 €			31 555 €	60	-185 €
0905	IMMEUBLE DONTON 2	2 844 €	0 €			1 363 €	8	-185 €
0040	CABASSOU 2	65 450 €	413 €			45 805 €	106	-185 €
0449	LA PEPINIERE	7 334 €	338 €			4 518 €	15	-188 €
0057	LA BARBADINE	102 091 €	1 362 €			74 218 €	146	-191 €
0100	RESIDENCE LES RIVAGES	47 976 €	1 060 €			28 339 €	94	-209 €
0132	LES Ecollectifs ES V	84 410 €	15 669 €			31 745 €	243	-217 €
0601	RESIDENCE DAMAS	1 262 €	16 €			391 €	4	-218 €
0125	RESIDENCE AIMARA	2 290 €	0 €			0 €	10	-229 €
0054	LES JACARANDAS	82 645 €	2 154 €			48 758 €	142	-239 €
0124	RES.LES TROIS MONTS	39 491 €	5 458 €			19 697 €	80	-247 €
0047	MONT-LUCAS 1	72 803 €	710 €			49 678 €	92	-251 €
0018	ZEPHIR collectifs LECTIF (A)	31 450 €	321 €			16 097 €	60	-256 €
0038	CABASSOU 1	164 900 €	2 512 €	117 235 €	138 619 €	103 600 €	238	-258 €
1200	RES.LA VALLEE DE BOURDA	35 182 €	299 €			20 654 €	51	-285 €
0076	LOTISSEMENTS LES BUISSON	8 476 €	40 €			2 731 €	20	-287 €
0019	ZEPHIR collectifs LECTIF (B)	18 665 €	0 €			9 380 €	31	-300 €
0445	EMILIO PASCAL II	3 355 €	0 €			0 €	11	-305 €
0909	MARINA UR	5 986 €	80 €			2 009 €	13	-306 €
0114	RESIDENCE LES SAPOTES	45 540 €	0 €			21 520 €	78	-308 €
0073	RESIDENCE SAINT MAURICE	13 688 €	27 €			4 852 €	28	-316 €
0406	BEGONIAS	3 735 €	716 €			2 468 €	4	-317 €
1300	RES.LA VALLEE DE BOURDA	48 895 €	400 €			23 092 €	77	-335 €
0117	RES.SAINT-MAURICE 3	84 778 €	738 €			42 354 €	121	-351 €
0021	ZEPHIR collectifs LECTIF (D)	25 252 €	111 €			7 228 €	50	-360 €
103B	RESIDENCE LES BALATE	43519,13	86,39			16968,74	72	-369 €
0102	RESIDENCE LES PEPITES	54 500 €	307 €	28 753 €	19 434 €	18 667 €	92	-389 €
0020	ZEPHIR collectifs LECTIF (C)	11 554 €	55 €			3 690 €	20	-393 €
0089	LA GRANDE CONSOUDE 2	20 769 €	999 €			6 302 €	33	-438 €
0105	RESIDENCE MONTRAVEL	12 896 €	69 €			3 696 €	20	-460 €
0110	RESIDENCE TOURTET	4 253 €	7 €			52 €	9	-467 €
0034	HAMEAU DE LA PLAGE	2 987 €	190 €			1 088 €	4	-475 €
0093	RESIDENCE NOVAPARC 1	16 026 €	246 €	6 192 €	9 794 €	4 500 €	23	-501 €
0121	RES. SAINT-MAURICE IV	42 029 €	452 €	0 €	14 249 €	13 818 €	48	-588 €
0094	RESIDENCE NOVAPARC 2	24 048 €	95 €	7 868 €	6 631 €	884 €	35	-662 €
0079	LES TERRASSES DE RABAN	57 796 €	655 €	32 008 €	31 266 €	19 114 €	53	-730 €
109I	BARBADINE 2	61 858 €	0 €	27 007 €	26 186 €	0 €	68	-910 €
0113	RESIDENCE ARC EN CIEL	129 143 €	767 €	1 146 €	26 900 €	27 444 €	102	-997 €

Tableau des sanctions concernant les infractions aux règles d'attribution de logements

Nombre d'attributions sur la période contrôlée : 2603
Nombre de dossiers étudiés : 35
Nombre de dossiers irréguliers constatés : 28

Code	Programme	N° Logt	Numéro unique	Date décision CAL	Date signature du bail	Financement	Irrégularités ou infractions constatées	loyers mensuel (€)	Sanctions pécunière maximale (€)
144	KAMOUGUE	16 548	nc	20/11/14	04/06/15	LLS	Absence de numéro unique ; pas de dossier technique	435,27	7 834
108	Résidence ANHINGA	15 079	973091401808111524		12/09/14	PLS	Attribution hors CAL ;Absence de dossier technique et de justificatifs enfants	548,28	9 869
136	JARDINS DE PIERRE	16 176	973081301316711524		19/09/13	PLS	Attribution hors CAL ; dossier incomplet (situation conjugale et enfants) ;	589,09	10 603
132	ECOLES V	15 943	973091200782111524		22/10/13	LLS	Dossier incomplet (livret famille) ; attribution hors CAL	537,15	9 668
130	BADIANE	16 135	973071301275411524		01/10/13	LLS	Dépassement des plafonds de ressources LLS de 37% ; concubine non déclarée (bail avec la fille de la concubine) ; attribution à un employé hors CAL autorisée par le DG ; contingent mairie non respecté ; pas de dossier technique ;	752,33	13 541
57	BARBADINE	3 242	973051401753311647	28/05/14	02/07/14	LLS	une seule des 3 candidats proposés par la région présentée en CAL ; demande de numéro unique non radiée après l'attribution du logement	626,72	11 280
108	Résidence ANHINGA	15 054	nc		21/11/14	PLS	Pas de passage en CAL ; attribution à une personne morale non autorisée	475,48	8 558
108	Résidence ANHINGA	15 085	nc		21/11/14	PLS	Pas de passage en CAL ; attribution à une personne morale non autorisée	475,48	8 558
441	AWALA YALIMAPO	10 709	973061301226711524		23/08/13	LLS	Dépassement des plafonds LLS de 54% ; Attribution hors CAL	417,17	7 509
139	SUZINI 3	16 388	973111005311311524	20/03/13	30/03/15	LLS	Dossier incomplet (ressources N-2 et livret de famille) ; pas de passage en CAL (le PV joint datant de 2013 ne précise pas le logement attribué) ;	487,62	8 777
130	BADIANE	16 136	973051301113311524		01/10/13	LLS	Attribution hors CAL ; remise 20% salarié ; Dossier incomplet (concubin et enfants) ; dépassement de 71% des plafonds LLS	567,96	10 223
132	ECOLES V	15 815	973111201052011524		03/04/13	LLS	Dépassement plafonds ressources LLS de 14% ; Attribution hors CAL	427,36	7 692
108	Résidence ANHINGA	15 088	nc		05/02/14	PLS	Attribution hors CAL (mutation) ; absence de numéro unique	711,18	12 801
132	ECOLES V	15 943	973051401628611524		05/09/14	LLS	Dossier incomplet (dossier complet concubin) ; Attribution hors CAL	540,86	9 735
79	LES TERRASSES DE RABAN	4 260	973041200511011524		28/01/14	LLS	Attribution hors CAL ; Numéro unique non radié après l'attribution	520,41	9 367
50	MONT-LUCAS III	2 585	973051301120411524	26/06/13	11/07/13	LLS	dossier incomplet (revenus N-2) ; logement non désigné formellement lors de la CAL du 26 juin 2013 ; dépassement plafonds de ressources (déclarés) LLS de 23%	401,69	7 230
132	ECOLES V	16 020	973071201139111524		27/06/13	LLS	Attribution hors CAL	423,68	7 626
120	RESIDENCE LABERGERIE	15 527	973040904141911524		16/05/12	PLS	Attribution hors CAL ; dépassement plafonds PLS de 24%	659,46	11 870
50	MONT-LUCAS III	2 601	973091401817611524	24/09/14	29/10/14	LLS	Dossier incomplet (enfant)	426,11	7 669
89	LA GRANDE CONSOUDE 2	15 012	973101401852911524		17/12/14	PLI	Dépassement des plafonds de resources PLI ; absence de CAL ; absence dossier technique	845,48	15 218
148	Résidence LA PIROGUE	16 791	nc	10/12/14	01/01/15	LLS	Dossier incomplet (ressources et livret famille) ; absence de numéro unique	536,13	9 650
108	Résidence ANHINGA	15 075	nc		29/10/14	PLS	Pas de passage en CAL ; absence numéro unique ;	548,28	9 869
131	KENYA	16 043	nc	26/01/14	13/03/14	PLS	Attestation numéro unique non fournie	738,28	13 289
128	Résidence SAINTE AGATHE	15 739	nc	28/05/14	17/07/14	LLS	Dossier non fourni	682,81	12 290
132	LES ECOLES V	15 962	nc		04/09/14	LLS	Absence de numéro unique ; pas de passage en CAL (mutation) ;	551,06	9 919
108	ANHINGA	15 059	973091401809111524		01/10/14	PLS	Dépassement des plafonds PLS de 50% ; Attribution hors CAL	475,48	8 558
1100	VALLEE DE BOURDA	7 033	nc		14/10/13	LLS	Dossier incomplet (identité et enfants) ; Attribution hors CAL ; dépassement des plafonds LLS de 21%	700,63	12 611
132	ECOLES V	15 985	973111100156111524		23/10/13	LLS	Attribution hors CAL	477,26	8 590
							TOTAL DE LA SANCTION PECUNIERE MAXIMALE (€)		**280 404**

Liste des demandes de logements non radiées ou non enregistrées suite à l'attribution d'un logement entre le 1er septembre et le 5 octobre 2015

Radiées	21	44%
Non enregistrées	8	17%
Non radiées	19	40%

N° UNIQUE	UG	Goupe	CITE	Type	Finan.	Date bail	Demande SNE
973081502232811524	016645	0146	RES.LES ANGELIQUES	T2	PLS	01/09/15	Non radiée
973081502271611524	016654	0146	RES.LES ANGELIQUES	T2	PLS	02/09/15	Non radiée
973011501949211524	016676	0146	RES.LES ANGELIQUES	T2	PLS	02/09/15	Non radiée
NC	003144	0057	LA BARBADINE	T3	LLS	03/09/15	Non enregistrée
NC	015121	0087	LES EAUX VIVES	T3	LLS	03/09/15	Non enregistrée
NC	007909	071B	RESIDENCE ZENITH IV	T3L	LLS	08/09/15	Non enregistrée
973121401898311526	007418	0909	MARINA UR	T1	LIBRE	09/09/15	Non radiée
973101005074211524	010390	0453	LES ORCHIDEES	T4	LLS	10/09/15	Non radiée
973081502271811524	016694	0146	RES.LES ANGELIQUES	T2	PLS	11/09/15	Non radiée
973011501935911524	015637	0124	RES.LES TROIS MONTS	T2	LLS	14/09/15	Non radiée
NC	010810	0425	RESIDENCE BELUCE	T3	LLS	14/09/15	Non enregistrée
NC	005056	0840	RESIDENCE DES MOROSIS	T5	LLS	15/09/15	Non enregistrée
973071501184211524	015052	0108	Résidence ANHINGA	T2	PLS	15/09/15	Non radiée
973071502230411526	016679	0146	RES.LES ANGELIQUES	T3	PLS	15/09/15	Non radiée
NC	004263	0079	LES TERRASSES DE RABAN	T4	LLS	17/09/15	Non enregistrée
973071501184211524	004940	0104	RESIDENCE MOUTENDE	T2	LLSS	21/09/15	Non radiée
973081502299911647	016646	0146	RES.LES ANGELIQUES	T3	PLS	22/09/15	Non radiée
973071401715011647	005168	0620	REHABILITATION ET GESTIO	T2	LLSS	23/09/15	Non radiée
NC	002231	0048	MONT-LUCAS 1	T3	LLS	23/09/15	Non enregistrée
973091502438211524	001089	0029	RENOVATION COLLECTIF (V)	T2	LLSS	28/09/15	Non radiée
NC	001685	0038	CABASSOU 1	T2	LLS	29/09/15	Non enregistrée
973031502005111524	002868	0054	LES JACARANDAS	T6	LLS	29/09/15	Non radiée
973071502222611524	016743	0146	RES.LES ANGELIQUES	T2	PLS	01/10/15	Non radiée
9730509041696GEDDE	015227	0117	RES.SAINT-MAURICE 3	T3H	LLS	01/10/15	Non radiée
973081502373011524	016682	0146	RES.LES ANGELIQUES	T2	PLS	01/10/15	Non radiée
973031301012411524	016774	0148	Résidence LA PIROGUE	T4	LLS	01/10/15	Non radiée
973071502305311526	003611	0067	CHATEAU D'EAU	T4	LLS	05/10/15	Non radiée

LISTE ET STATUT DES RECLAMATIONS SAISIES DANS LE PROGICIEL IKOS

	2011		2012		2013		2014		Avancement 2015 (2)		Total	
Statut de la réclamation (1)	**Nombre**	**Prix TTC facturé**	**Nombre**	**Prix TTC facturé**	**Nombre**	**Prix TTC facturé**	**Nombre**	**Prix TTC facturé**	**Nombre**	**Prix TTC facturé**	**Nombre réclamations**	**Prix TTC facturé**
Affaire traitée	2 319	2 395 967 €	2 619	2 246 456 €	2 771	2 439 764 €	2 733	2 468 658 €	1 754	1 523 143 €	12 196	11 073 987 €
Annulé	19	1 515 €	22	744 €	19	440 €	11		26		97	2 699 €
Clos	223	207 179 €	17	16 403 €	7	11 787 €	213	204 710 €	23	23 017 €	483	463 097 €
En cours	123		103		99		112		268		705	
Engagé	145	148 060 €	141	58 250 €	131	67 070 €	197	185 294 €	426	438 749 €	1 040	897 423 €
Enregistré	1 106		1 105		1 112		1 221		1 282		5 826	
Rejeté	1		2		1		3				7	
Visé	5		2		1		2		1		11	
Total général	**3 941**	**2 752 722 €**	**4 011**	**2 321 853 €**	**4 141**	**2 519 061 €**	**4492**	**2 858 662 €**	**3780**	**1 984 909 €**	**20 365**	**12 437 206 €**

(1) Source Ikos

(2) Données partielles au 9 septembre 2015

Vérification respect obligation de gardiennage ou de surveillance
(Logements collectifs concernés par l'article R271-1 du Code de la sécurité intérieure)

Commune	Programme	Logts collectifs	Obligation gardiennage (par ensemble)	Effectifs Siguy (ETP)	BONI/MALI version Gerant, OPMB et Technicien en plein (100 %)	Secteur de rattachement	Personnel du secteur rattaché à 100 %	Nécessité de renforcer la presence	Secteur à scinder
CAYENNE	CABASSOU 1	238		2					
	CABASSOU 2	106		1					
	TOTAL CABASSOU	344	3	3	0	1	3	0	oui
	CHATENAY 1	40		1					
	CHATENAY 3	155		2					
	TOTAL CHATENAY	195	1	3	2	6	1	0	oui
	LA GRANDE CONSOUDE	96							
	LA GRANDE CONSOUDE 2	15							
	TOTAL LA GRANDE CONSOUDE	111	1	0	-1	6	1	0	oui
	MONT-LUCAS I	265		2					
	MONT-LUCAS II	184							
	MONT-LUCAS III	200		2					
	MONT-LUCAS IV	44							
	TOTAL MONT-LUCAS	693	6	4	-2	2	4	2	oui
	RENOVATION COLLECTIF (V)	40							
	RENOVATION URB.COLL(C&Y)	63		3					
	RENOVATION URB.COLL(X&Y)	54							
	RENOVATION URBAINE 2 TR	39							
	FLORALIES	103							
	TOTAL LA RENO	299	2	3	1	3	3	0	non
	ZEPHIR COLLECTIF (A)	60							
	ZEPHIR COLLECTIF (B)	31							
	ZEPHIR COLLECTIF (C)	20							
	ZEPHIR COLLECTIF (D)	50							
	TOTAL ZEPHIR	161	1	3	2	4	1	0	non
	LES JACARANDAS	142	1	0	-1	6	1	0	oui
	LES JARDINS DU COLLEGE	121	1	0	-1	6	0	1	oui
	RES.LA VALLEE DE BOURDA	128	1	0	-1	4	1	0	non
	RES.LES ANGELIQUES	184	1	0	-1	6	0	1	oui
	RESIDENCE NOVAPARC 3	90							
	RESIDENCE NOVAPARC 6	18							
	RESIDENCE NOVAPARC 7	72							
	RESIDENCE NOVAPARC IV	48							
	RESIDENCE NOVAPARC V	63							
	TOTAL NOVAPARC	291	2	0	-2	1	0	2	oui
	RESIDENCE SAINT-MARTIN	120	1		-1	2		1	oui
	RESIDENCE STANISLAS	153	1		-1	2		1	oui
	RESIDENCE SUZINI	101							
	RESIDENCE SUZINI 3	40							
	TOTAL SUZINI	141	1	0	-1	4	1	0	non
MATOURY	LA BARBADINE	146							
	+ BARBADINE 2	42		3					
	TOTAL BARBADINE	188	1	3	2	7	2	0	non
	RESIDENCE ZENITH IV	18							
	RESIDENCE ZENITH LARIVOT	86							
	TOTAL ZENITH	104	1		-1	7	1	0	non
ST LAURENT DU MARONI	LES ECOLES V	243	2	2	0	8	2	0	non
	RESIDENCE SAINT MAURICE	88							
	RESIDENCE SAINT MAURICE 2	28							
	RESIDENCE SAINT MAURICE 3	78							
	TOTAL ST MAURICE	194	1	1	0	8	1	0	non
Total général		**3812**	**28**	**22**	**-6**			**8**	

Liste des logements loués à des personnes morales non autorisées

Société : SIGUY (973)
Nombre de logement de la société : 7 589
Nombre de dossiers irréguliers constatés : 33
Sanction financière maximale *(art. L.342-14 du CCH)* : 274 829 €

Code	Programme	N° Logt	Locataire	Date signature du bail	Financement	loyers mensuel (€)	Sanctions pécunières maximales (€)
44	LOT. LES BAMBOUS ST GEOR	2 049	DEPARTEMENT DE LA GUYANE	1-oct.-2007	LLS	602,44	10 843
47	MONT-LUCAS 1	2 197	DEPARTEMENT DE LA GUYANE	1-janv.-1993	LLS	552,85	9 951
68	RESIDENCE MARIPASOULA	3 629	ADM DIRECTION DÉPARTEMEN	1-juil.-2011	LLS	595,40	10 717
68	RESIDENCE MARIPASOULA	3 630	DIRECTION DE LA POSTE	1-mars-2002	LLS	574,82	10 346
68	RESIDENCE MARIPASOULA	3 632	SNC DLE OUTREMER	1-juil.-2010	LLS	605,83	10 904
69	RESIDENCE LES FIGUIERS	3 656	CENTRE HOSPITALIER CAYENNE	1-sept.-2002	PLI	949,00	17 082
69	RESIDENCE LES FIGUIERS	3 659	CENTRE HOSPITALIER CAYENNE	1-sept.-2002	PLI	1 143,83	20 588
76	LOTISSEMENTS LES BUISSON	4 008	CENTRE HOSPITALIER CAYENNE	1-déc.-2001	LLS	525,85	9 465
91	LE BOURG APATOU	4 626	CENTRE HOSPITALIER CAYENNE	1-nov.-2001	LLS	730,88	13 155
91	LE BOURG APATOU	4 627	CENTRE HOSPITALIER CAYENNE	1-nov.-2001	LLS	730,88	13 155
91	LE BOURG APATOU	4 628	CENTRE HOSPITALIER CAYENNE	1-nov.-2001	LLS	730,88	13 155
91	LE BOURG APATOU	4 629	CENTRE HOSPITALIER CAYENNE	1-nov.-2001	LLS	730,88	13 155
107	RESIDENCE ONOZO	4 992	ADM C.H.C. CAYENNE	1-mai-2006	LTS	0,00	0
904	IMMEUBLE DANTON 1	5 092	CENTRE HOSPITALIER DE CAYENNE	1-déc.-2005	LTS	442,53	7 965
116	RESIDENCE CERON	7 016	DEPARTEMENT DE LA GUYANE	1-oct.-2007	LTS	313,42	5 641
89	LA GRANDE CONSOUDE 2	15 027	SARL PALAIS DES DELICES	21-nov.-2013	PLI	659,61	11 872
401	QUARTIER BAMBOU	10 609	CENTRE HOSPITALIER DE CAYENNE	14-avr.-2003	LLS	200,77	3 613
445	EMILIO PASCAL II	10 711	MAIRIE DE SAINT GEORGE	19-avr.-2011	LLS	447,28	8 051
456	RESIDENCE DU FLEUVE	10 751	SARL SOCIÉTÉ GUYANAISE D	14-déc.-2012	PLI	818,42	14 731
456	RESIDENCE DU FLEUVE	10 766	ADM COMMUNE PAPAICHTON	21-janv.-2013	PLI	804,79	14 486
108	Résidence ANHINGA	15 054	CENTRE HOSPITALIER DE CAYENNE	21-nov.-2014	PLS	475,48	8 558
108	Résidence ANHINGA	15 057	SARL GUYANE BATIMENT GEN	25-janv.-2012	PLS	475,48	8 558
108	Résidence ANHINGA	15 058	SARL GUYANE BATIMENT GEN	25-janv.-2012	PLS	475,48	8 558
108	Résidence ANHINGA	15 085	CENTRE HOSPITALIER DE CAYENNE	21-nov.-2014	PLS	475,48	8 558
126	RESIDENCE PATAWA	15 719	CENTRE HOSPITALIER DE CAYENNE	27-mars-2013	LTS	445,59	8 020
135	IMMEUBLE CATAYEE	16 217	ADM CONSULAT GENERAL DU SURINAME	14-nov.-2013	PLS	761,24	13 702
					TOTAL DE LA SANCTION PECUNIERE MAXIMALE (€)		**274 829**

Analyse des prix de revient des opérations récentes ou en cours

Opération	Maitrise d'ouvrage	Défisc	Financement	Nbre Logts	Date prés. CA	Budget initial CA (k€)	Budget actualisé 2015 (k€)	Evol.	Coût/logt (€)	Surface moyenne (PC)	évol. surface	Prix €/m² (Estimation CA)	Prix €/m² actualisation sept. 2015)	dont charge foncière €/m² (2015)
Les Hauts de Balaté	Siguy/Senog	Oui	LLS	78	02/12/05	8 180	14 657	79%	187 912	100	6%	1 113	1 880	207
Suzini 3	Siguy	Oui	LLS	52	02/12/09	6 669	7 580	14%	145 767	73	-7%	1 622	1 984	516
Bât. A Mirza	Siguy	Oui	LLTS	21	15/12/10	3 314	3 458	4%	164 670	83	-7%	1 765	1 982	286
P. Amusant	Siguy	Oui	LLTS	12	02/12/09	1 389	1 812	30%	150 999	79	13%	1 661	1 917	363
Les Angéliques	VEFA	Oui	LLS/PLS	184	02/06/10	28 355	28 244	0%	153 501	64	-6%	2 259	2 393	-
Les Ecoles VI	Siguy/Senog	Oui	LLS	119	02/06/10	18 704	20 548	10%	172 673	89	2%	1 808	1 945	237
Zac Soula	Siguy	Oui	PLS/LLS/LLTS	243	10/12/08	34 054	52 497	54%	216 037	98	4%	1 485	2 208	416
Percinettes de Raban	Siguy	Oui	LLS	42	15/12/10	5 069	7 418	46%	176 609	62	-17%	1 621	2 871	966
Palissandre	Siguy	Oui	LLTS	56	18/05/11	8 209	8 894	8%	158 819	92	22%	1 948	1 734	353
Pirogue	VEFA	Oui	LLS	54	15/12/10	9 655	9 706	1%	179 749	96	-2%	1 816	1 868	-
Val du Lac 1	VEFA	Oui	LLS/PLS	51	15/12/10	9 963	10 193	2%	199 854	103	5%	1 985	1 935	-
Val du Lac 2	VEFA	Oui	LLS/PLS	10	23/05/12	2 005	1 928	-4%	192 768	103	13%	2 203	1 867	-
Althéa	VEFA	Oui	LLS	72	07/12/11	11 759	12 131	3%	168 486	76	-3%	2 079	2 220	-
Salines de Bourda	Siguy	Non	Fds propres	24	07/12/05	3 050	6 218	104%	259 084	76	0%	1 678	3 420	1 151
Ste-Agathe	Siguy	Non	LLS/PLS	48	07/12/05	5 700	8 522	50%	177 546	94	-4%	1 224	1 899	538
Chatenay V	Siguy	Non	PLS	12	02/12/09	2 292	3 150	37%	262 500	96	0%	1 997	2 744	844
St-Maurice Centre	Siguy/Senog	Non	LLS	93	05/12/07	10 100	14 373	42%	154 543	78	-12%	1 234	1 991	564
Mana-Javouhey	Siguy/Senog	Non	LLS	44	05/12/07	5 644	8 286	47%	188 311	88	-6%	1 367	2 136	304
Anhinga 1	Siguy	Non	PLS	56	07/12/05	7 134	11 168	57%	199 424	78	-26%	1 216	2 573	886
Anhinga 2	Siguy	Non	LLTS	40	20/05/09	5 130	9 343	82%	233 577	106	0%	1 208	2 197	659
Merise	Siguy	Non	LLS	38	10/12/08	6 434	8 720	36%	229 467	115	10%	1 609	1 988	563
Occuli Mauzole	Siguy	Non	Fds propres	8	02/12/09	1 302	1 616	24%	201 962	109	-24%	1 134	1 857	312
La Carrière	Siguy	Non	LLS	96	02/12/09	17 146	17 354	1%	180 774	106	2%	1 716	1 707	295
				1453	-	211 257	267 814	27%	189 349	90	-1%	1 641	2 144	526

PROGRAMME DE LA VISITE DE PATRIMOINE DE LA SIGUY (OCTOBRE 2015)

N°	Nom du programme	ZUS ZRR	Commune	Nbre de logts		Nature Opération	Date construct°	Financement
				coll	indiv			
0014	MIRZA INDIVIDUEL	ZUS	CAYENNE	38		N		LLTS
0016	MIRZA COLLECTIF (B,C,D,	ZUS	CAYENNE	40		N		LLTS
0017	ZEPHIR INDIVIDUEL		CAYENNE	198		N		LLTS
0018	ZEPHIR COLLECTIF (A)		CAYENNE	60		N		LLTS
0019	ZEPHIR COLLECTIF (B)		CAYENNE	31		N		LLTS
0020	ZEPHIR COLLECTIF (C)		CAYENNE	20		N		LLTS
0021	ZEPHIR COLLECTIF (D)		CAYENNE	50		N		LLTS
0024	RENOVATION URBAINE INDIV	ZUS	CAYENNE		28	N		LLTS
0025	RENOVATION URBAINE 2 TR	ZUS	CAYENNE	39		N		LLTS
0026	RENOVATION URBAINE 3 TR	ZUS	CAYENNE		55	N		LLTS
0027	RENOVATION URB.COLL(C&Y)	ZUS	CAYENNE	63		N		LLTS
0028	RENOVATION URB.COLL(X&Y)	ZUS	CAYENNE	54		N		LLTS
0029	RENOVATION COLLECTIF (V)	ZUS	CAYENNE	40		N		LLTS
0032	CHATENAY 3		CAYENNE	154		N		LLS
0038	CABASSOU 1	ZUS	CAYENNE	238		N		LLTS
0040	CABASSOU 2		CAYENNE	106		N		LLTS
0046	MONT-LUCAS 1	ZUS	CAYENNE	60		N		LLTS
0047	MONT-LUCAS 1		CAYENNE	92		N		LLS
0048	MONT-LUCAS 1	ZUS	CAYENNE	113		N		LLTS
0049	LES ALIZES DE REMIRE	ZUS	REMIRE MON	120		N		LLTS
0050	MONT-LUCAS III		CAYENNE	200		N		LLS
0053	MONT-LUCAS II		CAYENNE	184		N		LLS
0059	RESIDENCE SAINT-MAURICE	ZUS	ST LAURENT	88		N		LLS
0079	LES TERRASSES DE RABAN		CAYENNE	71		N		LLS
0100	RESIDENCE LES RIVAGES	ZUS	ST LAURENT	93	1	N	2005	LLTS
0114	RESIDENCE LES SAPOTES		ST LAURENT DU MAR		78	N	2005	CDC (LLS + LLTS)
0117	RES.SAINT-MAURICE 3		ST LAURENT	78	43	N	2010	LLS
0120	RESIDENCE LABERGERIE	ZUS	CAYENNE	68	12	VEFA	2009	PLS
0121	RES. SAINT-MAURICE IV	ZUS	ST LAURENT DU MAR		48	N	2008	PLS
0132	LES ECOLES V	ZUS	ST LAURENT	243		N	2008	LLS
0134	Rue BERTHA TRIBORD	ZUS	CAYENNE	12		N	2010	LLTS
0136	LES JARDINS DE PIERRE	ZUS	ST LAURENT	71		VEFA	2010	PLS
0138	LES HAUTS DE BALATE	ZUS	ST LAURENT DU MAR		78	N	2009	LLS
0139	Résidence SUZINI 3	ZUS	CAYENNE	2	12	N	2010	LLS
0140	MIRZA BAT A	ZUS	CAYENNE	21		N	2010	LLTS
0146	RES.LES ANGELIQUES	ZUS	CAYENNE	16		VEFA	2014	LLS
				48		VEFA	2014	LLTS
				120		VEFA	2014	PLS
0148	Résidence LA PIROGUE	ZUS	ST LAURENT	54		VEFA	2011	LLS
0404	FLORALIES	ZUS	CAYENNE	100		AA (SA d'HLM)	1960	Divers
				3				LLTS
0450	PETIT LUCAS		CAYENNE	60		AA (SA d'HLM)	1978	LLS
0452	RESIDENCE STANISLAS		CAYENNE	153		AA (SA d'HLM)	2000	LLS
0453	LES ORCHIDEES	ZUS	ST LAURENT	61		AA (SA d'HLM)	1978	LLS
0455	RESIDENCE SUZINI		CAYENNE	41		AA (SA d'HLM)	2000	CDC (LLS + LLTS)
0456	RESIDENCE DU FLEUVE		ST LAURENT	19		AA (SA d'HLM)	2003	DC & CAF (LLS + P
0908	MARINA 2		ST LAURENT	34		N		Divers Fonds Propre
103B	RESIDENCE LES BALATE		ST LAURENT	72		N	2005	LLTS
143	RESIDENCE KAMOUGUE 1	ZUS	ST LAURENT DU MAR		36	N	2015	LLS
144	RESIDENCE KAMOUGUE 2	ZUS	ST LAURENT	57		N	2015	LLS
995	VILLA BOURDA	ZUS	CAYENNE		1			LLTS
95	IMMEUBLE DEVEZE		CAYENNE	35			2001	LLTS
	RESIDENCE LA CARRIERE		ST LAURENT	96		N	2015	LLS
65	RESIDENCE LES ECOLES-FOYEI		ST LAURENT	10		N	2000	LLTS
	ZAC SOULA		MACOURIA	243		N	2015	PLS/LLS/LLTS
	Occuli Mauzole		CAYENNE	8		N	2015	PLS
	SALINES DE BOURDA	ZUS	CAYENNE	24		N	2015	PLS
	Foyer Galmot		CAYENNE			AAA	1989	-

Total échantillonnage : 4302 logements soit 53% du parc

PRINCIPES DE COMPTABILITE DES OPERATIONS MENEES EN DEFISCALISATION

Au 31 décembre 2014, la SIGUY suivait la réalisation de quinze opérations représentant 994 logements. Sur ce périmètre, sept opérations sont financées dans le cadre de la défiscalisation pour le logement social en Outre-Mer *(Les Ecoles 6, ZAC Soula, Les Percinettes de Raban, Résidence Les Palissandres, Val du Lac 1 & 2, résidence Althéa)* et huit opérations sont financées dans le cadre du droit commun des financements LBU *(résidence Les Salines de Bourda, Chatenay V, résidence Kamougue, Rose de Porcelaine, Anhinga 2, résidence Merise, Occuli Mauzole, résidence La Carrière)*.

Les opérations de défiscalisation sont effectuées selon les articles 199 undecies C et 217 undecies du code général des impôts accordant la réduction fiscale aux personnes physiques et aux entreprises relevant de l'IR. La SIGUY construit les immeubles ou s'appuie sur un promoteur. Ces immeubles sont vendus en VEFA à la structure de portage. La SIGUY les exploite et les rachète en fin de période de crédit-bail *(cinq ans minimum)*. A noter que sauf exception, l'organisme de logement social qui utilise ce mécanisme de financement, ne dispose d'aucun recours envers les investisseurs et endosse seul l'intégralité des risques inhérents à la construction et la location des logements.

Pendant la construction, la SIGUY consent des avances à la structure de portage sous forme de crédit vendeur ou gages espèces comptabilisées en immobilisation financière. Elle se finance par le biais des emprunts CDC et des subventions LBU. Une part du financement est apportée par les investisseurs qui lui rétrocèdent une part de l'avantage fiscal obtenu.

Le montage repose sur un principe d'équilibre des flux de trésorerie entre la SIGUY et la structure de portage :

- en phase fiscale, la redevance de crédit-bail équivaut au remboursement du crédit vendeur ;
- au débouclage de l'opération, l'option d'achat équivaut au remboursement du capital restant dû.

Sur le plan comptable :

- les immeubles, construits en opérations propres, sont enregistrés en immobilisations en cours lors de la phase de construction ;
- l'emprunt et les subventions figurent au passif de la SIGUY ;
- à l'achèvement de l'opération, le produit de la vente est enregistré en produit exceptionnel ;
- en période fiscale, la redevance payée par l'organisme inscrite en charges équivaut pour partie à l'amortissement de l'immeuble pratiqué par la structure de portage.

EVALUATION DU BESOIN DE FINANCEMENT A 74 M€ AU 31/12/2013

(SOURCE : RAPPORT SEMAPHORE DU 15 OCTOBRE 2014)

Détermination du potentiel financier à terminaison (en M€)

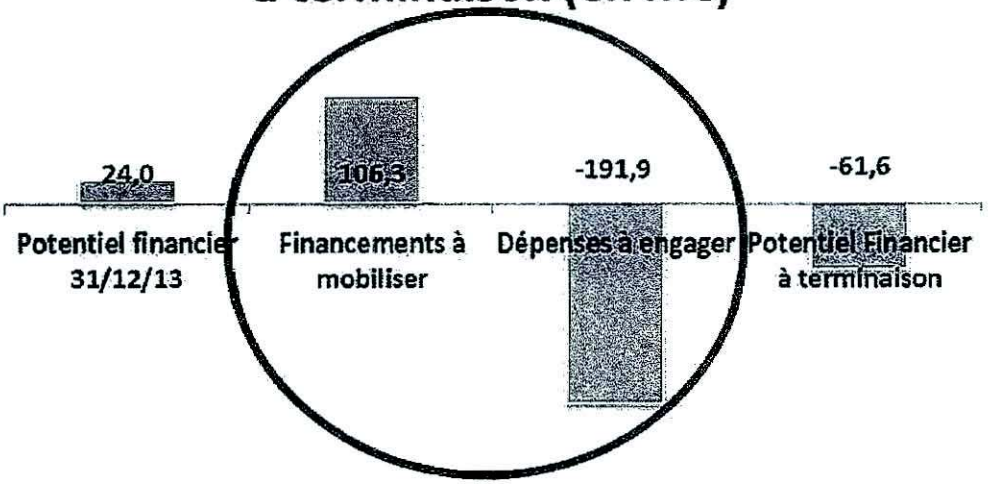

Potentiel Financier à terminaison (en M€)

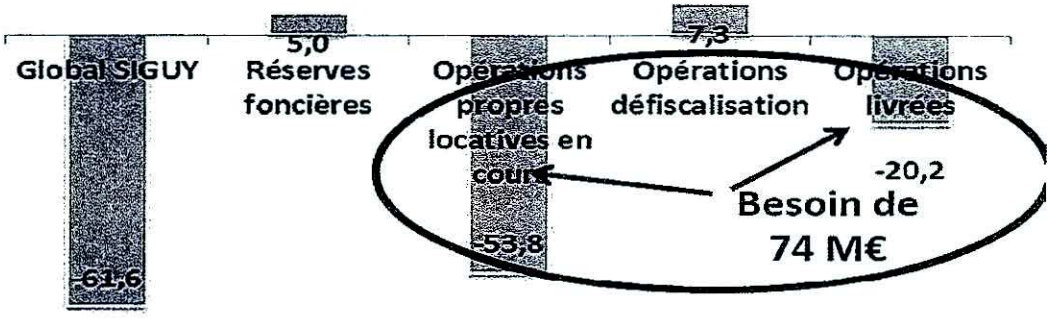

Pour aboutir à un besoin financier de 74 M€ au 31/12/2013, il est normalement considéré que les sur-financements des réserves foncières (prêts GAIA) et des opérations en défiscalisation devront faire l'objet d'un remboursement.

Détail opérations de défiscalisation (K€)

(*) Budget IKOS revu par SEMAPHORES

Opération en défisc.			Données chiffrées opérationnelles (source I					Avancement au 31/12/2013 (source comptabilité)					"Reste à réaliser"				
		Type VEFA	Budget (*	Avantage fiscal rétrocédé	Emprunts	Subventi	Fonds propres	Budget (travaux comptabilisés)	Avantage fiscal rétrocédé	Emprunts	Subventi	Fonds propres	Budget	Avantage fiscal rétrocédé	Emprunts	Subventi	Fonds propres
10JB-11-01	LES JARDINS de BALATE	EXTERNE	4 984	1 307	2 492	0	1 185	3 718		2 492	0	1 226	1 266	1 307	0	0	-41
10JP-11-01	LES JARDINS de PIERRE	EXTERNE	11 144	3 294	7 327	0	523	6 804		7 327	0	-523	4 340	3 294	0	0	1 046
11KE-11-01	RESIDENCE KENYA	EXTERNE	1 513	330	1 034	0	149	898		1 034	0	-136	615	330	0	0	284
sous-total opérations livrées			17 641	4 931	10 853	0	1 857	11 420	0	10 853	0	567	6 221	4 931	0	0	1 290
06HB-11-01	LES HAUTS DE BALATE	INTERNE	15 288	3 985	9 969	2 276	-942	11 665		9 969	2 276	-580	3 623	3 985	0	0	-362
09SU-11-01	RESID SUZINI III	INTERNE	7 581	1 441	5 113	1 608	-582	6 635		4 993	1 608	33	946	1 441	120	0	-615
sous-total opérations livrées partiellement			22 869	5 426	15 082	3 884	-1523	18 300	0	14 962	3 884	-546	4 569	5 426	120	0	-977
06EV-12-01	LES EAUX VIVES 2 ème Tr	INTERNE	4 594	1 419	2 150	854	171	500	1 419	0	854	-1 773	4 094	0	2 150	0	1 944
08AN-11-01	ILOT3.3 BAT A MIRZA	INTERNE	3 544	573	2 265	1 050	-343	2 430	573	2 265	983	-1 391	1 114	0	0	66	1 048
08LE-11-01	LES ECOLES VI	INTERNE	19 551	3 763	14 747	4 655	-3 615	3 683	3 763	14 747	4 537	-19 365	15 868	0	0	117	15 750
08Z5-11	ZAC SOULA (4 opérations)	INTERNE	50 167	13 360	38 898	3 169	-5 260	34 354	13 360	13 114	3 049	4 831	15 813	0	25 785	120	-10 092
09PA-11-01	7, Rue PAUL AMUSANT	INTERNE	1 915	422	682	495	316	1 190	422	0	495	273	725	0	682	0	43
10AN-11-01	RES LES ANGELIQUES	EXTERNE	29 279	8 944	17 813	2 234	288	13 294		17 813	2 234	-6 753	15 985	8 944	0	0	7 041
10PE-11-01	LES PERCINETTES DE RABAN	INTERNE	5 897	1 273	3 392	907	325	4 062	1 273	3 392	907	-1511	1 835	0	0	0	1 835
10ZM-12-01	ZAC SAINT MAURICE - ZONE PC 4 - 1/2/3	INTERNE	43 053	9 838	25 069	7 027	1 119	5 396	9 838	0	6 762	-11205	37 657	0	25 069	265	12 323
11PA-11-01	RESIDENCE PALISSANDRE	INTERNE	8 137	1 811	4 624	2 033	-330	1 976	1 811	4 624	2 049	-6 508	6 161	0	0	-16	6 177
11PI-11-01	LA PIROGUE 54 LLS	EXTERNE	10 203	3 021	6 004	1 247	-69	6 134		6 004	1 247	-1 118	4 069	3 021	0	0	1 048
11VL-12-01	VAL du LAC / VEFA DEFISC	EXTERNE	10 260	3 487	6 569	0	203	9 216		4 637	0	4 579	1 044	3 487	1 932	0	-4 376
12AL-11-01	RESIDENCE ALTHEA	EXTERNE	12 051	3 640	7 821	235	355	1 625		7 821	235	-6 431	10 426	3 640	0	0	6 786
sous-total opérations en cours			198 650	51 550	130 035	23 906	-6 842	83 859	32 459	74 417	23 354	-46 371	114 790	19 091	55 618	552	39 529
05PK-13-01	2 MONTS	EXTERNE	4 543	1 271	2 694	579	-1					0	4 543	1 271	2 694	579	-1
10ZM-13-01	ZAC ST MAURICE - 2ème Tr (LETIRANT)	INTERNE	9 725	2 657	5 291	2 634	-857	122			2 634	-2 512	9 603	2 657	5 291	0	1 655
11VL-13-01	VAL du LAC	EXTERNE	1 990	668	1 437	0	-115					0	1 990	668	1 437	0	-115
sous-total opérations en lancement			16 258	4 596	9 422	3 213	-973	122	0	0	2 634	-2 512	16 136	4 596	9 422	579	1 539
Sous-total opération en cours de réalisation			255 417	66 503	165 393	31 003	-7 481	113 701	32 459	100 233	29 872	-48 862	141 716	34 044	65 160	1 132	41 381
03BA-13-01	BARBADINES 2 2éme Tr		1 988	638	1 374	0	-24					0					
10AN-13-01	RES LES ANGELIQUES 2																
10ZM-11-01	ZAC SAINT MAURICE - AUDUREAU (2 opérations)		11 517	2 579	6 868	2 069	1					0					
10ZM-14-01	ZAC ST MAURICE 186 Logts																
10ZM-15-01	ZAC ST MAURICE 80 logts																
10ZM-16-01	ZAC ST MAURICE 12 Logts																
12SU-11-01	SUZINI IV																
06SY-12-01	LOGTS INSTITUTEURS 2ème Tr																
sous-total opérations en phase études			13 505	3 217	8 242	2 069	-23	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
total général			268 922	69 720	173 635	33 072	-7 504	113 701	32 459	100 233	29 872	-48 862	141 716	34 044	65 160	1 132	41 381

Détail opérations propres en cours (K€)

(*) Budget IKOS revu par SEMAPHORES

En K€		Données chiffrées opérationnelles (sou				Avancement au 31/12/2013 (source comptabilité)				"Reste à réaliser"			
Opération de constructions de logements		Budget (*	Emprunts	Subventi	Fonds propres	Budget (travaux comptabilisés)	Emprunts	Subventi	Fonds propres	Budget	Emprunts	Subventi	Fonds propres
05SN-11-01	Résidence Les Salines	6 010	0	0	6 010	5 515	0	80	5 435	495	0	-80	575
05ST-11-01	SAINTE AGATHE	9 688	4 707	918	4 063	9 688	4 707	918	4 063	0	0	0	0
06CH-11-01	CHATENAY V	3 450	2 283	0	1 167	2 711	2 283	0	428	739	0	0	739
06SM-11-01	ST-MAURICE CENTRE	14 960	10 387	1 813	2 760	12 085	10 387	1 813	-115	2 875	0	0	2 875
07MJ-11-01	MANA JAVOUHEY	9 160	0	769	8 391	4 764	0	769	3 995	4 396	0	0	4 396
08GA-11/12/13	LOTISSEMENT GABIN NORD (56PLS	23 448	11 008	3 594	8 845	18 649	11 008	3 594	4 046	4 800	0	0	4 799
08MR-11-01	RESIDENCE MERISE	8 908	4 982	1 531	2 394	6 538	4 982	1 657	-101	2 369	0	-125	2 495
08RZ-11-01	OCCULI MAUZOLE	1 373	0	0	1 373	1 037	0	0	1 037	336	0	0	336
09LC-11-01	RESID LA CARRIERE	18 379	13 408	3 739	1 232	11 729	13 408	3 739	-5 418	6 650	0	0	6 650
total opérations de construction de logements en		95 376	46 776	12 364	36 236	72 716	46 776	12 570	13 371	22 660	0	-205	22 865
05RU	Renovation urbaine Cayenne	5 004	1 940	798	2 266	1 642	1 940	763	-1 062	3 363	0	35	3 327
08RZ	ZEPHIR (Hors Occuli Mauzole)	642	0	0	642	190	0	0	190	452	0	0	452
08AN,07RU,07R\	MIRZA (hors opération de défisca	12 588	990	5 686	5 912	2 745	0	4 472	-1 727	9 843	990	1 214	7 639
12ML1101	MONT LUCAS 1	3 354	0	0	3 354	2 902	0	0	2 902	451	0	0	451
sous-total opérations de rénovation		21 588	2 930	6 484	12 174	7 479	1 940	5 235	304	14 110	990	1 249	11 870
12DM-21-01	FOYER BEGONIA	350	0	218	132	86	0	0	86	264	0	218	46
12DM-22-01	VILLAGE CHINOIS	216	0	147	69	0	0	0	0	216	0	147	69
12DM-23-01	FOYER HORTENSIA	150	0	150	0	9	0	0	9	141	0	150	-9
12DM-24-01	FOYER MARGUERITE	150	0	150	0	7	0	0	7	143	0	150	-7
sous-total opérations de démolition ex SA-HLM		866	0	665	201	101	0	0	101	765	0	665	100
	Travaux amélioration, résider	10064	2 760	2 255	5 050	6 433	579	1 214	4 640	3 631	2 181	1 041	410
sous-total opérations de rénovation ex SA-HLM		10 064	2 760	2 255	5 050	6 433	579	1 214	4 640	3 631	2 181	1 041	410
total opérations propres en cours		127 895	52 466	21 768	53 660	86 728	49 295	19 018	18415	41 166	3 171	2 750	35 245

COMPTABILITE : OBSERVATIONS PARTICULIERES DE L'EQUIPE D'INSPECTION

- La réserve légale n'atteignait pas le minimum de 10 % du capital social, la situation a été corrigée à compter de l'exercice 2012.
- L'annexe II – fiche N°5 de l'exercice comptable 2012 comprend une anomalie : elle mentionne une dotation de 140 520,60 € pour provision sur « autres créances », et cette provision n'apparaît pas dans les comptes de bilan.
- Les comptes de l'exercice 2014 comprennent une dotation de 110 325,26 € dans la rubrique « autres provisions pour risques et charges » non explicitée dans l'annexe littéraire.
- Les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D 441-4 du Code de Commerce, pris en application de l'article L. 441-6-1 dudit code, ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion 2014.
- Selon la société elle-même, le montage de dossier de demande de versement de subvention est difficile car certaines factures d'investissement comptabilisées en 2013 sont difficiles à retrouver. Par ailleurs, l'équipe d'inspection n'a pas obtenu satisfaction au regard de sa demande d'une quinzaine de justificatifs de frais de déplacement, mission, réception comptabilisés sur l'exercice 2014. Cette situation est inacceptable et doit faire l'objet d'une correction sans délai.
- La société a procédé à des dépréciations de stock à hauteur de 0,952 M€ pour « Gabin Anhinga » à Saint-Georges, et 0,956 k€ pour « Chatenay II et IV » à Cayenne. Il s'agit de montants relatifs à des VRD d'opérations locatives prévus d'être rétrocédés aux communes a priori dès l'origine. Il n'y a pas eu de contractualisation initiale relative à ces travaux. Ces montants sont à la date du contrôle totalement dépréciés car la SIGUY est en incapacité de recouvrer ces sommes auprès des collectivités concernées. Il aurait convenu d'immobiliser ces montants comme un composant des opérations locatives concernées et de les amortir comptablement dans le temps.
- Sur les exercices comptables 2010 à 2014, la société a procédé à des immobilisations relatives à ses frais internes incorrectes (non conforme au plan comptable général / Règlement n° 99-03 du 29 avril 1999 du Comité de la réglementation comptable - article 447/72 - Production immobilisée). Pour chaque construction neuve et selon leur état d'avancement, en matière de maîtrise d'ouvrage et de conduite d'opération, la SIGUY procède à des immobilisations forfaitaires. Il convient de rectifier cette pratique en isolant, par opération, les frais réels qui peuvent faire l'objet d'une immobilisation.

2- CALCUL DE L'AUTOFINANCEMENT NET PAR LES FLUX

SIGUY (304992 993 00028)	2010	2011	2012	2013	2014
+ Ventes d'immeubles	319 491	4 102 961	1 560 988	3 532 301	1 467 530
+ Transfert d'éléments de stocks en immobilisations (OP)	0	0	0	0	0
+ Produits des activités accession	0	0	0	0	0
- Achats terrains et variation de stocks terrains	0	0	0	0	0
- Travaux honoraires et frais annexes	-6 797 544	-1 716 388	-2 060 970	0	0
+ Variation de stocks	6 509 596	-1 594 360	335 242	-3 409 275	-1 170 925
FLUX ACCESSION	**31 543**	**792 213**	**-164 740**	**123 026**	**296 605**
+ Produits activité prêteur	0	0	0	0	0
+ Produits financiers des prêts accession	0	0	0	0	0
- Intérêts payés sur prêts accession	0	0	0	0	0
FLUX PRETEUR	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**
+ Loyers	26 408 035	31 519 536	33 729 702	36 487 563	38 605 953
+ Production immobilisée - Immeubles de rapport (Frais financiers externes)	0	0	0	0	0
+ Primes à la construction	0	0	0	0	0
+ Subventions d'exploitation diverses	130 083	253 204	253 204	253 204	283 894
+ Récupération des charges locatives	2 662 904	2 665 982	2 898 404	2 984 297	2 978 310
- Charges récupérables	-2 834 113	-3 407 659	-3 445 459	-3 403 240	-4 312 223
- Compte 6127 et 6134 "Loyers des baux à long terme" et des concessions service public (SEM)	-144 819	-362 760	-362 109	-825 419	-1 752 961
- Intérêts sur opér. locatives hors int. compensateurs	-5 363 081	-8 666 598	-10 259 498	-10 665 901	-7 953 256
- Minoration intérêts compensateurs (c/16883) (=c/6863 si c/7963 utilisé)	0	0	0	0	0
FLUX LOCATIF	**20 859 009**	**22 001 705**	**22 814 244**	**24 830 504**	**27 849 717**
+ Production immobilisée	1 431 843	1 280 395	842 474	648 060	732 105
+ Autres prestations de services	265 331	1 583 877	1 611 599	2 409 482	62 085
+ Produits des activités annexes	0	142	137	133	60
FLUX PRODUCTIONS DIVERSES	**1 697 174**	**2 864 414**	**2 454 210**	**3 057 675**	**794 249**
+ Subventions d'exploitation	0	0	0	0	0
- Entretien courant NR	-2 475 655	-3 029 009	-2 481 027	-2 818 312	-2 509 033
- Gros entretien sur biens immobiliers	-779 417	-706 968	-1 540 418	-2 488 195	-2 017 964
- Grosses réparations sur biens immobiliers	0	0	0	0	0
FLUX MAINTENANCE DU PATRIMOINE	**-3 255 072**	**-3 735 977**	**-4 021 445**	**-5 306 507**	**-4 526 997**
- Achats stockés d'approvisionnements	-33 306	-40 376	-13 268	-28 218	-384 557
- Achats non stockés de matières et fournitures	-369 218	-474 831	-323 024	-470 088	-755 780
- Autres charges relatives à l'exploitation	0	0	0	0	0
- Autres travaux d'entretien	-159 531	-152 633	-189 435	-151 992	-175 933
- Autres charges externes	-1 977 373	-1 456 393	-1 636 347	-1 424 840	-2 670 649
- Autres impôts, taxes et versements assimilés	-2 071 980	-2 423 623	-2 856 301	-2 828 468	-2 881 747
CONSOMMATIONS DE TIERS	**-4 611 408**	**-4 547 856**	**-5 018 375**	**-4 903 606**	**-6 868 666**
- Impôts, taxes sur rémunérations	-226 151	-298 211	-264 047	-236 138	-313 970
- Salaires et traitements	-4 653 675	-4 793 071	-5 309 066	-5 662 120	-5 712 684
FLUX DE PERSONNEL	**-4 879 826**	**-5 091 282**	**-5 573 113**	**-5 898 258**	**-6 026 654**
+ Transfert de charges d'exploitation	84 563	0	0	157 860	43 357
+ Autres produits de gestion courante	3 526	4 206	38	62	103
- Pertes sur créances irrécouvrables	-680 471	-343 090	-502 364	-528 540	-1 842 497
- Charges diverses de gestion courante	0	14 276	-902	-7 825	-177 793
AUTRES FLUX D'EXPLOITATION	**-592 382**	**-324 608**	**-503 228**	**-378 442**	**-1 976 830**
+/- Résultat des opérations faites en commun	0	0	0	0	0
+ Autres produits financiers	575	155	29 694	1 747	53 809
+ Produits des participations	0	0	0	0	0
+ Autres intérêts et produits assimilés	15 251	31 317	301 792	35 258	1 072 402
+ Produits nets sur cessions de VMP	0	2 075	0	0	0
- Intérêts des autres opérations	0	-3 664	-2 212	-5 410	-304 848
- Autres charges financières	-2 006 205	-1 044 517	-928 603	-648 217	-277 317
+ Autres transferts de charges financières	0	2 098 404	3 128 402	2 421 478	1 785 769
FLUX FINANCIER	**-1 990 379**	**1 083 770**	**2 529 073**	**1 804 856**	**2 329 816**
+ Transfert de charges exceptionnelles	0	0	0	0	0
+ Produits exceptionnels sur opérations de gestion	1 066 176	1 714 133	229 031	506 810	641 768
+ Autres produits exceptionnels	22 949	1 614 391	-18 244	576 642	2 994 993
- Charges exceptionnelles sur opérations de gestion et autres	-254 604	-475 240	-78 427	-62 479	-627 036
- Autres charges exceptionnelles	-3 783	-1 212	3 153	-6 225 489	-4 991 398
- Participation des salariés aux fruits de l'expansion	0	0	0	0	0
- Impôts sur les bénéfices	0	0	0	0	0
FLUX EXCEPTIONNEL	**830 738**	**2 852 072**	**135 513**	**-5 204 516**	**-1 981 674**
SOUS - TOTAL	**8 089 397**	**15 894 451**	**12 652 139**	**8 124 731**	**9 889 567**
FLUX REMBOURSEMENT D'EMPRUNTS LOCATIFS A DEDUIRE (Hors RA) :	-9 961 027	-12 313 077	-11 147 396	-11 133 519	-13 665 638
AUTOFINANCEMENT NET	-1 871 630	3 581 374	1 504 743	-3 008 788	-3 776 072

COUT DE FONCTIONNEMENT DE 2010 à 2014

SIGUY (304992 993 00028)						
	RATIOS AU LOGEMENT	2010	2011	2012	2013	2014
	P.M. : NOMBRE DE LOGEMENTS GERES (hors Foyers)	5 446	6 633	7 007	7 270	7 589
	FRAIS GENERAUX (SANS CHARGES PERSONNEL)	249	282	345	355	825
	CHARGES DE PERSONNEL NR (hors personnel régie)	913	798	811	831	831
(A)	COUT DE GESTION HORS ENTRETIEN ET HORS TFPB (FG + IMPOTS + PERSONNEL)	1 161	1 080	1 156	1 186	1 656
(B)	ENTRETIEN COURANT (NR) COMPRIS REGIE	455	457	354	388	331
(A+B)	COUT DE GESTION AVEC ENTRETIEN (LOLA) (F.G + IMPOTS + PERSONNEL + ENTRETIEN COURANT)	1 616	1 537	1 510	1 574	1 987
(C)	GROS ENTRETIEN ET GROSSES REPARATIONS COMPRIS REGIE	143	107	220	342	266
(D)	TAXES FONCIERES NR	376	344	365	383	377
	COUT DE FONCTIONNEMENT TOTAL AVEC TFPB	2 136	1 988	2 095	2 299	2 629
P.M.	Total charges personnel comptabilisées (R+NR) par Lgt	913	798	811	831	831
P.M.	Coût total maintenance NR (EC + GE + GR + Régie) par Lgt	598	563	574	730	597
P.M.	Coût Total Régie (NR) par Lgt	0	0	0	0	0
P.M.	Coût Total Personnel Régie (NR) par Lgt	0	0	0	0	0
COMPTES	POSTES DE CHARGES NON RECUPERABLES	2010	2011	2012	2013	2014
	FRAIS GENERAUX					
602	Achats stockés approvisionnements	33 306	40 376	13 268	28 218	384 557
6032	Variation de stocks approvisionnements	0	0	0	0	0
606	Achats non stockés de matières et fournitures	369 218	474 831	323 024	470 088	755 780
F.Maintenance	Moins consommations de la Régie	0	0	0	0	0
	Moins amort. et frais généraux Régie	0	0	0	0	0
611-628	Travaux relatifs à l'exploitation	0	0	0	0	0
612	Crédit bail mobilier et immobilier	144 819	362 760	362 109	825 419	1 752 961
615/5/6/55	Autres travaux d'entretien (biens mobiliers, informatiques)	159 531	152 633	189 435	151 992	175 933
616	Primes d'assurances	343 713	208 386	218 590	83 601	226 081
622	Rémunération d'intermédiaires et honoraires	522 341	229 614	489 195	319 511	845 192
623	Publicité, publications, relations publiques	29 421	38 064	61 582	53 659	154 408
625	Déplacements missions et réceptions	149 870	111 080	189 461	190 375	261 774
6265	Redevances (SA)	0	0	0	0	0
Autres 61-62	Autres services extérieurs	840 447	669 689	568 405	634 599	903 746
651-658	Redevances et charges de gestion courante	0	-14 276	902	7 825	177 793
Autres 722	Moins Autres productions immobilisées	-1 431 843	-1 280 395	-842 474	-648 060	-732 105
Ecart de récup.	Ecart. de Récupération des Charges récupérables (+/-)	171 210	741 677	547 055	418 943	1 333913
	Corrections éventuelles à saisir avec son signe	0	0	0	0	0
	TOTAL FRAIS GENERAUX	*1 332 032*	*1 734 439*	*2 120 551*	*2 536 171*	*6 240 033*
	IMPOTS ET TAXES					
Autres 625/635	Impôts (hors TFPB et hors taxes sur salaires)	22 031	138 777	298 544	44 268	20 697
	TOTAL IMPOTS TAXES (Hors TFPB et Taxes sur salaires)	*22 031*	*138 777*	*298 544*	*44 268*	*20 697*
	CHARGES DE PERSONNEL					
621	Personnel extérieur à la société	91 582	199 560	109114	143 094	279 448
7085	Moins Récup. de charges imput. à d'autres organ. HLM (SA)	0	0	0	0	0
641-648-6481	Rémunérations	3 244 643	3 320 599	3 613 674	3 532 772	3 950 125
645-647-6485	Charges sociales	1 409 032	1 472 472	1 695 392	2 129 348	1 762 559
631-633	Sur rémunérations	226 151	298 211	264 047	236 138	313 970
69	Participation des salariés	0	0	0	0	0
F.Maintenance	Moins total charges de personnel de la Régie	0	0	0	0	0
	Corrections éventuelles à saisir avec son signe	0	0	0	0	0
	TOTAL DES CHARGES DE PERSONNEL	*4 971 407*	*5 290 842*	*5 682 227*	*6 041 352*	*6 306 102*
	Ajouter charges régie amélioration et divers non affectables	0	0	0	0	0
A	COUT DE GESTION HORS ENTRETIEN	*6 325 470*	*7 164 058*	*8 101 323*	*8 621 791*	*12 566 832*
	ENTRETIEN COURANT					
6151	Entretien et réparations courants sur biens immobiliers	2 475 655	3 029 009	2 481 027	2 818 312	2 509 033
F. Maintenance	Dépenses assimilables à l'entretien courant	0	0	0	0	0
F.Maintenance	Plus charges de la régie affectables à l'entretien courant	0	0	0	0	0
B	TOTAL ENTRETIEN COURANT	*2 475 655*	*3 029 009*	*2 481 027*	*2 818 312*	*2 509 033*
A + B	COUT DE GESTION AVEC ENTRETIEN (LOLA) (FG + IMPOTS + PERSONNEL + ENTRETIEN COURANT)	*8 801 125*	*10 193 067*	*10 582 350*	*11 440 103*	*15 075 865*
	EFFORT DE MAINTENANCE GE + GR					
6152	Gros entretien sur biens immobiliers	779 417	706 968	1 540 418	2 488 195	2 017 964
F.Maintenance	Plus charges de la régie affectables au GE	0	0	0	0	0
F. Maintenance	Dépenses assimilables au GE	0	0	0	0	0
6153	Grosses réparations sur biens immobiliers	0	0	0	0	0
F.Maintenance	Plus charges de la régie affectables aux GR	0	0	0	0	0
C	TOTAL GE + GR	*779 417*	*706 968*	*1 540 418*	*2 488 195*	*2 017 964*
A + B + C	COUT DE FONCTIONNEMENT hors TFPB (FG + IMPOTS + PERSONNEL + EC + GE + GR + Regie)	*9 580 542*	*10 900 035*	*12 122 768*	*13 928 298*	*17 093 828*
	TAXES FONCIERES					
63512	Taxes Foncières sur les Propriétés Bâties	2 049 949	2 284 846	2 557 757	2 784 200	2 861 050
	Corrections éventuelles à saisir avec son signe	0	0	0	0	0
D	TOTAL TFPB	*2 049 949*	*2 284 846*	*2 557 757*	*2 784 200*	*2 861 050*
A + B + C + D	COUT DE FONCTIONNEMENT TOTAL avec TFPB	*11 630 491*	*13 184 881*	*14 680 525*	*16 712 498*	*19 954 879*

1 - BILAN FONCTIONNEL

SIGUY (304992 993 00028)	2010	2011	2012	2013	2014
Capital et réserves (SA)	1 460 248	1 460 248	1 581 119	1581 119	1581 119
Dotations et réserves (OP)	0	0	0	0	0
Report-à-nouveau	636 480	1 435 465	4 300 535	6 927 770	-13 173 964
Résultat de l'exercice	798 985	2 985 941	2 327 235	-19 801 735	-4 742 536
Situation nette	**2 895 713**	**5 881 654**	**8 208 889**	**-11 592 846**	**-16 335 375**
Subventions d'investissement	114 326 559	126 162 726	131275941	128 749 485	127 421 711
Provisions réglementées	927144	998464	1 069 784	1141 104	1212424
Titres participatifs (SA)	0	0	0	0	0
Capitaux propres	**118 149 415**	**133 042 844**	**140 554 614**	**116 297 743**	**112 298 760**
Provisions pour risques et charges	4 773 555	6 490 815	8 835 258	20 830 242	20 184 792
Amort. et Provisions pour dépréciation de l'actif immobilisé	105 451 235	116 789 355	129 198 135	145 473 543	181 749 365
Emprunts et dettes financières (hors I.C.N.E. intérêts compensateurs et dépôts) compris emprunts accession	328 157 715	406 064 502	439 606 687	493 778 123	508 358 291
Dépôts et cautionnements reçus	3 271 254	3 802 648	3 875 358	4 021 640	4146 937
Droits sur immobilisations	0	0	0	0	0
Emprunts et dettes financières diverses (Hors ICNE)	4 655 953	5 134 323	4 932 631	4 858 626	4164 219
Intérêts compensateurs	0	0	0	0	0
Ressources stables	**564 459 128**	**671323 886**	**725 002 685**	**785 257 916**	**808 903 305**
Immobilisations incorporelles (VB)	400 540	447 354	501 605	544 286	812727
Immobilisations corporelles (VB)	394 096 048	474 402 324	505 779 672	578 930 575	590 789 807
Immeubles en Location-Vente	0	0	0	0	0
Immobilisations corporelles en cours (VB)	114 543 348	126 367 157	160 199 584	151990977	154 772 491
Immobilisations d'exploitation	**509 039 936**	**601 156 835**	**666 480 840**	**731 465 838**	**746 174 825**
Immobilisations financières	8 207 959	10 907 707	22 608 661	72110 390	103 219 504
Prêts accession	48 773	48 773	48773	48 773	48773
Autres prêts, dépôts et caution. versés (sans ICNE Actif)	69 114	83 399	82119	65 234	75180
Immobilisations financières	**6 325 846**	**11 039 879**	**22 739 553**	**72 224 397**	**103 343 456**
Autres actifs immobilisés (Charges à répartir hors intérêts compensateurs, primes de remboursement, indexations)	0	0	0	0	0
Charges différées: intérêts compensateurs	0	0	0	0	0
Fonds de roulement net global (FRNG)	**-49 093 346**	**59 127 172**	**35 782 291**	**-18 432 318**	**-40 614 977**
Stocks d'approvisionnement et autres stocks	11025 574	9 431 214	9 766 456	6 578 587	10 012 478
Fournisseurs débiteurs	227 258	173 919	108 310	8 036	9 160
Créances clients et locataires	9 737 822	12 325 197	13 950 309	14271 646	13476 127
Autres créances d'exploitation (avec ICNE Actif)	62 781 984	69 914 779	63 708 790	66833 872	41 472 488
Charges constatées d'avance d'exploitation	35537	10557	0	0	0
Dépenses à classer ou à régulariser d'exploitation	0	0	0	0	0
Provisions d'actif circulant (Hors provisions financières)	-8 287 921	-10 533 721	-11180273	-12 282 810	-12 830 041
Actifs d'exploitation nets	**75 520 254**	**78 321 945**	**76 353 592**	**65 409 231**	**52 140 241**
Avances et acomptes reçus sur commandes	794 060	1 391416	1 535763	1 658469	2 943 038
Dettes sur achats d'exploitation	1 492 062	1 556 339	1 455 710	1641 744	2 381 090
Dettes fiscales et sociales	843 642	1 237 050	1 287 469	1568 093	4 345 579
Produits constatés d'avance d'exploitation	2 193 768	3 499 564	3 246 360	119 186 287	112738129
Recettes à classer ou à régulariser d'exploitation	0	0	0	0	0
Emprunts accession relais et préfinancement, opérations d'aménagement	0	0	0	0	0
Dettes d'exploitation	**5 323 532**	**7 684 368**	**7 525 302**	**124 056 593**	**122 407 836**
Besoin de Fonds de Roulement d'Exploitation	**70 196 722**	**70 637 577**	**68 828 290**	**-58 647 362**	**-70 267 595**
Créances diverses	35 332 859	39 456 239	44 539 903	105481 576	96 931 815
Charges constatées d'avance hors exploitation	0	0	0	0	0
Dépenses à classer ou à régulariser hors exploitation	0	0	0	0	0
Créances diverses Hors Exploitation	**35 332 859**	**39 456 239**	**44 539 903**	**105 481 576**	**96 931 815**
Dettes diverses sur immobilisations	50 098 100	58 720 642	64 767 686	59 201 664	56 633 226
Autres dettes diverses	12 370 391	12 152141	12 734 147	13 287 584	11 787 916
Intérêts courus non échus (sauf compensateurs)	2 383 744	8147128	7 829 958	6 758 427	5 074 215
Produits constatés d'avance hors exploitation	0	0	0	0	0
Recettes à classer ou à régulariser hors exploitation	0	0	0	0	0
Différences d'indexation Passif	0	0	0	0	0
Dettes diverses Hors Exploitation	**64 853 235**	**77 019 912**	**85 431 800**	**79 247 675**	**73 495 357**
Besoin de Fonds de Roulement Hors Exploitation	**-29 520 376**	**-37 563 672**	**-40 891 896**	**26 233 901**	**23 436 458**
Besoin en Fonds de Roulement	**40 676 346**	**33 073 905**	**27 936 393**	**-32 413 461**	**-46 831 137**
Valeurs mobil. de placement (Nettes des provis. financières)	1 227 409	1 588 147	1748 997	1 790194	400 194
Disponibilités (Valeur nette)	7 714 093	24 485 117	6 096 900	15778156	5 817 132
Trésorerie active	**8 941 502**	**26 053 264**	**7 845 897**	**17 568 350**	**6 217 326**
Concours bancaires et soldes créditeurs de banque	524 504	0	0	3 587 205	1 167
Trésorerie passive	**524 504**	**0**	**0**	**3 587 205**	**1 167**
Trésorerie nette	**8 416 998**	**26 053 264**	**7 845 897**	**13 981 145**	**6 216 159**

SYNTHESE DES RESULTATS PREVISIONNELS

SIGUY- Siguy avec PSP n° 1- 2014 à 2023-
Variante - SIGUY V1 ter b3 H3 n°20

Etat n°01

en milliers d'euros courants	Rappel	Résultats prévisionnels									
	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Loyers patrimoine de référence	39 774	40 354	40 629	41 083	41 751	42 429	43 119	43 819	44 532	45 255	45 990
Effet des cessions et démolitions		-1	-141	-277	-282	-286	-291	-296	-300	-305	-310
Impact des travaux immobilisés identifiés		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Impact des travaux immobilisés non identifiés		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Loyers des opérations nouvelles		774	4 867	7 096	7 933	8 361	9 102	9 864	10 648	11 455	12 285
Loyers théoriques logements	39 774	41 127	45 354	47 902	49 402	50 504	51 930	53 388	54 879	56 405	57 965
Pertes de loyers / vacants	-3 751	-2 783	-2 967	-2 120	-1 770	-1 810	-1 864	-1 919	-1 975	-2 033	-2 091
Loyers quittancés logements	**36 023**	**38 344**	**42 388**	**45 782**	**47 633**	**48 694**	**50 066**	**51 469**	**52 904**	**54 372**	**55 874**
Redevances Foyers	152	154	154	157	159	162	165	167	170	173	175
Autres loyers	23	23	408	1 637	2 308	2 636	2 795	2 937	3 040	3 131	3 217
Total loyers	**36 198**	**38 521**	**42 950**	**47 575**	**50 100**	**51 491**	**53 025**	**54 573**	**56 114**	**57 676**	**59 266**
Production immobilisée	3 000	1 490	2 000	796	467	674	646	662	669	669	669
Autres produits	325	313	313	313	313	313	313	313	313	313	313
Marges sur autres activités	123	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Produits financiers	37	41	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Produits courants	**39 683**	**40 365**	**45 263**	**48 684**	**50 880**	**52 478**	**53 984**	**55 548**	**57 096**	**58 658**	**60 248**
Annuités patrimoine de référence	-19 168	-18 253	-19 383	-19 600	-19 513	-19 604	-19 680	-19 113	-19 616	-19 346	-18 687
Effet des cessions et démolitions logts et foyers	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Annuités des trx immob. identifiés logts et foyers		0	-31	-31	-39	-39	-39	-39	-40	-40	-40
Annuités des tx immobilisés non identifiés logts		0	-68	-148	-186	-187	-188	-189	-190	-191	-192
Annuités des opérations nouvelles logts et foyers		-1 244	-2 688	-3 835	-6 133	-6 136	-6 566	-7 003	-7 447	-7 898	-8 356
Annuités des renouvellements de composants		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total annuités emprunts locatifs	***-19 168***	***-19 497***	***-22 170***	***-23 614***	***-25 871***	***-25 966***	***-26 473***	***-26 344***	***-27 292***	***-27 474***	***-27 275***
Solde après annuités	**20 515**	**20 868**	**23 093**	**25 070**	**25 009**	**26 513**	**27 511**	**29 204**	**29 803**	**31 184**	**32 973**
TFPB	-2 784	-2 944	-3 399	-3 918	-4 360	-4 982	-5 212	-5 771	-6 099	-6 833	-7 233
Solde après annuités et TFPB	**17 731**	**17 924**	**19 694**	**21 152**	**20 649**	**21 530**	**22 299**	**23 433**	**23 704**	**24 351**	**25 740**
Maintenance courante	-2 818	-2 500	-3 163	-3 263	-3 329	-3 422	-3 518	-3 617	-3 718	-3 821	-3 928
Gros entretien	-2 488	-1 607	-2 040	-2 074	-2 116	-2 158	-2 321	-2 495	-2 583	-2 634	-2 708
Maintenance du parc (y compris régie)	***-5 306***	***-4 107***	***-5 203***	***-5 337***	***-5 444***	***-5 580***	***-5 839***	***-6 112***	***-6 301***	***-6 455***	***-6 636***
Solde aprés annuités TFPB maintenance	**12 425**	**13 816**	**14 492**	**15 814**	**15 204**	**15 950**	**16 460**	**17 321**	**17 403**	**17 895**	**19 104**
Frais de personnel	-6 041	-6 075	-6 348	-6 305	-6 286	-6 462	-6 643	-6 829	-7 020	-7 216	-7 419
Correction régie d'entretien	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Frais de gestion	-2 810	-3 000	-2 958	-3 017	-3 078	-3 139	-3 202	-3 266	-3 331	-3 398	-3 466
Charges non récupérées	-122	-83	-89	-64	-53	-54	-56	-58	-59	-61	-63
Intérêts des autres emprunts	-504	-813	-684	-355	0	0	0	0	0	0	0
Autres charges	-653	-387	-5	-5	-5	-5	-5	-6	-6	-6	-6
Coût des impayés	-597	-770	-859	-1 047	-1 152	-1 236	-1 273	-1 310	-1 347	-1 384	-1 422
AUTOFINANCEMENT COURANT	**1 698**	**2 687**	**3 549**	**5 022**	**4 630**	**5 054**	**5 281**	**5 854**	**5 641**	**5 830**	**6 728**
en % des loyers	4,7	7,0	8,3	10,6	9,2	9,8	10,0	10,7	10,1	10,1	11,4
Taux moyen de vacance	***9,4***	***6,8***	***6,5***	***4,4***	***3,6***	***3,6***	***3,6***	***3,6***	***3,6***	***3,6***	***3,6***

	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
POT FINANCIER début d'exerc à la livraison		**-29 718**	**-41 049**	**-59 262**	**-55 081**	**-54 492**	**-48 116**	**-44 567**	**-40 930**	**-37 742**	**-34 403**
Autofinancement exploitation courante		2 687	3 549	5 022	4 630	5 054	5 281	5 854	5 641	5 830	6 728
Eléments exceptionnels d'autofinancement		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Affectation à la PGE		1 145	-96	-98	-99	-101	-102	-104	-106	-107	-109
Produits nets de cession des actifs		0	5 478	0	0	0	0	0	0	0	0
Fonds propres investis en locatif		-25 941	-34 335	-1 806	-2 047	-2 379	-1 630	-2 113	-2 347	-2 384	-2 422
Remboursements en capital emprunts non locatifs		-925	-25 521	-3 139	-26	0	0	0	0	0	0
Autres variations du potentiel financier		11 703	32 712	4 203	-1 870	3 803	0	0	0	0	0
POT FINANCIER fin d'exercice à la livraison	**-29 718**	**-41 049**	**-59 262**	**-55 081**	**-54 492**	**-48 116**	**-44 567**	**-40 930**	**-37 742**	**-34 403**	**-30 206**

Provision pour gros entretien	7 145	6 000	6 096	6 194	6 293	6 393	6 496	6 600	6 705	6 812	6 921
Dépôts de garantie	4 022	4 278	4 551	4 645	4 645	4 696	4 748	4 800	4 853	4 907	4 962
FONDS DE ROULEMENT LT à la livraison	**-18 551**	**-30 771**	**-48 615**	**-44 242**	**-43 554**	**-37 027**	**-33 324**	**-29 530**	**-26 184**	**-22 684**	**-18 323**

Rappel des taux d'évolution	2013	2014	2015	2016 à 2023
Taux d'inflation		1,60	1,60	1,60
Taux d'évolution d'ICC		1,60	1,60	1,60
IRL		0,90	0,50	1,60
Taux livret A	2,75	1,00	1,00	2,30

Autres hypothèses	
Plafonnement des loyers	Oui
Consommation des Fonds propres	Livraison
Tx de prod. immob. construct. neuve	3,79
Tx de prod. immob. réhabilitation	3,79

SIGLES UTILISES

Sigle		Sigle	
AAH	Allocation pour Adultes Handicapés	**ORU**	Opération de Renouvellement Urbain
ANRU	Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine	**PALULOS**	Prime à l'amélioration des Logements à Usage Locatif et à Occupation Sociale
APL	Aide Personnalisée au Logement	**PLAI**	Prêt Locatif Aidé d'Intégration
ASLL	Accompagnement Social Lié au Logement	**PLATS**	Prêt Locatif Aidé Très Social
CAL	Commission d'Attribution des Logements	**PLI**	Prêt Locatif Intermédiaire
CCH	Code de la Construction et de l'Habitation	**PLR**	Programme à Loyer Réduit
CGLLS	Caisse de Garantie du Logement Locatif Social	**PLUS**	Prêt Locatif à Usage Social
CHRS	Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale	**PSP**	Plan Stratégique de Patrimoine
CMP	Code des Marchés Publics	**PSR**	Programmes Sociaux de Relogement
CUS	Conventions d'Utilité Sociale	**RHI**	Résorption de l'Habitat Insalubre
DALO	Droit Au Logement Opposable	**RMI**	Revenu Minimum d'Insertion
DTA	Dossier technique d'amiante	**SA d'HLM**	Société Anonyme d'HLM
FRNG	Fonds de Roulement Net Global	**SCI**	Société Civile Immobilière
FSL	Fonds de Solidarité Logement	**SCLA**	Société Coopérative de Location Attribution
GIE	Groupement d'Intérêt Économique	**SCP**	Société Coopérative de Production
GPV	Grand Projet de Ville	**SEM**	Société anonyme d'Economie Mixte
HBM	Habitation à Bon Marché	**SRU**	Solidarité et Renouvellement Urbain (loi du 13 décembre 2000)
HLM	Habitation à Loyer Modéré	**TFPB**	Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties
HLMO	Habitation à Loyer Modéré Ordinaire	**USH**	Union sociale pour l'Habitat (union des différentes fédérations d'organismes d'HLM)
MOUS	Maîtrise d'Ouvrage Urbaine et Sociale	**VEFA**	Vente en État Futur d'Achèvement
OPH	Office Public de l'Habitat	**ZUS**	Zone Urbaine Sensible